

Temps libre : les peintres de la Nouvelle-Angleterre

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15362 – 7 F – SAMEDI 18 JUIN 1994 – FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Un brejnévien en Ukraine

S'IL fallait un signe pour mesurer l'ampleur du marasme qui frappe l'Ukraine à dix jours de l'élection présidentielle, il a été donné, jeudi 16 juin, par la nomination de Vitali Massol comme premier ministre. Quatre ans plus tôt, en effet, cet ancien membre du sérail brejnévien, âgé aujourd'hui de soixante-six ans, était chassé de ces mêmes fonctions par une manifestation d'étudiants qui dénonçaient sa volonté de sauver l'URSS et son hostilité aux réformes.

Mais ce qui semble à première vue être une simple revanche de l'histoire pourrait paradoxalement favoriser l'ambition de Léonide Kravtchouk, premier président de l'Ukraine indépendante, d'être réélu à son poste. Les sondages le donnaient perdant face à Léonide Koutchma, qui occupa le poste de premier ministre jusqu'en automne dernier sans être remplacé et qui reste moins impopulaire.

M. KOUTCHMA fut le premier à plaider pour la réintégration économique de l'Ukraine dans la CEI, pour des liens forts avec la Russie, et il recrute sa clientèle dans l'Est russophone du pays. Ces sondages s'inscrivaient dans la foulée de la victoire obtenue au printemps dernier par les *ex-communistes et leurs* alliés, majoritaires au nouveau Parlement.

Or l'investiture de Vitali Massol par le Parlement a été obtenue sur proposition de M. Kravtchouk, qui cherche ainsi à couper l'herbe sous le pied à son principal concurrent. Le président ukrainien donne, *lui aussi*, des gages aux russophones et, plus largement, à tous ceux des Ukrainiens qui sont désormais plus préoccupés par la crise économique que par les passions idéologico-nationalistes. Léonide Kravtchouk peut se le permettre, dans la mesure où l'Ukraine occidentale et les nationalistes ukrainiens n'ont plus aucun espoir de faire élire un des leurs à la présidence et soutiennent une fois de plus, faute de mieux, le président actuel, qui reste la bête noire des Russes, très nombreux, qui n'acceptent toujours pas l'idée de l'indépendance de l'Ukraine.

APRÈS avoir échoué dans sa tentative de faire reporter l'élection présidentielle, M. Kravtchouk fait ainsi une nouvelle fois la preuve de son habileté politique. Rien ne prouve cependant que ce « coup de maître » suffira à faire oublier aux Ukrainiens sa responsabilité dans la stagnation économique du pays.

Ce reproche peut aussi être fait à son rival, M. Koutchma, mais moins à M. Massol, qui n'a joué aucun rôle politique depuis son éviction et qui a pris soin, jeudi, en reprenant du service, peut-être pour dix jours seulement, de faire des proclamations en faveur de « l'économie de marché ». Cela pourrait être insuffisant pour calmer les angoisses d'un pays menacé dans son indépendance par l'emprise croissante, sur son économie dévastée, de diverses mafias liées à Moscou.

M 0147 - 0618 - 7,00 F

Tandis que Paris est mis en cause dans l'attentat contre le président Habyarimana

Le projet d'intervention française au Rwanda se heurte à des obstacles diplomatiques

Paris a démenti les informations du quotidien bruxellois « le Soir » qui, dans son édition du vendredi 17 juin, affirme que l'avion du président rwandais Juvénal Habyarimana a été abattu le 6 avril par deux militaires français. L'attentat avait déclenché les massacres qui ont ensanglanté le pays. Tandis que le secrétaire général des Nations unies, Boutros Boutros-Ghali, a réagi favorablement à la proposition française d'envoyer des troupes au Rwanda, le Front patriotique rwandais (FPR) s'y oppose, affirmant que « la France ne peut arrêter le génocide qu'elle a aidé à mettre en action ». La France n'a pas encore obtenu le soutien des autres membres du Conseil de sécurité. Sur le terrain, les observateurs de l'ONU ne parviennent pas à empêcher le ravitaillement en armes du FPR à partir de l'Ouganda.



Lire pages 3 et 4

Après avoir avoué leur crime

Les assassins de Yann Piat dénoncent leur commanditaire

Les assassins de Yann Piat, député (UDF-PR) du Var tuée le 25 février à Hyères, ont avoué jeudi 16 juin leur participation au crime. Les deux tueurs et leurs quatre complices avaient longuement préparé leur attentat. Plusieurs d'entre eux ont désigné comme le commanditaire du meurtre le propriétaire d'un bar hyérois, Gérard Finale. Proche du caïd toulonnais Jean-Louis Fargette tué en 1993, M. Finale a été mis en examen pour « complicité d'assassinat » vendredi 17 juin.

Ils sont nés entre 1972 et 1975. Des six hommes directement impliqués dans l'assassinat d'un député de la République, on retiendra d'abord l'extraordinaire jeunesse, la candeur des visages. On s'étonnera aussi de l'extrême minutie avec laquelle ces presque « minos » des environs de Toulon ont préparé leur coup avant de réussir, après quelques essais avortés, à tuer Yann Piat, le 25 février à la tombée de la nuit, sur les hauteurs du mont des Oiseaux, à Hyères, où elle résidait.

Mais ces six jeunes-là vivaient dans la marge du clan Fargette, du nom du caïd Jean-Louis Fargette, qui faisait la pluie et le beau temps sur la région toulonnaise avant d'être assassiné en Italie, le 17 mars 1993. Mais ces apprentis tueurs appartenaient à une bande qui se réunissait au Macama, un bar de Hyères tenu par Gérard Finale, un vieil ami de Fargette. Mais cette petite équipe a avoué, en garde à vue, avoir « liquidé » Yann Piat à la demande de Gérard Finale. Toujours lié au milieu local, ce quadragénaire, le seul « vieux » parmi les sept personnes présentées, vendredi matin 17 juin, au juge d'instruction toulonnais Thierry Rolland, est aujourd'hui le commanditaire présumé d'un assassinat dont les mobiles ne sont toujours pas éclaircis.

HERVÉ GATTEGNO et ERICH INCIYAN

Lire la suite page 14

Un entretien avec Gianfranco Fini

Dans un entretien au *Monde*, Gianfranco Fini, secrétaire du Mouvement social italien et coordonnateur de l'Alliance nationale, qui dispose de cinq ministres dans le gouvernement Berlusconi, affirme que son mouvement a totalement rompu avec le fascisme et représente aujourd'hui une *« droite démocratique et nationale »*. M. Fini admet que les aspirations *« sociales »* du MSI peuvent poser problème dans ses relations avec Silvio Berlusconi.

page 6

Retours du passé au Japon et en Italie

Sociétés à première vue différentes, l'Italie et le Japon connaissent en même temps une profonde remise en cause des structures et des élites qui ont marqué ces deux pays depuis la fin de la guerre. En même temps, et ce n'est pas une coïncidence, les valeurs d'avant-guerre reviennent en force, *comme si* les Italiens et les Japonais n'avaient rien appris ni rien oublié.

page 8

Pessimisme des marchés financiers

Les marchés financiers français retrouvaient un peu de calme, vendredi 17 juin, après une semaine de vive inquiétude. Les opérateurs internationaux se replient vers les Etats-Unis, *entraînant une hausse des taux d'intérêt à long terme qui se* répercute négativement sur la Bourse, particulièrement à Paris où l'indice CAC 40 a perdu près de 15 % depuis le début de l'année. Ce pessimisme des marchés financiers tranche avec les perspectives économiques qui s'améliorent en Europe.

pages 21 et 23

Philippe Séguin contre le consensus

L'anniversaire de l'appel à la résistance lancé par le général de Gaulle le 18 juin 1940 est l'occasion, pour Philippe Séguin (RPR), président de l'Assemblée nationale, de ranimer la « mystique » du gaullisme. Le député des Vosges, héraut du combat contre le traité de Maastricht il y a deux ans, dénonce le *« consensus »* entretenu, selon lui, par *« la pensée toute faite du « tout-médiatique », parti unique qui ne s'avoue jamais »*.

page 12

Sang contaminé : la thèse de l'empoisonnement

L'avocat général a créé la surprise en déclarant, jeudi 17 juin, devant la chambre criminelle de la Cour de cassation, que les faits reprochés aux docteurs Garretta et Allain dans l'affaire du sang contaminé par le virus du sida relevaient de la qualification criminelle d'empoisonnement. S'il est suivi par la Cour de cassation, qui rendra son arrêt mercredi 22 juin, un nouveau procès pourrait avoir lieu, devant une cour d'assises cette fois.

page 13

Helmut Kohl, le seul vainqueur

L'autorité du chancelier et l'influence de l'Allemagne sortent renforcées des élections européennes

Quelques personnes doivent encore se souvenir de ce que disait Robert Schuman au début des années 50 : *« Bien sûr, il faut s'efforcer de contenir l'Union soviétique. Mais il faut aussi se préoccuper de contenir l'Allemagne. »* Tel était l'objet principal du plan auquel il a donné son nom et qui a abouti à la création de la première en date des communautés européennes, celle du charbon et de l'acier, ou CECA. En mettant en commun des produits aussi essentiels à la fabrication des armements, les signataires s'interdisaient de se faire la guerre. Avec les institutions dont la CECA était dotée, ils pensaient en même temps jeter les bases d'une Europe fédérale. Après l'échec de la Communauté européenne de défense et le retour de De Gaulle aux affaires, la finalité fédérale a été gommée, mais la direction générale confirmée.

La même préoccupation est apparue lorsque la chute du mur de Berlin a ouvert, en novembre 1989, la route de la réunification. Les efforts maladroits de Maggie Thatcher, de Mikhaïl Gorbatchev et, à un moindre degré, de François Mitterrand pour l'empêcher ou au moins la freiner ayant été *couronnés d'insuccès, on a cru* trouver la solution dans la relance de l'union européenne : en renforçant sur tous les plans la cohésion des Douze, comme le gouvernement de Bonn était le premier d'ailleurs à le souhaiter, on atténuerait le déséquilibre résultant du fait que le pays le plus puissant économiquement de la Communauté était désormais, et de beaucoup, le plus peuplé.

Tel était, faut-il le rappeler, l'objet principal du traité de Maastricht. Maastricht n'a pas jusqu'à présent répondu aux espoirs de ses initiateurs, sans pour autant beaucoup justifier les attaques de ses adversaires, quand ce ne serait que parce que le passage à la monnaie unique, disposition essentielle du traité, est renvoyé aux calendes grecques. Or, voilà que les élections européennes viennent encore renforcer au sein de la Communauté, devenue Union européenne, l'autorité de l'Allemagne fédérale et de son chef. A bien regarder les chiffres, il tombe sous le sens en effet qu'elles ont un vainqueur et un seul, Helmut Kohl.

Disons un vainqueur et demi, pour faire sa place à Silvio Berlusconi, qu'elles devraient aider à marginaliser progressivement ses contradictoires alliés néofascistes et ligueurs. Car, pour ce qui est de nos « vainqueurs » à nous – Philippe de Villiers et Bernard Tapie –, il leur reste à transformer un essai qui doit beaucoup à un mode de scrutin propre à offrir aux mécontents l'occasion de se défouler.

Dans tous les pays de l'Union, la liste du chancelier a fait mieux que toutes les autres. Si le pourcentage obtenu par les travaillistes britanniques dépasse largement celui de la CDU, c'est parce que le Royaume-Uni choisit ses représentants à Strasbourg de la même manière que les membres de la Chambre des communes, c'est-à-dire au scrutin uninominal à un tour.

ANDRÉ FONTAINE

Lire la suite page 5

A L'ÉTRANGER : Allemagne, 3 DM ; Antilles, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 580 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 200 PTA ; Grande-Bretagne, 95 p ; Grèce, 300 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2 400 L ; Liban, 1,20 US$; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 8 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 200 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 550 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; Tunisie, 850 m ; USA, 2,50 $ (N.Y. 2 $).

AU COURRIER DU « MONDE »

EUROPE

Sans le Sud elle perdrait le Nord

Le Monde du samedi 7 mai 1994 a publié, sous le titre « L'Europe sans le Sud », un article mettant en cause le rôle et même la place en Europe des Espagnols, des Grecs et des Italiens, qui seraient gens de mauvaise compagnie, chargés de fâcheux et encombrants problèmes.

Les Grecs sont accusés de lèse-Europe pour cause de problèmes balkaniques et de désinvolture envers « les principes de base de la construction européenne ». Faut-il observer que des « problèmes » n'ont pas manqué à d'autres pays sans que cela mette en cause leur identité européenne et leur droit à être membres à part entière de l'Europe.

Nos amis français, par exemple, aux débuts de la construction européenne, pataugeaient encore dans les rizières indochinoises, plus tard ils crapahutaient dans les djebels algériens, donnaient un vigoureux « coup d'épée dans le canal » de Suez (...) et, pour abréger, tout récemment encore, ne pouvaient s'empêcher d'expédier par le fond, dans le port d'un pays ami, le navire de quelques écologistes perturbateurs. Et en ce qui concerne la conduite à l'égard de la construction européenne, de ses principes et de ses bases, le torpillage de la Communauté européenne de défense, la politique de la chaise vide, le refus obstiné et prolongé d'accepter la Grande-Bretagne dans l'Europe communautaire et, hier encore, le nombre impressionnant de ses citoyens qui n'ont pas voulu de Maastricht, n'ont pas écarté la France de l'Europe.

Les Italiens se seraient disqualifiés par les péripéties récentes de leur vie politique. Mais des épisodes comme les colonels du 13 mai 1958, le « quarteron » de généraux d'avril 1961, ou même la joyeuse pagaille de mai 1968 n'ayant pas projeté la France sur un autre continent, on peut penser qu'il en sera de même pour sa sœur latine. (...)

L'Europe sans le Sud ? Mais cela serait aussi grave pour elle que de perdre le Nord ! En plus, la France se trouverait en tête à tête avec l'Allemagne, ce qui, peut-être, n'est pas souhaitable, puisque cela ne lui réussit pas toujours.

CHRISTOPHOROS C. MATATIOS
Avocat au barreau d'Athènes

LA MISE EN CAUSE DES GESTIONNAIRES

On ne peut plus rester entre soi

Je me permets de vous faire part de trois réflexions aux mésaventures de M. Pineau-Valencienne.

C'est d'abord que l'extension indéfinie de nébuleuses financières et industrielles correspond à l'apparition d'un capitalisme néo-féodal qui ne date certes pas du mois dernier et qui remonte même assez loin. Charles le Téméraire a manifesté la douloureuse surprise que l'on prête à M. Pineau-Valencienne et que ses amis se sont chargés d'exprimer pour lui, lorsqu'on lui reprochait le comportement un peu brutal d'un de ses vassaux des Ardennes avec ses serfs et les marchands de passage. On ne peut pas être partout dans son fief. Eh si ! La responsabilité personnelle est justement le ressort et la légitimation du capitalisme. Jusqu'en prison.

C'est ensuite que l'on voit poindre là, justement, un curieux déni de responsabilité. A l'antienne, *« C'est pas moi, c'étaient les ordres »,* répond curieusement un *« Je l'ai pas fait exprès, j'étais pas au courant. Un homme de mon importance ne peut pas suivre tous les dossiers. »* Ainsi, ni le lampiste ni le dirigeant ne peuvent être tenus pour responsables. On notera que Bernard Tapie s'est lui aussi plusieurs fois retranché derrière l'ignorance de « détails ». C'est que lui et P.V., l'un petit marquis, l'autre grand feudataire, appartiennent au même système, celui de la complexité, voire de l'embrouillamini des affaires, celui aussi de l'« innocence » charismatique. La différence d'éducation n'y change rien.

C'est enfin que la multiplication de ces « affaires » signale peut-être, tout spécialement en France, un tournant historique, et non pas un mauvais esprit des juges. Pendant longtemps, dans un certain milieu où se confondent incestueusement hommes politiques, dirigeants d'affaires et hauts fonctionnaires, il n'a pas pu être question d'inculper qui que ce soit même si la faute était manifeste, d'autant que la bonne foi et l'intégrité personnelles n'étaient en général guère discutables. Les pires sanctions étaient un avancement et le silence entendu des pairs. Tout le monde a donné, de l'Etat RPR à l'Etat socialiste en passant par l'extrême centre, au nom d'une sorte de technocrato-nationalisme. On serait même tenté de parler d'une espèce de socialisme national des élites, perpétué sous de Gaulle - Pompidou - Giscard - Mitterrand, si l'expression n'avait des relents incongrus.

L'ode d'Edith Cresson à Pineau-Valencienne est caractéristique. Cela n'est plus compatible, ni avec l'Europe ni avec la mondialisation de l'économie. On ne peut plus rester entre soi. L'intervention des juges, à l'anglo-saxonne, ne fait que répondre à l'exigence de respect des engagements et de transparence des marchés.

Alors, néo-féodalisme capitaliste ou libéralisme impitoyable ? C'est tout l'enjeu de la partie et elle s'annonce intéressante.

GÉRARD KLEIN
(Paris)

L'AVIS DU MÉDIATEUR

Erreur de tir

La colonne de gauche de la première page du Monde *est traditionnellement consacrée à l'analyse commentée d'un événement ou d'une situation de portée internationale. Pour la rédaction, c'est le « bulletin », exercice imposé qui doit combiner clarté, sens de la synthèse, largeur de vues et brièveté. Pour les lecteurs, c'est l'éditorial quotidien, celui qui engage collectivement le journal, puisque, à la différence de tous les autres commentaires, celui-ci n'est pas signé.*

Il doit effectivement être pris ainsi : le rédacteur qui tient la plume, en raison de sa compétence sur le sujet retenu à la conférence du matin, exprime anonymement le point de vue du Monde. *Il sait que son texte devra obtenir, au prix d'éventuelles modifications de forme et de fond, l'aval des relecteurs successifs, dans son service, à la rédaction en chef et à la direction du journal. Le système est rodé et il fonctionne bien, sauf lorsque la chaîne de contrôle ne dispose plus du temps nécessaire à ses interventions. Cela arrive, dans cette course contre la montre qui se joue jusqu'à l'heure de l'édition, cela est arrivé le 6 juin 1994 pour l'éditorial consacré à la commémoration du débarquement de 1944.*

Lettres indignées ou peinées, coups de téléphone virulents, nous ont, parmi d'autres réactions internes et externes, confirmé dans le sentiment que le Monde *s'était, ce jour-là, trompé de cible. Car ce « jour-là », précisément, appelait une autre sorte de commentaire que celui qui a été publié. Tous les journalistes impliqués dans cette erreur de tir en sont conscients.*

Ce n'est pas tant le fond de cet « étrange éditorial », comme le dit l'un de nos correspondants – c'est-à-dire la réflexion sur la volonté des sociétés démocratiques de défendre, à cinquante ans de distance, les valeurs qu'elles prétendent incarner –, qui est mis en cause par nos lecteurs que sa forme et son opportunité. La sévère froideur du jugement sur la situation internationale en 1994 l'a emporté sur l'émotion et le sentiment de gratitude qu'inspirent le fait historique du débarquement en Normandie et le souvenir des sacrifices consentis et des espérances alors relancées. Au moment de lui rendre un juste hommage, le passé s'en est trouvé relativisé par rapport au présent.

Nos lecteurs sont fondés à nous le reprocher, et le médiateur leur en donne volontiers acte. Pour personnaliser cette démarche, il en donne acte, en particulier, à Mme Renée Gilbert, qui se souvient de « l'immense joie » *alors ressentie dans la France occupée et qui ajoute :* « Réduire ça à « un événement militaire américain en terre européenne », c'est simplement ODIEUX. » *A M. G. Séron, qui explique :* « Dans une guerre imposée et considérée comme juste, le débarquement a marqué un tournant de l'histoire au moins autant, et plus sans doute, que quelques autres de cette grande époque : que se serait-il passé si les Anglo-Américains n'avaient pu prendre pied sur le sol continental et qu'entre autres hypothèses les Soviétiques soient arrivés jusqu'à Brest ? » *A M. Mignon, pour qui le débarquement n'a rien eu d'un* « fait anecdotique » *car il l'a reçu, avec bien d'autres,* « comme une lueur d'espoir : l'espoir de la libération ». *Ce lecteur ajoute :* « Par deux fois, les Américains ont joué dans le destin de notre pays, au cours du vingtième siècle, ce rôle de donneurs d'espérance : en juillet 1918, en juin 1944. Ils ont perdu des milliers d'hommes, non seulement pour eux et pour l'Europe, mais aussi pour nous. Pourquoi cet antiaméricanisme qui anime votre regrettable éditorial ? »

Nous pourrions argumenter, rappeler la place que le Monde *a faite à la commémoration du 6 juin 1944, preuve qu'il n'en minimise pas la portée, mais ce n'est pas le problème. Il suffira de dire que nous tirerons les leçons de ce dysfonctionnement et de cet éditorial à contretemps.*

ANDRÉ LAURENS

LES PULSIONS CRIMINELLES DANS LE GÉNOCIDE JUIF

Le Monde *du 15 avril a publié un article de M. Michel Dubec, expert psychiatre, qui, sous le titre « Le désir exterminateur », expliquait que tous ceux qui, dans les pays occupés par les nazis, avaient participé à la persécution et à l'extermination des juifs l'avaient fait en obéissant à des mécanismes de psychologie collective permettant d'assouvir des pulsions criminelles sans en assumer la responsabilité.*
Cet article nous a valu un courrier abondant et dense, dont nous n'avions pas eu, jusqu'alors, la possibilité de publier des extraits significatifs, en raison de la place qu'ils réclamaient. Les voici.

Priorité aux analyses sociologiques et politiques

Ce raisonnement, d'une désarmante simplicité, néglige le simple fait que la plupart des gens n'avaient pas à consentir, et fait fi de toute considération historique ou géographique. (...)

Les Danois juifs étaient très peu nombreux, et le Danemark, pays maritime à quelques encâblures d'un pays neutre, était relativement ménagé par l'occupant au nom d'une germanité mythique. L'évacuation rapide que les Danois ont mené à bien était simplement impossible en France ou en Pologne. Le constater n'est pas diminuer le mérite des Danois.

La Pologne a été horriblement martyrisée dès le début de l'invasion allemande. Les Polonais juifs étaient très nombreux, et pratiquaient ouvertement leurs coutumes. Sans nier certaines complicités, on peut estimer que protéger les persécutés était presque impossible. Cependant, maints Polonais non juifs ont aidé leurs compatriotes juifs, au risque d'immenses périls. (...)

En France, les compromissions n'ont certes pas manqué, mais le nombre de persécuteurs décidés a été très faible, représentant à peine le pourcentage de dévoyés que renferme toute société. Le drame est que, à la faveur des malheurs publics, ces malfaiteurs aient pu se hisser au sommet de l'Etat, qu'ils n'auraient jamais atteint par des voies régulières. (...)

La France est un des pays où les survivants ont été les plus nombreux, et tous les témoignages de l'époque relatent l'écœurement que suscitait la persécution. En dépit des faiblesses, des lâchetés et des trahisons, la plupart des personnes menacées ont survécu, malgré la politique du pouvoir en place. Le dire n'est pas insulter les victimes, ni faire peu de cas de leurs souffrances. (...)

– Il reste que des rafles ont été organisées, parfois avec zèle, que des enquêtes policières ont été efficacement menées. La complicité ne fait alors aucun doute. Je crois volontiers M. Dubec quand il affirme que la méconnaissance affichée du sort des victimes n'était pas entièrement sincère, quoique l'extermination industrielle ait été proprement impensable. Sans le connaître précisément, on préssentait que ce sort était terrible. (...)

– Il reste surtout que la pusillanimité des élites de l'époque, élites étatiques, culturelles, économiques, ecclésiastiques, étonne douloureusement, et contraste avec les risques pris souvent par les simples citoyens. Les exécutants des rafles auraient eu une tout autre attitude si des consignes de négligence leur avait été données, même implicitement. Les responsabilités véritables se situent donc au-dessus d'eux. (...)

C'est peut-être en ce domaine que la société française reste la plus effrayante : la sélection des élites est presque aussi inique aujourd'hui qu'elle l'était entre les deux guerres, leur myopie, leur cynisme et leur vanité sont tout aussi inquiétants.

La responsabilité des élites françaises est beaucoup plus compromise dans les guerres coloniales que dans les persécutions nazies. Pour comprendre ces tragédies, l'analyse doit, encore une fois, être d'abord sociologique et politique, tenir compte des divers courants d'opinion traversant les sociétés métropolitaine, coloniale, indigène. C'est seulement quand cette tâche est faite qu'est possible une analyse psychologique.

C. DARLOT
chargé de recherches au CNRS

La particularité du cas polonais

Il n'existait aucune forme de gouvernement ou de l'administration polonais collaborant avec l'occupant nazi. On ne peut comparer cette situation ni à celle de la France, dont le régime de Vichy contrôlait presque la moitié du territoire national, ni à celle du Danemark, dont le roi et le gouvernement exerçaient leurs pouvoirs sous l'occupation. La particularité du cas polonais résultait de la différence du traitement que les nazis ont réservé à ces trois pays, suivant les dogmes de leur doctrine raciste.

Le territoire de la Pologne devait servir à la colonisation allemande, sa population juive étant condamnée à l'extermination totale et la population polonaise chrétienne, d'abord décapitée par l'élimination de ses élites, devait être ensuite réduite à l'esclavage. Il faut rappler que, sur six millions de Polonais tués par les Allemands, trois millions étaient non-juifs. Les « pulsions funestes » et les « dispositions homicides » des Polonais étaient-elles responsables de la disparition de ceux-ci également ? (...)

Cas unique dans toute l'Europe occupée, chaque Polonais ayant caché un juif était passible de la peine de mort, exécutée souvent sur-le-champ. En revanche, la Résistance polonaise punissait de la même façon chaque membre de la pègre qui livra un juif aux Allemands.

L'auteur ne parle pas, non plus, de nombre de juifs sauvés par des Polonais. Il ne sait peut-être pas que le plus grand nombre des Justes, quatre mille, reconnus par l'institut de Yad Vashem, sont des Polonais.

TOMASZ ORLOWSKI
conseiller à l'Ambassade de Pologne.

Les fondements de l'obéissance

En matière d'obéissance, il est probablement plus judicieux de se référer à Stanley Milgram qu'à Freud et à sa « pulsion de mort ». Les expériences que rapporte Milgram dans son livre *Soumission à l'autorité* (Calmann-Lévy) font en effet s'écrouler comme château de cartes la théorie de l'instinct de mort. (...)

Contrairement à ce qu'écrit Michel Dubec, l'autorité n'a pas pour effet de libérer la « pulsion de mort ». Elle crée un débat de conscience entre deux devoirs : celui de ne pas faire souffrir un semblable et celui d'obéir à une autorité reconnue. (...)

Le génocide n'a pas plus à voir avec un prétendu « désir exterminateur » inné que le pouvoir de l'opium avec la « vertu dormitive » des médecins de Molière. En revanche, il a tout à voir avec l'édifice de notre éducation, de notre culture, de notre histoire et, hélas ! de l'histoire du christianisme. Autrement dit, il relève entièrement de notre responsabilité.

On n'obéit pas à un ordre d'extermination parce qu'on a secrètement envie d'obéir à une pulsion inconsciente. On obéit par idéologie ou parce qu'on a été formé à obéir.

OLIVIER MAUREL
(Le Pradet, Var)

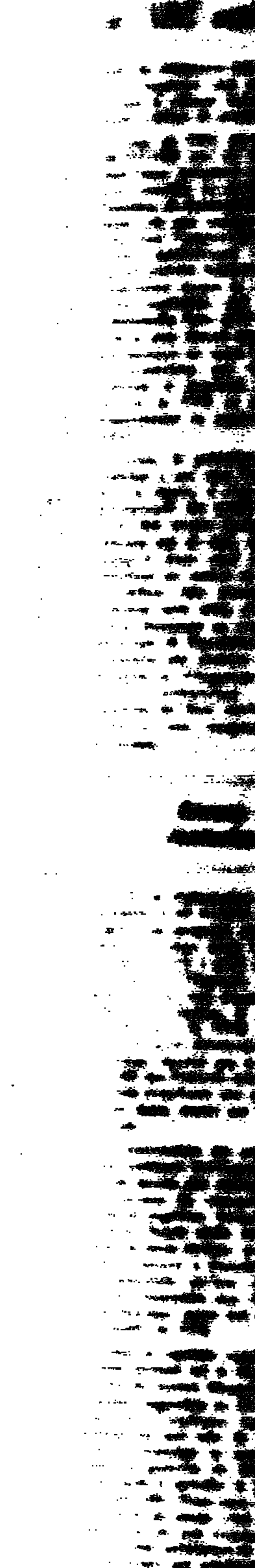
RECTIFICATIF

• **L'association Dialogue de femmes s'étonne de découvrir** dans *le Monde* du 2 juin 1994, en page 12. dans le tableau nº 2 concernant le sondage sur un éventuel duel Chirac-Balladur, cette formule : « profession du chef de ménage ».

La loi, rappelle Dialogue de femmes, a supprimé cette notion de « chef » de finances nº 82 1126 du 29 décembre 1982, cela à la suite d'une précédente suppression dans le code civil. Voir les décrets d'application nº 83 897 et nº 83 898 du 6 octobre 1983.

TRAIT LIBRE





Conclu en marge du sommet de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), mardi 14 juin à Tunis, par les rebelles du Front patriotique rwandais (FPR) et les forces gouvernementales, le cessez-le-feu a été rompu vendredi 17 juin. Le FPR a lancé une offensive au centre de Kigali pour prendre l'église de la Sainte-Famille, qui abritait des milliers de réfugiés.

■ NATIONS UNIES. Le secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, a favorablement accueilli la proposition de Paris d'envoyer des troupes au Rwanda, laissant entendre que l'opération de maintien de la paix de l'ONU pourrait être placée sous commandement français.

■ DÉMENTI. Le Quai d'Orsay et le ministère de la coopération ont démenti les informations du quotidien bruxellois *le Soir* selon lesquelles l'avion du président Juvénal Habyarimana aurait été abattu par des militaires français. *(Lire page 4.)*

D'où viennent les armes au Rwanda ?

Les responsables de l'ONU semblent incapables de mettre fin aux trafics qui rendent possibles les massacres

KABALE

de notre envoyé spécial

« A ma connaissance, aucune arme n'est passée d'Ouganda au Rwanda depuis la mise en place de la mission d'observation des Nations unies en Ouganda en août 1993 », déclare le colonel Asrar, officier bangladais, responsable militaire de la MONUOR (Mission d'observation des Nations unies en Ouganda et au Rwanda). Il ajoute : *« Nous avons des postes de contrôle sur toutes les voies d'accès au Rwanda et nos patrouilles à pied y établissent aussi des barrages itinérants. De plus, les opérations au sol sont appuyées par une surveillances aérienne par hélicoptères. »*

Quatre-vingts observateurs pour surveiller 170 kilomètres d'une frontière qui traverse collines, bois et marécages, est-ce suffisant ? En privé, les officiels de l'ONU reconnaissent vite qu'avec un contingent aussi réduit, même bien équipé, le dispositif ne peut pas être hermétique. En outre, les observateurs de l'ONU se heurtent de temps à autre à des contretemps qui les laissent perplexes. Par exemple, le fait qu'il leur arrive de patienter plusieurs jours avant d'obtenir l'aval des forces ougandaises, l'Armée de résistance nationale (ARN), pour inspecter une nouvelle zone; ce que le colonel Asnar appelle joliment *« délais de procédure »*.

Ainsi, en 1993, les hommes de la MONUOR ont du attendre pendant deux semaines avant de pouvoir contrôler les environs du poste frontière de Kakitumba par où passerait, dit une rumeur jamais vérifiée, tout l'approvisionnement du Front patriotique rwandais et aucun convoi humanitaire n'a pu emprunter avant le 16 juin cette route asphaltée qui descend de Kakitumba, bien qu'il s'agisse de la voie la plus directe pour acheminer des secours en zone FPR. Autant de questions qui restent sans réponse et donnent l'impression que ni le FPR ni les autorités ougandaises ne jouent la transparence.

Certes, le président Museveni explique à qui veut l'entendre que, dans la région, il n'est pas difficile de convoyer des armes clandestinement. Son propre exemple, qu'il ne manque pas de citer, est éloquent : lorsqu'il était chef d'une petite rébellion au centre de l'Ouganda, au début des années 80, ses hommes sont allés récupérer des armes libyennes au Centre culturel islamique de Bujumbura, qu'ils ont ramenées par camion à travers le Rwanda et l'Ouganda de Milton Obote, présentant à chaque contrôle de faux certificats mentionnant une cargaison de thé burundais !

Réseaux clandestins

Pour les diplomates en poste à Kampala, il est évident que l'armée ougandaise pourrait cadenasser la frontière *« avec vingt hommes au kilomètre »*, s'il y avait une volonté politique. L'Ouganda paraît, en effet, la seule voie d'approvisionnement des rebelles, le nerf de la guerre pour le FPR, celui par lequel il peut détourner aisément l'embargo décrété par le Conseil de sécurité des Nations unies, même si certains n'excluent pas que le trafic puisse, aussi, passer par la frontière zaïroise.

La provenance des armes suscite aussi quelques interrogations. Difficile de savoir, par exemple, ce qu'il est advenu du chargement d'un appareil nigérian, bloqué quelques jours à Chypre après une escale en Israël le mois dernier, et qui a finalement atterri à Entebbe. Mais il est possible qu'une partie des armes, destinées aux rebelles du Sud Soudan, aient été détournées au profit du FPR.

Dans la capitale ougandaise, les débats portent sur le degré d'implication de Joweri Museveni dans le soutien ougandais au FPR, un soutien qui s'explique logiquement quand on sait que de nombreux exilés rwandais se sont engagés dans la guérilla de Museveni et l'ont aidé à prendre le pouvoir en janvier 1986. Pour ceux qui le mettent hors de cause, c'est surtout les membres de son entourage (dans les cercles militaires et politiques du pouvoir) qui collaborent étroitement, à l'insu du président, avec les dirigeants du FPR, soit parce qu'ils sont d'origine tutsie ou hima (l'ethnie ougandaise proche des Tutsis, dont est issu le président), soit en souvenir de leurs années de brousse. Personne, ici, ne conteste la thèse selon laquelle les rebelles rwandais ont lancé leurs premières attaques en octobre 1990 dans le nord du Rwanda, équipés de matériel militaire ougandais, mais ce matériel a-t-il été subtilisé ou leur a-t-il été fourni ?

Et parmi les responsables de l'ONU à Kabale, on estime qu'un transfert continuel d'armements (par livraisons discrètes) d'Ouganda au Rwanda a eu lieu entre octobre 1990 et l'installation de la MONUOR en octobre 1990 et août 1993. Le FPR aurait ainsi largement bénéficié des « surplus » de l'ARN, qui est en train de démobiliser près d'un tiers de ses 90 000 soldats, sur les suggestions de la Banque mondiale, et dont quelques-uns pourraient d'ailleurs être tentés par un nouveau recrutement.

Deuxième source d'approvisionnement, les stocks pris à l'ennemi et notamment ces caisses de munitions et ces armes lourdes d'origine française aperçues dans tous les convois rebelles qui montent au front. Le FPR s'est constitué un important « trésor de guerre » grâce aux fonds collectés auprès d'une diaspora rwandaise très sensible à « la cause », à savoir le retour au pays. Enfin, il ne faut pas non plus exclure un possible soutien de l'armée burundaise, à majorité tutsie, qui ferme les yeux sur les récents recrutements opérés quasi ouvertement par le FPR dans les camps de réfugiés rwandais ou burundais. Un soutien qui s'explique, mais qui n'en permet pas moins au FPR de poursuivre son offensive. *« Le FPR a de longue date établi ses réseaux clandestins d'armement*, dit un diplomate rwandais, *alors que nous-mêmes devons trouver d'urgence d'autres sources d'approvisionnement. Nos fournisseurs officiels, comme l'Afrique du Sud, ont reçu ordre de respecter l'embargo. »*

Lac Rutanzige (lac Edouard) — Kampala — OUGANDA — Kakitumba — ZAÏRE — Lac Kivu — RWANDA — Kigali — LAC VICTORIA — TANZANIE — BURUNDI — Bujumbura — Lac Tanganyika — 50 km

Est-ce que cet appui, au moins tacite, de l'Ouganda au FPR n'est destiné qu'à payer la dette contractée par M. Museveni envers les réfugiés rwandais ? Ou bien cherche-t-il, comme le clame le gouvernement intérimaire du Rwanda, à *« créer un empire tutsi dans la région »* ? *« Le président a d'autres soucis*, explique un diplomate occidental, *à commencer par le problème du Sud Soudan. »*

L'arrivée imminente de l'armée soudanaise sur la frontière nord du pays, jusque-là aux mains des rebelles sudistes (soutenus par Kampala), risque fort d'accélérer la déstabilisation du Nord par Khartoum, qui y arme déjà une petite guérilla plus proche du banditisme. Le président chercherait plutôt à se « débarrasser » des exilés rwandais en les renvoyant chez eux. *« Dès 1988, j'ai dit à Habyarimana* [le président rwandais tue le 6 avril dernier et dont la mort a déclenché la reprise de la guerre civile] *qu'il devrait laisser rentrer les réfugiés »*, affirme M. Museveni, sans doute inquiet de ce que la xénophobie anti-rwandaise devient un argument électoral de l'opposition assez prisé par la population. En effet, les réfugiés rwandais (dont les premiers sont arrivés en 1959) ont bien réussi en Ouganda et ont souvent servi de bouc émissaire, notamment en 1982 lorsqu'ils ont été littéralement expulsés par le président Obote vers le Rwanda, qui s'est obstinément refusé à les accueillir. Les « baniarwandais » se sont alors tournés vers M. Museveni, qui lançait sa rébellion. Mais, après la prise de Kampala par l'ARN, le sentiment anti-tutsi a exacerbé l'émergence d'une véritable « mafia rwandaise », mal supportée par les Ougandais.

Depuis le début du conflit, Joweri Museveni s'est efforcé d'expliquer que la guérilla tutsie était un problème interne au Rwanda, se montrant peu critique à l'égard du FPR, mais le ton a changé depuis quelques jours. Il adressa de sévères critiques au FPR, à la suite du massacre des évêques à Kabgayi, au moment où la presse ougandaise rapportait des témoignages de rescapés des tueries attribuées au FPR.

Le chef de l'Etat ougandais semble prendre quelque distance et appelle publiquement le FPR à accepter un cessez-le-feu puisqu'*« il n'a pas les moyens de gagner la guerre rapidement »*. Il insiste, d'autre part, sur la nécessité du passage du pouvoir, sur le modèle des accords d'Arusha, s'ils sont modifiés pour écarter les responsables des massacres. On rapporte que M. Museveni ne s'est pas attardé au sommet de l'Organisation de l'unité africaine à Tunis, irrité par les reproches de ses pairs sur son soutien aux rebelles, alors qu'il n'a pas ménagé ses efforts, convoquant régulièrement à Kampala un « comité de crise » composé des ambassadeurs des pays voisins et des représentants américains, français et britanniques.

Si, à Kampala, il ne fait guère de doute que des relations cordiales se sont établies entre *la* MONUOR et le FPR, il n'en va pas de même avec les organisations humanitaires qui se pressent dans la zone rebelle. Le FPR entend contrôler étroitement l'organisation des secours aux *« six cent mille déplacés des camps de la zone libérée »*, d'où la grogne des organisations humanitaires, qui s'insurgent contre ces contraintes. D'autres malaises se font jour, comme l'interdiction temporaire d'accès à certains camps, toujours gérés conjointement par deux responsables, l'un politique et l'autre militaire. Pour des « raisons de sécurité », il est difficile, voire impossible, de sortir de ces camps où les observateurs s'interrogent sur ces séances d'éducation qui rappellent, à tort ou à raison, *« un certair Cambodge »*...

JEAN HÉLÈNE

L'ONU accueille favorablement la proposition française d'envoyer des troupes

WASHINGTON

de notre correspondante

Le secrétaire général des Nations unies a bien accueilli la proposition française d'un envoi de troupes au Rwanda (*le Monde* du 17 juin) telle qu'elle lui a été exposée, jeudi 16 juin, par l'ambassadeur de France, Jean-Bernard Mérimée. Boutros Boutros-Ghali, indique-t-on de source diplomatique à l'ONU, s'est montré *« très coopératif »* à ce sujet, dans la mesure où lui-même a déjà manifesté à plusieurs reprises son souci de tout tenter pour arrêter les massacres au Rwanda.

Le secrétaire général et son équipe, a souligné à l'AFP le porte-parole adjoint de M. Boutros-Ghali, *« ont travaillé dur ces dernières semaines pour mobiliser des troupes et des équipements, et cela n'a pas été facile. C'est pourquoi, si vous recevez une offre de troupes prêtes, entraînées et équipées, elle doit être examinée sérieusement »*. Dans ce contexte, toute offre est donc bonne à prendre pour le secrétariat général, même aux conditions que poserait la France : Paris souhaite pouvoir, pour une telle opération, concilier un cadre multilatéral et une conduite militaire et politique nationale. Autrement dit, l'intervention, tout en s'inscrivant dans le cadre d'une opération de maintien de la paix de l'ONU, serait conduite par les Français, dont les militaires estiment être en terrain suffisamment connu au Rwanda pour ne pas avoir à être placés sous une autorité multilatérale.

Ce procédé est à peu près celui auquel les Américains avaient eu recours en Somalie fin 1992. Mais, s'il venait à être accepté pour la France au Rwanda, il serait évidemment difficile de le refuser par la suite aux Russes en Géorgie ou dans d'autres Républiques de l'ex-URSS, ou encore aux Américains en Haïti. La France doit cependant s'assurer, avant de s'engager, d'une participation européenne et de la coopération africaine. Il lui reste également à obtenir le soutien des autres membres du Conseil de sécurité, qui n'ont guère, jusqu'ici, manifesté un grand enthousiasme à l'égard de la proposition française.

De son côté, l'administration américaine, soucieuse de ne pas prêter le flanc aux critiques qui l'accusent d'avoir réagi trop mollement aux massacres au Rwanda, a accéléré l'envoi de transports de troupes blindés demandés par l'ONU pour les « casques bleus ». La semaine dernière, le secrétaire d'Etat, Warren Christopher, avait accepté l'emploi du terme *« génocide »*, que son administration avait jusque-là demandé à ses représentants d'éviter à propos du Rwanda.

S. K.

MALI

L'armée va être redéployée dans le Nord

L'armée va être redéployée dans le nord du pays pour enrayer la recrudescence des attaques qui, depuis dix mois, ont fait une centaine de morts et relancé le spectre d'une guerre civile, a-t-on appris, jeudi 16 juin, de source autorisée à Bamako. *« La hiérarchie militaire estime qu'une gestion strictement politique du problème touareg a montré ses limites. Elle ne croit pas utile de continuer des négociations avec les Mouvements et Fronts unifiés de l'Azawad (MFUA) »*, a indiqué la même source. La responsabilité de la nouvelle flambée de violence est attribuée à des *« bandits armés »*, expression qui désigne les rebelles touaregs hostiles au Pacte national de paix signé en avril 1992 par le gouvernement et les MFUA. – *(AFP.)*

NIGÉRIA

Les syndicats demandent aux militaires de quitter le pouvoir

La puissante centrale syndicale le Congrès des travailleurs du Nigéria (NLC) a appelé, jeudi 16 juin, le gouvernement militaire du général Sani Abacha à se *« retirer complètement de la conduite des affaires, dans l'intérêt de la démocratie »*. Le NLC estime également que tous ceux qui *« sont recherchés pour des raisons politiques »* devraient être libres. La police recherche activement Moshood Abiola, qui s'était proclamé président samedi, ainsi que plusieurs dirigeants de la NADECO, la Coalition démocratique nationale qui mène la lutte contre le régime militaire, et des membres du Parlement dissous, qui avaient qualifié d'*« illégal »* le régime du général Sani Abacha, lui demandant de quitter le pouvoir. – *(AFP.)*

GUINÉE : libération de huit officiers supérieurs. – Les huit officiers supérieurs arrêtés, vendredi 10 juin, à Conakry, à la veille du départ du président Lansana Conté pour Tunis (*le Monde* du 16 juin) ont été libérés jeudi. *« Les informations sur une tentative de coup d'Etat sont dénuées de tout fondement »*, a indiqué le ministre de l'intérieur, Alseny René Gomez, qui ne s'est pas expliqué sur les raisons de l'arrestation des militaires. – *(AFP.)*

AFRIQUE

RWANDA

L'avion du président Habyarimana aurait été abattu par deux militaires français

BRUXELLES

de notre correspondant

Alors que le gouvernement belge s'apprêtait à examiner dans la journée la suite à donner à l'initiative d'Alain Juppé, le quotidien *le Soir* du vendredi 17 juin a fait sensation en présentant en première page *« une piste sérieuse à propos de l'attentat meurtrier qui a déclenché la tragédie »*, c'est-à-dire le tir de missile qui a abattu l'appareil du président Habyarimana, le 6 avril. « L'avion rwandais abattu par deux Français ? », titre *le Soir.*

Se fondant sur *« un témoignage venant de Kigali »*, le quotidien bruxellois évoque une hypothèse mettant en cause *« deux militaires français du DAMI (détachement d'assistance militaire à l'instruction au service des CDR »)*. Ces CDR (Coalitions pour la défense de la République) sont les ultras hutus ayant pris la tête des massacres ultérieurs, rappelle *le Soir*, qui ajoute : *« Ce sont des militaires français membres du DAMI qui, jusqu'en décembre dernier, étaient restés à Kigali avant de céder la place aux « casques bleus » de la MINUAR, dont 450 para-commandos belges. Certains membres du DAMI ont cependant été vus à nouveau à Kigali dès février. »*

« Le témoignage précise que ces deux militaires français auraient mis des uniformes belges pour quitter l'endroit et être vus par deux soldats de la garde nationale, poursuit le quotidien. *D'où l'accusation formelle, réitérée du côté rwandais, contre les Belges de la MINUAR, qui étaient effectivement présents à l'aéroport. »* Selon *le Soir*, *« il est hors de question que les deux tirs de roquettes qui ont abattu l'avion aient pu être l'œuvre de militaires rwandais : ces derniers n'ont jamais été formés à ce type d'exercice. »*

La signataire de l'article, Colette Braeckman, spécialiste de l'Afrique au *Soir*, précise : *« Il apparaît aussi – et nous l'avons constaté sur place – que le tir est parti du lieudit, qui est situé à l'arrière du camp militaire de Kanombe, où se trouvait la garde présidentielle. Dans les trois jours qui ont suivi l'attentat, tous les témoins éventuels ont été liquidés. Plus de 3 000 personnes ont ainsi été éliminées aux alentours de Massaka par les paras rwandais du camp de Kanombe. »*

Comment les deux Français auraient-ils pu se procurer des uniformes étrangers ? *« Le plus simplement du monde, apparemment : les « casques bleus » belges avaient l'habitude de donner du linge à laver à l'hôtel Méridien et ils se sont souvent étonnés du fait que des pièces de leurs uniformes disparaissaient. »* Après avoir rappelé que l'équipage français de l'avion rwandais a trouvé la mort aux côtés des présidents rwandais et burundais, Colette Braeckman conclut ainsi : *« Cette éventuelle implication de deux militaires français dans l'attentat suscite des questions essentielles : dans quel cadre auraient-ils agi ? Ont-ils opéré en mercenaires ? »*

Cet article n'avait pas fait l'objet de commentaires officiels vendredi matin. Interrogé sur la proposition de M. Juppé, le ministre de la défense, Leo Delcroix, a déclaré à la radio flamande qu'il n'était pas exclu que la Belgique mette *« des moyens logistiques ou financiers »* à la disposition d'une intervention, mais qu'elle n'enverrait pas de soldats au Rwanda au moment où les Belges sont accusés de partialité par la partie gouvernementale.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

Paris dément les informations du quotidien « le Soir »

Le Quai d'Orsay a vigoureusement démenti vendredi 17 juin les informations publiées le même jour en première page du quotidien bruxellois *le Soir*, selon lesquelles deux militaires français seraient impliqués dans l'attentat qui a coûté la vie le 6 avril dernier au président rwandais Juvénal Habyarimana. *« Cette allégation est absurde »*, affirme-t-on au ministère français des affaires étrangères, où l'on ajoute que *« d'autres rumeurs impliquant d'autres pays ont déjà circulé sans plus de fondement »*.

Selon *le Soir*, l'avion dans lequel se trouvaient le président Habyarimana et son homologue burundais Cyprien Ntaryamira *« aurait été abattu par deux militaires français du DAMI »* (détachement d'assistance militaire à l'instruction). *Le Soir* ajoute que les deux Français étaient *« au service des CDR »* (Coalition pour la défense de la République) *« les ultras du « pouvoir hutu »*. *Le Soir* indique que cette information a été donnée par *« un témoignage venant de Kigali, qui rejoint sur certains points l'état actuel de l'enquête menée en Belgique par la justice militaire belge »*.

Au cabinet du ministre français de la défense, que nous avons interrogé vendredi matin 17 juin, on se contente de renvoyer au commentaire du Quai d'Orsay et, en particulier, on indique qu'*« il n'y a pas un seul militaire français qui puisse de près ou de loin être mêlé à cette affaire »*. Dans les milieux du renseignement français, on se déclare *« extrêmement serein »* et on dément des rumeurs qui avaient circulé à l'étranger tout de suite après l'attentat contre l'avion des présidents du Rwanda et du Burundi et selon lesquelles deux agents de la DGSE, qui appartiendraient au camp de Cercottes (Loiret), pourraient être à l'origine du tir d'un missile.

On dément également jeudi matin, au cabinet du ministre français de la coopération, Michel Roussin, les informations publiées par notre confrère belge.

D'intenses combats ont repris à Kigali

D'intenses combats ont repris vendredi 17 juin à Kigali entre le Front patriotique rwandais (FPR, la rébellion de la minorité tutsie) et les forces gouvernementales, malgré le cessez-le-feu instauré mardi soir depuis Tunis en marge du sommet de l'Organisation de l'unité africaine (OUA). Des tirs d'armes de tous calibres ont eu lieu durant la nuit et continuaient dans la matinée.

L'opération lancée par le FPR pour libérer les Tutsis réfugiés dans l'église de la Sainte-Famille, en zone tenue par les forces gouvernementales et les miliciens hutus, aurait réussi. Au cours des combats, un obus tiré par les forces rebelles est tombé dans l'église, faisant une quarantaine de blessés. Une soixantaine d'adolescents réfugiés dans ce centre religieux ont été enlevés mardi par des miliciens hutus et vraisemblablement massacrés (*le Monde* du 17 juin).

A Paris, le ministre des affaires étrangères, Alain Juppé, a affirmé jeudi que toute intervention au Rwanda de la France, de ses partenaires européens et de plusieurs pays africains devait être une opération *« humanitaire »* et *« d'une durée limitée »*. *« Nous avons décidé d'y aller pour sauver des vies, pas pour faire la guerre, nous avons décidé d'y aller avec nos partenaires européens et africains pour une durée limitée et sur des objectifs précis »*, a déclaré M. Juppé sur France 2. Le ministre a affirmé avoir obtenu *« des réponses positives de plusieurs pays »*, mais a refusé de les citer, *« parce que nous sommes en train de monter une opération dangereuse et complexe »* et qu'une *« certaine discrétion est nécessaire »*.

Le FPR a affirmé de son côté, jeudi, qu'*« une intervention de la France ne ferait qu'aggraver la situation au Rwanda »*. Un communiqué du FPR lu sur sa radio Mohabura, captée à Nairobi, affirme encore que *« la France ne peut arrêter le génocide et les massacres qu'elle a aidé à mettre en action »*. Le FPR en appelle aux Nations unies et à l'OUA pour qu'elles *« ne permettent pas à la France de les marginaliser »*, ajoutant : *« La France entend combattre au côté de la clique extrémiste meurtrière. »* Le FPR accuse la France de l'avoir privé, par son intervention au Rwanda, de la victoire dans la guerre civile qu'il avait livrée, à partir d'octobre 1990 et pendant trois ans, au régime du président Habyarimana.

Le président zaïrois Mobutu Sese Seko, médiateur dans le conflit rwandais, a affirmé à Tunis que si les deux parties en conflit ne respectaient pas le cessez-le-feu, *« d'autres Etats sont prêts à intervenir pour mettre fin à l'horreur, et pas seulement la France »*. – *(AFP, Reuter.)*

PROCHE-ORIENT

LIBAN

Le chef de l'ex-milice chrétienne a été inculpé d'un second crime

BEYROUTH

de notre correspondant

Pour la seconde fois en moins d'une semaine, Samir Geagea, chef de l'ex-milice chrétienne, puis du parti dissous des Forces libanaises (FL), a été inculpé, jeudi 16 juin, d'un crime passible de la peine de mort. M. Geagea, qui avait déjà été inculpé pour un attentat contre une église (*le Monde* du 15 juin), est désormais également accusé d'avoir été le commanditaire de l'assassinat d'un autre responsable chrétien, Dany Chamoun, et des quatre membres de sa famille, le 21 octobre 1990.

Comme pour l'attentat contre l'église, un faisceau de présomptions a été réuni, établissant que l'assassinat de la famille Chamoun ne pouvait avoir été organisé et exécuté par les Forces libanaises sans l'ordre de M. Geagea. Mais, dans l'un et l'autre cas, un maillon essentiel manque : les trois ou quatre hommes qui ont pu recevoir l'ordre directement de lui et pourraient en témoigner sont à l'étranger et poursuivis par contumace. Le Liban va demander l'extradition de l'un d'eux, l'ancien responsable des services de sécurité des FL, Ghassan Touma, installé aux Etats-Unis.

Outre M. Geagea, qui a nié ces accusations, douze personnes sont passibles de la peine de mort pour meurtre avec préméditation et atteinte à la sécurité de l'Etat. Deux d'entre elles seulement sont aux mains de la justice, Camille Karam et Rafic Saadé. Le mobile de M. Geagea, selon l'acte d'accusation, aurait été d'éliminer un rival potentiel pour la direction du camp chrétien. Le crime a été exécuté par un commando portant des uniformes de l'armée libanaise qui auraient été volés.

De son exil en France, le général Michel Aoun, malgré son hostilité envers M. Geagea qui fut son ennemi, a émis des doutes au sujet des deux affaires. Dans un entretien publié par l'hebdomadaire libanais *Magazine*, il a exprimé *« de grandes craintes, non pour Samir Geagea mais pour la justice libanaise »*. Selon le procureur général de la République, *« le procès sera public. Tout comme celui de l'attentat de l'église de Zouk, il se déroulera devant la cour de justice, juridiction d'exception dont les sentences sont sans appel »*.

LUCIEN GEORGE

EN BREF

ALGÉRIE : une manifestation « pour l'Algérie démocratique » annoncée pour le 29 juin. – Le Mouvement pour la République (MPR), créé à l'initiative du secrétaire général du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), Saïd Sadi, a appelé, mercredi 15 juin, à une *« marche pour l'Algérie démocratique par la rupture républicaine »*, le 29 juin, à Alger. Le MPR a choisi cette date, qui marque le second anniversaire de l'assassinat du président Boudiaf, pour *« exiger la vérité »* sur son assassinat. – *(AFP.)*

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE : le vainqueur de l'élection présidentielle du 16 mai n'est toujours pas proclamé. – La Commission électorale de la République dominicaine a rejeté, jeudi 16 juin, la demande des Etats-Unis d'examiner les accusations de fraude dont a fait état l'opposition au sujet des élections présidentielle et législatives du 16 mai. Le vainqueur de l'élection présidentielle n'a toujours pas été proclamé. – *(AFP, Reuter.)*

MEXIQUE : démission du commissaire du gouvernement au Chiapas. – Manuel Camacho, commissaire du gouvernement pour la paix dans l'Etat du Chiapas, a annoncé, jeudi 16 juin, sa démission et son retrait de la vie politique *« durant la présente administration »*. Il avait été critiqué par le candidat du Parti révolutionnaire institutionnel à l'élection présidentielle, Ernesto Zedillo, après le rejet, samedi, des propositions gouvernementales de paix par la guérilla du Chiapas. – *(AFP, Reuter.)*

DIPLOMATIE

Réunissant 21 chefs d'Etat et de gouvernement en Colombie

Le sommet ibéro-américain se prononce en faveur de l'intégration économique du continent

CARTHAGÈNE

de notre envoyé spécial

Le quatrième sommet ibéro-américain a clos ses travaux, mercredi 15 mai à Cartagène (Colombie), par un acte de foi en faveur de l'intégration économique du continent et un débat sur la nécessité de procéder à des changements politiques à Cuba.

Comme prévu, les vingt et un chefs d'Etat et de gouvernement (Amérique latine, Espagne et Portugal) ont consacré une grande partie de leur communiqué final à l'*« élimination des pratiques commerciales restrictives »* pour étendre à l'ensemble du continent un système de libre-échange similaire au traité en vigueur, depuis le 1er janvier, entre le Mexique, les Etats-Unis et le Canada, l'ALENA. Pour donner plus de force à leur engagement en faveur des *« processus régionaux d'intégration »*, le Mexique, le Vénézuela et la Colombie avaient signé, la veille du sommet, un accord commercial prévoyant, à partir du 1er janvier 1995, la levée progressive des barrières tarifaires entre ces trois pays. Ces derniers représentent un tiers de la population du continent latino-américain (145 millions d'habitants sur 420 millions).

« C'est un pas de plus vers la formation d'une grande zone de libre-échange en Amérique latine », a souligné le président colombien, Cesar Gaviria, qui a invité les six pays d'Amérique centrale à se joindre au « groupe des trois » dès cette année. Le Costa-Rica a cependant émis quelques réserves, estimant que ce genre d'accord ne pouvait être négocié dans la précipitation et sans consultation avec un secteur privé craignant l'irruption soudaine de produits importés.

Vedette des quatre sommets ibéro-américains – le premier a eu lieu au Mexique en 1991 –, le chef de l'Etat cubain, Fidel Castro, a évoqué le rêve de Simon Bolivar qui échoua, au siècle dernier, dans sa tentative d'unifier l'Amérique latine. Lors d'une réunion à huis clos, au cours de laquelle ses collègues l'ont invité à entamer un processus de démocratisation dans son pays (*le Monde* du 17 juin), Fidel Castro a soutenu qu'il ne changerait pas ses positions politiques *« tant que l'Amérique latine ne serait pas unifiée »*. Cela signifie que *« Fidel continue de nous mener en bateau »*, a conclu un des participants à la séance.

Tous les dirigeants latino-américains ne sont pas aussi pessimistes. L'Espagnol Felipe Gonzalez voit des *« signes d'ouverture »*, en particulier la réunion, organisée le mois dernier à La Havane, entre les autorités cubaines et certains représentants de l'exil. *« Essayez d'imaginer,* a-t-il déclaré, *la réaction qu'aurait entraînée à l'époque de Franco une rencontre avec un des secteurs de l'opposition ? »*

Les Mexicains sont convaincus que la libéralisation économique en cours aura inévitablement des effets sur la vie politique. Selon un haut fonctionnaire mexicain qui a accompagné le président Salinas lors de sa visite à La Havane, lundi, *« l'accord passé cette semaine entre la compagnie cubaine de téléphone et la société mexicaine Demos, qui va investir d'importantes sommes dans la modernisation du système de communication, aura un impact réel sur la vie quotidienne des Cubains, sur les relations sociales et sur les attitudes politiques. L'accès massif au téléphone et aux chaînes de télévision remplacera l'absence de volonté politique des dirigeants »*.

BERTRAND DE LA GRANGE

EUROPE

Helmut Kohl, le seul vainqueur

Suite de la première page

Le succès de Helmut Kohl est d'autant plus remarquable que :

– il suit de près l'élection de son candidat à la présidence de la République ;

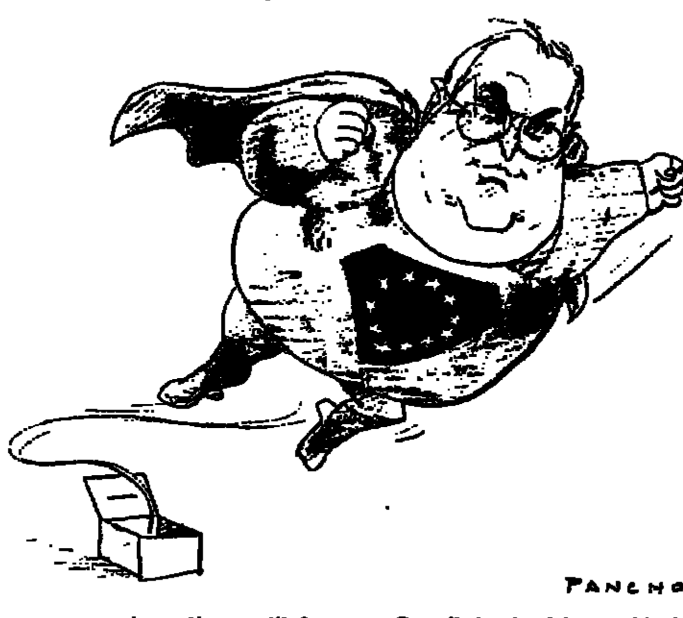
– le chancelier est maintenant au pouvoir depuis douze ans, cap que bien peu réussissent à dépasser ;

– il y a quelques semaines à peine, tout le monde lui prédisait, à quatre mois du renouvellement du Bundestag, une élection difficile ;

– l'extrême droite allemande retombe au-dessous du seuil des 5 %, ce qui la prive de représentation à Strasbourg, débarrasse Helmut Kohl d'un adversaire aux thèses duquel il lui est arrivé de faire, pour le neutraliser, des concessions discutables, et renforce, cinquante ans après Oradour, l'idée que l'Allemagne a décidément tourné le dos à son passé. Il faut se faire à cette idée : malgré les violences contre les immigrés turcs, les Allemands sont apparemment moins racistes pour le moment que les Belges et nous et moins fascistes que les Italiens. Il y a vingt ans, un ambassadeur de France, aujourd'hui décédé, ne voyait en Helmut Kohl qu'un *« politicien provincial »*. Le politicien provincial en question a réunifié son pays à ses conditions, sans tirer un coup de fusil, et sans y être beaucoup poussé par les citoyens de la RFA – les *Wessis* –, qui entendaient essentiellement que l'opération ne leur coûte rien. Finalement, elle a coûté très cher, sans que pour autant tombent toutes rôties du ciel les alouettes attendues par leurs frères de l'ex-RDA, les *Ossis*. Du coup, la popularité du chancelier a chuté, il s'est fait jeter des tomates à la figure à Dresde et ailleurs. Mais sa persévérance, sa fermeté, son habileté politique, disons aussi sa baraka, commencent à avoir raison des énormes problèmes posés à la société et à l'économie allemandes par la fusion à marche forcée de deux Républiques parfaitement antithétiques. Et puis son adversaire ne cherchait qu'à rassurer, au point de quasiment calquer son discours sur le sien : il n'y a pas qu'en France que la social-démocratie manque de leaders convaincants...

On ne va pas s'affliger de ce résultat. Kohl représente sans doute, à tous points de vue, la meilleure solution pour l'Allemagne et pour l'Europe. Reste qu'il ne sera pas toujours là et qu'il faut bien constater que la Communauté, devenue Union, ne fournit pas à l'heure actuelle beaucoup d'éléments de nature à équilibrer le surcroît de puissance allemand. Notons tout de même le paradoxe qu'il y aurait à s'opposer, lors de la révision institutionnelle annoncée pour 1996, à l'accroissement, souhaité par Bonn, des pouvoirs du Parlement européen : malgré l'accroissement, pour cause de réunification, du nombre de leurs élus, les Allemands n'y seront jamais majoritaires...

Il est de bon ton aujourd'hui d'ironiser sur le couple franco-allemand, voire de tirer argument des gabarits comparés de nos dirigeants respectifs pour conclure que notre partenaire nous écrase. Il est vrai que trop souvent on donne l'impression de vouloir le soutenir avec quelques gadgets. Il n'en constitue pas moins le socle de la paix sur le continent : tout ce qui va dans le sens de son renforcement – c'est le cas, notamment de l'Eurocorps – doit donc être poursuivi et développé.



Reste que, malgré notre force de dissuasion et notre siège permanent au Conseil de sécurité, le poids de notre partenaire s'accroît chaque jour, notamment par sa politique monétaire, dont il s'est donné les moyens, malgré Maastricht, de rester maître (1). *« L'Histoire,* a dit Anatole de Monzie, *c'est la pesée des nations. »* A nous de trouver les moyens de peser davantage, notamment en cessant de nous *« émietter »*, pour reprendre un mot d'Edouard Balladur, et de gaspiller nos énergies dans des querelles hexagonales.

Ce n'est pas le « oui » franc et massif de l'Autriche à l'Europe qui va freiner les efforts d'Helmut Kohl pour repousser les frontières de l'Union au moment où, par une coïncidence remarquable, il va prendre pour six mois la présidence des Douze. De tous côtés, d'ailleurs, on réclame des structures, celles-là ou une autre – *« Il nous faut un œuf,* dit le ministre polonais des affaires étrangères, Andrzej Olechowski, *qu'il soit à la coque, dur ou mollet... »* –, tant la crainte se répand d'une extension du chaos balkanique. C'est bien pourquoi l'OTAN existe toujours, rare exemple d'une alliance qui survit à la disparition de l'adversaire contre lequel elle s'était constituée. Bien des pays de l'Est sont même candidats à y entrer. Pour se protéger contre les mauvais démons qui peuvent un jour s'emparer de la Russie, certes. Mais aussi parce qu'ils ne jugent pas inutile, pour contrebalancer le poids de l'Allemagne, de fixer la présence américaine sur le continent. Il n'y a pas que l'Union européenne, le couple franco-allemand et l'OTAN : il y a l'Espace économique européen, l'UEO, la CSCE, la CEI, l'union nordique, le groupe de Visegrad, (2) le COCONA (3), en attendant le partenariat russo-américain. Ces organismes, qui prouvent à quel point ses peuples éprouvent le besoin de se regrouper, ne font pas que coexister en Europe. Ils se chevauchent, donnant trop souvent, comme dans le cas de l'ex-Yougoslavie, l'exemple de leur inefficacité. La cohésion n'allant pas toujours de pair avec le nombre, le moment n'est-il pas venu de regrouper en un noyau dur, où se retrouveraient bien sûr la France et l'Allemagne, les nations européennes les plus déterminées à agir en commun ? Mais on a bien dit « agir », ce qui signifie sentir les aspirations du pays, et lui proposer des choix en termes mobilisateurs. Faire le contraire en somme de ce qui a été fait tout au long de cette navrante campagne.

ANDRÉ FONTAINE

(1) Voir, à ce sujet, Philippe Simonnot : « Français, si vous saviez » (*le Monde* daté 12-13 juin).

(2) Le groupe de Visegrad comprend la Pologne, la République tchèque, la Hongrie et la Slovaquie.

(3) Organisme associant plusieurs pays de l'Est à l'OTAN.

ASIE

CORÉE DU NORD

Bill Clinton est prêt à reprendre un « dialogue à haut niveau » si Pyongyang « gèle son programme nucléaire »

Le président Clinton a accueilli avec un optimisme prudent les propos conciliants du dirigeant nord-coréen, jeudi 16 juin, et déclaré qu'il était prêt à reprendre « le dialogue à haut niveau » si Pyongyang « gelait son programme nucléaire ». Selon Kim Il-sung, l'important est de rétablir la confiance entre Pyongyang et Washington et sa rencontre avec l'ancien président américain Jimmy Carter est « un point de départ ». Par ailleurs, Pékin et Moscou ont réagi négativement au projet de sanctions déposé aux Nations unies par les Américains. Le chef de la diplomatie russe, Andreï Kozyrev – qui est attendu à Bruxelles les 21 et 22 juin pour discuter de l'adhésion de son pays au Partenariat pour la paix –, a déclaré qu'il était opposé à des sanctions qui seraient proposées sans son accord.

WASHINGTON

de notre correspondante

L'administration américaine a accueilli avec prudence, jeudi 16 juin, les indications sur un éventuel changement d'attitude de la Corée du Nord relayées par par l'ancien président Jimmy Carter, à l'issue d'un premier entretien de trois heures avec le dirigeant nord-coréen Kim Il-sung à Pyongyang. Dès la fin de cet entretien, M. Carter, qui, bien que reçu à Pyongyang en tant que *« personne privée »*, est en contact étroit avec Washington, a téléphoné à Robert Gallucci, secrétaire d'Etat adjoint chargé des affaires politico-militaires, pour lui rendre compte de ses conversations, a indiqué ce dernier.

Il a donné dans la foulée une interview à CNN – seul organe de presse américain invité avec le président Carter par les Nord-Coréens – dans laquelle il a qualifié l'attitude de Kim Il-sung de *« pas très important, très positif »*. Bref, résumait l'ancien président démocrate, il y a là une percée : Pyongyang autorise les deux inspecteurs de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) à rester sur place avec leur équipement, souhaite remplacer son programme nucléaire actuel par des réacteurs à eau légère, technologie plus résistante à la prolifération nucléaire, et entend ainsi pouvoir reprendre le dialogue à haut niveau avec les Etats-Unis.

Washington, engagé depuis seize mois dans un affrontement avec la Corée du Nord, a évidemment manifesté moins d'enthousiasme que M. Carter. *« Si les évènements d'aujourd'hui signifient que la Corée du Nord est sincèrement, et d'une manière vérifiable, disposée à geler son programme nucléaire pendant la durée des pourparlers, alors nous serons prêts à reprendre le dialogue à haut niveau,* a déclaré le président Clinton devant la presse. *Y a-t-il vraiment quelque chose de nouveau ? Voilà ce qui est en jeu. »*

Réunion sur un trottoir

« Il peut y avoir dans le message (transmis par M. Carter) *une base pour une reprise des discussions avec les Nord-Coréens »*, a renchéri M. Gallucci. Mais, avant de s'engager à reprendre le dialogue indispensable à Pyongyang pour sortir de son isolement économique, les Américains veulent d'abord s'assurer que le régime nord-coréen est prêt à remplir certaines conditions, que M. Gallucci a de nouveau énumérées devant la presse : suspension des opérations de retraitement et du rechargement en combustible du réacteur contesté de Yongbyon, maintien de la continuité des contrôles de l'AIEA. C'est ce que M. Clinton entend par *« gel de toutes les activités nucléaires »* de la Corée du Nord.

L'administration américaine s'est donc aussitôt mise en quête d'éclaircissements et d'assurances sur les intentions de Kim Il-sung auprès des seules sources directes dont elle dispose, à savoir les représentants nord-coréens aux Nations unies. Il n'est pas exclu que Jimmy Carter obtienne de son côté davantage de précisions au cours d'un second entretien prévu avec Kim Il-sung vendredi. Si l'on en juge cependant par les images diffusées par CNN, M. Carter doit avoir quelque difficulté à communiquer discrètement avec Washington, ce qui ne facilite probablement pas la tâche des Américains : l'ancien président a jugé plus prudent, jeudi, de se réunir avec ses collaborateurs sur un coin de trottoir d'une grande avenue de Pyongyang, plutôt qu'à l'intérieur de bâtiments vraisemblablement truffés de micros.

Mais une ouverture, si elle se confirmait, serait la bienvenue à Washington, d'autant plus que l'offensive lancée mercredi par les Etats-Unis au Conseil de sécurité de l'ONU est tombée plutôt à plat : le projet de résolution américain prévoyant des sanctions contre la Corée du Nord a aussitôt essuyé un refus de la part des Russes et des Chinois. Deux membres permanents du Conseil sur cinq, c'est beaucoup, et cela augure de très longues consultations avant d'espérer aboutir à un résultat.

Bill Clinton a d'autre part un intérêt personnel dans cette crise, celui d'affirmer un leadership et une crédibilité en politique étrangère dont on l'accuse de plus en plus de manquer : selon le dernier sondage NBC/*Wall Street Journal*, rendu public jeudi, 54 % des Américains désapprouveraient sa conduite de la diplomatie et 46 % considèrent la Corée du Nord comme le problème extérieur prioritaire pour les Etats-Unis à l'heure actuelle.

SYLVIE KAUFFMANN

EUROPE

Un entretien avec le chef de l'Alliance nationale italienne

« J'ai répudié solennellement la dictature de Mussolini »

nous déclare Gianfranco Fini

« Quel enseignement tirez-vous des élections européennes ?

– Pour mon mouvement, c'est la confirmation que les électeurs modérés qui ont voté pour nous aux législatives de mars dernier nous gardent leur confiance, en dépit de la campagne de dénigrement dont nous avons été l'objet. C'est la preuve aussi qu'ils voient en l'Alliance nationale une force de droite, moderne et démocratique et *qu'ils n'ont pas peur de dangers* qui n'existent pas. Et j'avoue que j'étais un peu inquiet à l'idée d'un possible recul, après toutes ces polémiques, surtout avec un vote à la proportion*nelle. A présent que la cam*pagne est finie, ces critiques vont cesser, j'en suis convaincu. C'était une manœuvre électorale orchestrée par les socialistes : Di Rupo, socialiste belge ; *Papandréou, socialiste grec* ; Cot, ultra-socialiste français... Le comportement qui va prévaloir, je pense, sera celui de Bill Clinton et de Shimon Peres, qui tous deux ont dit : nous jugerons *sur les faits, pas sur les* étiquettes.

– N'y a-t-il pas encore un problème d'image par rapport au fascisme ? Et qu'est-ce que « l'âme » du MSI aujourd'hui ?

– L'âme du MSI ? Il y a plusieurs aspects. Sur le plan politique, la ligne du parti est celle que je pratique depuis des mois : celle d'une droite démocratique et nationale, plus que « nationaliste ». Ce terme, je ne l'emploie pas ; je préfère « patriotique ». Il y a une forte différence entre patrie et nation. Surtout qu'en exaspérant le concept de nation, en le rendant agressif, le fascisme a fini par confondre nationalisme et impérialisme. Longtemps encore après la chute du fascisme, sortir le drapeau voulait dire être nationaliste, donc fasciste. Ça, c'est une particularité italienne ; en France, où il y a un fort sens national, personne ne mettrait en doute que vous êtes un pays démocratique. Si l'on prend l'aspect « culturel » au sens large du MSI, je dirai que 5 % de nos militants sont monarchistes, 95 % en faveur de la République. Et en affinant encore, 60 % pour une République présidentielle, 40 % pour un semi-présidentialisme où le président du conseil serait élu directement. Prenons un autre aspect : le fédéralisme, par exemple. La majorité est pour plus de décen*tralisation, assez peu, pour une* véritable autonomie administrative des régions. En un mot, le modèle de l'Etat français nous va très bien, celui des Etats-Unis porterait chez nous à l'éclatement.

« Par amour de la liberté »

» Reste enfin l'aspect « philosophique » du parti, avec une polémique entre les plus idéalistes, qui se rattachent au philosophe Giovanni Gentile, et les traditionalistes, proches de René Guénon, Joseph de Maistre, Julius Evola. Moi, je suis un idéaliste convaincu, mâtiné de solides apports de pragmatisme. Je suis entré au MSI par réaction contre la violence communiste. J'avais seize-dix-sept ans, c'était à Bologne, à la fin des années 60, la ville la plus « rouge » qui soit. On projetait au cinéma un film de propagande pour l'intervention américaine au Vietnam, *les Bérets verts*. Je voulais y aller, non pour des raisons politiques, mais parce que, comme tous les gamins, j'aimais les films de guerre. A l'entrée, un groupe d'extrême gauche faisait barrage. Avec des copains de classe, nous nous sommes forcé un passage. Le lendemain, à l'école *il y avait un panneau* énorme : *« Fini fasciste ! »* C'est là que j'ai pris contact avec les jeunes du MSI. Ma famille, comme toutes les familles italiennes, était « mixte » : un grand-père *paternel* communiste, maquisard ; un grand-père maternel pas fasciste mais *super-fasciste ; un père apoliti*que, qui a fait la guerre, comme tous ceux qui ont été appelés.

» La politique, c'est moi qui l'ai introduite dans la maison et, paradoxalement, je suis *devenu « fasciste » comme on* dit, par amour de la liberté. Certainement pas pour empiéter sur celle des autres. Quant à Mussolini, en entrant au MSI, je n'en savais pratiquement rien, *sinon ce que j'en avais vu dans* quelques films, parce qu'à l'école les programmes d'histoire s'arrêtent pratiquement à 1918. Ce qui est une grosse lacune.

– Ça ne vous a pas empêché de dire qu'il « était le plus grand homme d'Etat du siècle »...

– Mais non ! J'ai dit – ce qui n'est pas un jugement, ni un compliment, mais une simple constatation – que c'est un des hommes qui avaient le plus fortement marqué son siècle. Je n'ai jamais utilisé le mot « homme d'Etat », seulement le climat est tellement tendu en campagne électorale que la moindre banalité déformée déclenche un cataclysme ! Ecoutez, en grossissant le trait, c'est comme si je disais que Garibaldi a fortement marqué son époque et que vous me traitiez de nostalgique, de « néogaribaldien » qui veut refaire le débarquement des Mille. Ce serait grotesque ! Il faudrait avoir le même détachement avec Mussolini. Seulement un débat serein comme vous avez eu, vous, en France, sur le pétainisme, même si cela n'a rien à voir, en Italie ça commence, mais c'est encore difficile.

« Post », « néo », « anti »...

» Je ne suis aucunement révisionniste, croyez-moi, j'ai répudié solennellement devant le Parlement la dictature de Mussolini, *j'ai condamné les lois raciales*, l'erreur de s'être allié avec les Allemands qui nous a menés à la guerre. Qu'est-ce que je peux faire de plus ? Moi, je suis né seulement en 1952 ; ce que j'ai trouvé au *MSI, c'étaient des* valeurs positives : famille, sens de l'honneur, de l'Etat, et surtout solidarité. J'accepte même de me définir comme « antifasciste » si, par antifasciste, on entend amour de la liberté, de la démocratie. Mais je voudrais aussi qu'on n'oublie pas qu'une partie – je dis bien une partie – des antifascistes en Italie ont été des instruments au service du communisme. On n'en parle jamais, c'est encore un tabou, et bien peu savent que pendant des mois, au nord, après la fin de la guerre, les partisans communistes ont mené une lutte, non de libération, mais au service d'un totalitarisme pire que le fascisme.

Alors, n'oublions rien des valeurs, mais fermons ce chapitre fasciste-antifasciste. Moi, je me définis comme « post-fasciste » pour bien montrer que le fascisme est mort en 1945, mais je voudrais que l'Italie aussi soit post-fasciste, et surtout qu'il y ait un « post-antifascisme ». Un pays moderne, en somme.

» Aux Etats-Unis, au cimetière d'Arlington, il y a côte à côte les généraux du Nord et ceux du Sud. Quelqu'un a-t-il cru devoir dénoncer, à travers ces sépultures voisines des combattants de la guerre de Sécession, une quelconque « apologie de l'esclavage », par exemple ?

– Au-delà des déclarations de principe, quand et comment avez-vous renoncé concrètement à être « néo-fasciste » alors ?

» Le tournant, c'est quand j'ai fait un geste symbolique, au lendemain des municipales de *décembre, en allant aux fosses* Ardéatines. Je voulais montrer à ces 47 % de Romains qui ont voté pour moi qu'ils avaient raison de me faire confiance, que personne ne songeait à faire revenir le fascisme. Je connais ma ville, vous croyez que quarante-sept Romains sur cent *sont fascistes ? Que 44 % de* Napolitains auraient voté cette fois-là pour Alessandra Mussolini, surtout avec un nom pareil, s'ils étaient persuadés que nous ne sommes pas des démocrates ? *Ce jour-là, je n'ai pas « décidé »* de changer : en fait c'est le contraire, nous avions déjà changé : le vote des municipales – nous gouvernons cinquante mairies – a consacré notre nouvelle *identité*.

» En Italie, le problème de la droite a été un double problème d'existence et de définition. La démocratie-chrétienne qui, de 46 à 92, a gouverné sans partage *et recueilli les votes modérés*, était au centre, et regardait à gauche, selon l'expression de De Gasperi. Il n'y avait pas de



droite, sinon la nôtre, qui avait ce problème de devoir se définir par rapport à son passé fasciste. C'est pour cela que le MSI est né « néofasciste », avec comme devoir, puisque tout était bloqué, de préserver la mémoire historique du fascisme, pas d'en recréer le régime.

» En face, il y avait le PCI, qui lui ne pouvait pas aller au gouvernement, dans l'Europe des « blocs ». Et puis cet équilibre s'est rompu, le communisme a disparu, la DC s'est écroulée, privée de son alibi idéologique. Alors ? Alors la gauche italienne qui n'était plus communiste s'est préparée pour tenter d'aller au pouvoir. Nous, nous avons pensé à créer le contre-poids à droite, avec une vraie droite de gouvernement, et non plus seulement gardienne de certaines valeurs. De « néo », nous étions *devenus officiellement « post-*fascistes ». Et c'était bien avant que M. Berlusconi arrive en politique.

Pas de têtes rasées au MSI

– Au sein du MSI il reste des « nostalgiques » ? Et que dire des skinheads qui gravitent autour de vous ?

» C'est vrai, il y a encore parmi nous des hommes, plus beaucoup, qui ont vécu au temps du fascisme et qui s'en souviennent avec plaisir. Ils vous diront qu'avec Mussolini on pouvait vivre sans fermer les serrures et des choses de ce genre. J'ai bien dit, moi (ce qui a fait scandale et n'était pourtant, là encore, qu'une constatation, sans justification fasciste), que le niveau de vie était plus élevé en 1939 qu'en 1922. Mais tout cela, c'est l'expression d'un sentiment, pas d'un choix politique. Qu'un vieux ait un buste de Mussolini ne rend pas le parti totalitaire ! Ce même vieux vous rirait au nez si vous lui parliez de rétablir le régime du Duce.

» En Italie, il faut se souvenir que le fascisme en 1922 a aussi été vécu comme l'alternative à la révolution bolchevique et au communisme, voyez les commentaires de Churchill, Ghandhi, Roosevelt. La démocratie n'est une notion solidement ancrée que depuis peu dans l'histoire, et ce siècle a été celui des totalitarismes. Quant aux têtes rasées dont vous parlez, elles ne sont – je suis formel – ni à l'intérieur, ni même aux *côtés du MSI. Au printemps j'ai* appris que deux jeunes de chez nous étaient allés à leur manifestation à Vicence, je les ai mis dehors le lendemain. Le MSI n'est ni raciste ni xénophobe, et *je conseille à ces jeunes gens de* se faire pousser le cerveau à défaut des cheveux [*rire*]. Sous peine de passer pour fasciste, je conseille de les envoyer travailler à la mine !

L'identité de l'Alliance nationale

– Avec un allié aussi puissant que M. Berlusconi, vous êtes condamné à la fidélité, quitte à perdre de votre identité, comme le déplorent certains au MSI ?

» Il n'y a pas d'alliés de série A ou B dans cette coalition. La Ligue est souvent polémique, ce qui met en relief que nous le sommes moins, mais quant à perdre notre identité, non : j'ai eu plus de votes de préférence exprimés dans tout le Sud et à Rome que Berlusconi. Cette identité est basée sur trois concepts essentiels : réforme de l'Etat, y compris en un sens fédéral, mais toujours dans le cadre d'une forte unité nationale ; politique économique libérale mais assortie d'une grande solidarité sociale envers les plus défavorisés ; enfin rénovation complète de la politique.

» Notre vision de l'Europe, par exemple, est celle d'une union plus politique. Pourquoi *l'Europe n'est-elle pas ressentie* comme le destin commun de ses peuples ? Parce qu'elle n'est unie que par des racines économiques et financières. Il y a l'Europe des banques, pas celle du travail. Evidemment je ne sais pas si cela va très bien avec les idées de M. Berlusconi, encore que c'est un industriel, pas un banquier ; il est aussi en train de devenir un homme politique, il apprend vite ! Aux européennes, transformer le vote en référendum sur son gouvernement a été très habile...

» Alors, si des gens au MSI, comme Pino Rauti ou Teodoro Buontempo, disent que nous allons perdre de notre identité, face à certaines logiques ultra-libérales, c'est simplement un argument interne. Certes, il y a un danger théorique, mais il suffit d'être vigilant. Ils cherchent un espace pour s'exprimer, c'est une petite, toute petite opposition interne, qui ne fera rien éclater dans notre mouvement. Que je sache, je représente les 90 % du MSI et les 100 % d'Alliance nationale.

Cette dernière n'est pas une simple alliance électorale, c'est *une confédération de « cercles »* formés sur les lieux de travail souvent (à l'époque les gauchistes appelaient cela des cellules), autour du MSI, qui représente 70 % de l'ensemble. Une *expérience totalement nouvelle*. Les personnalités présentes dans ces cercles viennent de milieux libéraux, démocrates-chrétiens, etc. Je n'ai pas encore décidé, mais nous pourrions peut-être *fondre le MSI dans l'Alliance* nationale. Nous verrons au Congrès à la fin de l'année.

– Qu'en est-il de vos revendications sur l'Istrie ?

» Il y a eu beaucoup de confusion. L'Istrie est plus vénète, romaine et italienne que slave, c'est certain. Mais quand nous parlons de revoir le traité d'Osimo qui règle les frontières [avec l'ex-Yougoslavie], ce n'est pas pour y toucher, à ces frontières, surtout pas par la force. Mais pour rediscuter d'un autre aspect qui est la prise en charge des minorités. L'Italie a toute une législation pour s'occuper des minorités slovènes, nous voudrions bien une réciprocité, et aussi que les Italiens expropriés par Tito soient enfin indemnisés. Comme la Slovénie gratte à la porte de l'Union européenne, nous avons pensé que c'était un bon moment pour en reparler. C'est tout, rien d'alarmant.

Plus de rapports avec le Front national

– Un mot sur vos rapports avec Jean-Marie Le Pen ?

» C'est facile, nous n'en avons plus ! Entre le MSI et le Front national les rapports ont été très étroits pendant lontemps. Le *Pen, à l'époque où il* représentait zéro % virgule quelque chose, avait demandé à Almirante, alors secrétaire du MSI, de pouvoir utiliser la flamme comme symbole, comme nous. *A l'époque de l'eurocommu*nisme de Marchais, Berlinguer, Carillo, nous avions essayé une euro-droite pour contrebalancer. Aux européennes de 1984 nous étions dans le même groupe au Parlement européen. *Et puis, en* 1989, nous sommes passés au groupe des non-inscrits. Le Pen, lui, avait passé des accords avec les Republikaner [les républicains allemands]. Et moi je n'ai rien à voir avec ces gens-là : ils ne croient pas à l'Europe, et ils ne savent même pas ce que cela veut dire, avoir du respect pour les étrangers. Alors, avec le Front national, nos liens peu à peu se sont distendus. En juin, Jean-Marie Le Pen m'a écrit pour me féliciter et je l'ai remercié, mais il n'est pas question d'accepter ses propositions de rapprochement, même au niveau d'accords techniques. Nous l'avons même dit dans un communiqué à la presse. Je pense qu'il essaie de se rapprocher pour que la comparaison lui serve en France, seulement il ne comprend pas, ou ne veut pas comprendre, que la politique que je fais, et qui nous a portés au gouvernement, n'a rien à voir avec la sienne ! Pour ne prendre que l'immigration, la situation est totalement différente dans les deux pays. Chez vous, il faut une politique active d'intervention, chez nous avec un peu de prévention, ça devrait aller, à condition de ne faire entrer que ceux que l'on peut intégrer ensuite. Alors, imaginez si je préconisais les solutions de Le Pen, ou même de Pasqua en Italie, là oui, on me traiterait de fasciste ! »

Propos recueillis par
MARIE-CLAUDE DECAMPS

La colère de Jean-Marie Le Pen

« Le fait que des ministres appartenant à l'Alliance nationale [fondée par le MSI] *sont dans mon cabinet n'est absolument pas comparable à une hypothétique participation au gouvernement du Front national de Le Pen en France ou des Républicains* [allemands] *dans votre pays »*. Cette appréciation de Silvio Berlusconi, président du conseil italien publiée, jeudi 16 juin, dans le quotidien allemand *General Anzeiger*, a provoqué l'irritation de Jean-Marie Le Pen.

Le président du parti d'extrême droite français a critiqué M. Berlusconi qui, selon lui, *« se croit obligé de se servir du Front national comme repoussoir »*. Citant les fondateurs *néo-fascistes* du MSI, M. Le Pen rappelle qu'il est « fier » d'avoir siégé dans le même groupe qu'eux au Parlement européen en 1984 et ajoute : *« Bien que n'ayant aucune parenté avec le fascisme, il* [le Front national] *a travaillé avec ces hommes éminents. »* Aujourd'hui, Gianfranco Fini, chef de file de l'Alliance nationale refuse de siéger dans le même groupe que M. Le Pen.

ALLEMAGNE

Accueil mitigé à Bonn pour Sylvio Berlusconi

BONN

de notre correspondant

Pour sa première visite à l'extérieur des frontières de la Péninsule depuis qu'il dirige le gouvernement italien, Sylvio Berlusconi avait choisi de se rendre à Bonn, où *il a rencontré, jeudi* 16 février, le chancelier Helmut Kohl. Cette visite avait sa logique, puisque l'Allemagne va assurer à partir du 1er juillet la présidence tournante de l'Union européenne.

Elle n'était pas facile cependant pour le nouveau président du conseil italien. Son arrivée avait été précédée d'une volée de *bois vert contre son association* avec le parti de l'Alliance nationale, dont les origines néo fascistes suscitent en Allemagne une vive réprobation. Le chancelier Kohl avait été ouvertement mis en demeure par son opposition social-démocrate et les Verts de refuser l'entrée de la formation de M. Berlusconi au Parti populaire européen (PPE), qui réunit, au sein du Parlement européen, les courants démocrates-chrétiens. *« Les gens en Allemagne sont offensés par la participation au gouvernement des néo-fascistes en Italie, car, au travers des décisions du conseil des ministres européens, ceux-ci sont devenus partie prenante du travail législatif en Europe »*, a déclaré la vice-présidente du SPD, Heidemarie Wieczorek-Zeul.

Cette inquiétude s'est aussi exprimée au sein du Parti chrétien-démocrate, où Michel Friedman, un des dirigeants de la communauté juive allemande, a lui aussi appelé à se tenir à distance.

Quelles qu'aient été ses intentions, le chancelier allemand ne *pouvait pas*, à quatre mois des élections législatives, prendre le risque d'une polémique sur un terrain aussi dangereux. Le climat entretenu en Allemagne par les provocations racistes et antisémites des groupuscules néo-nazis l'exposerait vite à être accusé de ne pas être suffisamment vigilant devant la résurgence de l'extrême droite en Europe.

L'Allemagne *n'était pas* insensible au fait que M. Berlusconi choisisse les bords du Rhin pour sa première visite. Tout en l'accueillant avec les honneurs dus à son rang, elle s'est cependant bien gardée d'en rajouter. *« Berlusconi cherche la proximité de Kohl. Le chancelier rappelle la vocation européenne de l'Italie »*, titrait sobrement vendredi la *Frankfurter Allgemeine*.

Dans les couloirs de la chancellerie, on laissait entendre que personne ne connaissait encore très bien M. Berlusconi, qu'il avait été démocratiquement élu, mais qu'il allait falloir attendre maintenant ce qu'il dirait et ferait. Le chef du gouvernement italien a retenu la leçon. A l'issue de ses entretiens, qui se sont prolongés au-delà de ce qui était prévu, il a confirmé que son parti ne demanderait pas dans l'immédiat son admission dans le *groupe du PPE*. Faisant contre mauvaise fortune bon cœur, il a estimé que Forza Italia avait aussi besoin de temps pour voir avec quelles forces travailler à Strasbourg.

HENRI DE BRESSON

EUROPE

Les initiatives diplomatiques en ex-Yougoslavie

Nouvel échec des négociations entre la Croatie et les Serbes de Krajina

Les experts des pays membres du « groupe de contact » sur la Bosnie (Etats-Unis, Russie, Allemagne, France et Grande-Bretagne) se sont de nouveau penchés, jeudi 16 juin, à Londres, sur les cartes du partage de l'ex-République yougoslave qui devraient être soumises pour approbation, début juillet, aux ministres des affaires étrangères des cinq pays. Cependant, des négociations entre Croates et Serbes qui devaient se tenir jeudi ont été annulées à la dernière minute.

ZAGREB

de notre correspondant

De crainte de devoir abdiquer un peu de leur « indépendance », les Serbes sécessionnistes de Krajina (Croatie) ont fait échouer, jeudi 16 juin, la deuxième partie (économique) de négociations avec les autorités croates, censées mener à une solution politique du conflit à l'intérieur des frontières de la Croatie. La première phase, militaire, s'est conclue le 29 mars par un cessez-le-feu global et généralement respecté. Officiellement, c'est le refus des Serbes d'autoriser la présence de la presse croate dans leur « République serbe de Krajina », où devait se tenir les négociations (c'est-à-dire en territoire croate contrôlé par les forces serbes) qui a fait échouer la rencontre de jeudi, déjà retardée de près de deux mois.

« Je ne comprends pas sur quel principe est basé le comportement de M. Martic », « président » de la Krajina, a dit, en constatant le refus serbe, l'ambassadeur russe à Zagreb. La Russie avait organisé, au lendemain de la signature de l'accord croato-musulman en Bosnie, ces négociations sur la Krajina. Pour signer l'accord de fédération et de confédération avec les Musulmans de Bosnie, la Croatie avait exigé – et, selon elle, obtenu – des garanties des grandes puissances sur le retour de « territoires occupés » dans ses frontières.

Zagreb considère que ces négociations (militaires, économiques et politiques) forment un tout. Et qu'après avoir accepté un cessez-le-feu qui lui est défavorable – l'interposition des « casques bleus » rend difficile une opération militaire de *« récupération »* – les Serbes de Krajina doivent négocier une solution politique à l'intérieur des frontières croates *« internationalement reconnues »*.

Selon le chef des négociateurs croates, Hrvoje Sarinic, *« nous avons dit* [aux Serbes] *que nous étions prêts à considérer une normalisation d'ensemble des relations, ce qui inclut les problèmes économiques et politiques »*. Zagreb voulait parler jeudi, non seulement de questions limitées (comme l'échange d'eau contre de l'électricité) mais aussi de l'ouverture des routes (qui pose le problème politique du contrôle), du rétablissement du téléphone – qui soulève la question du code d'appel : par la Croatie ou par la Serbie, comme c'est le cas aujourd'hui ? – ou encore du paiement par Zagreb des retraites, ce qui implique l'utilisation de la monnaie croate en Krajina, où le « super-dinar » de Belgrade a actuellement cours.

M. Sarinic, qui paraît fort de l'appui (ouvert) américain et (timide) des Russes, a cherché à dédouaner Belgrade de cet échec, estimant que l'attitude des Serbes de Krajina est *« très différente de la politique officielle de la Serbie »*. En revanche, Peter Galbraith, ambassadeur des Etats-Unis en Croatie, a directement mis en cause le président serbe : *« Tant que M. Milosevic ne sera pas prêt à accepter une solution juste, il n'y en aura pas »*, a-t-il déclaré.

JEAN-BAPTISTE NAUDET

Le président yougoslave indésirable en Suisse. – Le gouvernement suisse a refusé un visa d'entrée au président de la Yougoslavie (Serbie et Monténégro), Zoran Lilic, qui souhaitait participer à un forum international à Crans-Montana, a annoncé, jeudi 16 juin, la mission yougoslave au siège européen des Nations unies. Selon celle-ci, les autres personnalités de la délégation yougoslave ont obtenu un visa mais ont décidé de ne pas se rendre au forum, qui a débuté jeudi. – *(Reuter.)*

ESPAGNE

Les dirigeants catalans continuent à soutenir Felipe Gonzalez

MADRID

de notre correspondant

A l'issue de plus de deux heures d'entretien avec Felipe Gonzalez, le président de la Catalogne, Jordi Pujol, a affirmé, jeudi 16 juin, qu'il continuerait à soutenir le pouvoir socialiste et qu'il ne poserait pas la question de confiance. Le président catalan a obtenu l'assurance que le gouvernement ne modifierait pas *« la politique suivie jusqu'à présent, surtout en matière économique et en ce qui concerne l'autonomie des régions »*, deux domaines considérés comme essentiels par les nationalistes de Barcelone. M. Pujol n'avait pas caché ses craintes d'une « gauchisation » de l'actuel gouvernement central afin de tenter de regagner le terrain cédé à la coalition dominée par les communistes de Izquierda Unida.

Jordi Pujol a été rassuré sur ce point comme sur la volonté de M. Gonzales de poursuivre les négociations afin de donner plus de pouvoirs à la communauté autonome de Catalogne. Le transfert de compétences policières, la répartition des fonds de cohésion de l'Union européenne ont notamment été au centre des conversations. Un accord a été signé le 6 juin entre le gouvernement central et la Généralité (gouvernement de Catalogne), autorisant la cession de sept nouvelles compétences aux Catalans. D'autres sont prévues d'ici à la fin de l'année, donnant ainsi une autonomie encore plus large à cette région de 6 millions d'habitants. M. Pujol en a toujours fait une condition primordiale de son soutien au gouvernement.

Felipe Gonzalez est donc assuré de détenir une majorité parlementaire suffisante jusqu'à la discussion budgétaire de l'automne.

MICHEL BOLE-RICHARD

IRLANDE DU NORD : nouvelle série d'attentats. – Une personne a été tuée et quatre autres grièvement blessées lors de deux attentats commis, jeudi 16 juin, à Belfast et qui ont été revendiqués par des milices paramilitaires opposées. Dans la nuit de jeudi à vendredi, un chauffeur de taxi a été tué de plusieurs balles à Carrickfergus, à 20 kilomètres au nord-est de Belfast. – *(AFP.)*

RUSSIE : Explosion dans une banque sur l'Arbat – Un engin a explosé, jeudi 16 juin, à Moscou : c'est le cinquante-deuxième attentat du genre depuis janvier dans la capitale, mais le premier à viser une banque sur l'Arbat, principale artère de la ville. Il n'a fait que des blessés legers, alors que d'importantes forces de police sont déployées dans Moscou depuis le nouveau décret de Boris Eltsine contre le crime organisé, dénoncé jeudi par les certains députés comme anticonstitutionnel. – *(AFP.)*

SUÈDE

Le gouvernement donne son feu vert à la construction d'un pont vers le Danemark

STOCKHOLM

de notre correspondant en Europe du Nord

A la suite d'une réunion qui a duré près de six heures, le gouvernement suédois a donné, jeudi 16 juin, son feu vert au projet de construction d'un pont routier entre la Suède et le Danemark. L'idée du pont de l'Oresund est aussi vieille que celle du tunnel sous la Manche. Les projets ambitieux et abandonnés – aériens ou souterrains – se comptent par dizaines. Ils ont occupé au fil des années l'imagination de bien des architectes (*le Monde* du 16 août 1991). Concrètement, il s'agit cette fois d'une liaison routière d'environ 16 kilomètres sur différents types techniques d'ouvrages s'appuyant sur des ilots artificiels, entre Copenhague et Malmö. Sur deux niveaux, s'il le faut, pour permettre le passage des trains.

Le coût de l'opération est aujourd'hui évalué à près de 16 milliards de couronnes (plus de 11 milliards de francs) et doit être essentiellement financé par des groupes privés. Selon les estimations de ces derniers, dix mille véhicules circuleront quotidiennement dans les deux sens et la rentabilité est, dit-on, assurée grâce à un péage élevé. Selon de nombreux conseillers municipaux des deux villes, qui représentent quelque trois millions d'habitants, le pont devrait relancer l'activité industrielle régionale. Surtout à Malmö, touchée par le chômage et qui ne se remet pas de la crise des chantiers navals et de la fermeture, il y a quelques années, des usines automobiles SAAB.

100 km
SUÈDE
Projet de pont routier
Détroit de l'Oresund
DANEMARK
Copenhague
Malmö
Mer Baltique
ALLEMAGNE

« Le continent pollueur »

Depuis l'accord de principe, conclu en mars 1991 entre les gouvernements des deux pays, Copenhague a souvent « grogné » devant les atermoiements suédois, car sur la rive danoise du détroit, quelques travaux ont déjà commencé. En Suède, les défenseurs de l'environnement, de même que les artisans-pêcheurs, avançant parfois des arguments un tantinet « nationaux » du genre « Pourquoi devons-nous être rattachés au continent pollueur? », se sont mobilisés contre la construction du pont.

La décision du gouvernement n'a donc pas fait l'unanimité, et le ministre centriste de l'environnement, Olof Johansson, convaincu que cet ouvrage est *« coûteux, dangereux pour l'équilibre écologique régional, et inutile »*, a choisi de démissionner. Mais, pour éviter une réelle crise gouvernementale, du plus mauvais effet à moins de trois mois des élections législatives, ses collègues du Parti du centre ont décidé de ne pas se retirer de la coalition. Pour le moment du moins, car le congrès centriste, le week-end prochain, pourrait en décider autrement.

Depuis la formation du gouvernement de coalition « bourgeois », à l'automne 1991, ce parti avait clairement déclaré qu'il était hostile, comme une majorité de Suédois et de Danois si l'on en croit les sondages, à la construction du fameux pont. Il a réclamé et fait réaliser moult enquêtes sur les conséquences sur l'environnement local, la pollution automobile, l'impact sur les courants et la santé d'une mer Baltique déjà bien malade.

La semaine dernière, le premier ministre conservateur, Carl Bildt, estimant que les résultats des enquêtes étaient *« tous »* positifs et rassurants, avait estimé que l'heure de la décision était venue. Ses partenaires libéraux et chrétiens-démocrates au sein de la coalition étaient du même avis. N'en déplaise au ministre de l'environnement, qui parlait de *« responsabilité pour les générations à venir »* et d'*« erreur fondamentale »*.

Les opposants ne semblent pas décidés à capituler. Plusieurs organisations locales ont déjà annoncé qu'elles feraient appel et que, d'ici à l'ouverture des premiers chantiers – côté suédois – prévue à l'automne 1995, *« tout est possible »*.

A moins de cent jours des législatives, cette dispute sur le pont de l'Oresund et la démission du dirigeant centriste n'améliorent pas l'image de la coalition quadripartite. Certes, le premier ministre peut affirmer qu'il a fait preuve de détermination ; certes, les centristes peuvent dire qu'ils sont plus « verts » que les Verts dans la campagne électorale à venir. Mais l'opposition social-démocrate, qui caracole en tête dans les sondages avec plus de 50 % des intentions de vote et qui est tout à fait favorable au pont, a aussitôt dénoncé la *« débandade »* de l'équipe au pouvoir.

ALAIN DEBOVE

TURQUIE

Les Kurdes nationalistes ont perdu leur seule voix d'expression légale

ISTANBUL

de notre correspondante

La Cour constitutionnelle turque a ordonné, jeudi 16 juin, la dissolution du Parti de la démocratie (DEP), une formation prokurde, en raison de la *« propagande séparatiste »* de ses dirigeants. Le parti était représenté par treize députés. Cinq d'entre eux, arrêtés immédiatement après la levée de leur immunité parlementaire en mars, sont toujours détenus.

Six des huit élus restants se trouvent actuellement hors du pays. Ne demeurent en Turquie que Sélim Sadak et Sedat Yurtdas, qui risquent d'être arrêtés après la publication officielle de la décision de la cour.

Parti banni

Les députés kurdes avaient démissionné du DEP à la veille de la décision du tribunal, dans l'espoir de ne pas tomber sous le coup d'articles de la Constitution qui limitent l'activité politique future des membres d'un parti banni.

Cette dissolution, qui prive les nationalistes kurdes de leur seule voix d'expression politique légale, s'inscrit dans le cadre de la campagne gouvernementale contre les militants séparatistes du PKK (Parti des travailleurs du Kurdistan). Afin d'éviter des élections partielles, intermédiaires si le nombre des sièges à pourvoir au Parlement atteint vingt-trois, la Cour constitutionnelle a décidé de maintenir le statut parlementaire des quatre autres députés kurdes, anciens membres du DEP, aujourd'hui indépendants, mais qui sont cependant accusés des mêmes délits que leurs collègues. Parmi eux figure Mahmut Alinak, emprisonné depuis mars avec ses anciens camarades du DEP. Des élections partielles risqueraient de profiter aux islamistes du Parti de la prospérité (RP), populaire dans le Sud-Est anatolien.

NICOLE POPE

CHYPRE : Le Conseil de sécurité va procéder à une « réévaluation » de la situation. – Dans une résolution adoptée à l'unanimité mercredi 15 juin, le Conseil de sécurité de l'ONU proroge jusqu'au 31 décembre le mandat de la Force des Nations unies chargée du maintien de la paix à Chypre (UNFICYP). Le Conseil indique qu'il procédera à une *« réévaluation »* de la situation sur la base de différentes options proposées par Boutros Boutros-Ghali, le secrétaire général de l'ONU. – *(AFP.)*

FINLANDE : rejet d'une motion de défiance contre le gouvernement. – Le Parlement finlandais a rejeté, mercredi 15 juin, une motion de défiance, déposée par la gauche et les écologistes, contre un projet gouvernemental de renforcement des aides à l'économie pour compenser l'entrée éventuelle de la Finlande dans l'Union européenne, sur laquelle seront consultés les Finlandais le 16 octobre par référendum. – *(AFP.)*

Retours du passé en Italie et au Japon

Dans les deux pays, l'hégémonie du parti dominant depuis quarante ans est remise en cause par la lassitude de l'électorat et la corruption des élites, alors que les valeurs d'avant-guerre reviennent en force

ROME-TOKYO

de notre envoyé spécial

SOCIÉTÉS, à première vue, des plus dissemblables, l'Italie et le Japon connaissent pratiquement en même temps des phénomènes politiques analogues : un réalignement des forces qui se traduit, en Italie, par la réhabilitation d'une droite sans complexe et, au Japon, par l'apparition d'un nouveau conservatisme d'orientation voisine, quoique moins avouée. Une évolution qui se conjugue, dans les deux cas, à une réappréciation de l'Histoire.

Dans des pays dont les grands rythmes historiques coïncident – l'unification de l'Italie et la restauration de Meiji, qui fit basculer le Japon dans l'ère moderne, datent du milieu du XIXe siècle – et qui s'engagèrent sur la voie du totalitarisme pour constituer l'Axe avec l'Allemagne nazie, ce «révisionnisme» n'est pas sans signification politique. A des degrés divers et de manière ouverte ou latente, à la faveur d'un désenchantement politique se manifeste dans les deux pays ce que Mario Pirani, éditorialiste à *la Repubblica*, a qualifié dans le cas italien de *«désir de droite»*. Moins affirmée au Japon, la tentation existe en filigrane.

Les bouleversements politiques actuels mettent à bas un ordre dont les ressemblances sont grandes : un parti dominant ayant monopolisé le pouvoir pendant des décennies, la Démocratie chrétienne italienne (DC), d'une part, et le Parti libéral-démocrate nippon (PLD), de l'autre. Deux forces reposant sur un clientélisme qui ont gouverné à la faveur d'une connivence de fait avec l'opposition. La dégénérescence du système en une corruption de l'appareil d'Etat – scandales nippons, grand nettoyage des juges en Italie – a mis au jour les liens, anciens et profonds, du monde politique avec la criminalité organisée. Dans les deux cas, le phénomène déclencheur de la remise en cause du système fut l'effondrement de l'ordre né de la guerre froide.

L'anticommunisme a été la pierre d'achoppement de l'ordre politique italien et japonais : les conservateurs italiens votaient DC *«en se bouchant le nez»* et leurs homologues nippons voyaient dans le PLD un rempart à une gauche guère crédible mais qui, dans les années 50 et 60, avait constitué une force qui comptait. On aurait tort cependant de jeter cet héritage aux orties et d'assimiler l'absence d'alternance à de l'immobilisme : les «courants» de la DC et les «clans» du PLD assuraient une démocratie interne au sein du parti dominant où coexistaient les sensibilités les plus diverses. Le système contraignait en outre à un compromis incessant avec l'opposition, donc à des politiques de compensation sociale. C'est enfin sous le règne de la DC et du PLD que l'Italie et le Japon connurent dans les années 60 leur *«miracle économique»*.



STEFANO DE LUIGI/EDITING



IWASA/OSHIHARA/SIPA

Photo de gauche : M. Berlusconi, au Théâtre Parioli, à Rome, en février 1994.
Photo de droite : M. Hosokawa annonce sa démission en avril dernier.

La guerre froide avait façonné puis gelé le système : la question du traité de sécurité avec les Etats-Unis fut, par exemple, l'élément principal du clivage gauche-droite au Japon. Sa fin a fait sauter les verrous idéologiques, entraînant l'effondrement d'un autre «mur de Berlin» : la connivence du pouvoir conservateur et de l'opposition fondée sur le maintien d'intérêts néocorporatistes et sur des compromis entre les syndicats et la grande industrie. Le système était non seulement gangrené mais encore inefficace, enrayé par ses excès mêmes. Le partage de l'appareil d'Etat entre les partis – *lottizzazione* italienne, lobbies formés de parlementaires, de bureaucrates et d'hommes d'affaires au Japon – s'était traduit par un développement endémique des pots-de-vin, «taxe» politique souterraine sur les activités économiques.

Les limites d'un modèle

La diversification sociale, tenue sous le boisseau par la menace communiste, a révélé en outre un divorce entre la société civile et l'appareil politique. Les nouvelles couches moyennes, plus préoccupées de consommation que d'idéologie, ne se reconnaissaient plus dans les clivages traditionnels. Des catégories sociales – consommateurs au Japon, petits entrepreneurs en Italie, c'est-à-dire deux-tiers de l'industrie – ne se sentaient plus représentées, et surtout n'entendaient plus payer le prix de l'ordre ancien. La Ligue lombarde – vite devenue Ligue du Nord – fut une première réaction : la prospère vallée du Pô cherchant à se dégager du poids politique du Sud et de *«Rome la voleuse»*.

Beaucoup, cependant, voyaient encore à gauche une solution de rechange : vote-sanction contre le PLD en 1990, qui se traduisit par une éphémère poussée des socialistes; succès de la gauche italienne aux municipales de 1993. Mais, au fond, les deux classes politiques dans leur ensemble étaient discréditées.

Avec la fin de la guerre froide, l'Italie, plus encore que le Japon, perdait plus qu'un point de repère cardinal : les identités de groupe se reconstituaient indépendamment des anciens clivages, tandis que le goût de la consommation, lié à une compétition sauvage entre les individus sur fond de crise et de chômage, engendrait un malaise. Moins vif au Japon, le phénomène n'en existait pas moins : la récession, la crainte pour l'emploi, la perte de compétitivité et le sentiment que le modèle avait atteint un seuil suscitaient des appréhensions.

Raz de marée conservateur

Si l'évolution des deux sociétés et la contestation de l'ordre politique ancien présentent en Italie et au Japon des analogies, les rythmes d'évolution sont différents. La péninsule a derrière elle des blessures à vif : aux «années de plomb» du terrorisme succède l'Etat, encore plus corrompu, de l'époque du socialiste Bettino Craxi (1983-1987), puis la vague «justicialiste» lancée par la magistrature et chevauchée par la gauche, qui, sans doute nécessaire, n'en entame pas moins l'Etat de droit avec des mesures de répression exceptionnelles. Non seulement ce travail de sape bloque la machine politico-affairiste, mais elle coïncide avec les tentatives d'assainissement et de modernisation sans rupture entreprises par les gouvernements Amato et Ciampi : des politiques d'austérité peu populaires.

Le Japon connaît aussi, avec l'arrestation du «parrain» du PLD, Shin Kanemaru, en mars 1993, son coup de balai de la justice, qui frappe en priorité le monde de la construction et les élus locaux. A l'effervescence sociale et politique italienne fait, en outre, pendant au Japon la prudence d'un électorat largement cynique. Un seuil de tolérance n'en est pas moins atteint : une partie de l'électorat condamne l'ancien système, y compris, comme en Italie, une gauche qui s'en différencie peu et qui, n'ayant pas su se renouveler, favorise la percée des nouveaux partis.

La grande différence entre l'Italie et le Japon tient au maintien, dans ce dernier cas, d'ancrages solides en dépit d'une volonté de changement : on a assisté en juillet à un raz de marée conservateur toutes étiquettes confondues par l'absorption du centre. La bureaucratie est en outre plus forte que jamais. Enfin, les partis (à commencer par l'ex-majorité libérale-démocrate) continuent à tenir en main leur clientèle, dont les ramifications s'étendent jusqu'au tréfonds du corps social. En Italie, en revanche, l'éclatement des appartenances – à la DC, en particulier – a créé un vide où se sont engouffrées les forces berlusconiennes.

Le mouvement de réforme politique lancé en juin au Japon, et qui conduisit à la perte de majorité du PLD, est avant tout une «révolution de palais» au sein du camp conservateur. Les scissions du PLD se sont traduites par un ballet d'étiquettes politiques : la réforme est un étendard, sa substance plus incertaine. La bataille a porté moins sur des projets que sur un réalignement des forces à la faveur d'une réforme du système électoral par un mixage du scrutin uninominal à un tour et de la représentation proportionnelle (entrée en vigueur en Italie pour les législatives qui menèrent M. Berlusconi au pouvoir), qui contraint à des choix électoraux simplificateurs.

Les électeurs nippons ont voté, en juillet 1993, pour un changement dans la continuité : à quelques exceptions près, comme l'éphémère premier ministre Hosokawa, ce sont les mêmes hommes qui restent au pouvoir sous d'autres casquettes. Un phénomène que voila la participation des socialistes au premier cabinet de coalition, et dont le retrait, lors de la constitution de celui de M. Hata (début mai), a le mérite de clarifier les enjeux : on s'oriente désormais vers la constitution d'un bloc conservateur avec, en face, un autre pôle, encore dans les limbes, peut-être plus progressiste.

Une nouvelle droite sans nostalgie

Bien que l'Italie et le Japon ait eu, dans les années 70, les partis communistes les plus «intelligents» (le PCJ fut, à sa manière, «eurocommuniste» avant ses homologues italien et espagnol), la gauche n'a pas su apparaître crédible. Pis, elle a été assimilée à l'ancien système accentuant le vide politique ouvert par la contestation du pouvoir démocrate-chrétien ou libéral-démocrate.

Derrière le «kitsch» politique de M. Berlusconi, avec son message «positif» (sauver le pays du *malgoverno*), empaqueté comme un produit de marché et cueilli au vol par un électorat en quête de points de repère, et son alliance avec les néo-fascistes d'hier (MSI) et les «post-fascistes» réunis dans l'Alliance nationale, et au Japon derrière le slogan de la «réforme», existe un phénomène commun : la formation d'une nouvelle droite sans nostalgie (Gianfranco Fini, chef du MSI-Alliance nationale, pourrait, afin d'asseoir sa crédibilité, épurer son parti de ses éléments les moins présentables) ni inhibitions.

Ces constellations droitières laissent augurer un «thatchérisme» dur pouvant se traduire, au nom de l'efficacité et de l'ordre, par un autoritarisme, supposé bienveillant, faisant fi de certaines médiations démocratiques, voire par une sorte de privatisation de l'Etat dans le cas de l'Italie berlusconienne. Ces nouvelles droites non revanchardes jouent en outre d'une aspiration diffuse, commune aux deux pays, à une affirmation de leur identité nationale.

Au Japon, en dépit de l'existence d'une extrême droite vociférante liée à la pègre, la droite en tant que telle n'a jamais eu depuis la guerre une représentation parlementaire autonome, comme le MSI en Italie (bien qu'il y ait eu continuité au niveau des hommes : le premier ministre Kishi (1959-1960), arrêté pour crimes de guerre puis libéré sans jugement par les Américains). La droite s'est fondue dans le PLD et a dominé un libéralisme ni plus ni moins nationaliste qu'ailleurs.

Le Parti de la renaissance (PR), composé de transfuges du PLD (dont d'anciens militaires), allié au parti bouddhiste Komeito, qui a derrière lui (même si officiellement les liens organiques sont rompus) la secte Soka-Gakkai (dix millions de membres), pourrait constituer le noyau dur de cette nouvelle droite. Celle-ci entend faire du Japon un pays dit «normal» en abolissant les contraintes constitutionnelles, déjà largement entamées, limitant son intervention militaire à l'étranger.

Le nouvel ordre politique japonais a pour toile de fond un débat encore en filigrane plus important que les péripéties et les jeux d'alliances de politiciens cherchant leurs marques : les causes et les conséquences de la guerre. Dans un pays où les symboles du passé (le culte impérial) sont affaiblis, le clivage gauche-droite s'opère non sur des nostalgies mais sur une opposition entre ceux qui sont attachés à la Constitution pacifiste (les valeurs de 1945) et ceux qui veulent se débarrasser des «tabous».

Sans assimiler sur le plan idéologique l'Alliance nationale italienne au PR japonais, ces deux forces constituent le pivot de nouveaux conservatismes : au sein de coalitions hétéroclites, composées pour partie de débutants en politique, ces formations sont les seules à avoir l'expérience de la machine politique. Le PR a tenu sous sa coupe le cabinet Hosokawa (et, *a fortori*, celui de M. Hata) ; quant à Gianfranco Fini, il apparaît paradoxalement comme un élément modérateur face à Forza Italia, qui tend à réduire la politique à une transaction commerciale et risque de s'enferrer dans le populisme au fur et à mesure que les difficultés s'accumuleront.

La grande inconnue de l'avenir de la démocratie en Italie comme au Japon est la constitution face à ces nouvelles droites de contrepoids. Ce qui suppose une reconquête du centre par la gauche : une reconquête intellectuelle avant d'être électorale. Les droites gagnent en Italie, et sont en passe de le faire au Japon, en raison de la faillite de leur adversaire : crise d'identité et de projet de la gauche ou même du centre gauche. Evidente au Japon, cette crise l'était moins en Italie. L'échec aux dernières élections prit les intéressés par surprise.

La reconstitution d'une force sociale démocrate, contrepoids à la solidification d'un pôle de droite, suppose au Japon un nouvelle scission du PLD et l'union de son ex-gauche avec les anciennes forces progressistes (le PCJ restant hors jeu) et, en Italie, un ressaisissement du Parti démocratique de la gauche, issu du PCI.

La gauche italienne doit affronter une réalité nouvelle spécifique : l'existence d'une majorité parlementaire représentant des intérêts non plus de la grande industrie (interlocuteur des syndicats), mais des PME et des travailleurs indépendants, qui constituent désormais l'épine dorsale de la machine productive, bref d'une petite bourgeoisie qui est en train de ravir aux grandes familles industrielles et financières leur suprématie politique. Or, jusqu'à présent, la gauche assiste, sans vraiment intervenir, à ce que la presse italienne nomme la *«guerre des deux bourgeoisies»*.

Des excuses ambiguës

Parallèlement aux réalignements parlementaires qui se traduisent par une réhabilitation de la droite se confirme en Italie et au Japon une tendance, qui n'est pas fortuite, à une réappréciation de l'Histoire, renvoyant dos à dos les valeurs de l'avant et de l'après-guerre. Ce «révisionnisme» a certes une valeur du point de vue d'une historiographie qui n'a d'intérêt que réflexif ou spéculatif. Mais il n'est pas exempt de manipulations politiques.

Les tenants d'une «réconciliation nationale» (prônée par l'Alliance nationale italienne) ou du «dépassement de la période de l'après-guerre», leitmotiv de la nouvelle droite nippone, cherchent surtout à tourner la page. Comme les individus, les peuples ne peuvent vivre obsédés par leur passé, entretenir les plaies ouvertes de leurs turpitudes. Mais de là à perdre toute conscience historique, il y a un pas, peut-être dangereux à franchir. Les excuses du premier ministre Hosokawa pour l'agression du Japon impérial étaient ambiguës : moins elliptiques qu'auparavant, elles manifestaient plus le souci de lever l'hypothèque pesant sur la rentrée diplomatique du Japon dans la région qu'une volonté d'éclaircir l'Histoire. Les récentes déclarations outrancières de l'ex-ministre de la justice Nagano, niant le sac de Nankin par l'armée impériale, sont des «anecdotes» au regard de ce phénomène plus sournois de banalisation du passé.

L'antifascisme en Italie, les valeurs issues de la défaite du Japon (qui, pour sa part, ne connut pas de résistance interne au militarisme sinon de la part des communistes), relèvent moins d'une attitude politique qu'ils ne constituent le fondement même des idéaux qui présidèrent à l'instauration de Républiques parlementaires au lendemain de la guerre. Rien en politique n'est jamais acquis. Tout est constamment à reconquérir. En cela, l'histoire peut éclairer le présent. Le rejet d'une «réconciliation nationale» renvoyant dos à dos les valeurs de l'avant et de l'après-guerre par les Italiens, non pas seulement de gauche, descendus dans la rue le 25 avril pour l'anniversaire de la Libération et les résistances que suscite au Japon une remise en cause des grands principes de la Constitution représentent des sursauts salutaires.

PHILIPPE PONS

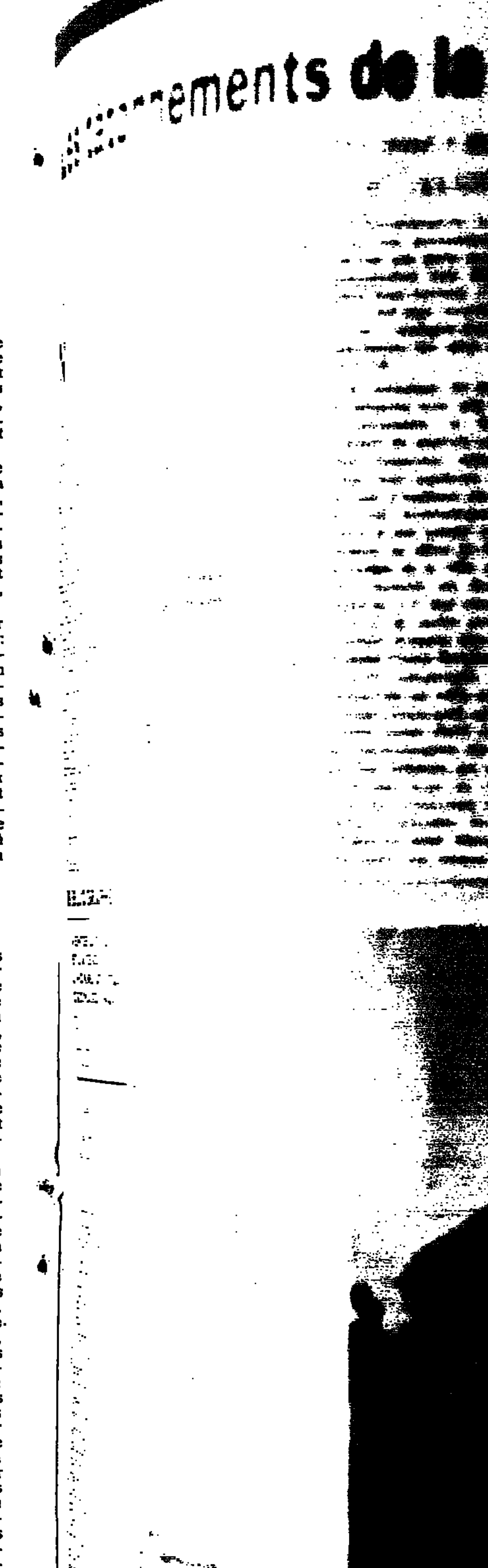
Le Monde

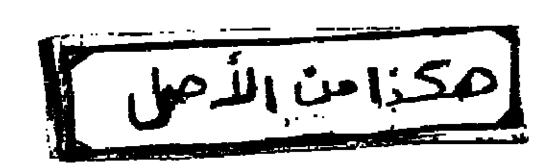
Edité par la SARL *Le Monde*
Comité exécutif :
Jean-Marie Colombani
gérant, directeur de la publication
Dominique Alduy
directeur général
Noël-Jean Bergeroux
directeur de la rédaction
Eric Pialloux
directeur financier
Anne Chaussebourg
directeur délégué

Directeur de l'information :
Philippe Laborde
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
adjoints au directeur
de la rédaction
Bruno de Camas, Laurent Greilsamer
Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre
Edwy Plenel, Luc Rosenzweig
Bruno Frappat
directeur éditorial
Manuel Lucbert
directeur du «Monde des débats»
Alain Rollat
délégué auprès du directeur général
Michel Tatu
conseiller de la direction
Daniel Vernet
directeur des relations internationales
Alain Fourment
secrétaire général de la rédaction
Médiateur :
André Laurens

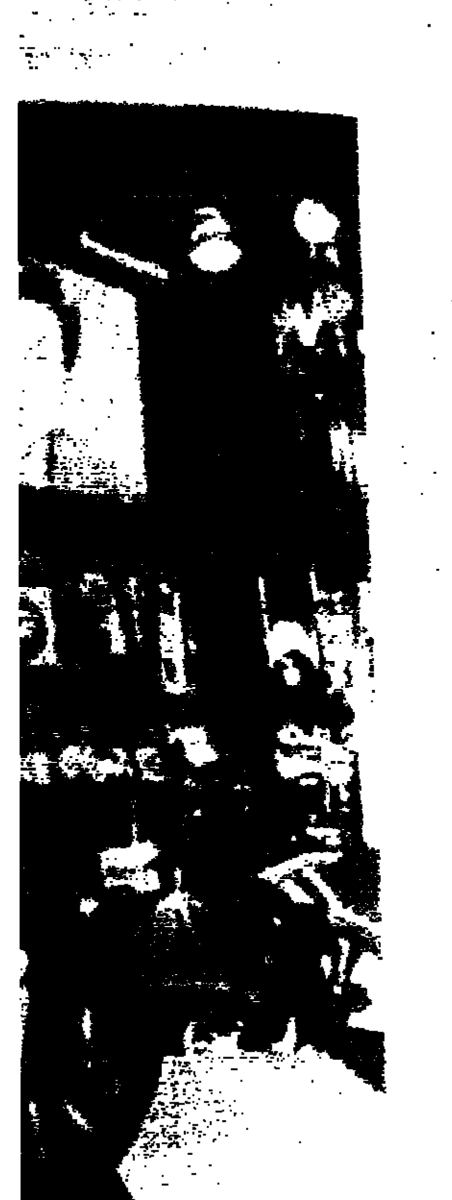
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)
Jacques Lesourne (1991-1994)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10





t au Japon



Les tâtonnements de la démocratie locale en Roumanie

Le gouvernement de Bucarest n'est pas pressé de mettre en œuvre la décentralisation, qui pourrait renforcer l'opposition, majoritaire dans les grandes villes du pays

BUCAREST

de notre correspondant

« *NOTRE bilan se résume à la réfection de cinq kilomètres de voirie en trois ans !* » Pourtant, au regard des nids-de-poule qui émaillent les routes de sa commune, Teodor Biris, maire de la petite ville de Snagov, dans les environs de Bucarest, reconnaît sans peine que ce qu'il a entrepris ne correspond même pas au minimum. Tout est question de moyens, et la voirie n'est qu'un exemple : l'approvisionnement en eau de ses administrés est assuré dans une grande mesure par des puits et le vent est le principal artisan d'un nettoyage des rues de cette bourgade de quelques milliers d'habitants. Malgré l'ampleur de la tâche, la mairie se ne peut que constater les dégâts.

La décentralisation, en Roumanie, n'est que théorique et le pouvoir central ne semble pas pressé de renforcer le poids des villes, la majorité des municipalités étant dirigées par l'opposition. « *Résultat, les maires ont plus d'influence qu'ils n'ont de pouvoir réel dans leur circonscription* », souligne Gabriel Galice, chef du projet européen PHARE pour l'autonomie locale en Roumanie.

Sur le papier, le législateur roumain a pourtant doté les mairies de larges domaines d'intervention contenus dans la loi nº 69 du 28 novembre 1991. Celle-ci, fondée sur les principes d'autonomie locale, de décentralisation des pouvoirs publics, d'élections libres des représentants de l'administration publique et de consultation des citoyens dans les affaires importantes, leur accorde de larges compétences, telles la gestion du personnel communal, l'adoption du budget et des programmes locaux de développement économique, et le suivi des affaires sociales ainsi que l'exécution des services publics.

Le triomphe du système D

Mais il y a loin de la coupe aux lèvres. « *La loi est bonne mais c'est une coquille vide* », s'insurge Adrian Moruzi, maire d'opposition de la ville de Brasov (300 000 habitants) et président de la Fédération des grandes villes de Roumanie. Les élus locaux réclament, en vain jusqu'à présent, l'adoption de trois textes indispensables que l'Etat s'était engagé à promulguer il y a trois ans ; la loi sur les finances locales, celle sur le patrimoine des municipalités et celle sur le statut des fonctionnaires. Le 23 mai dernier, une soixantaine d'élus ont adressé une lettre ouverte aux parlementaires leur demandant de hâter leurs travaux. « *La Roumanie est le seul pays ex-communiste dans ce cas* », souligne Jean-Yves Potel, spécialiste des pays de l'Est à la DATAR.

En attendant, les maires doivent se débattre avec une bureaucratie envahissante et la mauvaise volonté du pouvoir central. Sur le plan financier, notamment, les villes sont soumises à un régime sec que n'explique pas entièrement la crise économique. Ainsi, le maire et son conseil municipal établissent, au début de chaque année, le budget de la ville, qu'ils présentent ensuite au ministère des finances. « *Il faut ensuite attendre le mois de juillet pour savoir de combien d'argent nous disposons* », proteste Victor Savulescu, maire de la ville industrielle de Ploiesti. Lorsqu'elle est enfin attribuée, l'enveloppe municipale subit alors une double coupe claire pratiquée par les fonctionnaires des finances et par une inflation qui a dépassé les 12 % par mois en 1993. Après quoi, les techniciens des administrations centrales, dont l'avis est obligatoire pour chaque chantier, pratiquent une censure technique.

Pour tenter de contourner cette cascade de problèmes, les maires font appel au système D. « *Lorsque j'accorde un pas-de-porte à un commerçant, je lui demande en échange de refaire le bout de route qui passe devant son magasin* », raconte ainsi le maire de Snagov.

La minorité hongroise

Une autre solution consiste à commencer des travaux sans attendre la kyrielle d'autorisations nésessaires ou à privatiser tout ce qui peut l'être. C'est la voie généralement choisie par les maires les plus entreprenants, qui décident de s'associer avec des sociétés privées, roumaines ou étrangères, et de leur déléguer un certain nombre de services. « *Mais*, souligne M. Moruzi, *devant l'incertitude de nos revenus futurs, il n'est pas question de nous engager dans de grands travaux dont les financements doivent nécessairement s'étaler sur plusieurs années* ». D'où leur revendication de disposer de 40 % des recettes publiques perçues sur leur commune alors qu'actuellement ils en maîtrisent moins de 10 %.

Les maires ne peuvent pas toutefois faire preuve de trop d'imagination sous peine d'un conflit administratif avec l'Etat. Or, dans ce pays marqué par quarante-cinq ans de centralisme, la foudre préfectorale tétanise beaucoup d'élus, handicapés par leur manque de formation et d'expérience. En effet, les préfets nommés par l'Etat désignent non seulement le secrétaire général des mairies mais ils disposent également du redoutable pouvoir de suspendre les décisions municipales ou de démettre les maires. Plusieurs dizaines d'entre eux, sur les quelque 30 000 que compte le pays, sont ainsi passés à la trappe au cours de ces derniers mois. « *Les préfets ont plutôt tendance à abuser de ces pouvoirs, qui ne devraient être utilisés qu'à titre exceptionnel* », souligne un spécialiste étranger.

Limités financièrement, entravés par la bureaucratie et soumis au pouvoir souvent discrétionnaires des préfets, les maires protestent contre cette mise sous tutelle politique. « *En ne leur donnant pas les moyens d'exercer leurs fonctions, le pouvoir essaie indirectement de nous discréditer* », n'hésite pas à dire Emil Constantinescu, président de la Convention démocratique de Roumanie, la principale coalition des partis d'opposition, qui a remporté les deux tiers des villes de plus de 200 000 habitants à l'issue des élections locales de février 1992.

Le pouvoir applique donc le principe de la décentralisation avec d'autant plus de précautions que s'ajoute la question de la forte minorité hongroise. Celle-ci s'est en effet engouffrée dans la brèche de la décentralisation pour développer son concept d'« *autonomie régionale* ». Béla Marko, président de l'UDMR (le parti de la minorité hongroise), réclame ainsi un « statut spécial » pour les départements d'Hargota et de Covasna, qui accueillent la majorité des quelque 1,7 million de Roumains d'origine hongroise officiellement recensés dans le pays. Ce dont Bucarest ne veut pas entendre parler. Entre le fédéralisme « *à la Suisse* » prôné par les Hongrois et une décentralisation à la française, plus proche de ses traditions, la Roumanie devra pourtant choisir. En attendant, la décision prise au début du mois de mai par le ministère des affaires étrangères de soumettre à une autorisation préalable le déplacement et les contacts des élus locaux à l'étranger semblerait plutôt prouver que le pouvoir a choisi une troisième voie : renforcer le poids de l'Etat central sur les collectivités locales et sur leurs représentants.

CHRISTOPHE CHATELOT

BIBLIOGRAPHIE

« ENTRE LE PASSÉ ET L'AVENIR. L'HOMME SOVIÉTIQUE ORDINAIRE. ENQUÊTE »
de Youri Levada.
Presses de la Fondation nationale des sciences politiques. 356 pages. 240 F.

Les sociologues soviétiques ont dû attendre le déclin du régime communiste pour que leur science fût tolérée en haut lieu et reconnue finalement utile. Jusqu'alors les hérauts de la science des sciences, le marxisme-léninisme, ne supportaient pas la concurrence de cette discipline « bourgeoise ». C'est donc seulement au moment où l'URSS entrait en agonie que les chercheurs ont pu, à l'aide de multiples sondages, dresser les traits de l'homme soviétique.

Voici traduite en français la première et forcément la dernière grande enquête consacrée à ce sujet. Elle reste et restera d'actualité longtemps encore car les habitants de ces pays garderont dans leur mentalité et leur comportement des traces du système disparu. L'ouvrage important, souvent passionnant, parfois d'une lecture aride, qui présente et commente cette enquête, permet de comprendre un peu mieux les mouvements divers observés sur les décombres de l'empire.

L'*homo sovieticus* est un phénomène transitoire puisqu'il a duré à peine un quart de siècle. Une seule génération a vécu entièrement sous ce régime, celle qui dans les années 30 est entrée dans la vie active. Mais il s'est formé un modèle particulier. A l'apogée, l'*homo sovieticus* a conscience de sa supériorité et surtout de celle de son système social. Il adhère à l'Etat paternaliste, il a le sens de la hiérarchie et la fibre impérialiste. En fin de cycle, ces caractéristiques s'étiolent dans les grandes villes mais les campagnes sont la terre de prédilection des conservateurs.

On a longtemps cru que les paysans travaillaient mal parce qu'ils ne possédaient pas la terre. L'enquête révèle une situation beaucoup plus complexe. Les agriculteurs entreprenants ont été liquidés au temps de la collectivisation sous prétexte qu'ils étaient koulaks. D'autres ont émigré dans les villes. Ceux qui sont restés ne sont pas mécontents de leur sort. Ils souhaitent surtout *n'avoir à fournir* aucun effort supplémentaire et ne montrent aucun enthousiasme à s'installer à leur compte. Pour en finir avec la crise de l'agriculture, faudra-t-il donc envisager un exode urbain ?

Parmi les multiples sondages faits sous la direction de Iouri Levada, en voici un qui fait penser. Les enquêteurs ont demandé de dresser la liste des dix personnages les plus remarquables de tous les temps et de tous les pays. Ils ont retenu les cent quinze noms les plus souvent cités. Hitler arrive en 27e position. Il se classe premier homme politique étranger, loin devant Kennedy ou Churchill (de Gaulle ne figure pas dans ce tableau). Parmi les monarques, Pierre le Grand tient la tête devant Napoléon, Jules César et Alexandre le Grand. Diagnostic des enquêteurs : « *Un examen rapide des noms qui entrent dans la rubrique « politique » permet d'affirmer qu'ils sont presque tous liés au concept de grande puissance, qu'il s'agisse de l'empire d'Alexandre le Grand, du Troisième Reich ou de la « Horde d'or », sans parler de l'empire russe et de sa réplique stalinienne. L'enseignement scolaire obligatoire et la propagande politique ont apporté leur contribution à la formation de cette « conscience de grande puissance.* »

BERNARD FÉRON

« DES MOTS POUR COMPRENDRE LA RUSSIE »
d'Agathe Duparc et Nathalie Amargier.
Préface d'Alexandre Adler.
Ed. Plume et Courrier international. 160 pages. 100 F.

Toute époque nouvelle apporte une foule de mots nouveaux ou renouvelés. Lénine a commencé par gâcher la langue russe en y injectant un invraisemblable jargon dont on ne pouvait se passer. Il fallait bien manier des termes comme kolkhoze, sovkhoze et d'autres plus dissonants, pour rendre compte de la réalité soviétique. Après la chute du régime, le vocabulaire d'origine communiste reste « en fonction » avec parfois une autre signification. *Konstitoutsia* n'a pas le même sens dans une dictature et dans une démocratie. Quand, pour la première fois, les décembristes crièrent : « *Vive la Constitution* », les soldats imaginèrent que cette *konstitoutsia* était une nouvelle impératrice appelée Constance.

Des rédacteurs du *Courrier international* ont choisi quelque deux cent trente mots d'usage courant sous Eltsine. Les uns n'avaient aucun sens sous Brejnev (par exemple *arenda* ou affermage). beaucoup sont empruntés à l'anglais (*bizness*). Des assemblages se forment (*Tchestny Detektiv*, détective privé)...

Ce dictionnaire n'est pas la plus mauvaise description de la Russie actuelle, loin de là. Et il se lit avec plaisir.

B. F.

(Publicité)

هكذا من الأصل



L'avenir du Parti socialiste après sa défaite du 12 juin

M. Rocard est tenté de reprendre sa liberté par rapport au PS

A deux jours de la réunion du conseil national du Parti socialiste, dimanche 19 juin à Paris, Michel Rocard réfléchit aux propositions qu'il entend soumettre au vote du « parlement » du parti. Une rupture n'est pas exclue.

■ MÉCONTENTEMENT DES MILITANTS. – Les résultats du scrutin du 12 juin provoquent chez les militants une certaine irritation. Dans la Nièvre, ancien département de François Mitterrand, la direction du parti est ouvertement mise en cause. Dans la Seine-Maritime, fédération de Laurent Fabius, le nom de Jacques Delors est mis en avant comme candidat à l'élection présidentielle.

[redacted]

ROCARD CANDIDAT!

PESSIN

Michel Rocard s'est mis au vert, l'entourage est dans le noir et le parti dans le rouge : cette boutade, qui court dans les hautes sphères socialistes, est une assez bonne description du climat à l'avant-veille de la réunion du conseil national, le « parlement » du parti, convoqué dimanche 19 juin à Paris.

M. Rocard, en effet, a choisi de mettre quelque distance géographique et intellectuelle avec ses amis pour réfléchir – à la campagne, dit-on – au discours qu'il tiendra dimanche et aux propositions qu'il compte soumettre au vote de ses amis. En attendant, entourage proche, courants ou « éléphants », de réunions en discrets conciliabules, de coups de téléphone en rendez-vous confidentiels, commencent à penser que tout reste possible dimanche, y compris le départ du premier secrétaire. Quant à la « base » d'un parti qui ne s'est jamais senti plus exsangue depuis la défaite de mars 1993, elle envoie des messages alarmants depuis l'humiliation du 12 juin, et certains estiment que nombre de représentants fédéraux, lassés des atermoiements et des querelles internes de leur direction, seraient prêts à « casser la baraque ».

« Ça n'a pas « saigné » au bureau national de mercredi, mais, cette fois, prédit Pierre Mauroy, *ça va sauter ! Ces courants sont abominables, et Michel Rocard peut rendre un service inestimable au parti en le rénovant. Ou alors, il faudra passer à une nouvelle génération. »* Plusieurs scénarios restent possibles, au moment où le fabiusien Claude Bartolone, député de Seine-Saint-Denis, lance, à la limite de la menace, une mise en garde contre les risques de plébiscite : *« Il faut absolument que Michel Rocard ne transforme pas le vote de dimanche en un vote pour ou contre Rocard. »*

L'ancien premier ministre peut donc proposer un texte contractuel, qui jetterait les bases d'une rénovation « contrôlée » et qui lui permettrait de passer le cap difficile de son récent échec. Il prendrait bien sûr, comme il l'a fait au bureau national (*le Monde* du 17 juin), sa part de responsabilité personnelle et, tout en proposant un coup de badigeon pour rafraîchir les structures et le fonctionnement du parti, resterait toujours, en réalité, sous la tutelle des alliances de courants qui l'ont porté à la tête du parti.

Equation personnelle

Cependant, ce « service minimum », outre qu'il pourrait paraître sous-dimensionné par rapport à l'ampleur de la crise, risquerait d'être brocardé par la presse, lasse de courir après les « big bangs » et autres « nouvelles alliances », claironnés mais peu suivis d'effets : c'est un danger que ne négligent pas les amis de M. Rocard, soucieux de redresser une image brouillée du premier secrétaire du parti.

L'autre voie est celle d'une démarche ouvertement conflictuelle. M. Rocard pourrait, ainsi, tenter une « révolution culturelle » en proposant la dissolution des courants par l'abandon du vote proportionnel au profit de l'instauration du scrutin majoritaire ; élargir le secrétariat à plusieurs « quadras », comme Martine Aubry, Ségolène Royal ou des membres de la Gauche socialiste ; annnoncer son souhait de nommer plusieurs porte-parole du parti issus de la nouvelle génération et la réunion, dès l'automne, d'un congrès entérinant le souhait de ceux qui, au parti, ont fait savoir qu'ils prônent une alliance non seulement avec les écologistes et les communistes, mais aussi avec le MRG de Bernard Tapie.

Si les courants, dont les positions ne sont plus homogènes depuis longtemps (notamment celui de Lionel Jospin), acceptaient tout ou partie de ces propositions, M. Rocard, à l'évidence, sortirait renforcé du conseil national, alors qu'il était défait en rase campagne une semaine plus tôt.

Ce sursaut, cette capacité à redevenir maître du jeu dans les moments les plus difficiles de sa vie politique, dont il a déjà montré qu'il était capable, se heurtent à deux difficultés. *« Je n'imagine pas que, dimanche, plusieurs responsables fédéraux, conscients de l'exaspération de leur base, n'envoient pas tout promener. Il est impossible, aujourd'hui, de mesurer l'ampleur de ce phénomène de ras-le-bol venu de la base »*, prévient un responsable national. L'autre inconnue est l'état d'esprit de M. Rocard. *« Quand cet homme est mal à l'aise, il a envie de s'en aller »*, commente un de ses proches.

La fuite en avant et le destin solitaire, la page tournée et la « sortie par le haut » *(« il aurait bien voulu tout chambouler, mais ce sont les autres qui l'en auront empêché »)* pourraient bien être dans sa manière. Peut-être aussi *« la perte de confiance, la perte d'envie »*, selon l'un de ceux qui l'ont côtoyé ces derniers jours, peuvent-elles l'emporter. Certains de ses intimes avaient été frappés par son attitude au cours du débat télévisé qui l'avait opposé à Valéry Giscard d'Estaing (*le Monde* du 10 juin) et par son incapacité à trouver le ton juste. Il connaissait *« évidemment »*, disent-ils, les réponses aux questions que lui posait avec une certaine perversité l'ancien président de la République, mais il s'est mis, comme on commet un « acte manqué », en situation de faiblesse.

« Comme s'il n'avait pas voulu de ce combat-là, avec ces armes-là », précise un ami. Jamais, sans doute, l'équation personnelle de Michel Rocard n'aura pesé aussi lourd sur le destin du PS.

AGATHE LOGEART

En Seine-Maritime

Les militants sont en attente

ROUEN

de notre correspondant

Le Parti socialiste talonné sur les terres de Laurent Fabius par Bernard Tapie, voilà qui inquiète des militants de la fédération de Seine-Maritime. Dans ce département, seule Frédérique Bredin a sauvé la face. Elue de la liste conduite par Michel Rocard, le maire de Fécamp a réussi à distancer le président de l'OM dans sa ville. Laurent Fabius ne peut en dire autant dans sa circonscription et au Grand-Quevilly même, ville où il est adjoint au maire.

Si Alain Le Vern, premier secrétaire de la fédération, en conclut que les transferts constatés *« illustrent la difficulté pour M. Rocard à incarner l'idéal PS »*, ce commentaire acerbe n'est pas partagé par tous les militants. Selon un permanent de la fédération les appels sont nombreux, *« les gens sont en attente et veulent savoir, mais il n'y a aucune tension »*.

La campagne a été sérieusement conduite, assurent des responsables fédéraux, en précisant que *« toutes les affiches ont été collées »*. Cependant ni Laurent Fabius ni Tony Larue, le maire du Grand-Quevilly, n'ont adressé aux électeurs la traditionnelle lettre personnalisée les invitant à voter pour le candidat socialiste.

Chez les militants proches de Laurent Fabius, le cœur balance en faveur de Jacques Delors pour l'élection présidentielles et la tendance serait, dit-on, de pousser le député de Seine-Maritime vers la minorité du parti *« si Rocard reste »*. Une hypothèse que n'imagine pas le rocardien Dominique Gambier : *« Avec l'émiettement de la gauche, personne n'a intérêt à une division entre les hommes. »* Le poperéniste Paul Dhaille, maire de Lillebonne, refuse par avance de faire de Michel Rocard *« le responsable de tout »*. *« C'est la majorité du parti qui est responsable,* clame-t-il. *Dans les sections les gens sont déçus, très en colère. »*

Les conséquences du scrutin de dimanche seraient donc nulles en Seine-Maritime. *« La fédération est à l'aune de ce qui se passera au niveau national, c'est-à-dire rien »*, ne craint pas d'affirmer Paul Dhaille, rejoint par Dominique Gambier, qui voit *« une distance s'accroître fortement entre les barons locaux et un appareil fédéral fabiusien qui tient bien les choses, mais ne prend aucune initiative »*.

Seul, au Havre, Eric Donfu, adjoint socialiste au maire communiste, pense à l'avenir, plaidant pour une liste d'union PC-PS et ecologistes dès le premier tour des élections municipales, *« afin de ne pas faire cadeau à la droite »* de la plus grande ville communiste de France.

ÉTIENNE BANZET

Dans la Nièvre

Haro sur la direction nationale

NEVERS

de notre correspondant

Les socialistes nivernais, comme les autres, sont déçus, mais le résultat de la liste de leur parti ne les a pas étonnés. Une adhérente qui avoue avoir voté communiste, alors que son mari, un ancien adhérent du PS, a voté pour Bernard Tapie, estime que de nombreux électeurs socialistes ont voulu *« sanctionner la direction du parti. La direction en général, plutôt que Rocard en particulier. »* Cette femme de gauche précise : *« Les militants de base ne veulent plus de querelles de courants et pourtant, depuis dimanche, elles continuent de plus belle. Ils n'ont pas encore compris ! Les militants ne veulent plus non plus de tous ces anciens leaders qui sont complètement déconnectés de la base, qui ne sont pas à l'écoute. Il faut d'autres dirigeants. Ce n'est pas un problème de contenu. »*

Tous courants confondus, les responsables fédéraux et les élus considèrent, eux aussi, que la responsabilité de l'échec est collective même si quelques-uns estiment qu'il existe un *« problème Rocard »*. *« Il ne faut pas faire de la tête de liste un bouc émissaire,* souligne un dirigeant socialiste, *il ne s'agit pas d'un vote anti-Rocard, comme le prouvent les 34 % obtenus par la liste du PS à Château-Chinon. »* Didier Boulaud, le successeur de Pierre Bérégovoy à la mairie de Nevers et à l'Assemblée nationale, confirme cette annalyse : *« Tout le monde a une responsabilité, du premier secrétaire aux militants en passant par les élus, moi y compris. »* Cela dit, M. Boulaud pense, lui aussi, que le mal est plus profond : *« Pour l'instant, les socialistes n'ont pas surmonté collectivement l'échec de 1993. Et les Français ne sont pas encore disposés à nous redonner les rênes du pouvoir. »*

Membre du conseil fédéral et directeur de cabinet du président du conseil général de la Nièvre, Gérard Dumas constate quand même que, *« de toutes les listes, la seule avec celle du FN qui avait à sa tête un candidat virtuel à l'élection présidentielle était celle du PS. On peut en déduire un certain rejet du candidat Rocard »*. Pour l'avenir, M. Dumas est catégorique : *« Le PS a toutes les analyses en main. On ne va pas refaire les Etats généraux, reconsulter encore les adhérents. Les militants sont lassés. C'est un problème qui concerne les dirigeants. Il y a une défaillance de direction. Il faut une direction qui dirige. Il y a un problème de discours et d'image. Pour rassembler les militants, il faut un leadership fort, un programme fort et un style fort. Il ne s'agit pas de diriger au gré de l'opinion publique et des sondages. Il faut une vision de l'avenir. »*

JACQUES SPINDER

Après l'envoi d'une lettre d'un député gaulliste

Des centristes mettent en doute la sincérité du soutien de certains élus RPR à M. Baudis

Les centristes sont mécontents. Certains d'entre eux ont le sentiment que certaines sphères néo-gaullistes n'ont pas, de longue date, joué le jeu de la liste unique qui était conduite par Dominique Baudis (UDF-CDS), maire de Toulouse pour le scrutin européen du 12 juin. Il en viennent même à penser qu'un véritable complot a été ourdi. Ceux-là en veulent pour preuve une lettre, à en-tête de l'Assemblée nationale, envoyée, le 18 mai, par un député du Val-d'Oise, Georges Mothron (RPR), aux militants et sympathisants de son parti.

« Bien que le scrutin ne motive pas toujours nos concitoyens, il convient que nous assurions la surveillance des bureaux de vote, ne laissant pas tout pouvoir aux communistes locaux, écrivait M. Mothron. *C'est pourquoi nous faisons appel à vous pour être assesseur ou délégué, soit de la liste de la majorité, que je soutiens, soit de la liste de Philippe de Villiers. »* Bien que ce député ait apporté officiellement son soutien à M. Baudis, la dernière partie de cette phrase ne satisfait pas les centristes. Etonné de cette réaction, M. Mothron se défend d'avoir lancé un appel déguisé en faveur de M. de Villiers, préférant expliquer sa lettre par un *« souci d'ouverture »*. A un an des élections municipales, où il se présentera au nom de la majorité, à Argenteuil, dont le maire est communiste, il affirme : *« Je ne vois pas pourquoi je repousserais les voix de Philippe de Villiers. »*

O. B.

RECTIFICATIF. – Contrairement à ce que nous avons indiqué, par erreur, dans le commentaire du résultat des élections européennes pour le département des Pyrénées-Orientales (*le Monde* du 14 juin), Jaume Roure, adjoint au maire de Perpignan, n'était pas candidat sur la liste régionaliste conduite par Max Simeoni. Le soutien catalan à cette liste était apporté par Esquerra republicana catalana et non par Unitat catalana, formation à laquelle appartient M. Roure.

ÉLYSÉE : M. Monory a été reçu par M. Mitterrand. – René Monory, président du Sénat, a été reçu à l'Elysée, jeudi 16 juin, par François Mitterrand. L'entretien, qualifié d'*« entretien de routine »* par le président du Sénat, a duré une vingtaine de minute. *« Je viens voir de temps en temps le président,* a indiqué M. Monory à sa sortie du palais présidentiel. *On a évoqué quelques sujets. Rien de particulier. »*

Sur plainte de ses anciens minoritaires

Génération Ecologie est sanctionnée par la justice

Dans un jugement rendu mercredi 15 juin, le tribunal de grande instance de Paris a prononcé *« la nullité du conseil national, en date du 10 avril 1994, de l'association Génération Ecologie, censurant le bureau national, ainsi que la nullité de l'élection d'un nouveau bureau »*. Dans ses attendus, le tribunal précise que la majorité requise par les statuts pour de telles décisions n'était pas atteinte (*le Monde* du 12 avril). Il n'a cependant pas fait droit à la demande des quinze militants qui l'avaient saisi de nommer un administrateur provisoire.

Théoriquement, l'ancien bureau national, au sein duquel Brice Lalonde avait été mis en minorité, devrait donc être réinstallé dans ses fonctions. Or, il se trouve qu'il compte parmi ses membres Noël Mamère, élu député européen sur la liste conduite par Bernard Tapie, et plusieurs animateurs de la tendance « L'écologie autrement », tels Philippe Bodard, conseiller régional des Pays de la Loire, ou Michelle Bard-Descours, candidats sur la liste des Verts aux élections européennes et qui, pour cette raison, ont été exclus de Génération Ecologie (GE) par le nouveau bureau.

Cet imbroglio juridique, qui vient s'ajouter à la cuisante défaite de la liste conduite par M. Lalonde, restera toutefois sans conséquences pratiques dans l'immédiat. Le président de GE a décidé de faire appel.

J.-L. S.

Le gouvernement face à une fronde d'une partie de sa majorité

Des députés veulent obtenir un droit de regard sur la nomination du directeur général de la Caisse des dépôts

L'Assemblée nationale a commencé, jeudi 16 juin, l'examen en première lecture du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier, présenté par Edmond Alphandéry, ministre de l'économie. Une partie de la majorité n'accepte pas que le gouvernement puisse souverainement nommer et révoquer le directeur général de la Caisse des dépôts et consignations.

C'est en définitive Napoléon qui a semé la zizanie à l'Assemblée nationale, jeudi 16 juin. Pour financer ses équipées militaires, l'empereur avait puisé sans vergogne dans les fonds déposés par les notaires et les épargnants. Soucieuse de rétablir la confiance des déposants, la Restauration s'était empressée d'asseoir l'indépendance de la Caisse autonome d'amortissement, ancêtre de la Caisse des dépôts et consignations, par l'inamovibilité de son directeur général. Son successeur, le directeur général de la Caisse des dépôts et consignations, avait, malgré les vicissitudes de l'histoire, conservé ce statut jusqu'à présent. Le gouvernement actuel veut mettre fin à cette tradition.

Un assouplissement de la loi Evin?

Dès sa nomination à Matignon, Edouard Balladur avait fait de la réforme de la plus puissante institution financière française l'une des priorités de son action économique. Devant les contestations soulevées au sein de la Caisse des dépôts par les projets de réforme, le premier ministre s'est résolu à faire preuve de modestie. Le gouvernement se contente, aujourd'hui, de proposer que le directeur général ne soit plus nommé que pour un mandat de cinq ans, renouvelable, et qu'il puisse même être révocable par un simple décret gouvernemental.

Cette disposition a soulevé l'hostilité du groupe socialiste, qui a défendu sans succès, par la voix d'Alain Rodet (Haute-Vienne), une question préalable. M. Rodet a fait valoir qu'une telle réforme *« mettrait à mal deux siècles de rigueur, d'indépendance et de sérieux »* de la Caisse des dépôts. Il a été rejoint sur ce terrain par Jean-Pierre Brard (PCF, Seine-Saint-Denis), qui a accusé le gouvernement de vouloir faire du directeur général un *« haut fonctionnaire complètement soumis »* aux ministres.

M. Rodet a également reproché au projet de dépouiller le pouvoir législatif de ses prérogatives au profit de l'exécutif. En effet, aujourd'hui, la Caisse est placée sous la surveillance d'une commission composée pour un tiers de parlementaires. Présidée par un député, cette commission a seule le pouvoir de demander la révocation du directeur général, pouvoir que le texte transfère au gouvernement.

Un tel transfert ne pouvait que se heurter à l'hostilité de Jean-Pierre Delalande (RPR, Val-d'Oise), actuel président de cette commission de surveillance. Favorable au principe du mandat de cinq ans, M. Delalande s'est vivement opposé à la mise à l'écart de la commission de surveillance. Il a accusé le projet d'avoir pour conséquence de *« mettre le directeur général complètement entre les mains du gouvernement »* et a également dénoncé les risques de *« politisation »* de l'institution. Aussi a-t-il défendu l'amendement adopté par la commission des finances, sur proposition du rapporteur, Gérard Trémège (UDF, Hautes-Pyrénées), précisant que le décret de nomination du directeur général est pris en conseil des ministres, et qu'il intervient après avis, qui pourrait être rendu public, de la commission de surveillance, tout comme le décret de révocation. L'adoption de cet amendement était pour M. Delalande un préalable indispensable à son approbation du dispositif gouvernemental.

Sous ce feux croisé de critiques M. Alphandéry s'est défendu de *« toute arrière-pensée »* et de toute *« défiance à l'endroit du directeur général »*. Il s'est opposé à ce que la nomination du directeur général soit soumise pour avis à la commission de surveillance, arguant que cette faculté n'existe pas aujourd'hui et qu'un avis négatif de la commission mettrait le nouveau directeur général dans une situation inconfortable. Il a souligné que le directeur général ne pouvait pas être responsable à la fois devant le gouvernement et la commission de surveillance. En revanche il s'est déclaré prêt à accepter que la révocation du directeur général soit soumise à l'avis de la commission de surveillance. Mais malgré le soutien que lui ont apporté Yves Fréville (UDF, Ille-et-Vilaine) et Gilbert Gantier (UDF, Paris), M. Alphandéry a dû, devant l'impossibilité de trouver un accord avec M. Delalande, demander la réserve du vote sur cet article.

Les députés n'ont en revanche qu'effleuré jeudi l'assouplissement de deux dispositions de la loi relative à la lutte contre la corruption et à la transparence de la vie économique, dite loi Sapin, prévu par le dernier article du projet de loi *(le Monde* du 7 juin), et qui devait venir en discussion vendredi 17 juin. Peu soucieux d'être accusé de vouloir modifier *« à la sauvette »* la législation anti-corruption, M. Alphandéry a pris soin d'indiquer que son dispositif découlait de propositions formulées dans un rapport de l'inspection générale des finances *(lire ci-contre)* *« J'en ai retenu deux propositions que j'ai reprises intégralement et qui ont été approuvées par l'Association des présidents de conseils généraux et l'Association des maires de France »*, a souligné le ministre de l'économie. La première de ces dispositions autorise la prolongation d'une concession de service public lorsque le délégataire se voit contraint de réaliser, à la demande du délégant, non plus seulement des *« travaux »*, comme le prévoyait la loi Sapin, mais plus largement des *« investissements matériels et immatériels »* non prévus au contrat initial. La seconde disposition consiste à exonérer de la procédure d'examen des offres les contrats de délégation de services publics d'un montant peu élevé. M. Alphandéry a indiqué que le seuil en deçà duquel les délégations pourraient être soumises à la procédure simplifiée, qui sera fixé par arrêté ministériel, serait de 1,350 million de francs pour la durée complète de la concession.

Les députés devaient par ailleurs discuter vendredi d'une série d'amendements tendant à assouplir la loi Evin sur la lutte contre l'alcoolisme et le tabagisme. Jeudi le gouvernement semblait disposé à ne plus s'opposer, comme il l'avait fait jusqu'à présent, à l'autorisation de l'affichage publicitaire pour des boissons alcooliques, quelle qu'en soit l'origine, sans restriction géographique.

CÉCILE CHAMBRAUD

Un rapport de l'inspection générale des finances

Les interprétations extensives de M. Alphandéry

Devant les députés, Edmond Alphandéry a indiqué à plusieurs reprises que les mesures d'assouplissement de la loi anti-corruption contenues dans l'article 43 de son projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier (DDOEF) ne font que reprendre les propositions émises dans un rapport de l'inspection générale des finances (IGF) sur les délégations de service public. La lecture de ce rapport incite à nuancer le propos du ministre de l'économie.

Soulignant que la loi du 29 janvier 1993 *« invite désormais à la transparence, à la publicité et à la concurrence »*, les auteurs du rapport observent *« un net décalage de ton entre les représentants des collectivités locales et les concessionnaires »*. Ils évoquent les *« critiques formulées par les professionnels »* à l'encontre de la loi Sapin, et les modifications que ceux-ci souhaitent lui apporter. A propos des conditions dans lesquelles une délégation de service public peut être prolongée, notamment dans le cas où des *« travaux non prévus »* auraient été engagés par le concessionnaire, les auteurs reconnaissent que le terme de *« travaux »* est *« trop restrictif »* et suggèrent de le remplacer par l'expression *« investissements matériels »*.

A aucun moment, ils ne lui ajoutent la notion *« d'investissements immatériels »*, qui figure dans l'article 43 du projet de loi. En soulignant, mercredi à l'Assemblée nationale, que son projet ne faisait que reprendre la proposition de l'IGF, M. Alphandéry omet de préciser ce point. Il est pourtant d'importance, puisque ce sont précisément ces *« investissements immatériels »* – notamment les études diverses et variées – qui sont les plus difficiles à contrôler. Les affaires liées à l'ancien maire socialiste d'Angoulême, Jean-Michel Boucheron, ont largement démontré que la commande d'« études » était une des voies privilégiées empruntées par l'argent de la corruption.

A propos du seuil en deçà duquel il conviendrait d'assouplir les procédures, les auteurs proposent de le fixer à 700 000 francs annuels pour régler le problème spécifique du transport scolaire, tout en observant : *« Il n'y a sans doute pas de bon seuil exprimé en valeur : une délégation de 1 million de francs est importante pour une petite commune, son ampleur est faible pour une grosse collectivité. »*

L'IGF conclut son rapport en soulignant, d'une part : *« Une circulaire pourrait dans un premier temps lever un grand nombre des incertitudes »* relatives à la loi Sapin, et suggère, d'autre part, que *« soit organisé au Parlement, au plus tôt en 1996, un débat sur les délégations de service public »*.

P. R.-D.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR : le Sénat adopte le projet de loi sur les universités nouvelles. – Les sénateurs ont adopté, jeudi 16 juin, en première lecture et avec de légères modifications, le projet de loi portant de trois à cinq ans la période pendant laquelle des universités nouvelles peuvent déroger à la loi Savary sur l'enseignement supérieur. Adopté par les députés le 27 mai (*le Monde* daté 29-30 mai), ce texte concerne, en particulier, les quatre universités nouvelles créées en Ile-de-France en 1991, ainsi que deux établissements en Nord-Pas-de-Calais et un à La Rochelle.

SÉNAT : adoption d'une proposition de loi sur le vote des majeurs sous tutelle. – Le Sénat a adopté, jeudi 16 juin, en première lecture, une proposition de loi de Claude Huriet (Un. cent., Meurthe-et-Moselle) autorisant un majeur sous tutelle à s'inscrire sur une liste électorale et à voter si le juge l'y autorise. Les groupes du RPR, de l'UDF et du PC ont voté pour la proposition de loi, les sénateurs socialistes n'ayant pas participé au vote.

PIGEONS VOYAGEURS : la libéralisation est adoptée. – Le Parlement a définitivement adopté – le Sénat ayant voté pour, jeudi 16 juin, à l'unanimité – le projet de loi libéralisant les mouvements de pigeons voyageurs. Ce texte supprime les contrôles aux frontières intracommunautaires, abolit la distinction entre les pigeons français et étrangers et abroge, surtout, la distinction entre colombophilie civile et colombophilie militaire.

POINT DE VUE

La mystique du 18 juin

par Philippe Séguin

ETRANGE pouvoir des commémorations. Il y a cinquante ans, de la conjonction des efforts de nos alliés et de l'opiniâtreté du général de Gaulle arc-bouté sur la Résistance nationale, la France se relevait. A bien des égards, c'était à peine hier. Pourtant, cette époque tumultueuse, terrible et fertile nous semble déjà frappée par un passé héroïque plus grand que nous-mêmes, rendu trop tôt, peut-être, à l'épopée qui l'a transformé en destin.

Nous sommes les enfants de la Libération, mais nous en sommes également éloignés par des années-lumière, par l'écho des phrases sans engagement des compagnons de l'humanitaire étouffant l'engagement sans phrases des compagnons de la Libération.

Nous célébrons encore ces héros simples et magnifiques : pêcheurs de l'île de Sein, pilotes de la bataille d'Angleterre, légionnaires de la DBLE, agents de renseignements du BCRA, physiciens qui sauvent l'eau lourde à la barbe des Allemands, combattants de la Résistance intérieure qui, du plateau des Glières et de la lande bretonne de Saint-Marcel aux barricades de Paris insurgée, ont rendu à la France sa place au combat. Mais avons-nous bien conscience que, sans l'appel du général de Gaulle, le 18 juin 1940, geste fondateur et désespéré qui, d'emblée, lui conféra sa signification profonde, la Résistance elle-même n'eût jamais existé telle qu'on l'a connue?

Sans lui, l'héroïsme des combattants eût certes concouru à la défaite du nazisme, ce qui n'était pas rien, mais pas au complet relèvement de la France, ce qui n'était pas la même chose. Par lui, les différentes forces politiques et militaires de la France trouvèrent leur terrain d'entente, ce bien commun que la difficulté des temps faisait perdre de vue et que tous finirent par trouver ensemble, au moins pour ce moment de grâce particulier qui s'appela la Libération. L'évocation de l'été 1944 est par là indissociable de celle du 18 juin 1940. Il avait fallu pour cela la volonté d'un seul homme, qui, du plus profond de l'abîme, sut tenir en peu de mots le langage de la résolution la plus trempée, celui de l'espoir le plus chevillé mais aussi de la raison la plus saine.

Une France nouvelle

Résolution la plus profonde, que de vouloir continuer la lutte au moment même où Hitler se fait fort d'amener le gouvernement de Londres, après celui de Paris, à la table des négociations, où des voix, et pas seulement de Washington, vont conseiller à Churchill de ne pas attacher trop d'importance à la poignée de Français libres, où l'Union soviétique songe à prolonger pour une décennie la coexistence amicale avec le Troisième Reich. Espoir singulier que celui de voir une France nouvelle, plus pure et plus grande, se reconstituer à partir d'un seul point fixe, situé hors du territoire national, à partir du volontariat de quelques jeunes marginaux de tous partis et de toutes confessions, unis par la seule haine de la servitude ; mais aussi raison transcendante et lumineuse, la même qui poussa autrefois un Koutousov à attendre de Napoléon la faute fatale, calcul rigoureux entrevoyant que la trajectoire hitlérienne était vouée à l'hybris, au gigantisme et au nihilisme final de toutes les constructions impériales.

Tout est dit à cet égard en quelques mots simples et brefs : la guerre sera mondiale, les forces principales du conflit, l'Amérique et la Russie « n'ont pas encore donné », elle sera industrielle, « mécanique », la France peut y reprendre sa place pour peu qu'une volonté simple et claire surgisse.

On a voulu voir dans ce projet gaullien une démesure nationaliste : l'appel du 18 juin en est le démenti le plus clair, qui présuppose une vision universelle du combat ; au nationalisme impérial paroxystique du Troisième Reich, elle opposera une identité européenne ouverte, qui, bien qu'alliée à l'universalisme marchand des Américains et au messianisme collectiviste des Russes, ne se laissera réduire ni par les uns, ni par les autres.

Parce que la France a honteusement « roulé à l'abîme », en juin 1940, elle deviendra attentive au sort des nations menacées, elle tendra la main à l'Allemagne vaincue et déchirée, elle comprendra mieux que d'autres les humiliations accumulées de la Chine, du monde arabe, des Africains.

Le parti unique médiatique

De la petite matrice du 18 juin se déduisent de nombreuses lignes de force qui nous conduisent tout naturellement aux frontières de notre époque et balisent l'itinéraire du gaullisme, qui va souvent se confondre avec celui de la France.

Aujourd'hui, nous voici entrés dans une nouvelle époque avec d'autres enjeux. Le monde qui se dévoile peu à peu ne se déduit plus des engagements de la deuxième guerre mondiale, et le sens de l'appel du 18 juin s'en trouve transformé. Aujourd'hui, les eaux semblent calmes, la France n'a pas été terrassée par un ennemi puissant et résolu, aucune dictature ne semble imminente. La pensée toute faite du « tout-médiatique », parti unique qui ne s'avoue jamais, mais dont on sait qu'il ne trouve pas dans la Résistance sa filiation naturelle, affirme sans répit que l'heure est au consensus, à la prudence et au pragmatisme. Pourtant, si l'on n'y prend garde, l'époque que nous traversons, et qui présente des dangers très différents de la période précédente, risque de nous confronter à des périls tout aussi considérables.

Comme au début des années 40, des forces immenses se sont mises en marche qui rompent l'ordre établi depuis cinquante ans. Certaines de ces forces sont aussi libératrices que l'étaient à leur manière les puissances industrielles qui ont fini par vaincre le nazisme : elles ont pour nom le droit des peuples, le droit de la personne, et la démocratie qui s'implante au Nord et au Sud, avec Walesa, Havel ou Mandela, avec le développement accéléré qui bouleverse la Chine aujourd'hui, bientôt l'Inde et toute l'Amérique latine, avant que de gagner l'Afrique, du Sud vers le nord.

Mais d'autres énergies, libérées par le même mouvement menacent à leur tour la cohésion, voire la survie des sociétés qui ne savent plus comment faire face : le déploiement de la violence privée en Russie, la dissolution des États les plus faibles ou les plus exposés, la nouvelle violence des puissances d'argent et des féodalités de tous ordres, ostentatoires ou occultes, l'écart vertigineux que la dérégulation engendre partout entre riches et pauvres, la mise en friche de pans entiers de nos sociétés, hommes, villes et campagnes, au cœur même de l'Europe, tout menace les prudents qui auront cru, avec le socialisme des années 70, que l'« autogestion » permettait de faire face à tous les défis de l'avenir ou espérer, avec le libéralisme des années 80, que la libération des forces du marché établirait un jour l'équilibre optimal de l'économie.

L'Europe des nations

A tous ceux-là qu'un orage surprend comme il surprit naguère leurs devanciers, pacifistes intégraux qui ne voulaient pas mourir pour Dantzig à gauche et maurrassiens du ressentiment national trop impatients d'en découdre avec la République ou la City de Londres à droite, il faut rappeler simplement, comme le fit en son temps l'homme du 18 juin, que la France est une construction aussi grande que fragile, grande par l'esprit et fragile par la part même d'aventure que suppose la volonté renouvelée de vivre ensemble.

Sans cette fragilité si ressentie par la génération des hommes de 14 à laquelle appartenait le Général, il n'y aurait sans doute ni l'effort de 1940, ni la récompense de 1944, ni les années claires de la Vᵉ République ; sans la conscience obstinée que nous n'affronterons pas la nouvelle saison des tempêtes de l'histoire mondiale avec une Europe défaite, ballottée ou rabougrie, et que cette Europe ne peut reposer que sur des nations charpentées et solidaires, nous subirons les dures lois de la force brute qui s'instaurent sous nos yeux et qu'il incombe, à notre tour, de combattre.

L'épopée de la France libre et de la Résistance, ce fut avant tout une formidable contraction suivie d'une non moins formidable dilatation. Seul un petit nombre accepta initialement le risque et la séparation de l'esprit du temps, tout pétri de contrition et de la jouissance hypocrite de la passivité. Mais, faible en effectif d'abord, la Résistance fut aussi le moment d'ouverture de la société française, d'intégration des ouvriers communistes, des coloniaux, comme on les appelait encore – dont l'héroïsme sur les champs de bataille d'Italie, de France et d'Allemagne nous ramena à la table des grands –, des humiliés et des opprimés : elle fut enfin le moyen de dépasser, fût-ce un instant, l'affrontement des faux partis qui divisaient le pays pour le seul profit de leurs chefs.

C'est pourquoi le 18 juin marque le rassemblement des forces vives de la nation, l'ouverture des portes de la cité à ceux que l'on a abandonnés au bord du chemin, alors qu'ils portent l'espérance de son avenir.

Comme l'aurait vu un Péguy, le 18 juin a porté ses fruits politiques dès 1944 : mais face aux fléaux du chômage, du grand désordre des nations et des féodalités qui relèvent la tête, face à la honte des violences rallumées partout dans ce faux temps de paix où nous avançons de plus en plus inquiets, mais non point sans boussole, sa mystique reste encore à advenir.

▶ **Philippe Séguin, député (RPR) des Vosges, est le président de l'Assemblée nationale.**

ard
des dépôts

JUSTICE

Demandant la cassation de l'arrêt de la cour d'appel

L'avocat général Jean Perfetti retient le crime d'empoisonnement dans l'affaire du sang contaminé

L'avocat général Jean Perfetti a créé la surprise, jeudi 16 juin, devant la chambre criminelle de la Cour de cassation, en considérant que les faits reprochés aux docteurs Michel Garretta et Jean-Pierre Allain dans l'affaire du sang contaminé par le virus du sida relevaient de la qualification criminelle d'empoisonnement. En conséquence, le magistrat a demandé que la haute juridiction se saisisse d'office de ce moyen pour casser l'arrêt de la cour d'appel du 13 juillet 1993, condamnant sur la base du délit de « tromperie » le docteur Garretta à quatre ans de prison et le docteur Allain à la même peine assortie de deux ans de sursis. M. Perfetti a, en outre, estimé que les pourvois des parties civiles étaient irrecevables, avant de rejeter les moyens présentés par le docteur Allain, seul condamné à avoir formé un pourvoi en cassation. La cour rendra son arrêt le mercredi 22 juin.

Méthodique et méticuleux à l'extrême, M. Perfetti a longuement rappelé les faits. Des faits tels qu'ils résultent de l'arrêt de la cour d'appel, car devant la Cour de cassation le fond ne se discute pas, même si un usage adroit de la procédure ou une irrésistible tentation de satisfaire la presse ont parfois permis à certains avocats de s'écarter des chemins trop ardus du droit pur. *« Dans cette enceinte, ce n'est pas une personne qui est jugée, mais les termes d'un arrêt »*, avait précisé l'avocat général, tout en reconnaissant d'emblée qu'il n'était pas insensible à l'aspect tragiquement humain de cette affaire. *« Dans cet arrêt, j'ai vu un arbre ne cachant pas une sinistre forêt »*, a observé M. Perfetti, avant de conclure sèchement au rejet du pourvoi du docteur Jean-Pierre Allain et à l'irrecevabilité des parties civiles.

Le long silence qui a suivi n'était cependant qu'un point d'orgue. Une simple pause solennelle dans un discours qui paraissait se terminer alors qu'il ne s'agissait que d'un long préambule. *« La qualification de tromperie sur une marchandise est inadaptée, réductrice des faits, réductrice des responsabilités »*, a enchaîné M. Perfetti dans un silence épais. *« L'article 595 du code de procédure pénale vous donne le droit de relever d'office tout moyen. L'intérêt public, celui du droit et celui de la justice ne peuvent que vous y inciter »*, ajoutait le magistrat, qui avança posément son argumentation.

Les premières poursuites ont été engagées par cinq plaignants en mars 1988 sur la base de la violation de la loi du 1er août 1905 qui représente la tromperie *« sur la nature, l'espèce, l'origine, la qualité substantielle, la composition ou la teneur en principe utile de toute marchandise »*. Or le choix de cette qualification acceptée par le parquet et reprise par le juge d'instruction s'accompagnait d'une exigence particulière prévue par la loi sur les fraudes. L'article 8 de la loi de 1905 dispose en effet que *« toute poursuite exercée en vertu de la présente loi devra être continuée et terminée en vertu des mêmes textes »*. En théorie, toute requalification est donc impossible. *« Cette correctionalisation imposée ne saurait dépouiller les juges et encore moins la cour suprême de la faculté de donner aux faits leur véritable qualification »*, a soutenu M. Perfetti, en considérant que rien d'interdisait aux magistrats correctionnels de se déclarer incompétents en renvoyant le dossier au parquet.

L'obstacle de l'article 8 étant, sinon franchi, tout au moins contourné, M. Perfetti considérait que les faits énoncés par la cour d'appel constituaient l'infraction prévue par l'article 301 de l'ancien code pénal selon lequel *« est qualifié d'empoisonnement tout attentat à la vie d'une personne par l'effet de substances qui peuvent donner la mort plus ou moins promptement, de quelque manière que ces substances aient été employées ou administrées et quelles qu'en aient été les suites »*. Le Sénat a conservé cette incrimination dans le nouvel article 221-5 qui précise plus brièvement que *« le fait d'attenter à la vie détruite par l'emploi ou l'administration de substances de nature à entraîner la mort constitue un empoisonnement »*. Pour l'avocat général, six éléments constatés par l'arrêt auraient dû amener la cour d'appel correctionnelle à se déclarer incompétente : *« La totalité des produits sanguins étaient contaminés. L'absence de risques était infime. Le virus transmis avait un caractère mortifère. Le pourcentage de victimes était de plus en plus élevé. Des lettres prouvent que le docteur Allain avait connaissance du danger mortel et enfin, toujours selon l'arrêt, il a participé personnellement à la distribution en refusant la délivrance des produits chauffés. »*

« La volonté préalable de donner la mort »

Autant d'élements qui caractérisent, pour M. Perfetti, la qualification criminelle. Or ce magistrat est le premier au siège du ministère public à soutenir cette thèse. A l'instruction, des parties civiles avaient invoqué l'empoisonnement, mais, dans son réquisitoire, le substitut Michèle Bernard-Requin observait notamment : *« L'empoisonnement implique nécessairement une volonté préalable de donner la mort. (...) Il ne doit pas y avoir de confusion entre le moyen employé et le but poursuivi. (...) Faute de cet élément intentionnel indispensable, les qualifications criminelles ont été à bon droit écartées. »* Et à l'audience le magistrat ajoutait : *« Il n'y a pas eu crime. Il faut s'en tenir aux qualifications légales. »* Devant la cour d'appel, l'avocat général Christine Thin avait eu un discours semblable, soutenant le délit de tromperie, avant de préciser : *« Que les victimes comprennent bien qu'il n'y a dans ce choix aucune volonté réductrice. »*

Il est vrai que, si le parquet est réputé « indivisible », l'avocat général près la Cour de cassation se détermine seul, sans aucun lien hiérarchique. M. Perfetti avait d'ailleurs tenu à le rappeler à l'ouverture de son propos en insistant sur sa *« pleine indépendance »*. C'est donc son propre regard sur le dossier que le magistrat a cherché à faire partager à la cour. Et, s'il a évoqué l'élément intentionnel, c'est pour estimer que la recherche de cette circonstance appartenait à la cour d'assises. *« Dans l'empoisonnement, la volonté s'exprime par l'administration du produit »*, a soutenu M. Perfetti, tout en notant : *« Je me garderai bien de dire que les docteurs Allain et Garretta voulaient tuer ou recherchaient la mort. »* Mais il voit d'autres motifs : *« Ce qu'ils voulaient, c'était écouler leurs lots, mais ce qu'ils ne pouvaient pas ne pas prévoir, c'est qu'ils transfusaient aux hémophiles un virus mortel. »* En droit, donc, le magistrat a demandé que l'arrêt de la cour d'appel soit cassé *« pour motifs insuffisants et contradictoires »*.

Les avocats de la fraction des parties civiles qui, depuis le début de l'affaire, soutiennent la qualification criminelle ne cachaient pas une satisfaction partagée par certains de leurs clients présents à l'audience. En revanche, l'amertume régnait dans les rangs des conseils des victimes qui ont choisi avec succès d'engager les poursuites sur la base de la tromperie. *« Ce choix a été fait parce qu'on savait que lancer une procédure pénale criminelle avait toutes les chances de tomber dans les choux ! »*, protestait Me Claire Waquet, en ajoutant : *« A une infraction mercantile, il fallait une qualification mercantile. »* Une brève réplique qui ne compensait pas une plaidoirie brillante mais partiellement hors sujet car prononcée avant que l'avocat général fasse part de ses conclusions. Aussi, avec quelques-uns de ses confrères, Me Waquet a vivement reproché au magistat d'avoir manqué à l'usage qui veut que l'avocat général indique la teneur de son propos aux avocats quelque temps avant l'audience.

Si la cour devait suivre la voie indiquée par M. Perfetti, l'arrêt serait cassé et le dossier serait renvoyé devant une cour d'appel correctionnelle. Cette juridiction serait alors contrainte de se déclarer incompétente et l'affaire irait alors devant une chambre d'accusation qui déciderait si les docteurs Allain et Garretta doivent être renvoyés devant une cour d'instruction. Car, bien que le docteur Garretta n'ait pas fait de pourvoi, il serait concerné par un tel arrêt car l'article 612-1 du code de procédure pénale prévoit que la Cour de cassation *« peut ordonner que l'annulation qu'elle prononce aura effet à l'égard des parties à la procédure qui ne se sont pas pourvues »*. Le docteur Garretta se trouverait alors dans la situation d'un condamné qui effectue une peine devenue définitive et qu'on libère pour lui signifier aussitôt une mise en examen criminelle qui le renverrait immédiatement en prison pour le temps d'une nouvelle instruction sur un crime pouvant entraîner une réclusion criminelle à perpétuité.

Neuf ans après les faits, il n'est pas certain qu'une telle hypothèse soit conforme aux notions de *« procès équitable »* et de *« délais raisonnables »* prévues par l'article 6 de la Convention européenne des droits de l'homme. En outre, l'appréciation de M. Perfetti ferait planer le risque d'une qualification d'empoisonnement sur toute une série de faits ne comportant pas d'intention homicide et qui seraient cependant renvoyés devant la cour d'assises. Certes, la tromperie – *« délit d'épicier »*, selon un juriste – présentait un vocabulaire dérisoire au regard du nombre et de la douleur des victimes de l'affaire du sang contaminé. Sans aller jusqu'à l'empoisonnement, une autre qualification eût peut-être été mieux adaptée. Mais, pour l'heure, Me Claire Waquet constate : *« Pour certaines victimes, le travail de deuil ne s'est pas fait par la justice. Un autre procès, ce ne serait pas nécessairement plus de justice... »*

MAURICE PEYROT

La loi et le poison

L'adoption par les juges suprêmes de la thèse de l'avocat général Perfetti conduirait à un véritable bouleversement de la notion juridique d'empoisonnement. Ce ne serait plus seulement la définition d'un procédé insidieux que la littérature a longtemps considéré comme étant l'arme des femmes. L'intention de tuer ayant disparu, le crime pourrait s'appliquer à tous ceux qui ont une connaissance du caractère mortifère d'un produit administré ou absorbé par la victime dans des conditions engageant leur responsabilité. Et selon le nouveau code pénal, il suffit même que le produit soit *« de nature à entraîner la mort »* sans forcément qu'elle soit survenue. Le champ d'application devient alors immense. Les pollutions de toute sortes entreraient dans le cadre de l'empoisonnement dès lors que l'auteur aurait une connaissance du risque mortel, même à long terme. *A fortiori*, le trafiquant et le revendeur de drogue tomberaient sous la même incrimination. Une plus large interprétation ferait peser une menace sur l'industrie pharmaceutique, et il s'en trouverait pour considérer que la fabrication et la vente du tabac doivent être jugées en cour d'assises.

M. P.

Une Journée organisée par l'administration pénitentiaire

« La prison, parlons-en ensemble »

Pour la première fois de son histoire, l'administration pénitentiaire devait organiser, vendredi 17 juin, une Journée nationale consacrée à la prison et ses alternatives. Baptisée « La prison, parlons-en ensemble », cette opération s'adresse aux élus locaux, aux responsables économiques et sociaux et à la presse. *« La prison est un univers souvent mal connu,* souligne le directeur de l'administration pénitentiaire, Bernard Prévost. *Nous souhaitons faire découvrir la réalité du monde carcéral et lutter contre les préjugés. »*

Cent vingt-quatre prisons, trois centres de semi-liberté et vingt-deux comités de probation et d'assistance aux libérés (CPAL) participent à cette journée. Les travailleurs sociaux du CPAL d'Orléans iront ainsi parler de la prison aux collégiens et aux lycéens de la ville, des tables rondes auront lieu à Auxerre et Joux-la-Ville, et les travaux des détenus seront exposés à Bonneville. Pour lancer la journée, le garde des sceaux, Pierre Méhaignerie, a visité jeudi 16 juin la maison d'arrêt de Seine-Saint-Denis.

Malgré la construction de 13 000 places suite au plan lancé en 1986 par Albin Chalandon, les prisons françaises sont à nouveau surpeuplées : au 1er juin, il y avait 57 477 détenus pour 49 373 places, soit un taux d'occupation de 122 %. Cette surpopulation est liée pour l'essentiel à l'allongement des peines : en treize ans, la durée moyenne de détention a augmenté de 69 %, passant de 4,7 mois en 1980 à 7,3 mois en 1993. En vingt ans, de 1971 à 1991, le nombre de détenus condamnés à la réclusion criminelle à perpétuité a presque doublé. Cette journée devrait également permettre d'évoquer les conditions de travail et le contenu de la mission des surveillants.

Le programme pluriannuel pour la justice, qui sera présenté au Parlement lors de la session extraordinaire, offre des moyens nouveaux à l'administration pénitentiaire : dans les cinq ans à venir, les prisons devraient bénéficier d'un budget de 3 milliards de francs d'investissements qui permettra de construire 4 180 places de prison et 1 200 places de semi-liberté. Sur les 3 020 postes créés, 768 seront affectés aux comités de probation, ce qui représente le doublement des effectifs actuels. Les autres seront affectés au renforcement de la sécurité dans les prisons existantes et à l'équipement des nouveaux établissements.

A. C.

DÉFENSE

Deux officiers supérieurs mutés

Le SIRPA décapité

Des changements importants devraient intervenir, au début de juillet, à la tête du service d'information et de relations publiques des armées (SIRPA), avec le départ du chef du service, le capitaine de vaisseau Olivier d'Hauthuille, et avec celui de son adjoint, le colonel Philippe Charrier. Le cabinet du ministre de la défense, sous la tutelle duquel est directement placé le SIRPA, a pris cette double décision qui décapite le service à la suite de mésententes répétées entre les deux officiers et après des divergences d'appréciation, entre le commandant d'Hauthuille et une partie de l'entourage de François Léotard, sur la politique d'information à mener.

Le commandant d'Hauthuille occupait ses fonctions depuis seulement novembre dernier, à la différence du colonel Charrier qui était à son poste depuis cinq ans. Le colonel Dominique de Corta, actuel directeur de l'établissement cinématographique et photographique des armées (ECPA) depuis septembre 1991, devrait devenir le nouveau chef du SIRPA.

Dès son entrée en fonctions, le commandant d'Hauthuille a eu des difficultés à assurer son autorité sur un service qui entretenait des contacts très étroits – tant sur le plan de la politique d'information à conduire que sur celui du contrôle de ses ressources budgétaires – avec les proches de M. Léotard et où le colonel Charrier, en raison de son ancienneté et de sa compétence, avait acquis une très forte influence. Il s'en est suivi une série d'affrontements entre, d'une part, les deux officiers et, de l'autre, entre le chef du SIRPA et des conseillers au cabinet du ministre de la défense. Ce sont aujourd'hui ces incompatibilités-là qui sont à l'origine des départs du commandant d'Hauthuille et du colonel Charrier.

Avant d'être à la tête du SIRPA, le commandant d'Hauthuille avait assuré les relations publiques de la marine nationale et, à ce titre, il avait eu d'excellents rapports de travail avec les journalistes. Le 13 juillet prochain, il devrait être promu contre-amiral, et occuper ensuite un poste à l'étranger. Le colonel Charrier pourrait être appelé à diriger le cabinet militaire d'un ministère au sein du gouvernement Balladur.

J. I.

Après le témoignage du PDG d'une filiale de la Lyonnaise des eaux

Alain Carignon est mis en cause dans l'instruction du dossier « Dauphiné News »

Alain Carignon pourrait prochainement être convoqué au cabinet du juge lyonnais Philippe Courroye pour être entendu dans le cadre de l'instruction de l'affaire *Dauphiné News* (*le Monde* du 23 mars). Ce dossier qui concerne l'apurement des lourdes dettes des publications pré-électorales du maire de Grenoble par des filiales de la Lyonnaise des eaux et du groupe Bouygues – juste après que la gestion de la distribution de l'eau de Grenoble eut été confiée à une filiale de la Lyonnaise –, entrerait alors dans une phase plus sensible. Selon nos informations, le ministre de la communication a en effet été nommément mis en cause par l'un des industriels poursuivis pour *«abus de biens sociaux»*.

LYON

de notre bureau régional

Déjà mis en examen pour «abus de biens sociaux» dans le dossier Botton-bis – où il est soupçonné d'avoir versé 5,48 millions de francs au gendre du maire de Lyon en échange d'études «bidons» –, Marc-Michel Merlin, PDG de la Société de distribution des eaux intercommunales (SDEI), a été convoqué à la mi-mai par la division économique et financière du SRPJ de Lyon. Cette fois, c'est sur le dossier *Dauphiné News et en sa qualité de PDG de la Compagnie de gestion des eaux du Sud-Est (COGESE), filiale de la Lyonnaise des eaux (1) et gestionnaire de la distribution de l'eau à Grenoble, depuis la privatisation du 13 juillet 1989, que M. Merlin était entendu puis placé en garde à vue durant quarante-huit heures.*

Au terme de cette audition prolongée, M. Merlin a été présenté au juge Courroye, qui lui a notifié une seconde mise en examen pour «abus de biens sociaux». En effet, M. Merlin est également administrateur de la Société d'expression et de communication (SERECOM), une société sans existence commerciale réelle qui a été créée par la Lyonnaise pour racheter et liquider la holding Dauphiné News. Or, sur procès verbal, le PDG de la COGESE a déclaré que, début 1989, en pleine campagne pour les élections municipales, Alain Carignon, candidat à sa propre succession, lui avait directement demandé de *«faire un petit effort»* pour le soutenir. Ce petit coup de pouce en question se serait précisément chiffré à 800 000 francs lorsque, quelques jours plus tard, au nom du maire-candidat, Frédéric Mougeolle, directeur des magazines *Dauphiné News* et *News gratuits* et ancien directeur de la rédaction du périodique municipal *Grenoble mensuel*, aurait relancé M. Merlin et lui aurait «vendu» un espace publicitaire fictif dans ses publications.

Par ailleurs, Serge Kampf, le très discret PDG de Cap-Gémini-Sogeti, entendu dans le cadre de cette procédure judiciaire, n'aurait pas fait de difficulté pour admettre que le chèque de 1 million de francs qu'il avait libellé, à la même époque, à l'ordre de Dauphiné News SA (et dont *le Canard enchaîné* avait publié le fac-similé le 1er février 1989) correspondait bien à une demande directe de M. Carignon. En l'espèce, il n'y avait pas d'abus de biens sociaux puisque M. Kampf avait pris soin de tirer le chèque sur l'un de ses comptes bancaires personnels.

Ces deux dépositions renforcent largement l'hypothèse selon laquelle le maire de Grenoble aurait bien été le «patron» occulte des magazines quadrichromiques à l'éphémère existence dont l'impressionnant déficit devait être comblé par la Lyonnaise des eaux qui «injecta» près de 6 millions de francs avant de liquider discrètement les sociétés éditrices, après leur transfert à Paris puis à Nanterre. De son côté, *via* sa filiale SOTEGY, le groupe Bouygues aurait versé plus de 11 millions de francs dans les caisses de ces mêmes sociétés.

Pour pouvoir entendre le ministre de la communication, le magistrat instructeur doit obtenir l'autorisation du conseil des ministres. Une telle demande ne devrait donc plus tarder à cheminer vers la chancellerie *via* le parquet et le parquet général de Lyon.

ROBERT BELLERET

(1) La COGESE regroupe dans son capital la Société d'exploitation des réseaux d'eau potable intercommunaux (SEREPI), une filiale de la Lyonnaise dont M. Merlin est administrateur, et la SDEI, rachetée en janvier 1991, par le groupe Lyonnaise qui «s'infiltrait» ainsi dans l'agglomération de Lyon où son concurrent la Générale des eaux jouissait jusque-là d'un quasi-monopole.

« Gay Pride » à la française

New-York, le 27 juin 1969, la police effectue un contrôle de routine au Stonewall Inn, un des bars homosexuels de Christopher Street. Ce jour-là, plutôt que de subir ce contrôle sans broncher, la communauté gay new-yorkaise décide spontanément de réagir. Trois jours d'émeutes et, pour la première fois, des slogans qui expriment le « ras-le-bol » du silence imposé, le désir de vivre en dehors de la honte et des discriminations.

1969-1994 : pour son vingt-cinquième anniversaire, la marche new-yorkaise, devenue célèbre sous le nom de « Gay Pride » (la fierté homosexuelle), attend un million de personnes pour défiler dans les rues de Manhattan, s'arrêter devant le siège des Nations unies et investir Central Park où est prévue une gigantesque fête.

A Paris, un collectif d'associations organise, samedi 18 juin, une marche de la place de la République à celle de la Nation, une « Gay Pride » à la française dont l'ampleur de l'édition 1993 avait surpris les organisateurs : 8 000 à 10 000 homosexuels et lesbiennes s'étaient déplacés. Cette année, outre un défilé de mode *« contre le sida »* avec Jean-Paul Gautier, Boy George et Yvette Horner au Palace, une émission spéciale de Canal Plus, des colloques à la Sorbonne et au Centre Georges-Pompidou, une nuit de cinéma à L'entrepôt, un pique-nique est prévu samedi midi quai de la Tournelle avant la marche qui sera suivie d'une soirée à la Mutualité.

► **Renseignements au Centre gai et lesbien, 3, rue Keller, 75011 Paris. Tél. : 43-57-21-47.**

JEUNES : M. Balladur assure que des décisions suivront dès cet automne la consultation nationale. – S'exprimant lors d'une réunion des responsables territoriaux de la jeunesse et des sports, le premier ministre, Edouard Balladur, a assuré, jeudi 16 juin, que les premières analyses du questionnaire envoyé aux 15-25 ans dans le cadre de la consultation nationale des jeunes conduiront le gouvernement à prendre *« dès cet automne, les décisions qu'il conviendra de prendre »*. M. Balladur a cependant noté que les mesures seront *« échelonnées »*. Par ailleurs, contrairement à ce que nous indiquions dans nos éditions du 16 juin, le questionnaire de la consultation nationale des jeunes pourra être renvoyé sans affranchissement.

Les assassins de Yann Piat dénoncent leur commanditaire

Suite de la première page

La piste politique, certes, a perdu de sa force depuis la mise hors de cause d'Epifanio Pericolo et de Denis Labadie, deux proches de Joseph Sercia, vice-président (UDF-PR) du conseil général du Var. L'omniprésence du fantôme de Jean-Louis Fargette, dans un département où l'ancien caïd toulonnais incarnait le mélange des genres entre crime et politique, interdit pourtant de l'écarter encore totalement.

Pendant des semaines, les jeunes affidés de Gérard Finale se sont réparti les rôles et ont peaufiné les scénarios pour exécuter le député. Lucien Ferri, vingt-deux ans, et Marco di Caro, dix-neuf ans, ont reconnu être les deux «tueurs à la moto». Ensemble, Marco di Caro et Olivier Tomassonne, dix-neuf ans également, avaient auparavant volé la Yamaha 750. Dans le rôle des guetteurs, cachés aux abords de la permanence électorale de Yann Piat pour signaler aux tueurs son départ, Olivier Tomassone s'est allié à Romain Gressler, dix-neuf ans. Ils se sont ensuite chargés de récupérer, puis de dissimuler, les armes de poing ayant servi au meurtre. Stéphane Gueschguesch, vingt et un ans, a brûlé la moto abandonnée par les assassins peu de temps après le crime. Stéphane Chiarisoli, enfin, vingt-et-un ans, parachutiste de son état, semble avoir prodigué ses conseils aux futurs assassins.

Après des semaines passées ensemble, au Macama ou ailleurs, tous se retrouveront, au matin du 15 juin, à l'hôtel de police de Marseille, placés en garde à vue à l'issue d'une opération baptisée «Raz-de-marée» par la police judiciaire parce qu'elle visait des objectifs situés en bord de mer... Ferri, Di Caro et leurs complices étaient en fait sous surveillance policière depuis le mois d'avril. Comme souvent, les enquêteurs avaient hérité d'un «tuyau». Evoquant le meurtre de Yann Piat, un indicateur avait désigné Gérard Finale comme l'instigateur, précisant même que le «contrat» aurait été exécuté par *«une bande de jeunes»* gravitant autour de lui. Chargée de vérifier l'information, la Brigade de recherches et d'intervention (BRI) de Marseille mettait alors en place une surveillance rapprochée du propriétaire du Macama : planques, filatures, écoutes téléphoniques.

Le témoignage d'une jeune fille

Les policiers en tireront vite la conclusion qu'un groupe de jeunes gens fréquente bien avec assiduité l'établissement situé sur le port de Hyères, et son patron, sans avoir pour autant partie liée avec sa clientèle régulière de jeunes toxicomanes et revendeurs de drogue. Tous les membres du commando du mont des Oiseaux sont là, observés, photographiés, identifiés par la police. Mais rien ne permet encore, dans le courant du mois de mai, d'établir un lien entre ces jeunes garçons, *«à la fois machos et écervelés»*, selon le mot d'un enquêteur, avec l'assassinat du député. Les investigations du juge d'instruction toulonnais Thierry Rolland ne suivent-elles pas toutes les directions – crapuleuse, politique, financière – à la fois ?

C'est peut-être aussi pour cela que les jeunes habitués du Macama n'ont rien changé à leurs habitudes après le crime. Les filles du clan ont bien constaté, en lisant les journaux – elles le confieront ensuite aux policiers –, que l'un des deux suspects emprisonnés, Epifanio Pericolo, présentait une ressemblance certaine avec leur copain Marco Di Caro, mais elles ne se sont pas inquiétées. Au Macama comme ailleurs, la jeunesse est insouciante. Elle n'a peur de rien. Même lorsqu'une jeune fille vient les prévenir qu'aux prises avec la police dans une banale affaire d'escroquerie et de cartes bancaires, elle a, pour se protéger, livré à la Sûreté urbaine de Marseille le nom des deux voleurs de la moto du meurtre, Tomassone et Di Caro, c'est à croire qu'ils ne tremblent pas. Ils bricolent à la hâte, avec l'aide des copines, de mauvais alibis, qui ne résisteront qu'une poignée d'heures aux questions des policiers, lorsqu'aura sonné, mercredi 15 juin, l'heure de la garde à vue.

La jeune fille, en effet, s'est montrée plus précise qu'ils ne croient. Elle a conduit la police jusqu'au buisson où, dans les faubourgs de Hyères, les voleurs ont jeté les restes de l'antivol à mercure qui immobilisait la Yamaha. Elle a confié en outre que le coupe-boulons qui a permis le vol est resté chez la mère des frères Fargette, dans la presqu'île de Giens. Et que c'est dans cette même villa que la moto meurtrière aurait été «préparée», c'est-à-dire maquillée. Les enquêteurs ont, depuis, retrouvé une seconde moto, que les apprentis tueurs avaient également volée et «préparée», en cas de besoin...

«J'ai agi sur ordre»

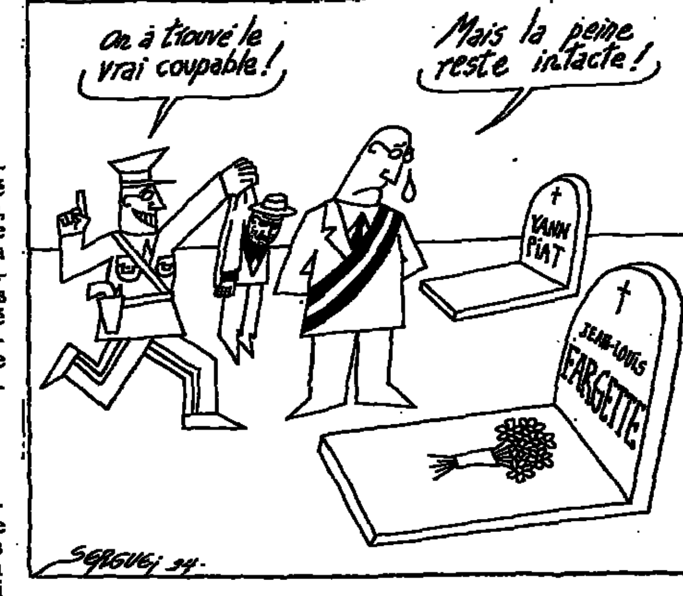
Tomassonne et Di Caro identifiés, la pelote se dévidera – presque – toute seule. Les jeunes gens avoueront d'abord le vol de la moto, puis le meurtre. Lucien Ferri racontera comment, ce soir-là, il tira trois fois sur le chauffeur de Yann Piat, avant que la Clio ne cale et que la moto ne la dépasse. Puis comment, la moto s'étant couchée sur la route, il perdit son arme, la ramassa, pendant que son acolyte, Marco, ouvrait à son tour le feu vers la voiture qui fonçait en marche arrière, tirant vraisemblablement à cet instant la balle mortelle qui atteignit Yann Piat. Lucien Ferri, visage pâle et cheveux jusqu'aux épaules, racontera encore que le soir du mont des Oiseaux, la bande n'en était pas à sa première tentative. Plusieurs fois, au cours des jours précédents, ils avaient épié, suivi, tenté d'ouvrir le feu sur le député, mais la bonne occasion ne s'était pas présentée.

«J'ai agi sur ordre», dit enfin Lucien Ferri aux policiers, sans accepter de dire sur ordre de qui. Plusieurs mois avant le meurtre, explique-t-il, Di Caro et lui furent *«convoqués»*, un matin, par un homme, qu'il nomme *«Monsieur X»* sur procès-verbal, et qui leur demanda d'«exécuter» Yann Piat. Les jeunes gens prirent le temps de la réflexion, consultèrent leur ami Chiarisoli, et passèrent à l'action. Plusieurs autres membres de la bande ont mis un nom sur *«Monsieur X»* : celui de Gérard Finale. Vieille connaissance de Jean-Louis Fargette, le patron du Macama était réputé, chez les policiers, pour être resté en liaison avec le milieu varois, et pour assurer la gestion d'une partie des intérêts du clan Fargette dans la vente de spiritueux.

A en croire plusieurs témoignages, la mère de Fargette aurait plusieurs fois sollicité l'aide de Finale pour venger son fils – l'ancien caïd toulonnais ayant lui-même commencé sa carrière dans la distribution d'alcool. Après les obsèques de Fargette, auxquelles assistaient plusieurs proches de Maurice Arreckx, ancien président (UDF-PR) du conseil général du Var, la rumeur ne s'était-elle pas répandue que Yann Piat, qui affirmait vouloir lutter contre la corruption dans le département, n'était pas étrangère à la mort du «parrain» ?

Quelques jours après l'assassinat de Yann Piat, Charles Pasqua avait indiqué qu'il ne croyait pas que des élus soient *«directement impliqués»* dans le crime. Criant trop vite victoire, il avait cependant cédé à un penchant habituel des ministres de l'intérieur en déclarant qu'Epifanio Pericolo et Denis Labadie étaient sans doute les tueurs : *«Nous sommes bien décidés à retrouver les assassins – je crois que nous les avons – ainsi que les inspirateurs, ceux qui ont commandité le meurtre»*. Si le ministre se trompait sur l'identité des tueurs, la suite de l'enquête devra lui donner raison sur le deuxième volet de ses déclarations : *«S'il y a des coupables, des gens qui confondent la politique et les affaires, il faudra faire le ménage, nous le ferons...»*

HERVÉ GATTEGNO et ERICH INCIYAN



CLÉS/ *Trois mois et demi d'enquête*

■ **L'assassinat du 25 février.** Le député (UDF-PR) du Var, Yann Piat, est tué de deux balles tirées, près de son domicile d'Hyères, par deux hommes circulant à moto. Le procureur de la République de Toulon évoque *« un contrat de professionnels »*.

■ **Le coup de filet du 1er mars.** Une trentaine de personnes appartenant soit au milieu local du banditisme, soit au monde politique varois, sont interpellées dans le cours d'une enquête préliminaire en crime flagrant. Le vice-président (UDF-PR) du conseil général du Var, Joseph Sercia, est entendu et laissé en liberté.

■ **Incarcération de deux « tueurs présumés » le 3 mars.** MM. Pericolo et Labadie sont mis en examen pour assassinat par le juge d'instruction toulonnais Thierry Rolland, et écroués. Epifano Pericolo et Denis Labadie, deux hommes proches du caïd toulonnais Jean-Louis Fargette, assassiné en mars 1993, avaient participé aux incidents violents ayant éclaté lors d'une réunion électorale de Yann Piat, le 17 mars 1993 à Hyères, pendant la campagne des législatives.

■ **Maurice Arreckx entendu comme témoin le 8 mars.** Le président (UDF-PR) du conseil général du Var est entendu par le juge d'instruction, qui entendra ultérieurement Bernard Tapie, député (MRG) des Bouches-du-Rhône. Leur nom était cité dans une lettre de Yann Piat datée du 22 janvier 1992, qui mettait également en cause M. Cercia. Le 8 mars, une trentaine de personnes, la plupart liées au milieu local, sont aussi interpellées.

■ **La piste politique.** L'enquête a mis en lumière les intérêts croisés des milieux politiques et du milieu dans la passation de marchés publics dans le Var. Un conseiller de M. Arreckx, Guy Liautaud, reconnaît avoir participé en février 1992 avec Jean-Louis Fargette à une réunion en Italie au cours de laquelle a été évoquée une commission de 1,5 million de francs prélevée sur le marché de l'école d'ingénieurs de Toulon.

■ **La fausse piste des « tueurs présumés ».** Le 19 mai, *le Monde* révèle que Pericolo et Labadie ne sont pas les tueurs à la moto. Ils seront en effet mis hors de cause par le juge Rolland le 15 *juin*.

■ **L'opération « Raz de marée » du 15 juin.** Un nouveau coup de filet conduit à l'interpellation de l'équipe de jeunes gens qui avouent le meurtre du député.

Après le Crédit lyonnais

Le Trésor fait à son tour saisir les meubles de Bernard Tapie

Qui, du Trésor ou du Crédit lyonnais, sera le premier à recouvrer sa créance envers Bernard Tapie ? Entre l'administration et la banque publique, la lutte promet d'être rude. Jeudi 16 juin, cet affrontement a pris la forme d'une course de vitesse. Aux premières heures de la matinée, le fisc a en effet dépêché des huissiers aux portes d'un hangar de Genevilliers (Hauts-de-Seine). C'est là, impasse des Petits-Marais, que Bernard Tapie avait nuitamment fait déménager en camion une partie de ses meubles de collection, lorsque le Crédit lyonnais avait décidé, après accord du tribunal de grande instance de Paris, d'en ordonner – déjà – la saisie conservatoire (*le Monde* du 21 mai). Si bien que la banque avait dû s'y reprendre à deux fois pour faire « immobiliser » ce mobilier voyageur, dont une partie s'est d'ailleurs volatilisée au cours du transport.

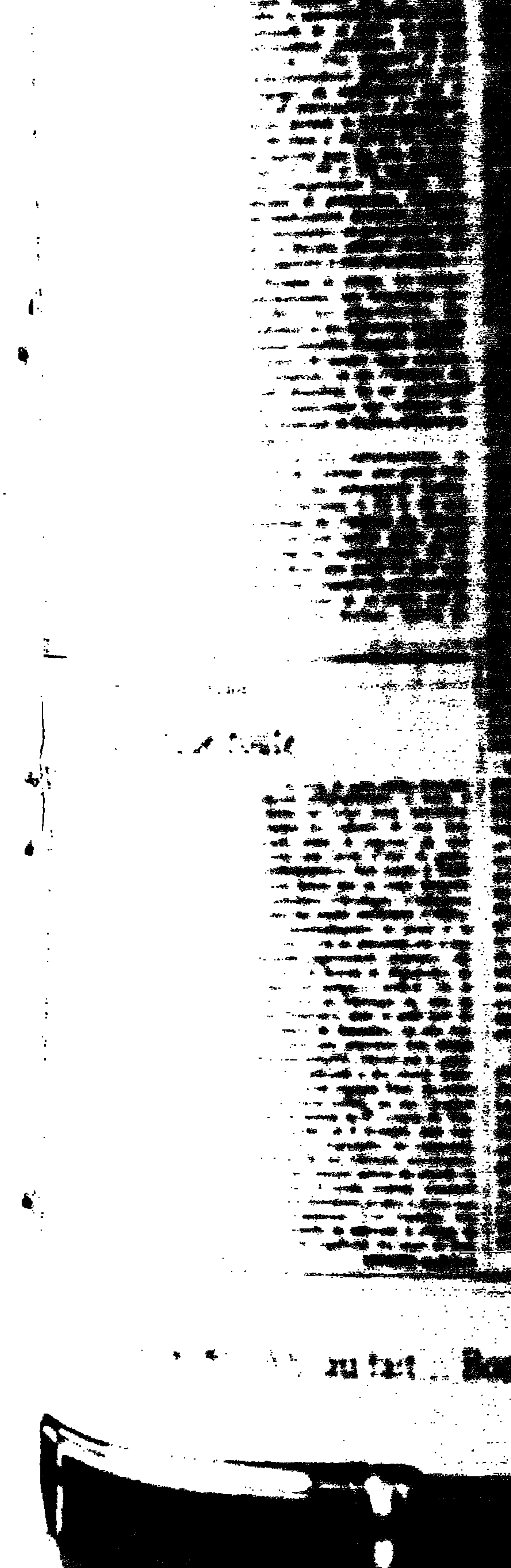
Mandatés par le Trésor, les huissiers n'avaient pas besoin, cette fois, d'un feu vert judiciaire. Aussi leur mission est-elle restée plus discrète. Ayant exécuté sans encombre la première partie de leur plan, ils se sont ensuite rendus au domicile parisien du député (République et Liberté) des Bouches-du-Rhône, rue des Saints-Pères, afin de saisir, toujours à titre conservatoire, les meubles restants. Le propriétaire des lieux étant rentré de Marseille, où il a annoncé son intention de s'installer *« vraiment »*, ils y furent accueillis sans courtoisie et eurent droit, semble-t-il, à quelques noms d'oiseaux et autres remarques sur le manque de noblesse de leur métier...

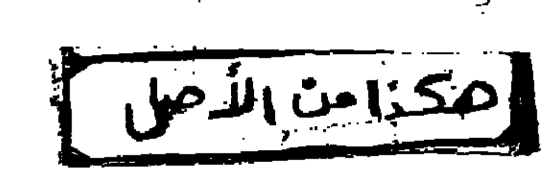
Une créance de 152,5 millions

A la veille des élections européennes, le ministre du budget, Nicolas Sarkozy, avait donné une consigne formelle : faire en sorte que les litiges fiscaux du candidat-vedette des radicaux de gauche ne perturbent pas sa campagne. Le scrutin passé, le fisc a fait valoir ses droits, qui pourraient prévaloir sur ceux de tous les autres créanciers de M. Tapie. L'administration est en effet titulaire d'une créance d'environ 70 millions de francs sur le nouveau député européen (sous forme de retards d'impôt), à laquelle il convient d'ajouter les quelque 70 autres millions dus par l'Olympique de Marseille, et les 12,5 millions de revenus que les vérificateurs lui reprochent d'avoir dissimulés (*le Monde* du 14 juin)-soit au total, sans même parler des pénalités encourues, une somme de 152,5 millions...

L'administration devra néanmoins, selon toute vraisemblance, s'entendre avec la banque, à qui Bernard Tapie doit toujours un peu plus de 1,2 milliard de francs. Car il ne fait plus guère de doute qu'en cherchant à rattraper le Crédit lyonnais dans cette course aux millions, le Trésor a ainsi définitivement rendu inapplicable le fameux protocole d'accord signé par M. Tapie et sa banque, qui octroyait à celui-ci un délai de cinq ans pour s'acquitter de sa dette, et dont la collection de meubles constituait justement l'une des garanties essentielles...

H. G.





MÉDECINE

Le rappel de tous les lots d'un antibiotique pour enfants par le laboratoire Bellon

Du cyanure introduit dans un flacon de Josacine est à l'origine de la mort d'une petite fille

Une petite fille de neuf ans est morte, samedi 11 juin, à l'hôpital du Havre une heure environ après avoir avalé de la Josacine, l'antibiotique pour enfants le plus couramment prescrit. Le flacon contenait du cyanure. Une information judiciaire a été ouverte. Des mesures de retrait de tous les flacons de Josacine ont été décidées par le laboratoire Bellon. L'Agence du médicament critique très vivement la façon dont le laboratoire Bellon a communiqué cette information au grand public.

Il était un peu plus de 20 heures, jeudi 16 juin. Des millions de Français regardaient comme chaque soir le journal télévisé de France 2 quand le présentateur, Etienne Leenhardt, s'interrompit pour lire un « *appel* » du laboratoire Bellon : « *Le laboratoire Bellon vient d'apprendre la survenue d'un décès dont la cause serait l'introduction, dans des circonstances encore inconnues, d'une substance toxique étrangère dans un flacon de l'antibiotique Josacine flacon de granulés de 500 mg pour suspension buvable. Une information judiciaire est en cours pour déterminer dans quelles conditions, à quel moment et par qui une telle substance a pu être introduite dans le flacon.* »

« *Cependant*, poursuivait le présentateur en citant l'appel du laboratoire, *les responsables du laboratoire ont immédiatement décidé dans le souci d'assurer la plus grande sécurité possible, après concertation avec l'Agence du médicament, de procéder par précaution au retrait de tous les flacons de Josacine suspension buvable. Les mesures de retrait sont en cours et sont conduites par les professionnels de santé concernés. Il est demandé à toute personne ayant des flacons de Josacine granulés pour suspension buvable (flacons de 125, 250 et 500 mg) de ne pas les utiliser et de les rapporter à leur pharmacien. Pour toute information complémentaire contacter le 16 (1) 40-91-43-63 et le 16 (1) 40-91-41-70.* »

En incrustation, à l'écran, étaient affichés ces deux numéros de téléphone. Sans autre commentaire, le présentateur passa au sujet suivant. La Josacine étant l'un des antibiotiques les plus prescrits chez l'enfant, la réaction de panique fut immédiate, à la mesure de l'insouciance avec laquelle l'information avait été donnée par la firme pharmaceutique. Même les agences de presse n'avaient pas été alertées par le laboratoire. Quant à l'Agence du médicament, au courant depuis midi, elle comptait se donner quelques heures supplémentaires pour délivrer l'information dans de meilleures conditions.

Mise devant le fait accompli, elle publiait à son tour un communiqué indiquant que, le 16 juin 1994, le laboratoire Bellon l'avait informée de ce décès et qu'une information judiciaire avait été ouverte « *Une enquête a été immédiatement diligentée par l'Agence du médicament sur le site de fabrication de ce médicament,* ajoutait le communiqué, *et la décision a été prise de retirer du marché tous les lots de Josacine 125, 250 et 500 mg granulés pour suspension buvable. Par mesure de précaution, l'Agence du médicament demande à toutes les personnes en possession d'un de ces flacons, entamé ou non, de le rapporter à leur pharmacien.* »

Pendant ce temps, les centres antipoisons, les hôpitaux, les SAMU, les pharmacies, les pédiatres et les médecins de garde étaient assaillis d'appels téléphoniques. N'ayant reçu aucune information, et en l'absence de toute directive, ils ne pouvaient que répercuter les termes du communiqué de Bellon diffusé par France 2.

Selon nos informations, le décès de l'enfant, une petite fille de neuf ans prénommée Emilie, serait survenu à 22 h 30 aux urgences de l'hôpital du Havre, environ une heure après avoir absorbé du médicament. Et ce n'est donc que jeudi 16 juin vers midi que l'Agence du médicament a été avertie de ce décès par le laboratoire Bellon. Selon de bonnes sources, confirmées par le laboratoire, le produit à l'origine de la mort est du cyanure, ce qui explique l'apparition brutale des troubles neurologiques et cardio-vasculaires, en quelques minutes, survenus chez l'enfant.

A la direction médicale de Bellon – une filiale de Rhône-Poulenc Rorer –, on précise que l'on a agi ainsi afin « *de ne pas faire prendre de risque au public* ». Confirmant que le décès remontait à quelques jours, le directeur médical nous a expliqué n'avoir été averti que vingt-quatre heures avant que soit adressé le fameux « *appel* ». On indique chez Bellon que l'Agence du médicament avait été avertie aussitôt et que la communication du laboratoire s'est faite « *en accord* » avec l'Agence.

Joint par téléphone, Didier Tabuteau, directeur général de l'Agence, s'est dit « *très choqué* » par cette affirmation. « *Nous avons été mis devant le fait accompli. Jamais Bellon ne nous a averti du fait qu'il allait adresser un fax à 19 h 54 à France 2. Jamais nous n'avons discuté avec eux du contenu de ce communiqué. Au même moment, en revanche, nous étions en train de mettre au point des directives destinées à informer les parents de la conduite à tenir. Avant de lancer ainsi l'information du retrait des lots, nous souhaitions en priorité en informer les centres antipoisons et les hôpitaux. Je regrette les conditions incroyables dans lesquelles s'est faite cette communication. Nous avons dû mettre en place une cellule de crise qui, durant toute la nuit, a répondu aux appels des parents et des médecins.* »

Chez Bellon, on indique ne jamais avoir reçu de quelconques menaces. On précise que des échantillons du même lot de flacons (N° 30-97) ont été analysés et qu'aucune trace de cyanure n'a été retrouvée. En pratique, les parents doivent savoir que, si leur enfant a été traité avec un flacon ouvert depuis plus de huit heures sans qu'aucun symptôme d'empoisonnement apparaisse, il ne risque absolument rien. Ils peuvent même terminer le flacon. En revanche, en cas d'ouverture d'un nouveau flacon, il leur est demandé de le rapporter à leur pharmacien.

La Josacine est l'antibiotique le plus prescrit chez l'enfant (il occupe 65 % de part de marché). La chiffre d'affaires annuel des ventes de Josacine est de 350 millions de francs. Une enquête a été confiée le 13 juin à la brigade de gendarmerie du Havre puis à la section de recherches de Rouen. Aucune piste, y compris dans l'entourage familial de la petite fille, n'est *a priori* écartée par les enquêteurs.

FRANCK NOUCHI

SPORTS

La mort de Bernard Moitessier

Le bout de « La longue route »

Le navigateur Bernard Moitessier est décédé, jeudi 16 juin, à son domicile d'Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine) des suites d'un cancer de la prostate. Il avait soixanteneuf ans.

Eric Tbarly avait suscité l'intérêt des Franais pour la voile en remportant ladeuxième transat anglaise en solitaie en 1964. Quatre ans plus tard, Berard Moitessier les avait fait rêver. Enagé dans le Golden Globe, la premièe course autour du monde en solitare sans escale, il était en mesure le remporter les 50 000 livres sterling et le trophée promis par le *Snday Times*, lorsqu'il avait décidé d poursuivre sa route à son retour dns l'Atlantique après avoir doublé l cap Horn.

Parti sans radio ni moyen de transmision avec la terre, Bernard Moitessier avait envoyé un message avec un lance-pierre sur un pétrolier qu'il croisait. « *Est-ce la sagesse de se dirige vers un lieu où on sait qu'on ne etrouvera pas sa paix ? Je continue parce que je suis heureux en mer, t peut-être aussi pour sauver mon âme.* »

Quelques mois plus tard, il avait touché terre à Papeete après avoir parcouru 37 455 milles (près de 70 000 kilomètres). La plus longue navigation en solitaire effectuée à ce jour. De cette aventure, Bernard Moitessier a tiré un premier livre, *la Longue Route*, qui inspirera des générations de « routards » des mers du Sud et deviendra le livre de chevet de navigateurs comme Philippe Jeantot ou Titouan Lamazou.

Dans son livre-testament, *Tamata et l'Alliance*, publié l'hiver dernier, cet aventurier évoquait sa vie hors du commun. Son enfance à Saïgon, où son père s'occupait d'import-export. Ses premières vacances en bordure du golfe de Siam à rêver devant les jonques des pêcheurs et des trafiquants de crevettes séchées. La guerre d'Indochine avait brutalement interrompu cette vie insouciante.

Ce sera le début de sa longue errance. Le départ sur une jonque de 9 mètres baptisée *Marie-Thérèse* en souvenir d'un premier amour. Puis la grande aventure autour du monde à bord de *Joshua*, un petit ketch de 12 mètres pour 13,4 tonnes de déplacement, doté de mâts taillés dans des poteaux télégraphiques. A bord, il s'initie au yoga pour retrouver « *toutes les valeurs de son Asie natale, toute la sagesse du vieil Orient, une sorte d'état de grâce indéfinissable* ». Son escale à Tahiti durera douze ans au cours desquels il prêchera l'écologie, s'insurgera contre les essais nucléaires à Mururoa, revendiquera le droit à la paresse. « *On ne demande pas à une mouette apprivoisée pourquoi elle éprouve le besoin de disparaître de temps en temps* », écrit-il. On le retrouvera au Mexique ou, près de San-Francisco, dans le petit port de plaisance de Sausalito, où son *Joshua* sera une première fois détruit par une tempête. Atteint par la maladie et confronté à des soucis financiers, il avait regagné Paris. Au cours de ses rares sorties, ses pas l'avaient parfois amené au PC course du Vendée Globe, où il écoutait, sans toujours les comprendre, les communications de ses lointains successeurs dans les courses autour du monde en solitaire. Il avait, surtout, consacré ses huit dernières années à écrire son livre-testament. Une manière très personnelle de refermer le sillage de sa vie de vagabond des mers du Sud.

GÉRARD ALBOUY

SCIENCES

Après cinq mois d'arrêt

La fusée européenne Ariane renoue avec le succès

Après cinq mois de repos forcé, dû à l'échec, le 24 janvier dernier, du soixante-troisième tir d'Ariane, les équipes chargées du lancement de la fusée européenne ont renoué avec la victoire à Kourou (Guyane). Vendredi 17 juin, à 9 h 07 (heure de Paris), le lanceur européen a mis sur orbite trois satellites : le deuxième exemplaire d'un nouveau satellite lourd de télécommunications internationales Intelsat-VII et deux micro-satellites expérimentaux, STRV 1A et 1B, appartenant au ministère de la défense britannique.

Pour ce « tir de rentrée », les équipes d'Arianespace ont croisé les doigts. D'abord parce qu'il leur fallait faire oublier l'échec qui, le 24 janvier, a conduit à la destruction en vol du lanceur et de ses précieux passagers. Ensuite, parce que, malgré toutes les précautions prises, elles avaient en mémoire le tir avorté du 4 juin. Ce jour-là, à la toute dernière seconde, alors que chacun s'attendait à voir l'allumage des moteurs de la fusée, Ariane est restée fermement accrochée à sa plate-forme de tir, les ordinateurs ayant détecté un incident inacceptable : le non-débranchement d'un bras chargé d'alimenter en hydrogène liquide les réservoirs du troisième étage de la fusée jusque dans les dernières secondes du compte à rebours.

Le lanceur était sauf, mais le tir reporté d'une douzaine de jours. Enquête faite, le coupable, « *un flexible pas assez souple* », fut identifié et corrigé. Finalement, l'incident n'aura coûté qu'un peu de temps aux responsables d'Arianespace, soucieux d'effectuer un maximum de tirs au cours des prochains six mois. Il est en principe prévu de lancer, le 8 juillet, les satellites Panamsat-2 (États-Unis) et BS-3N (Japon), puis le 30 juillet les satellites Turksat-1B (Turquie) et Brasilsat-B1 (Brésil). Si ce calendrier est respecté, Ariane aura lancé sept satellites en un peu moins d'un mois et demi, ce qui suppose une réelle maîtrise du lanceur européen et de ses différents modèles.

Pour ce 64e tir, les équipes d'Arianespace ont utilisé l'un des plus puissants modèles de la gamme Ariane, une Ariane 44 LP, équipée de quatre fusées d'appoint (deux à poudre et deux à liquide), seule capable d'emporter en orbite les quelque 3 800 kilos de la précieuse charge utile qui lui avait été confiée. En octobre 1993, Ariane avait déjà lancé avec succès le premier exemplaire de la nouvelle génération de satellites lourds Intelsat à très grande durée de vie (dix-huit ans).

Aujourd'hui, elle récidive en mettant en orbite, au-dessus du golfe de Guinée, ce deuxième satellite fabriqué par les firmes américaine et française Space Systems/Loral et Alcatel-Espace, qui doit relayer les télécommunications et les programmes de télévision entre le continent américain, l'Europe, l'Afrique et la partie occidentale du continent asiatique.

Pour ce dixième lancement d'un satellite Intelsat par le lanceur européen, les responsables du Centre national d'études spatiales et ceux d'Arianespace ont donc eu à cœur d'effacer les traces laissées par l'échec de janvier, qui avait conduit à la perte des satellites de télécommunications Turksat-1A et Eutelsat-II-F5. Ariane avait alors plongé dans l'océan Atlantique en raison d'un brutal arrêt du moteur à hydrogène et oxygène liquides du troisième étage. Très vite, les enquêteurs avaient conclu à un défaut de lubrification, puis à un blocage, d'un roulement de la pompe à oxygène du troisième étage.

Pour éviter que pareille mésaventure ne se renouvelle, les ingénieurs ont équipé cette pièce, qui travaille à des températures extrêmement basses (– 170 degrés), d'un revêtement autolubrifiant au bisulfure de molybdène et d'un circuit d'assainissement à base d'hélium (1). Mais ils ont aussi validé de nouvelles procédures de fonctionnement au cours de quatre-vingt-seize essais dont la majeure partie ont été menés dans des conditions que l'ancienne configuration moteur n'aurait pas supportée.

La réputation d'Ariane est à ce prix, d'autant que la concurrence étrangère pointe le bout de son nez. Les satellites coûtent désormais si cher qu'il n'est pratiquement plus acceptable de les perdre. Les marchands de service de lancement doivent donc améliorer sans cesse la qualité de leur produit, seule voie pour obtenir, malgré des échecs qui doivent se faire rares (2), la confiance de la clientèle.

Certes, Arianespace peut se réjouir d'avoir, en 1993, réalisé un bénéfice net de 147 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 4 407 millions de francs et d'avoir aujourd'hui en attente quarante satellites à lancer (soit l'équivalent de quatre années d'activité), représentant 18,7 milliards de francs, mais son PDG, Charles Bigot, sait aussi qu'il faut préparer l'avenir. « *Demain*, dit-il, *Ariane va devoir faire face à une compétition plus vive avec, à la fois, la concurrence américaine et bientôt celles des Russes et des Chinois.* »

L'arrivée, à la fin de 1996, d'un tout nouveau modèle du lanceur européen, Ariane-5, dont les fusées d'appoint seront testées à Kourou dans quelques jours, devrait l'y aider, du fait notamment de la capacité de cette Ariane à mettre en même temps en orbite deux satellites d'environ trois tonnes avec une fiabilité de 98 %.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU

(1) Lors d'un précédent échec, le moteur cryogénique du troisième étage du lanceur européen avait connu un blocage identique mais sur un roulement de sa pompe à hydrogène.

(2) Les Ariane-4 volent avec un risque théorique d'un échec pour 15 tirs. Celui du 26 janvier avait été précédé de 26 lancements réussis.

LA COUPE DU MONDE DE FOOTBALL



Fièvres

ECRIRE sur le peu d'intérêt des Américains pour les affaires du football, c'est leur faire peu confiance. Tout de même, ils s'y connaissent pour faire monter la fièvre. L'équipe des Etats-Unis – la « bande à Bora » – s'est entraînée dur pour offrir quelques frissons étoilés à son pays, et dans les neuf sites de la compétition on vend des maillots chamarrés et des kilomètres de saucisses à hotdogs.

A New-York, à la veille de la rencontre Italie-Eire, samedi 18 juin, les brasseurs rivalisent en astuces pour désaltérer les 830 000 New-Yorkais d'origine italienne et les 530 000 habitants de souche irlandaise : Peroni pour les premiers, Guiness pour les seconds, qui arroseront la troisième mi-temps. Et pour le match, des écrans géants fleurissent dans les pubs irlandais et les trattorias de Little Italy.

Sur le terrain, les arbitres seront chargés de veiller à la discipline et au spectacle. Les amateurs s'inquiètent pourtant. Il fait bien trop chaud outre-Atlantique : près de 35 degrés à l'heure des matches, qui ont été programmés en pleine journée pour les besoins de la télévision. Les joueurs râlent, déjà liquéfiés.

Quant aux dirigeants de la FIFA, réunis en congrès à Chicago dans une salle remplie de climatisateurs, ils ont réélu, par acclamations, Joao Havelange, seul candidat à sa succession à la présidence de la fédération internationale. A chacun sa fièvre.

De nos envoyés spéciaux aux Etats-Unis

Jean-Jacques Bozonnet
Philippe Broussard
Jérôme Fenoglio

Président de la FIFA depuis vingt ans

Joao Havelange, autocrate du ballon

Réélu à Chicago pour un sixième mandat à la présidence de la Fédération internationale de football le dirigeant brésilien n'a cessé de développer son sport tout en consolidant son pouvoir

CHICAGO

de notre envoyé spécial

Pour exprimer ses sentiments aux membres de sa famille du football, Joao Havelange joue du salut en virtuose. Des embrassades chaleureuses au signe de tête glacial, en passant par l'accolade et la poignée de main, le patriarche de soixante-dix-huit ans sait choisir dans la gamme l'attitude qui récompensera ou mortifiera d'emblée son vis-à-vis. Depuis qu'il se trouve à Chicago, qu'il parcourt les réceptions en son honneur entre les séances du congrès de la Fédération internationale de football (FIFA), c'est fou ce que Joao Havelange embrasse.

Il s'auto-désigne ainsi chef d'un clan uni, qui vient de le confirmer à sa tête, par acclamation, pour un sixième mandat de quatre ans. Il savoure sa puissance dans cette intimité physique. Il y goûte, en terre américaine, le triomphe de ses intuitions. Car cette Coupe du monde plaquée sur un pays dont les habitants peinent à comprendre comment on peut jouer au ballon sans se servir de ses mains sort d'abord de sa volonté. Elle est le symbole d'une politique d'expansion du football qui lui a servi à asseoir son autorité. Elle est l'aboutissement d'un système de pouvoir qui a su mêler habilement l'ambition pour son sport et son intérêt propre, qui a fait passer l'administration du football de la taille d'une PME à celle d'une multinationale, la plus puissante du monde sportif, pour en demeurer le patron sans rival.

En 1974, Jean-Marie Faustin Godefroy Havelange ne semblait pas *a priori* s'être mis en tête de conquérir la présidence de la FIFA par goût de l'argent. Ce fils d'un ingénieur belge arrivé au Brésil au début du siècle n'en a guère besoin. Il dirige la première compagnie d'autobus du pays, une affaire de revêtements métalliques, et pointe dans plusieurs conseils d'administration de grosses sociétés de Rio. Il ne cherche pas non plus la consécration sportive. Cet ancien sélectionné olympique en natation, puis en water-polo, a accompagné l'équipe du Brésil lors de ses trois victoires en Coupe du monde, en 1958, 1962 et 1970, en tant que président de la Confédération brésilienne des sports.

Une politique d'expansion

Joao Havelange se présente avant tout comme l'artisan d'une rénovation, au service d'un goût du pouvoir qu'il a toujours nié. Le football, selon lui, doit sortir de l'Europe, son berceau, et de l'Amérique du Sud, le parc où la ferveur qui l'entoure a grandi. Il doit secouer la torpeur de la domination anglo-saxonne, dont la gestion de père de famille anesthésie toutes les velléités de développement. Il doit conquérir le monde.

L'idée séduit, fédère autour du Brésilien tous les membres des autres confédérations continentales, laissées pour compte par le pouvoir européen. Au congrès de Francfort, fort de ces soutiens hétéroclites, Joao Havelange balaye le vieil Anglais Stanley Rous, en place depuis treize années. Il devient le premier président de la FIFA à n'être pas né sur le Vieux Continent. L'homme au visage impassible peut lancer la métamorphose de son sport.

Vingt ans plus tard, le football n'est plus du tout seulement l'affaire de jeunes hommes issus de ses deux continents de prédilection, âgés de vingt à trente ans. Joao Havelange l'a ouvert dans toutes les directions. Vers les jeunes, avec la création de championnats du monde juniors et des moins de vingt ans. Vers les femmes, qui ont, elles aussi, eu droit à leur compétition internationale. Vers la Chine, tenue à l'écart par les directions précédentes, et intégrée au sein de la FIFA en 1978, au terme d'un congrès agité. Vers le tiers-monde, qui bénéficie d'une politique suivie de soutien à la pratique du football.

Grâce à cette politique d'expansion, le football épouse peu à peu les dimensions de la planète. Voyageur infatigable, Joao Havelange n'en finit plus de prendre des avions pour aller inspecter ses nouveaux territoires. Et la Coupe du monde, la compétition-reine, enregistre à chaque édition les nouveaux progrès.

Celle qui s'ouvre aux Etats-Unis a été souhaitée par le président de la FIFA, malgré les réticences de ses collaborateurs, pour tenter une nouvelle greffe sur le seul territoire qui rejette encore le football. Celle de 2002 sera attribuée à l'Asie – selon toute probabilité au Japon – pour célébrer les noces du continent avec sa nouvelle passion. La Coupe du monde espagnole de 1982 avait marqué le passage de seize à vingt-quatre équipes en compétition. Les organisateurs français ont appris récemment qu'il faudrait en recevoir huit de plus en 1998. M. Havelange en a décidé ainsi, à l'approche du congrès de Chicago, sous la menace d'une opposition moins timorée qu'à l'habitude.

A chaque réforme, à chaque augmentation du nombre de participants, Joao Havelange n'oublie pas en effet de toucher les dividendes de sa politique sous la forme des bulletins de vote. Ses voyages dans les pays qu'il a aidés sont autant d'étapes électorales. Les pays africains et asiatiques, qui ont vu le nombre de leurs représentants en Coupe du monde augmenter, s'en sont montré reconnaissants en ne manquant jamais de lui apporter leur soutien. L'Europe a suivi malgré elle. Comme tout le monde, elle y trouve son compte. L'enrichissement général a bâillonné les cris de contestation.

Sourd aux critiques

Car au football-tiers-monde, Joao Havelange a ajouté, sans crainte du paradoxe, le football-business. A l'expansion géographique, il a lié l'essor des affaires. L'argent entre dans les caisses de la FIFA-*house*, le siège-blockhaus de la Fédération internationale au bord du lac de Zurich, au rythme où augmente le nombre des pratiquants – aujourd'hui près de deux cents millions. En vingt années de pouvoir, le président a vu le chiffre d'affaires de la FIFA décupler. La Coupe du monde, qui procure à l'organisme ses ressources pour quatre années, devrait lui rapporter plus de 1 milliard de francs aux Etats-Unis.

Joao Havelange a bâti cette prospérité sur deux piliers. Deux entreprises-mécènes qui représentent davantage que des bailleurs de fonds : des soutiens sans faille à la politique du président. Coca-Cola ne se contente pas d'apporter sa contribution de sponsor à la Coupe du monde. La firme américaine a donné des dizaines de millions de francs aux programmes de développement du football dans le tiers-monde.

Adidas jouit d'une place encore plus influente au sein de la FIFA. Ainsi en 1982 ISL, une filiale d'Adidas, devient la seule société habilitée à négocier avec les sponsors de la FIFA pour la Coupe du monde. Ce contrat, conclu sans appel d'offres, n'en finit pas de susciter les interrogations des opposants.

Joao Havelange reste sourd à ces critiques et aux rumeurs qui l'entourent. Le président de la FIFA, auquel la puissance de sa Fédération donne rang de chef d'Etat, ne rechigne pas à donner des conseils aux Nations unies, à citer sa gestion des choses du football en exemple au monde entier. Mais il semble rêver de régner sur un sport étanche aux événements de la planète. Sa politique d'ouverture, géographique et économique, suit les évolutions de l'Histoire, tant que celle-ci n'empêche pas l'évolution du ballon.

Ainsi s'est-il irrité de voir la Fédération française saisir la justice pour régler l'affaire Valenciennes-OM. A ses yeux, les querelles doivent se régler au sein de la famille. Ainsi, avant la Coupe du monde de 1986, a-t-il commis la gaffe d'annoncer qu'il se rendrait à Mexico dévasté par un tremblement de terre, pour s'informer de l'état des stades, sans évoquer les victimes. Ainsi, au cours de la même Coupe du monde, a-t-il invité personnellement l'amiral Lacoste, ancien membre de la junte militaire argentine, recherché par la justice de son pays. Comme si le statut de la FIFA, au-dessus des lois, lui conférait tous les droits.

Péché d'orgueil

Insensible aussi aux critiques sur son âge – il rétorque imperturbablement qu'il continue à nager tous les jours, – hermétique aux reproches sur son arrogance d'autocrate du ballon, Joao Havelange a pourtant failli lâcher un pouvoir qu'il tenait bien en main, cet hiver, à cause d'un péché d'orgueil. L'empereur du football s'est cru obligé de s'en prendre au roi du jeu, son compatriote Pelé. Celui-ci s'est vu bannir du tirage au sort de la Coupe du monde parce qu'il avait accusé le président de la Fédération brésilienne – gendre d'Havelange – de corruption.

Le président de la FIFA, qui ne goûte guère les attaques contre sa famille, avait alors maladroitement reproché à la star de n'être plus qu'un homme d'affaires. Double faute de goût auprès des organisateurs de la Coupe du monde américaine, pour qui Pelé, l'un des rares footballeurs connus aux Etats-Unis, est un argument commercial de poids, et auprès des membres de la FIFA, qui se sont tout à coup souvenus de tous les griefs qu'ils pouvaient formuler contre leur président.

Sepp Blatter, le secrétaire général de la FIFA, fils spirituel d'Havelange, résolu à manœuvrer enfin pour son compte, a fait mine de se porter candidat. La confédération européenne (UEFA) a pensé à présenter le sien. Tous ont décelé des signes de lassitude, voire de faiblesse, chez le vieil homme.

Las, Joao Havelange s'est ressaisi juste à temps pour mater la fronde. Le temps de proposer le passage à trente-deux équipes pour la Coupe du monde de 1998, selon une recette éprouvée, soufflée cette fois-ci par son grand allié latin contre les Anglo-Saxons, le président du Comité olympique international, Juan-Antonio Samaranch. Le temps d'affronter et de battre en face à face tous les chefs de la contestation, et Joao Havelange a restauré son pouvoir sans partage pour quatre nouvelles années à la tête de la Fédération. Il en a fait la plus grande puissance du sport. Sport dont il est le plus puissant des maîtres.

J. Fe.

Lire aussi la revue de presse, page 19.

La bande à Bora

L'avenir du « soccer » aux Etats-Unis dépend en partie des résultats de l'équipe américaine

NEW-YORK

de notre envoyé spécial

« La balle peut venir vers vous, rebondir sur votre jambe et repartir dans une direction favorable à votre équipe. Alors, soudain, vous devenez un héros. » Ainsi raconté par un dirigeant d'une ligue régionale dans un récent numéro de *Newsweek*, le football ne serait rien d'autre qu'un jeu de hasard. Il n'est donc pas étonnant que, dans l'entourage de la Fédération américaine, certains espèrent toucher le jackpot à l'issue de la World Cup. Les Etats-Unis, champions du monde ? Même Velibor Milutinovic, l'entraîneur serbe de l'équipe américaine, fait semblant d'y croire. Comme si cet objectif démesuré figurait entre les lignes de son contrat.

En fait, lorsqu'ils firent appel à lui, en mars 1991, les dirigeants du *soccer* lui ont demandé de passer le premier tour, puis d'aller *« le plus loin possible »*. Après tout, n'avait-il pas réussi pareille gageure avec le Mexique en 1986, battu seulement en quart de finale par l'Allemagne, puis avec le Costa-Rica, invité surprise des huitièmes de finale en 1990 ?

Un esprit de commando

Cette fois, l'enjeu n'est pas seulement la fierté d'une nation, mais l'avenir économique de tout un sport professionnel aux Etats-Unis. Un échec prématuré de la « bande à Bora » et c'est tout l'édifice de la Major League Soccer, en cours de reconstruction (1), qui risque de s'écrouler. Milutinovic a accepté avec le sourire l'écrasante responsabilité que Franz Beckenbauer, sollicité avant lui, avait refusée.

Toutefois, sous une allure décontractée et un brin provocatrice, Bora Milutinovic est un professionnel rigoureux. A un journaliste qui lui demandait comment il comptait s'y prendre pour tenter de rattraper le retard des Américains en trois ans, il répondit : *« Avec une craie blanche, un tableau noir, des cassettes vidéo, beaucoup d'entraînement, des matches et de la passion. »*

Les sortilèges du magicien Bora – on le vénère sous le nom d'El Mago au sud du Rio Grande – pouvaient suffire en pays de culture footballistique. Ici, il y avait à défricher. Un travail de pionnier. A cinquante ans, Bora a donc retroussé ses manches. Sous son autorité souriante, les joueurs américains ont appris la rigueur tactique et surtout un style d'inspiration latine, moins rudimentaire que le jeu britannique qu'ils singeaient auparavant.

Des fils d'immigrants

Dans l'impossibilité de s'appuyer sur un championnat professionnel pour constituer son groupe, le sélectionneur a choisi de multiplier les rencontres amicales. En trois saisons, les Etats-Unis en ont disputé le nombre record de quatre-vingt-six. Ce fut l'occasion d'une large revue d'effectifs, à partir de laquelle un commando a été formé pour les âpres batailles à venir.

La sélection américaine s'articule donc autour de quelques joueurs qui évoluent en Europe. Les plus connus sont John Harkes, spectaculaire attaquant de Derby County (Angleterre) et deux « étrangers » fraîchement naturalisés. Thomas Dooley, champion d'Allemagne en 1989 avec le FC Kaiserslautern, est le fils d'un GI installé en Allemagne : il a dû apprendre l'anglais en urgence pour recevoir la citoyenneté américaine en 1992. Un problème de langue que n'a pas connu le joueur de Coventry City, Roy Wegerle, Sud-Africain jusqu'à la fin de 1991. Au total, sur les vingt-deux joueurs de la sélection, sept sont nés à l'étranger. Et sur les quinze natifs des Etats-Unis, six sont des fils d'immigrants.

Pour hisser les novices restés au pays à la hauteur des professionnels qui jouent en Europe, Bora Milutinovic a obtenu que la Fédération américaine casse sa tirelire. Début 1993, une vingtaine de sélectionnés et leurs familles ont pu être regroupés à Mission Viejo, en Californie, où ils ont bénéficié des installations et des conditions d'entraînement d'un véritable club.

C'est là que, matin et soir, Velibor a mis au travail forcé les talents encore verts de l'équipe olympique, tel le jeune milieu de terrain Cobi Jones. Hormis quelques orages passagers entre les stars « européennes », soupçonnées de condescendance à l'égard des tâcherons de Mission Viejo, et une grogne de ces derniers pour des questions salariales (les mieux payés gagnent 400 000 francs par an), la bande à Bora a vécu une préparation tranquille, loin de toute pression populaire et médiatique.

A la veille de rencontrer la Suisse, le sélectionneur serbe peut se prévaloir d'un *« collectif solide »* qui *« ne doute de rien »*. L'« homme de base » en est Alexi Lalas, un géant à tignasse et barbiche rousses, aussi à l'aise sur une scène de concert, avec sa guitare de rockeur, que sur un terrain de football. Bora Milutinovic s'est appuyé sur cette forte personnalité pour décomplexer l'équipe et lui communiquer l'ambition.

Mais il n'a laissé le soin à personne d'inculquer à ces footballeurs enthousiastes, mais naïfs, les mille « ficelles » qu'il connaît de ce métier. On ne fait pas du football de haut niveau avec de bons sentiments. Dans le groupe le plus relevé de la compétition (Colombie, Suisse, Roumanie), les Etats-Unis ne partiront pas la fleur au fusil. Bora est prêt à sacrifier le spectacle au résultat. Et à ceux qui dénoncent par avance la mauvaise publicité qui serait ainsi faite au *soccer*, il oppose un pragmatisme très américain : *« Ici, le spectacle, c'est quand on gagne. Le public aimera notre jeu si les résultats sont bons. »*

J.-J. B.

(1) Alan Rothenberg, président de la Major League Soccer (MLS), a annoncé, mercredi 15 juin, la création officielle de sept des douze équipes prévues pour le championnat professionnel qui doit débuter en avril 1995.

De nouvelles règles de jeu

NEW-YORK

de notre envoyé spécial

Dans un communiqué du plus grand sérieux, le concessionnaire du Giants Stadium a déjà fait connaître ses estimations : les 525 000 spectateurs attendus pour les sept matches qui se joueront dans la fameuse arène du New Jersey vont consommer 119 000 hot dogs. Un tel pronostic s'appuie sur l'expérience des matches des Giants et des Jets, en National Football League, mais aussi sur un test grandeur nature lors de Grèce-Colombie, le 5 juin. Ces *3 kilomètres de saucisses* s'ajouteront aux 8 840 000 hot dogs déjà vendus depuis que le *stade* a ouvert ses portes en 1976. Avec la même maniaque précision, sont comptabilisées les dizaines de milliers de boîtes de pop corn, de soda et de bière à engloutir ou déjà digérées dans les travées du stade.

La boulimie des Américains pour les statistiques est bien connue. Et le *soccer*, avec ses scores désespérément étriqués, ne peut que les laisser sur leur faim. *« Avez-vous remarqué, sur les flippers américains, comment on marque 2 280 000 points simplement en introduisant une pièce de monnaie ? »*, écrit avec humour l'ancien Prix Pulitzer Richard Ben Cramer dans l'hebdomadaire *France Football* daté du 14 juin. Si l'on veut, comme Sepp Blatter, secrétaire général de la FIFA, que la World Cup soit *« un déclic pour le développement du* soccer *»*, il faut donner au spectateur américain son content de spectacle.

Depuis 1990, les instances internationales du football s'emploient à effacer le sinistre bilan du Mondiale italien, le plus pauvre de toute l'Histoire, avec 115 buts seulement marqués en 52 matches, soit à peine plus de deux par rencontre. A des années-lumière de l'euphorique moyenne atteinte en 1954 (5,38 buts par match). Depuis quinze ans, la production mondiale de buts a cessé de suivre une courbe descendante (2,8 en Espagne en 1982, 2,53 au Mexique en 1986) jusqu'au fiasco italien. Dans l'espoir d'un regain de productivité chez les buteurs, la FIFA a donc décidé d'introduire de nouvelle règles pour l'édition 1994.

La plus spectaculaire consiste à récompenser toute victoire par trois points au lieu de deux, le résultat nul restant sanctionné par un point et la défaite par zéro. Ce système déjà en vigueur dans les championnats anglais et turc, devrait dynamiser le premier tour de la compétition. La qualification ne se fera plus forcément au bout de lancinants 0-0. De même, en cas de prolongation, le principe de la « mort subite » devrait décourager ceux qui spéculent sur l'épreuve des tirs au but. Le match s'arrêtera au premier but marqué. On ne se résoudra à la roulette russe des tirs au but que si la marque est encore nulle après la demi-heure de prolongation. La formule a été expérimentée avec bonheur dans des compétitions de jeunes.

De plus, des consignes très strictes ont été données aux arbitres pour protéger les attaquants. Ainsi, le tacle par derrière sera puni d'un carton rouge, le hors-jeu de position ne sera plus sifflé, et surtout, dans les cas litigieux, le juge de touche est invité à ne pas lever son drapeau : désormais, le doute doit profiter à l'attaquant. Pour Gérard Houllier, chargé d'un rapport technique sur la compétition par la FIFA, c'est une prime au jeu en profondeur. Enfin, l'Italien Paolo Casarin, responsable de l'arbitrage à la FIFA, a exigé une grande sévérité à l'égard de ceux qui « jouent la montre » : chaque partie devra tendre vers soixante minutes sur quatre-vingt-dix de jeu effectif.

Même le ballon officiel, fabriqué par une petite société alsacienne pour le compte d'Adidas, a été conçu pour l'offensive. Les essais effectués auraient permis de constater une meilleure pénétration dans l'air et un gain en vitesse de 10 % à 15 %. Un vaste travail de laboratoire pour le *soccer*, dont les conclusions seront décortiquées par d'éminents... statisticiens.

J.-J. B.

Laboratoire urbain dans le deuxième arrondissement

Le quartier Saint-Denis est rendu aux piétons

Benoîte Taffin, maire (UDF) du deuxième arrondissement a présenté à la presse, jeudi 16 juin, la dernière tranche de réaménagement du quartier Bonne-Nouvelle. Sur 20 hectares du centre de la capitale, la circulation et le stationnement sont désormais étroitement contrôlés.

Les tenanciers des *peep-shows* (1) et des *sex-shops* de la rue Saint-Denis, l'artère la plus chaude de Paris, sont furieux. Déjà les plus aguichantes des filles ont décampé et, sur les trottoirs, on ne croise plus que le troisième âge de la prostitution. Les bistrots qui profitaient indirectement de ce petit commerce affirment avoir perdu la moitié de leur clientèle. Tout cela parce qu'on a osé chasser les voitures de la chaussée.

Le quartier Bonne-Nouvelle est un bloc compact d'immeubles séculaires irrigué par des ruelles étroites. Là devaient cohabiter 7 600 résidents, leurs 1 200 voitures, les employés de 575 boutiques, ateliers et entreprises servis à longueur de journée par des véhicules de livraison. Sans compter les dames faisant le tapin et leur clients. Un enfer d'encombrement, de tapage et de saleté qui engendrait une grogne permanente. Les maires de l'arrondissement, Alain Dumait, puis Benoîte Taffin, tous deux UDF, ont tenté, voici déjà six ans, d'y porter remède (*le Monde* du 16 novembre 1992). Entre le laisser-faire automobile et la rigueur d'un quartier exclusivement piéton, ils ont imaginé une solution moyenne : contrôler les accès grâce à des bornes pneumatiques escamotables, interdire tout stationnement de plus d'une demi-heure et limiter les horaires de livraison.

A partir de là, dans ces vieilles artères libérées de la marée automobile mais toujours accessibles, tout devenait possible. Les idées ne manquaient pas. On n'a pas essayé de les imposer mais de les faire jaillir de la population elle-même. La démocratie quotidienne est un rude labeur auquel les élus du secteur se sont attelés. Des comités d'intérêt de quartier ont été créés pour que chacun puisse s'exprimer (*le Monde* du 1er novembre 1993). Au cours de dizaines de réunions, à la mairie ou au café, on a enregistré la demande sociale. Deux référendums ont été organisés, l'un sur la police, l'autre sur la prostitution. Les motards se montraient-ils rebelles à toute autodiscipline ? Pendant un mois on a accroché à leur guidon un tract les invitant gentiment à se montrer coopératifs. Avec succès. Comme le dit joliment un responsable d'association : *« Nous avons ici une municipalité concertante. »*

144 millions de francs

De leur côté, les services publics n'ont pas lésiné. Ils ont modernisé tous les réseaux souterrains, tapissé les rues de menus pavés de Carrare, planté une soixantaine d'arbres et installé des bancs pour les anciens. L'investissement, assez lourd, se monte à 144 millions de francs. Mais cette transfiguration du paysage urbain a redonné du tonus aux propriétaires qui, poussés par la Ville, ont nettoyé leurs façades et souvent remis en état leurs locaux. Assurés d'avoir des clients, les promoteurs ont creusé une demi-douzaine de parkings, offrant, soit à l'intérieur du périmètre contrôlé, soit en bordure, 1 600 emplacements.

A présent, bien sûr, il faut gérer ce quartier pas comme les autres. Un poste de commandement contrôle par vidéo et interphone les entrées de véhicules, qui se font par cinq « portes » et au moyen de cartes à puces. Des patrouilles vérifient que les temps de stationnement sont respectés et que les sept sorties équipées de bornes à escamotage automatique ne sont pas encombrées. D'autres, encore, veillent à la propreté générale. Au total, plus de 70 hommes en tenue, relevant de la Ville ou de la préfecture, sont mobilisés en permanence sur les 20 hectares. Par effet secondaire, la sécurité des passants est mieux assurée.

Le réaménagement du quartier Bonne-Nouvelle a demandé cinq ans d'études, de concertations, de travaux et de mises au point. Si certains commerçants ronchonnent, la plupart des habitants sont satisfaits. Leur terroir a retrouvé le calme sans perdre sa convivialité. Il y fait meilleur vivre. Il excite l'intérêt des spécialistes venus de l'étranger et il attire à présent les simples promeneurs. *« On voit même des familles venir ici avec leurs enfants »*, s'indigne un bistrot de la rue Saint-Denis. Conséquence : la passementerie du coin de la rue s'est transformée en pub anglais où l'on attend les touristes. Les urbanistes municipaux ne sont pas les moins surpris par ces transformations en cascade. Une équipe a reçu mission de les observer. Les 20 hectares de Bonne-Nouvelle sont devenus un laboratoire urbain.

MARC AMBROISE-RENDU

(1) Boutiques où sont présentés des spectacles « X ».

La réhabilitation de la cité des Bosquets

L'« implosion » de la « barre 2 » de Montfermeil a été l'occasion d'une petite fête

Jeudi 16 juin, à 15 h 20, le bâtiment 2 de la cité des Bosquets, à Montfermeil (Seine-Saint-Denis) s'est écroulé sous l'effet de 150 kg d'explosifs. Elle devrait être remplacée par un centre de loisirs. Cette démolition, à laquelle a assisté Bernard Tapie, ancien ministre de la ville, a été l'occasion d'une petite fête.

Un grand « boum » suivi d'applaudissements. Il a suffi d'à peine trois secondes pour que les dix étages du bâtiment 2 de la cité des Bosquets, à Montfermeil, disparaissent dans un nuage de poussière. Et pour que le rideau qui avait l'air de vouloir s'échapper par une fenêtre, comme le dernier vestige de trente années d'habitation, soit emporté dans les dix mètres de gravats qui subsistent.

« Cela va faire un grand vide », ont commenté Patricia, Leila, Karine, qui avouaient avoir fait l'école buissonnière pour assister à l'événement. Quelques habitants des communes voisines étaient venus en curieux se mêler à ceux de la cité. Du côté des officiels, Bernard Tapie, se souvenant qu'il avait lancé ici les premiers des discours auxquels il doit d'être devenu une sorte de héros des banlieues, est passé en coup de vent, le temps d'assister à l'« implosion » et sans faire de commentaires...

Près de quatre ans et 40 millions de francs auront été nécessaires pour boucler cette opération spectaculaire (*le Monde* du 15 juin). Depuis quelques semaines, plusieurs centaines de fonctionnaires municipaux et départementaux en avaient préparé la logistique. Il a fallu, en effet, évacuer entre midi et 17 heures les trois mille cinq cents personnes qui résident dans les bâtiments voisins. Trente véhicules de secours étaient prêts à intervenir au moindre malaise. S'y ajoutent les policiers chargés de faire respecter le périmètre de sécurité.

Match de football et bal

Pour faire patienter les « spectateurs », parmi lesquels de nombreux jeunes, toute une animation avait été mise en place : match de football entre l'équipe de Montfermeil, en rouge, et celle du Red Star, en... bleu ; buvettes et vendeurs de merguez offraient de quoi se restaurer. Entre les explications sur la technique de démolition du « foudroyage intégral à la française », une sono diffusait des musiques créoles et africaines. Pour parfaire ce petit air de fête, des orchestres devaient jouer, dans la soirée, *pour un bal* devant les huit mille tonnes de béton effondré. En attendant que soit réalisé, sur cet emplacement, un centre de loisirs pour les enfants et les adolescents de la cité.

« A terme, ce sera bénéfique, car nous construirons ici quelque chose de mieux », a affirmé Pierre Bernard, maire (divers droite) de Montfermeil, qui en a profité pour faire la promotion de sa ville. Non pas celle des Bosquets, là-haut, sur le plateau – *« où habitent des familles malheureuses que je plains beaucoup »*, a-t-il dit –, mais la cité pavillonnaire d'en bas, *« pleine de verdure »*. Il s'est échiné à convaincre les journalistes, promenés en autocar à travers les rues bordées de pavillons aux toits de tuiles mécaniques, avec bouts de gazon et rosiers, *« d'avoir envie de revenir pour autre chose que la cité des Bosquets »*.

Manifestement pas féru d'histoire, M. Bernard, ancien militaire, a vanté les charmes du *« vieux »* château des Cèdres, de la *« vieille »* église, et il a eu du mal à se souvenir que le moulin date du XVIIe siècle. Il s'est plu à rappeler, en revanche, qu'à la suite d'un séjour dans cette cité, en lisière de la forêt de Bondy, Victor Hugo avait choisi sa fontaine pour y faire se rencontrer Jean Valjean et la petite Cosette, dans *les Misérables*.

Lorsque, au bout d'une rue, *apparaît la cité des Bosquets*, le maire n'a qu'une idée en tête. *« C'est dans ces 3 % du territoire de la commune que loge 30 % de la population »*, assène-t-il. S'il n'a pas stigmatisé, cette fois, comme à son habitude, la *« verrue »* que constitue cet ensemble d'habitation, nul doute que M. Bernard compte fermement sur la réalisation du programme prévoyant la démolition d'une autre « barre » d'ici à 1998.

FRANÇOISE CHIROT

Déléguée par la Coordination rurale sur la liste de M. de Villiers

Comment Mme Poisson est devenue députée européenne

« Honnêtement, je dois admettre que lorsque j'ai accepté d'être candidate je ne pensais pas du tout être élue, d'autant que les sondages n'étaient pas favorables. C'est au milieu de la semaine dernière que j'ai commencé à espérer. » Dixième sur la liste de Philippe de Villiers aux élections européennes, Anne-Christine Poisson va découvrir la politique en même temps qu'elle inaugurera, le 19 juillet, son mandat de député à Strasbourg.

Epouse d'exploitant agricole, mère de famille, Anne-Christine Poisson n'a fait qu'obéir à ses convictions profondes en s'engageant derrière la bannière de la Majorité pour l'autre Europe, brandie par le député de Vendée. Membre du bureau de la Coordination rurale, elle a été sollicitée par son mouvement pour le représenter sur la liste de Villiers, alors que son « voisin » de la Seine-et-Marne, Christian Jacob, ancien président du CNJA, s'engageait sur la liste de Dominique Baudis. *« Jusque-là j'avais peur des appareils politiques, car je n'aime pas que l'on me dise ce que je dois penser. C'est pour cela que j'apprécie le combat de Philippe de Villiers car il a su se lever contre les partis et qu'il représente des valeurs disparues : le courage, l'honnêteté. J'ai accepté sans hésiter »*, affirme la nouvelle élue, qui ne cache pas ses sympathies pour des idées de droite.

140 hectares dans la Beauce

Sa propre « croisade », c'est avant tout la défense des agriculteurs. Sur ce sujet, elle entend bien faire barrage au projet *« des technocrates de Bruxelles »*. Sa connaissance du monde rural et ses brevets de militante agricole ne se discutent pas. Chimiste de formation, elle a choisi, après neuf ans passés au CEA, de tout laisser tomber pour élever ses enfants et assister son époux Michel dans la gestion de leur exploitation de 140 hectares à Marolles-en-Beauce (Essonne). *« Moi je tiens le stylo, je fais les papiers et la comptabilité*, dit-elle, *et c'est toujours plus de travail depuis que le système de jachère, si dévalorisant pour le monde rural, a transformé les agriculteurs en comptables. »*

1992 avait marqué un premier tournant dans la vie de Mme Poisson. Le couple Poisson participe en juin à la tentative, par la Coordination rurale, de blocus de Paris, tandis que Michel Poisson est le premier à prendre position sur la RN 20 avec son tracteur. La ferme du Petit Noyer où vit et travaille la famille est transformée en « PC » secondaire des agriculteurs en colère. Pendant ces heures chaudes d'explosion des campagnes, Mme Poisson fait preuve d'un grand sens de l'organisation et de qualités de meneuse.

Deux années après, cette femme de trente-huit ans entame une nouvelle aventure. *« Pour l'instant*, dit-elle, *je ne me suis pas encore très bien rendu compte de la tâche qui m'attend, mais elle ne me fait pas peur. »* Son problème principal sera de *« conserver un équilibre à la cellule familiale »*. Ses deux enfants, une fille et un garçon, âgés respectivement de onze et huit ans, restent à élever. Le renfort de proches parents permettra de compenser les absences forcées de la mère, d'autant que celle-ci persistera dans son engagement de militante au sein de la Coordination rurale, afin, explique-t-elle, *« de ne pas être déconnectée de la base »*.

PATRICK DESAVIE

CINÉMA

LES FILMS NOUVEAUX A PARIS

AU NOM DU PEUPLE SOUVERAIN. Film italien de Luigi Magni, v.o. : Latina, 4e (42-78-47-86).

BACKBEAT. Film américain de Iain Softley, v.o. : Forum Horizon, 1er (36-65-70-83) ; Rex, 2e (36-65-70-23) ; UGC Odéon, 6e (36-65-70-72) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; UGC Champs-Elysées, 8e (36-65-70-88) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09).

CASQUE BLEU. Film français de Gérard Jugnot : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Rex, 2e (36-65-70-23) ; UGC Danton, 6e (36-65-70-68) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Biarritz, 8e (36-65-70-81 ; 36-65-70-81) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (36-65-70-45) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; UGC Maillot, 17e (36-65-70-61) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

FRESH. Film américain de Boaz Yakin, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; v.f. : Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

L'ILE AU TRÉSOR. Film français de Raul Ruiz : Accatone, 5e (46-33-86-86).

MY NEW GUN. Film américain de Stacy Cochran, v.o. : Reflet Médicis I (ex Logos I), 5e (43-54-42-34) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

UN ÉTÉ INOUBLIABLE. Film franco-roumain de Lucian Pintilié, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38).

REPÈRES

LOGEMENT

La Banque de France reloge ses squatters

Les quinze familles qui, le 24 mai dernier, avaient occupé un immeuble vide appartenant à la Banque de France, rue Béranger, dans le IIIe arrondissement de Paris (*le Monde* du 26 mai), ont été relogées à Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis). Organisée par l'association Droit au logement, leur action avait reçu le soutien de l'abbé Pierre et d'un certain nombre de personnalités.

Les familles ont déménagé le 14 juin et ont rejoint le nouveau logis mis à leur disposition par la Banque de France. Tirant la leçon de cet arrangement qui constitue une première dans l'histoire des mal-logés, Droit au logement appelle *« les autres gros propriétaires institutionnels à suivre cet exemple et l'Etat à mettre en œuvre la loi de réquisition des logements vacants »*.

URBANISME

Manifestation contre une démolition

Sous l'impulsion de l'association pour la défense du quartier des Amandiers, quelques dizaines d'habitants de ce secteur du XXe arrondissement de Paris sont descendus dans la rue, jeudi 16 juin à l'aube, pour s'opposer à la démolition d'un immeuble de la rue Gasnier-Guy.

L'aménagement du quartier, entamé depuis des années par le truchement d'une ZAC, a été confié par la ville à la société d'économie mixte SEMEA-XV, mais les résidents se plaignent d'être insuffisamment consultés et redoutent toute nouvelle démolition d'immeuble entraînant un déplacement des locataires et, parfois, l'expulsion des occupants sans titre. Ils sont appuyés par les conseillers de l'opposition Michel Charzat et Bertrand Bret (PS) et Henri Malberg (PCF).

SEINE-SAINT-DENIS

Un bassin sous le Grand Stade

Un bassin pouvant contenir plusieurs milliers de mètres cubes d'eau devrait être construit à Saint-Denis, sous une partie de l'emprise réservée pour la construction du Grand Stade et des équipements nécessaires à l'organisation de la Coupe du monde de football, en 1998. Cet équipement, destiné à stocker les eaux de ruissellement de la Plaine Saint-Denis en cas de fortes précipitations, devrait être construit par le Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne (SIAAP), à la demande du département de Seine-Saint-Denis, qui souhaite ainsi réguler les problèmes d'écoulement des eaux sur des zones fortement inondables. Le bassin, qui pourra contenir entre 3 000 et 10 000 mètres cubes selon la nature des sols, sera probablement construit sous un terrain d'entraînement et devrait coûter environ 400 millions de francs.

YVELINES

Pas de pétrole sous le parc du château de Versailles

Le résultat du forage exploratoire, réalisé par Elf-Aquitaine, en lisière du parc du château de Versailles (*le Monde* du 17 mai), est négatif. Ce forage n'a mis en évidence *« aucun indice de pétrole »*, a indiqué, lundi 13 juin, la compagnie pétrolière.

Les opérations avaient débuté le 23 mai sur le territoire de la commune de Rocquencourt (Yvelines), dans une clairière de l'arboretum de Chèvreloup, où le Muséum national d'histoire naturelle conserve quelque deux mille espèces végétales sur 200 hectares. Il était destiné à atteindre 1 500 mètres de profondeur, où les spécialistes d'Elf-Aquitaine, géologues et géophysiciens, estimaient la probabilité de trouver de l'« huile » à une chance sur huit. Le 10 juin, les opérations de forage ont cessé avec l'analyse des derniers prélèvements.

MUSIQUES

LE ROI ARTHUS de Chausson au Festival de Hollande

Un « Tristan » aux couleurs de la France

Méconnu en France, Ernest Chausson trouve paradoxalement une reconnaissance à l'étranger. Son opéra, *le Roi Arthus*, est exécuté au Holland Festival, haut lieu de la création en pays néerlandais. *L'ouvrage est né un an après Pelléas et Mélisande* de Debussy. Jean Gallois vient de consacrer une biographie à Chausson, mort à l'âge de quarante-quatre-ans, d'un accident de bicyclette

Créé à Bruxelles le 31 novembre 1903, quatre ans après la disparition accidentelle d'Ernest Chausson, qui avait consacré près du tiers de sa vie créatrice à la composition de cet unique opéra, *le Roi Arthus* jouit de l'étrange privilège d'être le moins représenté des grands ouvrages lyriques. En effet, malgré la faveur avec laquelle le public et la critique l'accueillirent au Théâtre de La Monnaie, l'ouvrage ne fut jamais repris ailleurs. Vincent d'Indy en dirigea le dernier acte à l'Opéra de Paris en 1916, et seule la radio le donna en concert en 1949 et 1981. Quant à l'enregistrement, réalisé par Erato dans la foulée, il n'est déjà plus disponible. C'est dire le caractère exceptionnel de l'initiative du Holland Festival, un festival plutôt consacré à la création, qui n'a pas craint d'inscrire à son programme une exécution en version de concert du *Roi Arthus*. Même si l'argument publicitaire, « Le *Tristan* français », risque d'entretenir une confusion qui, précisément, est peut-être à l'origine des préjugés les plus nuisibles à la carrière de l'œuvre.



ROGER-VIOLET

Dessin de Tofani (juin 1899) représentant la mort d'Ernest Chausson dans sa propriété de Limay, dans les Yvelines.

Il est vrai que le sujet, inspiré du cycle de *La Table ronde*, ressemble à celui du *Tristan* de Wagner dans la mesure où le roi Arthus y est également trahi par la passion qui lie sa femme Genièvre au chevalier Lancelot. Mais, malgré le développement accordé aux deux duos d'amour, le véritable enjeu du drame n'est pas là ; cet amour dévastateur n'en est que l'élément lyrique, l'humaine réalité à laquelle se heurte le rêve d'Arthus d'instaurer parmi les chevaliers un ordre moral supérieur. Le meilleur d'entre eux, son fidèle Lancelot, sera en effet le premier à le trahir. Vaincu, Arthus reconnaît son erreur, proclame l'inutilité de la volonté et de l'effort, accomplissant ainsi le cycle qui mène à la sagesse suprême selon la tradition bouddhique : atteindre au non-vouloir par le renoncement à l'action. L'œuvre s'achève avec l'ascension d'Arthus appelé dans l'au-delà par des voix invisibles.

Face à cette figure si entière, mais accessible au doute, Genièvre incarne la passion aveugle, étrangère à toute morale, à toute remise en cause. Lancelot, hésitant entre son amour pour la reine et son aspiration à l'idéal d'Arthus, se trouve ainsi déchiré entre deux extrêmes inconciliables. Chausson, qui a écrit lui-même son poème, fait donc s'affronter ici les deux termes de la contradiction que Wagner avait évitée en faisant de *Tristan* et de *Parsifal* deux drames distincts bien que conçus dans le prolongement l'un de l'autre.

Un ouvrage de synthèse

Le projet était ambitieux, trop peut-être pour un premier opéra, mais il correspondait si exactement à la nature intime du compositeur, à son idéalisme de créateur sans cesse remis en cause dans sa quête d'une perfection inaccessible, qu'il ne pouvait être mieux approprié. Connaissant la nature exigeante et inquiète de Chausson, son mépris du superficiel, sa volonté d'aller jusqu'au fond de soi, on devine quelle part de lui-même il a investi dans cette œuvre-clef. Elle faillit l'engloutir plusieurs fois, mais il la remit impitoyablement sur le métier pour en sortir musicalement transformé et raffermi dans sa vocation.

En confiant à la musique le soin d'ajouter une résonance plus profonde à ce que le livret ne peut qu'effleurer, Chausson a réalisé une unité si rare qu'elle ne saurait être qualifiée d'épigonale. Loin d'être un habile sous-produit du wagnérisme, *le Roi Arthus*, sur le plan musical, est un ouvrage de synthèse au même titre que *Salomé*. De l'esthétique wagnérienne il retient le principe du récitatif lyrique ininterrompu, l'abandon des airs saillants, le jeu des motifs conducteurs, la division en trois actes et le chromatisme. Mais ce dernier n'est plus la seule échappatoire à l'alternative classique majeur/mineur car Chausson use aussi des modes anciens et, comme Debussy, des gammes pentatoniques ou par tons entiers. Avertie ou non, l'oreille ne s'y trompe pas : la couleur n'est pas la même que celle de Wagner.

De la tradition française, outre le modalisme, Chausson recueille l'héritage hautain de Berlioz et de Lalo. Cela concerne aussi bien les mélodies instrumentales aux arêtes vives, aux contours volontaires, que la prosodie : sans jamais contredire l'accentuation naturelle des mots, il les met en valeur par une articulation souvent inattendue, pleine de relief. Enfin, l'orchestre, auquel est confiée une véritable symphonie, développée selon les critères de la musique purement instrumentale, est traité quant aux timbres de façon plus individualisée ou moins insidieusement neutre que chez Wagner.

Pendant longtemps, à une époque où l'on ne jouait plus guère que le *Poème pour violon et orchestre*, la petite monographie de Jean Gallois fut un guide précieux pour qui découvrait les enregistrements, alors uniques, du *Poème de l'amour et de la mer*, de la *Symphonie*, du *Concert* ou du *Quatuor à cordes*. Depuis une quinzaine d'années on a assisté à une multiplication et à une diversification inattendue des œuvres gravées sur disques et même des exécutions en concert. Chausson a cessé d'apparaître comme un compositeur presque amateur, à mi-chemin entre Franck et Debussy, pour se révéler, par son tempérament introverti et la qualité de ses œuvres – réussites singulières chacune dans un genre différent – comme le grand frère français d'Alban Berg.

Un cheminement solitaire

Le temps est donc venu où l'on peut souhaiter en apprendre davantage sur un musicien dont la vie ne fut pas vouée à une activité créatrice fébrile, mais qui préféra livrer des œuvres longuement mûries et d'une rare profondeur d'inspiration. Lui qui avait confié : *« Je voudrais seulement ne pas* m'abymer *sans avoir écrit ne serait-ce qu'une page qui entre dans le cœur »*, qui se plaignait de manquer d'idées et en a trouvé de si saillantes, n'avait pu connaître une existence sans crises ni reliefs.

La parution d'une nouvelle biographie, toujours par Jean Gallois mais sans comparaison avec la précédente quant à ses ambitions et à son volume, est l'un des événements musicologiques du printemps. Ce livre détruira quelques idées reçues. Ainsi Chausson qui, dans le *Poème de l'amour et de la mer*, puis dans la *Chanson perpétuelle*, a trouvé des accents si justes pour exprimer l'irréversible fugacité du sentiment amoureux, fut de toute évidence un mari heureux et fidèle, qui se demandait seulement où il allait chercher le besoin d'exprimer des sentiments qu'il n'avait nulle raison de ressentir...

Attitude conjuratoire ? C'est le plus vraisemblable. Quant à l'hypothèse selon laquelle la chute de bicyclette qui lui coûta la vie à quarante-quatre ans serait un suicide déguisé, Jean Gallois la balaie sans peine. Il y a tant à révéler par ailleurs sur cette nature si richement douée pour le dessin et la littérature, qui choisit finalement la musique sans jamais pouvoir être sûr qu'elle voulait de lui.

Extrêmement cultivé, mais sans cet éclectisme superficiel des jeunes gens de la bourgeoisie aisée à laquelle il appartient, Chausson découvre la musique à travers des auteurs réputés difficiles, Bach, Beethoven, Schumann, Berlioz et Wagner, auxquels il vouera une admiration irréversible. Sachant trouver son bien chez ses deux professeurs, Massenet et Franck, aussi antinomiques que possible, il cheminera en solitaire. Quoique le nombre d'artistes de sa génération avec lesquels il a été lié dénote un culte de l'amitié et une rare ouverture d'esprit.

Le chapitre central, intitulé « L'homme, l'artiste » n'est pas le moins passionnant à cause de l'éclairage qu'il diffuse synthétiquement sur la personnalité toute en finesse du compositeur. L'examen des partitions marquantes n'est jamais froidement technique. Le chapitre sur les « Serres chaudes », (cycle de mélodies sur des poèmes de Maeterlinck),avec leurs résonances spirituelles, est d'une rare pénétration. Enfin, l'abondance des citations de lettres inédites, ou de journaux intimes utilisés avec tact, fait de ce livre – où tant d'informations sont de première main – le guide qu'on pouvait attendre, un livre où les révélations ne tuent pas le mystère mais permettent d'y pénétrer plus avant.

GÉRARD CONDÉ

▶ A lire : *Ernest Chausson*, de Jean-Gallois, éditions Fayard, 606 pages, 198 F.

▶ A écouter : France-Musique retransmet en direct *le Roi Arthus*. L'œuvre est exécutée par les Chœurs et l'Orchestre philharmonique de la Radio hollandaise, les chanteurs Carol Yahr, Marcel Vannaud, David Kuebler, René Massis, sous la direction d'Edo de Waart. Samedi 18 juin, 20 heures. Holland Festival, Kleine-Gartmanplantsoen 21, NL-1017 RP Amsterdam. Tél. : (19) 31-20-627-65-66.

LOHENGRIN au Grand Théâtre de Genève

Notre Moyen-Age

Avant même que retentisse le prélude, les chœurs sont là sur scène. Vêtu de manteaux, de longues écharpes, de chapeaux, casquettes ou bonnets, tout un peuple tourne en rond dans un décor de désolation. De lourdes facades grisâtres, d'où se détachent des blocs de béton, dessinent un paysage de ville bombardée.

C'est un monde pétrifié par la guerre qui sert de cadre au *Lohengrin* présenté au Grand Théâtre de Genève par Robert Carsen. Abordant son premier Wagner, le jeune metteur en scène canadien a remisé aux vestiaires de la dramaturgie la quincaillerie moyenâgeuse que suggère trop souvent l'histoire du chevalier. Il n'y revient que pour l'arrivée du héros. Lohengrin brille de toute son armure, un cygne à ses pieds, copie de ceux qui sillonnent paisiblement le lac Léman, à quelques encablures du théâtre. Cette vision volontairement saint-sulpicienne tient de la grotte de Lourdes ou de l'apparition d'E. T. Le héros débarque en sauveur. Elsa le regarde apparaître, perdue dans son rêve. Cette scène est propice aux pastiches et aux parodies. Elle échappe ici au ridicule. Tout comme celle du mariage au troisième acte.

La confrontation entre les signes médiévaux et les images contemporaines fait bien entendu penser à la façon dont Patrice Chéreau a bouleversé la représentation wagnérienne avec sa *Tétralogie* de 1976. Le décor impressionnant, très architectural, de Paul Steinberg, les éclairages rasants et précis de Dominique Brugière, qui cernent si justement les visages ou les corps, donnent à ce *Lohengrin* comme un air familier. Mais, au-delà de la parabole, Robert Carsen s'attache particulièrement à raconter le destin des hommes. Destin d'un peuple à la recherche de sa survie, avec ces mouvements de foules qui décrivent de grands cercles ou se dissolvent en cortèges graves et lents. Destin d'une femme. Elsa, solitaire face à la justice terrestre, face au voyageur venu de l'au-delà.

La soprano danoise Eva Johansson campe une silhouette fragile et douloureuse, qui rappelle plus la Marie de *Wozzeck* que l'héritière d'un puissant apanage. Sa composition est toute d'intensité, tandis que sa voix fraîche et naturelle rappelle, même dans les moments dramatiques, la jeunesse du personnage. Le duo avec Marylin Zschau, Ortrude vaillante mais plus conventionnelle, est un des grands moments de la représentation, comme la scène d'amour avec Thomas Moser, Lohengrin vibrant et impérial. Hartmut Welker (Telramund) , Hans Tschammer (le roi Henri) . Eike Wilm Schulte (le héraut) complètent une distribution équilibrée. Les chœurs du Grand Théâtre, renforcés par les choristes de chambre de Prague, l'Orchestre de la Suisse romande sont à l'unisson.

Dès le début du prélude, le chef, Christian Thielemann, installe un climat poétique qui n'exclut, par la suite, ni les éclats ni les rugosités. Les cordes scintillent, les vents se mêlent aux voix dans des dialogues subtils et émouvants, les cuivres explosent sans dérailler (dans la grande scène du troisième acte, des trompettes sont disposées au milieu des spectateurs). L'authenticité de la direction, recueillie et contenue, se marie avec la cohésion de la scénographie pour faire de ce *Lohengrin* un beau récit d'humanité et, finalement, un message d'espoir.

PIERRE MOULINIER

▶ Prochaines représentations : les 20, 24, 27 et 30 juin à 19 heures, Grand Théâtre de Genève, Tél. : 19-41-22 311-23-11.

CINÉMA

Les programmes de la Vidéothèque de Paris

Voir plus et regarder mieux

Créée en février 1988, la Vidéothèque de Paris accueille chaque année plus de 200 000 personnes, auxquelles elle propose quelque 3 500 heures de programmes. A sa tête depuis bientôt un an, Michel Reilhac vient de présenter les programmes de la saison 1994-1995, organisés autour de quatre grands axes : « la mémoire de Paris », « Paris en perspective », « regard critique et événements. »

Constitution de la mémoire de Paris, animation de la vie audiovisuelle de la ville : les programmes des mois à venir continuent de répondre à ces deux ambitions fondatrices de la Vidéothèque. La constitution du fonds se poursuit, au rythme de cent cinquante heures par an, et l'accessibilité à ces données se trouve progressivement améliorée par l'adaptation au support numérique et interactif.

La prise en compte de l'explosion mondiale de la dominance urbaine conduit la Vidéothèque à *« élargir le regard porté sur Paris, grâce à une mise en perspective d'autres réalités urbaines, à travers quatre cycles annuels, organisés autour de quatre séances quotidiennes »*.

Ateliers pratiques et rencontres

Les premiers thèmes abordés seront « l'argent », « l'enfant dans la ville » et « le jazz ». Du 24 août au 20 septembre, un ensemble sur « la libération des capitales européennes » répondra également à cette volonté nouvelle. En parallèle, il importe d'aiguiser le regard critique du public qui, noyé dans un flot d'images, a de plus en plus de mal à les « décoder ». Le développement des ateliers pratiques, rencontres, confrontations et expositions devrait permettre une ouverture plus grande en direction des non-scolaires.

La réussite des opérations d'accueil des avant-premières de films et des programmes de festivals (Festival international des programmes audiovisuels, Quinzaine des réalisateurs « rapatriée » de Cannes, etc.) est un encouragement à la multiplication de ce type d'événements. C'est également pour aller dans le sens d'une meilleure animation de la vie audiovisuelle à Paris que sont conçus « Piscinéma ! » et « Dark Noir ». Le premier de ces événements, d'inspiration également ludique, permettra au participants d'assister, depuis la piscine des Halles, à la projection du film *le Bal des sirènes* (les 25 et 26 juin).

Le second consiste en un parcours, des dîners, des concerts et des lectures dans une obscurité totale : des handicapés visuels guideront les voyants, auxquels le programme est destiné, dans leur exploration (du 2 juillet au 17 septembre). « Apprendre à voir différemment », telle est l'ambition de ces événements, auxquels Michel Reilhac espère adjoindre, dès juin 1995, des Rencontres du cinéma indépendant.

P.M.

Mort de l'actrice Nadia Gray

L'actrice Nadia Gray est morte le 15 juin à New-York. Elle était âgée de soixante-dix ans.

Née le 23 novembre 1923 à Bucarest,de son vrai nom Nadja Kujnir,Nadia Gray restera surtout comme l'interprète d'un film de Federico Fellini,*La Dolce Vita* (1959), aux côtés de Marcello Mastroianni et Anita Ekberg notamment. Au matin d'une nuit de débauche elle exécute un strip-tease dérisoire et las qui lui valut de figurer dans nombre d'anthologies de l'érotisme au cinéma.

Interprète de pièces françaises en Roumanie,de Jean Cocteau notamment,elle joua également *le Petit Café*, de Marcel Achard,à Paris. Sa carrière cinématographique commence en 1948 avec *l'Inconnu d'un soir*,une production franco-autrichienne cosignée par Hervé Bromberger et Max Neufeld. Travaillant aussi bien en France qu'en Angleterre et,surtout,en Italie,elle apparaît dans près de trente films parmi lesquels *Une femme pour la nuit*, de Luigi Comencini,*la Vierge du Rhin*, de Gilles Grangier,*Les femmes s'en balancent*, de Bernard Borderie, et *Une Parisienne*, de Michel Boisrond avec Brigitte Bardot, avant que Fellini lui offre son rôle le plus célèbre. La suite de sa carrière est sans grand relief. On y relève seulement une apparition dans *Voyage à deux*, de Stanley Donen (1967), et le rôle vedette d'un sketch réalisé par Claude Autant-Lara du film *le Plus Vieux Métier du monde* (1967).

PASCAL MERIGEAU

ARTS

ALLÉGORIES DE LA RÉPUBLIQUE à l'Assemblée nationale

Agonie d'un genre

Discrètement, très discrètement, se tient à l'Assemblée nationale une de ces expositions rares qui aident à la réflexion historique. Nulle affiche, nul panneau ne l'annonce. Il faut, pour l'atteindre, faire la preuve de son identité, descendre au troisième sous-sol d'un immeuble de bureaux par un bel ascenseur à piston et suivre quelques corridors – et la découvrir enfin, dense et fort instructive. Son sujet ? Le concours ouvert par la IIe République le 18 mars 1848 pour l'invention d'une allégorie de la République. Peintres, sculpteurs et médailleurs étaient invités à concevoir un symbole en harmonie avec le régime et les temps nouveaux, lesquels ne durèrent du reste que trois ans.

Tout artiste qui le souhaitait pouvait concourir et soumettre une esquisse au jury – car il y eut un jury, présidé par Ledru-Rollin et où siégèrent Lamartine, Félix Pyat et des peintres élus par leurs pairs. L'affaire finit mal. Le peintre Hippolyte Flandrin se retira de la compétition, il y eut des manipulations de votes peu glorieuses, des querelles à l'étouffé et des incompréhensions regrettables dont furent victimes Daumier et Diaz.

Pour finir, aucun projet ne fut retenu et il n'y eut pas d'allégorie de la République. Pouvait-il y en avoir ? Le programme iconographique, fondé sur un programme politique, exigeait des auteurs qu'ils usent d'un langage allégorique abondant, afin de suggérer la démocratie, la liberté, la fraternité, l'égalité, la patrie, la prospérité, la justice, la force, la paix et quelques autres concepts et idéaux. La plupart des peintres furent écrasés sous le poids de ces exigences accumulées. Ils songeaient à des tableaux, on leur demandait un lexique de signes.

Ceux qui s'efforcèrent de se plier à l'épreuve obtinrent des résultats terribles de comique involontaire. Armand Cambon assit une puissante paysanne tarn-et-garonnaise – il était né à Montauban – sur une pierre blanche, les pieds sur un lion, et disposa autour d'elle une ruche avec ses abeilles, une équerre, une main de justice, deux mains se serrant, un arc-en-ciel, un drapeau, un glaive, un casque à cimier et un serpent qu'écrase nonchalamment le lion.

Janet-Lange entassa un fatras plus abondant encore, une faux, un rateau, une botte de paille, des fruits et légumes, un coq, une usine, un chantier naval, des rouages métalliques, un buste en plâtre, une palette et un nécessaire à bricolage – il oublia le lion, que n'oublièrent ni Jules Ziegler, ni Eugène Goyet, ni Pierre-Roch Vigneron. Ce dernier n'eut que le tort de confondre le roi des animaux avec un caniche irascible, ce qui ôta un peu de sa grandeur à son projet. Un anonyme posa un coq sur l'épaule charnue d'une République rougeaude. Un autre anonyme imagina une dame dépoitraillée, mais l'air méchant, on ne sait pourquoi.

Ainsi mourut la peinture allégorique en France, après ce bal masqué. La République, qui se voulait libératrice et protectrice des artistes, n'était parvenue qu'à les entraîner dans une entreprise sans espoir, où éclataient la fausseté du genre symbolique et l'incongruité du programme. Il était trop tard. Champfleury n'eut pas tort de dénoncer un *« cénacle de peintures odieuses »*, lui qui avait compris que c'est à Courbet qu'appartenait désormais le commandement de la peinture.

PHILIPPE DAGEN

▶ **Galerie de l'Assemblée nationale, 101, rue de l'Université, 75007 Paris. Jusqu'au 20 juillet.**

PHOTOGRAPHIE

Un livre sur les traces de la première guerre mondiale

La terre saigne encore

TRACES DE LA GRANDE GUERRE

de J. S. Cartier
Marval, 254 p., 480 F.

Jean Cartier avait fait sensation au Mai de la photo de Reims, en 1993, avec une exposition autour des traces de la guerre de 14 : des paysages, mais surtout des bunkers, cavernes, casemates, inscriptions rupestres, obus, baïonnettes, bidons, chaussures, barbelés, trous dans le sol, saignées dans le paysage... L'inventaire était spectaculaire (*le Monde* du 14 mai 1993). Le photographe annonçait un livre sur ce travail de la mémoire et du paysage.

Ce livre, le voilà, imposant, bien imprimé, indispensable. Le sous-titre donne son ampleur : *« Les vestiges oubliés de la mer du Nord à la Suisse »*. De 1985 à 1993, Jean Cartier a en effet photographié plus de 350 sites répartis sur le front occidental, en Belgique, Nord-Pas-de-Calais, Picardie, Champagne-Ardenne, Lorraine et Alsace.

Pourquoi ce travail ? *« Il fallait être cinglé pour passer huit ans à faire 30 000 km d'allers-retours dans le froid, la pluie, les ronces et la boue »*, écrit Cartier, qui répond en citant Pierre Mac Orlan : *« On va à Verdun une fois, on revient à Verdun. Il est impossible de se libérer de Verdun. »* l'artiste avoue également avoir été marqué par des clichés de corps inertes, croupissant dans une tranchée, qu'il avait découverts à l'âge de dix ans dans la revue *le Miroir*.

L'aller-retour constant entre le passé et le présent est l'axe du livre : la terre qui regurgite des obus et provoque des accidents chaque année ; les personnes anonymes qui ne cessent d'écrire à l'artiste pour lui signaler tel vestige ; les derniers témoins, anciens combattants notamment, que Cartier a rencontrés ; le squelette d'Alain Fournier, l'auteur du *Grand Meaulnes*, que l'on a identifié récemment dans une fosse commune ; le TGV Nord, qui a récemment déraillé à cause *« des tranchées de la bataille de la Somme »*.

Et c'est bien parce que *« la blessure est fermée mais pas cicatrisée »* qu'Anna et J. S. Cartier sont repartis au front. *« On gratte un peu et la terre saigne encore. »*

Étonnant mariage entre l'art et l'histoire

Ce livre, à plusieurs lectures, réussit un étonnant mariage entre l'art et l'histoire. Le texte qui introduit chaque chapitre révèle un Cartier fin connaisseur des faits et des batailles, mais aussi du terrain qui les a portés. Chaque photographie est également publiée une seconde fois, en format contact, accompagnée de légendes denses et précises.

Le découpage en chapitres géographiques (pays ou régions) accentue la narration et donne toute son ampleur au conflit. Jean Cartier insiste sur le contraste entre les monuments aux morts, *« simulacres de nécropoles, qui créent une image acceptable du champ de bataille avec arbres, allées gravillonnées, croix blanches et fleurs »* et le terrain caché, moins propre mais plus universel.

Il n'y a plus de « bons Français »

Il n'y a plus de « bons Français » et de « méchants Allemands », mais de multiples communautés qui ont tenté de survivre. A Polygon Wood (Belgique) la casemate dite « Scott Post » a ainsi été le *« site de durs combats entre la garde prussienne et les Ecossais en novembre 1914. Les Allemands prirent ce petit bois après une attaque aux gaz asphyxiants en mai 1915 ; il fut repris le 27 septembre 1917 par les Australiens »*.

Jean Cartier montre d'abord une vision d'ensemble de la région, apparemment paisible, puis s'enfonce dans les bois, et pose sa chambre photographique sur des détails, matières, comme ces accumulations de débris sur le sol de Verdun, résidus concrets mais traités comme une abstraction, référence forte à Jackson Pollock. En Picardie par exemple, Cartier passe de paysages herbeux à des inscriptions sculptées, gravées ou dessinées dans le béton : écussons, croix, signatures. Tel ce graffiti d'un soldat américain : *« Prenez la vie telle qu'elle est et vous verrez que la mort n'est rien. »* Ailleurs : *« Zut, voilà qu'il pleut. »* Ailleurs encore, à côté de dessins de bouteilles de vin et de femmes : *« C'est ça qui nous manque ! »*

Le travail de Cartier devient remarquable quand il en vient à détecter dans ces ruines d'étonnantes correspondances. Des sculptures surgissent de terre. Un moulin éventré à Klerken (Belgique), un blockhaus à Niewpoort (Belgique), sept traverses de chemin de fer plantées dans le sol (Chambrey, Lorraine), beaucoup d'autres vestiges encore pourraient figurer parmi les chefs-d'œuvres du Land Art. Si ce n'est qu'ils ont été forgés collectivement, produits d'une folie meurtrière et du temps.

MICHEL GUERRIN

Le Musée des Beaux-Arts de Lille acquiert une Vanité de Van Hemessen

Après *le Gobelet d'argent* de Chardin, le Musée des beaux-arts de Lille vient d'acquérir une Vanité du peintre flamand Jan Sanders Van Hemessen pour la somme de 3,6 millions de francs, grâce à une souscription publique lancée à la fin de l'année 1993 (*le Monde* du 1er mars 1994). La part du mécénat dans l'acquisition de l'œuvre s'élève à 50 % du prix total et regroupe plus de 1 200 donateurs.

Le tableau représente un ange aux ailes de papillon, somptueusement vêtu, désignant du doigt un crâne qui se reflète dans un miroir. Un phylactère, enroulé autour de son bras, proclame en latin : *« Voici la grande voleuse de toutes choses. »* Cette œuvre originale et théâtrale a vraisemblablement été peinte à la fin de la première moitié du XVIe siècle. Van Hemmessen, auteur *d'un Enfant prodigue* conservé à Bruxelles et d'une *Adoration des mages* appartenant aux collections royales britanniques, est né à Anvers. Il apparaît de plus en plus comme un représentant capital du maniérisme du nord de l'Europe.

Pour le conservateur en chef du Musée des beaux-arts de Lille, Arnauld Brejon de Lavergnée, cet achat est *« la plus importante acquisition des musées français de l'année 1993 »*. Le Musée de Lille, actuellement en cours de restauration et d'aménagements, sera de nouveau ouvert au public en mars 1995.

EN BREF

THÉÂTRE : représentations supplémentaires de « la Ville parjure ». – En raison du succès remporté par le nouveau spectacle du Théâtre du Soleil, *la Ville parjure*, une pièce d'Hélène Cixous mise en scène par Ariane Mnouchkine à la Cartoucherie de Vincennes, à Paris (*le Monde* des 26 mai et 1er juin 1994), trois représentations supplémentaires sont annoncées les 8 et 9 juillet à 15 h 30 et le 10 juillet à 13 heures. Tél. : 43-74-24-08.

CINÉMA : homosexualité. – L'association Résister-Vivre la mémoire présente, dans les trois salles du cinéma l'Entrepôt, une sélection de « films gay et lesbiens ». Des documentaires, notamment sur le sida, sont également au programme. Le 17 juin, à partir de 18 heures, au cinéma l'Entrepôt, 7-9, rue Francis-de-Pressensé 75014. Tél. : 45-43-41-63.

POINT DE VUE

Le parc de Méréville, un enjeu patrimonial national

par Monique Mosser

LE virus de l'Italie est une maladie dont on ne se remet jamais. Hubert Robert, peintre français qui avait séjourné de 1759 à 1761 à la villa d'Este, poursuivit le rêve de faire revivre le souvenir d'une nature magnifiée par l'histoire. L'époque était propice, le rêve du peintre devint réalité. Le roi Louis XVI, à Versailles et à Rambouillet, puis des amateurs fortunés lui commandèrent des jardins tout nourris de réminiscences antiques. C'est ainsi que devait naître le plus beau et le plus important des jardins paysagers du XVIIIe siècle : le parc de Méréville, du nom d'une commune de l'Essonne située près d'Étampes.

En 1784, Jean-Joseph de Laborde, banquier de la Cour, l'un des hommes les plus riches du royaume, obligé de céder au duc de Penthièvre son magnifique domaine de La Ferté-Vidâme dans le Perche, fit acquisition des terres et du château de Méréville, où il fit immédiatement entreprendre de vastes travaux. Autour de la vieille demeure remise au goût du jour, tout le paysage de ce vallon boisé où coule la Juine fut remanié pour devenir l'une des plus parfaites expressions de ce goût pittoresque qui régnait alors en France. L'architecte Bélanger, l'un des maîtres de ce style, précéda Hubert Robert sur un chantier où travaillait une importante équipe d'architectes, de sculpteurs, de jardiniers et de « rocailleurs ».

Ce qui fait l'exceptionnel intérêt de Méréville, c'est que ce parc se place au point de perfection d'une mutation formelle de l'art des jardins, amorcée en France vers 1760. Ici, les « fabriques », ces architectures en réduction qui focalisent les vues et ordonnent les scènes, sont peu nombreuses et judicieusement disposées dans l'espace. La qualité scénographique, à très grande échelle, des rochers et de l'eau domine. Des lacs peuplés d'îles, des collines percées de grottes d'où tombe une cascade : la quintessence d'un paysage.

Tout y est fait pour *« venir par degré éveiller les sensations du voyageur... du plaisir à l'effroi »* (Bachaumont). Et par là, on se trouve plongé dans un vaste fragment de cette nature « sublime », théorisée au XVIIIe siècle par l'Anglais Burke, et qui devait marquer si profondément l'imagination des artistes de ces temps prérévolutionnaires.

Une impression de beauté menacée

Etrangement le long abandon dont a souffert le parc de Méréville, l'enlèvement de la majorité des fabriques (transportées non loin de là, à Jeurre) n'ont fait que renforcer cette impression de beauté menacée où l'idéal est sur le point de basculer dans l'inquiétude. D'ailleurs, une certaine intimité avec le site et une confrontation avec la riche documentation dont on dispose montrent clairement que la structure (tracés, reliefs, enrochements) est bien conservée, même si la végétation en brouille aujourd'hui la perception.

Deux poids deux mesures

La société japonaise *Sport Shinko*, spécialisée dans l'exploitation de golfs à travers le monde, avait acheté en 1990 la société du château de Méréville, propriétaire des lieux, pour l'aménager en « golf paysager ». Peu soucieuse de voir se reproduire « l'affaire » du golf du Désert de Retz (*le Monde* du 8 octobre 1992) et la crise aidant, on a appris récemment que les Japonais envisageaient de céder le domaine, en partie ou en totalité, à la municipalité ou à une autre collectivité territoriale.

Des discussions sont en cours entre l'Etat, le conseil général d'Ile-de-France, le département (Essonne) et la commune, trop petite pour assumer seule une pareille charge. Si l'on en croit différents bruits, la région qui a déjà à sa charge le château de Villarceaux et un ambitieux programme concernant les jardins, et le département, qui a d'autres projets en cours à Chamarande, se font un peu tirer l'oreille pour prendre une décision.

Ici, une simple constatation s'impose. N'y-a-t-il pas en France deux poids et deux mesures en matière de politique des jardins ? Dans les faits, sinon dans l'intention. Tout se passe comme si la vieille haine des tenants de la *Gloire de Lenôtre* contre le « style anglais », qui fleurissait autour de 1900, hantait encore étrangement les consciences. On se réjouit d'apprendre que Versailles va bénéficier du soutien du MATIF pour peaufiner la restauration « à l'identique » du Bosquet de l'Encelade jusqu'au plus petit détail. Pendant ce temps, Ermenonville, un « haut lieu » de la culture des Lumières finit de disparaître, avec son camping sauvage, sa rivière polluée et sa route infernale. Toujours dans l'Oise, des souverains étrangers ont purement et simplement kidnappé deux autres magnifiques parcs paysagers du XVIIIe siècle : Betz (le roi du Maroc) et Mortefontaine (l'émir de Bahrein) où nul responsable du patrimoine n'a pu mettre les pieds depuis des années et dont on ignore l'état de conservation. Et la liste n'est pas close... si l'on pense à la pyramide de Mauperthuis (Seine-et-Marne) qui s'écroule dans la plus parfaite indifférence. Alors, puisque l'occasion lui en est donnée, dans le *mois des jardins*, ne peut-on souhaiter que Jacques Toubon, ministre de la culture, responsable suprême du patrimoine, conscient de l'importance historique et esthétique du domaine de Méréville et rendant, enfin, justice à un moment essentiel de l'histoire des jardins en France, décide de placer ce parc entièrement sous la tutelle de l'Etat.

▶ **Monique Mosser est ingénieur au CNRS et enseignante à l'Ecole nationale supérieure du paysage.**

COMMUNICATION

DANS LA PRESSE

La Coupe du monde de football

International Herald Tribune (Ian Thompsen) : « Les Américains savent comment se comporter avec le base-ball, mais (...) leur satisfaction devant la Coupe du monde peut dépendre de la qualité de leurs propres performances. En d'autres termes, si les Américains se sentent ridicules, naïfs ou ignorants devant ce sport dont ils n'ont jamais réclamé qu'il figure à la première place, le football ne prendra pas ici. »

Libération (Pierre Briançon) : « L'Amérique reste perplexe devant la fièvre nationaliste que peut provoquer le football. Ici, les équipes nationales n'ont aucun sens dans les sports collectifs, puisque la suprématie américaine y est incontestée (...) Mais cette perplexité redouble devant la possibilité que se réveille à l'occasion de la Coupe du monde le petit chaudron des minorités. »

Le Figaro (Jean-Pierre Lacour) : « Le grand atout des États-Unis d'Amérique, face à cette Coupe du monde étrangère à ses coutumes, va être sa dimension humaine et économique. Les organisateurs ont annoncé que la plupart des stades seront pleins. (...) Cela signifie qu'il existe, au sein des 254 millions d'Américains, assez d'immigrants plus ou moins récents, par exemple italiens, irlandais et hispaniques, pour remplir les neuf sites. »

Le Quotidien (Jean Bruno) : « Quand, ce soir, Diana Ross lancera la cérémonie d'ouverture, il n'y aura pas que des soupirs de soulagement dans les tribunes officielles. L'angoisse du plongeon dans l'inconnu sera palpable chez ces dirigeants de sociétés, parraineurs, partenaires, producteurs et fournisseurs officiels qui ont investi dans un événement dont beaucoup se demandent encore si ce sera un succès ou le plus énorme bide commercial de l'après-guerre. »

France-Soir (Robert Ichah) : « Cette World Cup aura une dimension inégalée : les distances, les moyens financiers. Ce qui ne veut pas dire que les États-Unis soient bouleversés par l'événement. Ils sont simplement flattés d'avoir été choisis et le seraient plus encore si l'équipe locale (...) faisait autre chose que de la figuration. »

La Tribune (Alain Mercier, Gilles Van Kote et Olivier Pascal-Mousselard) : « Dimanche 17 juillet, la terre entière aura les yeux tournés vers la pelouse du stade de Pasadena, verdoyant théâtre de la finale de la World Cup 1994. La fête sera grandiose, les audiences télévisées vertigineuses. Mais ce jour-là, les Américains iront sans doute à la pêche. »

L'Équipe (Jérôme Bureau) : « Le 17 juin de l'année dernière, souvenez-vous, l'homme invisible déjeunait au Fouquet's et un député mettait Béthune à cinq minutes de Paris... On commençait à toucher le fond. Et, tout au long de cette affaire, qui n'était malheureusement pas le première du genre, on a même pu désespérer de ce sport. Aujourd'hui 17 juin 1994, nous avons surtout envie de recommencer à aimer le foot. Parce que c'est le plus simple, le plus beau des jeux. Notre passion. Alors, s'il vous plaît, régalez-nous pendant un mois. On en a trop besoin. »

TÉLÉVISION : Jacques Chabannes est décédé. - Jacques Chabannes, l'un des pionniers de la télévision française, avec Pierre Sabbagh et Claude Barma, est mort jeudi 16 juin. Il était âgé de quatre-vingt-treize ans. Producteur et réalisateur, Jacques Chabannes a travaillé pendant trente-sept ans à la télévision. Il a notamment présenté « Télé-Paris », puis, pendant vingt-deux ans, de 1947 à 1969, le grand rendez-vous de la mi-journée « Paris-Club ». Dialoguiste, écrivain prolixe et populaire, M. Chabannes a été le premier adaptateur du répertoire boulevardier à la télévision.

RADIO-BLEUE : le ministère de la communication assure qu'une fréquence FM lui sera attribuée. – Une délégation du personnel de Radio-Bleue, en grève les 16 et 17 juin pour protester contre le retrait par le ministère de la communication de son droit de préemption sur une fréquence FM à Paris, a été reçue, jeudi 16 juin, par un conseiller du ministre de la communication, Alain Carignon (*le Monde* du 16 juin). Selon un communiqué publié par la station, ce dernier reste *« tout à fait favorable à l'attribution du 107,1 à Paris pour Radio-Bleue »*.

ÉCONOMIE

Un entretien avec le PDG de Ford

Alex Trotman : « L'industrie automobile européenne va subir un profond bouleversement »

Le 1er janvier 1995, Ford sera transformé en une entreprise réellement mondiale. Les mêmes équipes de recherche, les mêmes bureaux d'études, les mêmes acheteurs travailleront à la conception de véhicules qui seront vendus tant en Europe qu'aux Etats-Unis et dans le reste du monde. Une révolution pour cette entreprise – le deuxième constructeur automobile derrière General Motors –, dont les activités européennes et américaines étaient jusqu'à présent presque complètement séparées.

■ Alex Trotman, PDG de Ford depuis un peu plus de huit mois, est à l'origine de cette stratégie mondiale, qui est à son avis la seule permettant à un constructeur automobile d'affronter ses concurrents, japonais en particulier. A l'opposé de la trajectoire des constructeurs français. Cet électrochoc était peut-être aussi indispensable pour redresser une entreprise dont les résultats sont inférieurs à ceux de ses concurrents, tant en Europe qu'aux Etats-Unis.

■ Pour « le Monde », Alex Trotman explique les raisons de cette situation et les moyens mis en œuvre pour la redresser durablement. Il expose sa vision de l'industrie automobile européenne, dont il estime un profond bouleversement inévitable.

CLÉS

■ Numéro deux. Ford est le deuxième constructeur automobile du monde, derrière General Motors et devant Toyota. Il a produit 5,8 millions de véhicules en 1993, contre 7 millions pour GM et 5 millions pour Toyota. Le premier français, Renault, est le neuvième mondial, avec une production de 1,8 million de voitures.

■ Parts de marché. En 1993, Ford détenait 25 % du marché américain, 11,5 % du marché européen et 8 % du marché français. Les usines de Ford sont réparties sur trente pays. Deux sont en France, à Bordeaux (transmissions automatiques et boîtes manuelles) et à Charleville (radiateurs et climatiseurs).

■ Mondeo. Annoncée en 1993, la Mondeo est la première voiture « mondiale » de Ford. Conçue en Europe, elle est aussi vendue aux Etats-Unis depuis le début de l'année dans des versions modifiées sous les noms de Ford Contour et de Mercury Mystique.

« Vous avez décidé de transformer Ford en une entreprise mondiale. Les constructeurs français ne croient pas aux vertus d'une telle globalisation. Ils estiment que « small is beautiful » et que ce qu'on gagne en économie d'échelle est perdu en coût d'organisation. Comment réagissez-vous à ces critiques ?

– Je pense qu'ils ne comprennent pas ce que nous faisons. L'essentiel n'est pas de réduire les coûts, mais plutôt, pour utiliser une analogie militaire, d'accroître notre puissance de feu. Notre nouvelle organisation vise à lancer une gamme beaucoup plus vaste de produits. Par exemple : nous avons un moteur deux litres quatre cylindres aux Etats-Unis et un autre en Europe. Ils ont été conçus par deux équipes différentes, ne sont pas interchangeables et ne peuvent donc pas être envoyés d'une partie du monde à l'autre. Désormais, les moteurs de la nouvelle berline Mondeo sont les mêmes pour le monde entier. Pendant que les équipes européennes développaient cette voiture, les équipes américaines travaillaient sur un projet complètement différent. Nous avons doublé le nombre de produits en faisant travailler le même nombre de gens.

» Certes, la réduction des coûts grâce aux économies d'échelle est aussi importante, sur les achats, en particulier. On peut gagner beaucoup en ayant un, parfois deux fournisseurs assurant la livraison d'un même produit n'importe où dans le monde, avec une qualité constante. Le prix est différent quand on commande 250 000 ou un million de filtres à air.

– Ces mêmes concurrents disent que l'on ne peut pas négocier les prix sur une base mondiale parce qu'un même fournisseur a des coûts différents selon les pays dans lesquels il opère.

– J'espère que nos concurrents vont continuer de penser de cette façon ! C'est un non-sens. Nous sommes les clients. Nous disons à nos fournisseurs ce que nous voulons et dans quels délais. Nous n'avons pas à tenir compte des coûts de nos fournisseurs et du lieu où ils choisissent de fabriquer leurs produits.

– La Mondeo a nécessité un investissement de 6 milliards de dollars, soit quatre fois plus qu'une voiture classique. N'est-ce pas la preuve que la mondialisation a un coût ?

– Ce n'est pas quatre fois plus. Car cet investissement va permettre de produire 800 000 voitures par an. Il ne doit pas être comparé à des programmes prévus pour en produire 150 000. Celui-ci intègre de nouveaux moteurs, de nouvelles transmissions. La Mondeo est une nouvelle famille de véhicules dont certains éléments seront utilisés sur d'autres voitures pendant de nombreuses années. C'est un investissement tout à fait raisonnable.

Moins profitable que ses concurrents

– Ford a dégagé un bénéfice de 2,52 milliards de dollars en 1993, mais est moins profitable que ses deux concurrents, Chrysler et General Motors, sur le premier trimestre 1994. Quelles en sont les raisons ?

– En termes d'efficacité, c'est-à-dire de profit réalisé par unité produite, le meilleur des trois est Chrysler. Cela provient de ce qu'il fait l'essentiel de son chiffre d'affaires aux Etats-Unis, où l'industrie automobile est en très forte position, et du fait qu'il fabrique essentiellement des *« camions »* [NDLR : de monospaces, fourgonnettes, pick-up] pour des raisons historiques, liées à l'achat d'American Motors il y a quelques années.

» Nous verrons à la fin de l'année si nous sommes effectivement moins profitables que General Motors. GM vend 1,5 million de véhicules de plus que nous dans le monde, dont 1 million aux Etats-Unis, marché en forte augmentation. Sa taille lui donne plus de chance d'être profitable.

– Vous avez perdu de l'argent en Europe sur chaque exercice, depuis trois ans. Pourquoi votre rentabilité est-elle si mauvaise ?

– Cela devrait s'arranger d'ici à la fin de l'année. Plusieurs raisons expliquent ces résultats. Une raison géographique : la Grande-Bretagne est le premier marché de Ford en Europe. Il fut le premier pays d'Europe de l'Ouest à entrer en récession mais aussi le premier à en sortir. Une raison liée au produit : nous avons été pénalisés par l'âge de la Sierra. Mais cela a changé avec la Mondeo. Une raison structurelle enfin : nous n'avions pas fait ce que nous aurions dû faire pour contrôler nos prix. Maintenant, cela s'est arrangé.

– La nouvelle organisation va-t-elle vous amener à réduire encore davantage vos effectifs ?

– Ce n'est pas notre objectif. Nous voulons croître. Et mon ambition est d'augmenter la productivité par employé, de vendre plus de produits dans plus de pays avec des parts de marché supérieures.

– Allez-vous réorganiser votre outil industriel, fermer certaines usines ?

– Non. Nulle part dans le monde sauf en Australie, où les voitures seront importées du Japon. En Amérique du Nord, nous manquons de capacité. Nous faisons des heures supplémentaires, ajoutons des équipes. En Europe, le marché repart. Une amélioration devrait se faire sentir à la fin de 1994 puis 1995 et 1996 seront de bonnes années. Nous y ferons la même chose qu'aux Etats-Unis, c'est-à-dire accroître les capacités des investissements existants.

Pas d'alliance française

– Votre nouvelle organisation va vous permettre de proposer plus de modèles à vos clients. Que proposerez-vous de plus aux automobilistes européens ? Certains modèles jusqu'à présent réservés au marché américain seront-ils vendus en Europe ?

– Je ne veux pas être trop précis. Mais, dans les trois ou quatre prochaines années, vous verrez beaucoup plus de modèles de petites voitures, de monospaces, d'automobiles que vous auriez estimée destinée au marché américain mais qui seront conçues pour être commercialisables dans le monde entier. En revanche, nous n'avons pas l'intention d'introduire des pick-ups.

– Allez-vous modifier votre politique d'alliances ? Par exemple, dans le domaine du monospace, vous êtes allié avec Volkswagen en Europe, et avec Nissan aux Etats-Unis. La mondialisation ne va-t-elle pas vous conduire à choisir l'un ou l'autre de ces partenariats ?

– Nous n'allons rien changer. Le monospace européen est plus petit que l'américain. Il pourrait être vendu aux Etats-Unis en plus de l'autre mais pas à sa place.

La trop petite taille des européens

– Pensez-vous qu'il serait envisageable de conclure une alliance avec un constructeur français pour développer une voiture en commun ?

– Nous avons déjà discuté ensemble dans le passé. Nous sommes très pragmatiques. Si nous pensons que cela a un sens pour nos actionnaires, nous le ferons.

– Quelles sont les forces et les faiblesses des constructeurs français ? Ont-ils certaines compétences particulières dont vous souhaiteriez éventuellement pouvoir profiter, qui pourraient justifier une alliance ?

– Je n'ai rien en tête actuellement. Une de leurs principales forces est leur part de marché en France. C'est aussi une de leurs principales faiblesses. Ils sont très compétents en matière de produits. Je suis étonné par l'étendue de la gamme de PSA et par certains véhicules Renault. Mais l'échelle, la taille des entreprises européennes va être un problème. Volkswagen est plus gros mais rencontre aussi d'énormes difficultés. Fiat a les mêmes que les constructeurs français : il est trop centré sur un seul marché. Cela ne va pas durer. Je suis certain que l'industrie automobile européenne va subir un profond bouleversement. Peut-être que les marques vont toutes persister. Mais il y aura beaucoup moins de propriétaires. Les alliances ne peuvent être une réponse. Elles sont parfois très difficiles à gérer. Quand vos concurrents sont d'énormes compagnies asiatiques comme Nissan ou Toyota, qui fonctionnent comme des entités uniques, il sera très difficile de faire face en restant divisés.

– Si bouleversement il y a, seriez-vous intéressé par un des constructeurs européens existants ?

– Je ne pense pas. C'est très improbable. Nous allons vendre 6,5 millions de véhicules cette année. Notre taille est suffisante.

– Pensez-vous que les constructeurs européens seront à même de concurrencer les Japonais quand les frontières de l'Europe seront ouvertes à la fin du siècle ?

– Oui. Mais il leur faudra améliorer leur productivité. Les Japonais ne restent pas inactifs. Quand vous avez l'impression qu'ils ont atteint un plateau et que vous vous demandez comment ils font pour être aussi bons, ils disent qu'ils ont décidé d'être encore 25 % meilleurs. Et ce n'est pas un slogan, ils le font vraiment. J'ai visité beaucoup d'usines japonaises. Ils veulent toujours faire mieux. Nous avons l'intention de battre Toyota en l'an 2 000, ce qui veut dire que nous devons courir, courir, courir. C'est particulièrement vrai pour les Européens. Ils vont devoir courir très vite. Les meilleurs usines européennes sont 10 à 20 % moins productives que les meilleures usines américaines.

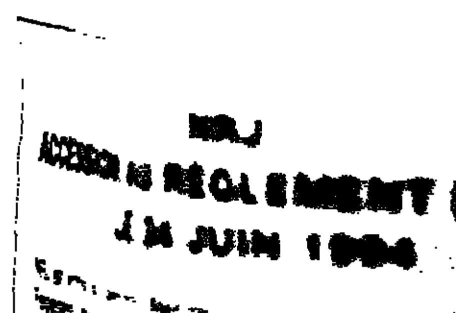
– Vous détenez 24 % de Mazda. Vous fabriquez des voitures pour ce constructeur japonais et il en fabrique pour vous. Comment cet accord va-t-il évoluer ?

– Nous n'allons pas augmenter notre participation au capital. J'espère que nous allons accroître les synergies avec Mazda. Une équipe Ford travaille à Hiroshima pour voir ce qu'il serait intéressant de partager dans le domaine de la conception, de la fabrication.

– Vous vous impliquez personnellement beaucoup dans la mise en place de cette nouvelle organisation ?

– Oui. Il faut beaucoup communiquer. Mais je suis entouré d'une équipe formidable d'une centaine de dirigeants européens et nord-américains, qui travaillent à temps plein à cette réorganisation, au septième étage de notre building aux Etats-Unis. Ils conçoivent le changement et le mettront ensuite en œuvre. Ils travaillent seize heures par jour depuis deux mois et avancent plus vite que prévu. »

Propos recueillis par ANNIE KAHN



Un autodidacte cosmopolite

Qualifier de surprenant le parcours d'Alex Trotman serait un euphémisme. Il est l'un des rares dirigeants d'une très grande entreprise américaine à cumuler les postes de président du conseil d'administration *(chairman)* et de directeur général *(chief executive officer)*. Il est aussi autodidacte et européen de surcroît. Du jamais vu.

Né le 22 juillet 1933 à Londres, Alex Trotman fuit en 1940 les bombardements avec sa famille pour aller vivre chez sa grand-mère maternelle, en Ecosse. Une bourse lui permet de suivre des études secondaires. *« Mon père était tapissier. Ma famille était très pauvre. Je n'avais pas les moyens d'aller à l'université. »* Faute d'argent, il va donc faire son service militaire dès sa sortie du lycée. Après quatre ans à la Royal Air Force, il se cherche un emploi ou plutôt un gagne-pain. *« Je ne cherchais pas une profession. Je voulais un salaire, un chèque. »* Il achète un journal pour en dépouiller les petites annonces, répond à la première. *« Ford cherchait des stagiaires. J'ai eu un entretien ; on m'a embauché. »* Le voilà donc chez Ford en 1955, stagiaire au service achat. Quatre ans plus tard, il passe au service de la planification et en devient le directeur pour l'Europe en 1967. Deux ans plus tard, il franchit l'océan Atlantique et continue de gravir les échelons. En 1983, il poursuit son périple et sa carrière, de l'autre côté du Pacifique, en temps que président de Ford Asie-Pacifique. A force d'aller toujours plus à l'Ouest, il se retrouve à nouveau en Europe, comme président, puis repart aux Etats-Unis où il est nommé PDG le 1er novembre 1993.

Un MBA à trente-huit ans

Son manque de diplôme ne l'a guère gêné. *« Cela m'a permis de gagner quatre ans ! »*, estime-t-il. Son parcours est là pour le prouver. Il entreprend néanmoins un MBA (Master of Business Administration) en cours du soir… à l'âge de trente-huit ans. *« Un enseignement très utile, tout comme peut l'être de se frotter à des cultures différentes, d'être amené à faire des erreurs et d'en tirer parti. Les bons dirigeants doivent pouvoir se targuer d'avoir fait beaucoup d'erreurs. Ça rend très efficace. »*

Durant ses trente-huit ans de vie professionnelle, il a passé presque autant de temps aux Etats-Unis que dans le reste du monde. Le pays qu'il préfère ? Le PDG « mondialisé » répond : *« C'est l'hémisphère Nord. Je ne peux me penser vivant à un endroit en particulier. Je vis aux Etats-Unis et en Europe. Je me sens chez moi en Angleterre, en France, en Espagne, aux Etats-Unis. Je passe la moitié de mon temps en Amérique du Nord. Mais je ne suis pas un visiteur ailleurs. Je suis un résident. »*

Sa famille aussi vit sur les deux continents. Ses deux fils d'un premier mariage sont en Grande-Bretagne *« avec leur famille »*. Ses deux filles, d'un second mariage, vivent aux Etats-Unis. Sur les quatre enfants, l'un est banquier, l'autre photographe professionnel. Mais aucun n'a été attiré par l'industrie automobile.

A. K.

SOCIAL

Le gouvernement face au déficit de la Sécurité sociale

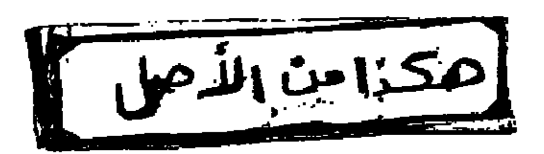
Assurance-maladie : le gouvernement envisage des économies limitées

Comme on pouvait le prévoir, la commission des comptes de la Sécurité sociale annoncera début juillet que le déficit prévu en 1994 dépassera d'une douzaine de milliards l'estimation (43 milliards de francs) avancée en début d'année. Il n'en fallait pas davantage pour que bruissent, parmi les professions de santé, les rumeurs d'un nouveau dispositif d'économies. Or, l'hypothèse semble improbable.

Bien que le dérapage s'explique essentiellement par la faiblesse des recettes, une nouvelle augmentation des prélèvements obligatoires est exclue. Outre d'évidentes considérations politiques, l'heure n'est pas à peser sur la consommation. Agir sur les dépenses ? L'exercice mettrait en péril les accords – peu contraignants mais, finalement, assez dissuasifs – conclus avec les médecins. Une nouvelle tarification des médicaments sur la base des spécialités les moins chères régulièrement évoquée à Matignon déstabiliserait nombre de laboratoires français. Mais il est probable que l'on encouragera les médicaments « génériques » tout en restant « raisonnable ». Quant aux budgets hospitaliers, qui échappent encore aux efforts de maîtrise, ils n'offrent pas non plus une grande marge de manœuvre. Dans ce secteur où le climat social est fragile, la rémunération du personnel représente les trois quarts des dépenses. Mieux vaut donc avancer précautionneusement. De plus, la fermeture de lits excédentaires – qui suscite l'hostilité de multiples élus locaux – ne saurait engendrer d'économies immédiates.

Dans ces conditions, la publication, dans les prochaines semaines, du Livre blanc sur la santé intéressera surtout le successeur d'Edouard Balladur. Mais le gouvernement laisse dire. Bien qu'elle ne semble pas près de tomber, l'épée de Damoclès est sa meilleure arme. Cette attitude a un prix. Rien ne se crée, tout se transforme : c'est le budget de l'Etat qui devra, par le biais d'avances de trésorerie, supporter une partie du déficit de la « Sécu ».

J.-M. N.



ÉCONOMIE

La déprime des marchés financiers

La Bourse de Paris est victime de la défiance des étrangers

Rien ne va plus à la Bourse de Paris. Depuis un mois, jour après jour, inexorablement, les actions françaises perdent du terrain. Le recul depuis le 17 mai atteint 11,5 %, après une nouvelle chute de 1,2 % jeudi 16 juin. Le moindre répit ou la moindre reprise technique est immédiatement mis à profit par les investisseurs pour solder des lignes et... enclencher à nouveau la spirale de la baisse.

Si toutes les places européennes sont logées à la même enseigne, il y a bien une exception française. Pour preuve, Paris a cédé 14,3 % depuis le début de l'année, Londres 11,3 %, Francfort 9,3 % et Wall Street... a gagné 1,5 %. Les actions françaises sont à leur plus bas niveau depuis le 7 juillet 1993 et ont abandonné 17,5 % depuis leur record du 2 février. Les raisons de la baisse et de la spécificité française sont multiples. Elles sont à la fois purement financières mais aussi liées à la dégradation sensible de l'image économique et politique de la France aux yeux des investisseurs étrangers. La persistance d'un niveau de chômage considérable représente, à leurs yeux, une grande menace pour la cohésion sociale et contient en germe des risques de dérapage inflationniste.

La France, qui, par sa politique de franc fort, voulait convaincre les marchés qu'elle était devenue le bon élève de la classe et obtenir un traitement privilégié, n'y est manifestement pas parvenue. Les déficits budgétaires et sociaux sont jugés trop élevés et surtout susceptibles de s'accroître, ne serait-ce que pour des considérations électorales. Le risque français est jugé trop grand. D'autant plus que sur les seuls critères d'efficacité économique et sociale, à savoir le niveau d'investissement des entreprises et le chômage, la situation française semble moins favorable que celle de l'Allemagne.

Mais le principal responsable de la chute des actions, c'est la contagion venue des marchés obligataires. Depuis le 1er janvier, les taux français à long terme sont passés de 5,60 % à près de 7,70 %. Dans le même temps, les cours des obligations se sont effondrés. *« Non seulement par un effet purement mécanique, la hausse des taux longs entraîne une baisse des actions, mais elle peut remettre en cause l'ampleur de la reprise et les estimations très optimistes de croissance des bénéfices des entreprises »*, explique Jérôme Labin de la société de Bourse Pinatton. *« Des taux à long terme supérieurs à 7,5 % sont incompatibles avec une reprise de l'investissement des entreprises et de l'immobilier. Pourquoi voulez-vous investir dans la production ou dans l'immobilier si des emprunts d'Etat vous donnent sans risques plus de 7,5 % de rendement avec moins de 2 % d'inflation »*, ajoute-t-il.

Crise de liquidités

Là encore, la chute du marché obligataire français est la conséquence d'un mouvement général venu des Etats-Unis depuis le 4 février avec le relèvement de ses taux par la Réserve fédérale et qui a contaminé l'Europe. Il n'empêche, ce sont les obligations françaises qui ont le plus souffert. L'ampleur des hausses de taux longs depuis le début de l'année est plus faible outre-Rhin (passé de 5,60 % à un peu plus de 7 %) et aux Etats-Unis (passé de 5,85 % à 7,30 %).

Cette différence française s'explique par les retraits massifs d'investisseurs étrangers qui ont débouché à la Bourse de Paris sur une vraie crise de liquidités. Les investisseurs étrangers, et notamment anglo-saxons, qui font la pluie et le beau temps à Paris et détiennent un tiers de la capitalisation, vendent des actions françaises à jets continus depuis trois mois. Les institutionnels français sont incapables de faire contrepoids. Ils ont été sollicités à outrance depuis le début de l'année par les augmentations de capital et les privatisations, qui ont absorbé près de 100 milliards de francs. Ils se retrouvent sans marge de manœuvre avec des portefeuilles dépréciés d'actions et d'obligations. Du coup, ils ne font plus d'arbitrages car vendre (pour acheter ensuite) veut dire encaisser instantanément des moins-values.

Quant aux étrangers, ils tirent les conclusions de la remontée des taux à long terme et considèrent aussi que la baisse des taux courts en Europe arrive à son terme. Compte tenu de la psychose de l'inflation qui, après les Etats-Unis, gagne l'Europe, les petites baisses de taux à court terme de la Bundesbank ou de la Banque de France n'enrayent en rien la remontée des taux longs. Mercredi 15 juin, la Bundesbank a baissé de 0,05 % son taux de prise en pension à 5,05 % et, jeudi 16 juin, la Banque de France a ramené de 5,30 % à 5,20 % son taux d'appel d'offres, ce qui n'a pas empêché les obligations françaises et allemandes de continuer à s'enfoncer. *« On est passé en Europe d'une politique monétaire outrageusement rigoureuse à une politique outrageusement laxiste »* explique Alain Fiorucci du cabinet d'études Soprofi. *« Alors que les économies européennes étaient en pleine récession, les taux à court terme étaient très élevés, ils baissent aujourd'hui alors que la reprise se dessine ». « C'est d'autant plus déroutant pour les investisseurs que persistent des déficits budgétaires importants qui compensaient justement la trop grande rigueur monétaire »*, ajoute-t-il.

A cette crainte à l'égard des marchés français, s'ajoute ce que les Anglo-Saxons appellent le mal français. Après avoir titré en couverture le 9 mai « The Fading Glory of France » (la gloire déclinante de la France), *Newsweek* enfonce le clou cette semaine avec un article intitulé *« Liberté, égalité, médiocrité »*. Cette défiance recouvre pêle-mêle le chômage, l'inquiétude sur la cohésion sociale, les incertitudes politiques croissantes à l'approche de l'élection présidentielle et les affaires. Comportement révélateur : toutes les sociétés jugées à tort ou à raison susceptibles d'être mêlées à des affaires, de la Générale des eaux à Alcatel-Alsthom, en passant par la Lyonnaise des eaux et évidemment Schneider, ont été victimes de ventes massives de fonds anglo-saxons.

ERIC LESER

Les valeurs moyennes font de la résistance

Si les grandes valeurs, notamment celles composant l'indice CAC 40, sont en train de payer un lourd tribut au cours de ces semaines de déprime boursière, il est un secteur qui lui continue à faire preuve de résistance, celui des valeurs dites *« moyennes »*, non seulement les petites capitalisations du marché à règlement mensuel ou du comptant, mais également celles du second marché . Que l'on en juge : si les valeurs françaises ont perdu 14,35 % depuis le début de l'année, et surtout 17,7 % depuis le 2 février date de leur dernier record d'altitude, l'indice des valeurs du second marché est encore positif pour ces six premiers mois avec un gain de 6,2 % depuis le 31 décembre. Et ce, malgré quelques discours plutôt pessimistes du type de ceux que l'on pouvait entendre à la fin de l'année 1990 : *« les valeurs moyennes en Bourse, c'est fini, ce n'était qu'un feu de paille, une mode... on aurait dû vendre à la hausse »*.

A cette bonne tenue plusieurs explications : ce domaine n'est plus apparemment l'apanage de quelques spécialistes. De nombreux gérants généralistes ont délaissé les grandes valeurs, y compris celles composant l'indice CAC 40, pour s'intéresser aux valeurs de plus faible capitalisation. Par ailleurs, les investisseurs institutionnels, américains et anglo-saxons disposant de liquidités importantes se sont également interréssés à cette catégorie de valeurs. Enfin, les petits porteurs, encouragés par les nouvelles introductions sur le second marché (pas moins de quinze depuis le début de l'année) , et la médiatisation autour de celles-ci – ne serait-ce qu'en terme de sursouscription, 200, 300 ou 500 fois l'offre – ont vu le retour à la « Bourse casino » des années 1987/88. Cela étant, malgré le nombre importants d'introductions, la qualité de celles-ci est variable : selon un gérant, qui tient un raisonnement peut-être un peu schématique, les prétendants à la Bourse se sont aperçus que compte tenu de la surévaluation des actifs financiers par rapport aux actifs industriels, il était plus intéressant de mettre un certain pourcentage de capital sur le marché boursier que de le céder directement à un grand groupe industriel...

Enfin, pour un grand nombre d'intervenants, les valeurs du second marché, généralement des PME, seront les premières à transformer du chiffre d'affaires en résultat car ces entreprises ont fait d'énormes gains de productivité pendant la période de crise. Celles qui restent sont celles qui ont été capables de restucturer et donc d'avoir l'outil, industriel le plus adapté et deviendront donc les plus profitables à très court terme.

F. Bn.

EN BREF

MINISTÈRE DU TRAVAIL : appel à la grève nationale. – Dans un communiqué commun, les syndicats CGT, CFDT et Force ouvrière du ministère du travail ont appelé tous les agents à participer à une semaine d'action du 20 au 24 juin et à une grève nationale fixée au mardi 21 juin. Des rassemblements sont prévus à Paris devant le ministère et en province devant les préfectures. Les syndicats dénoncent *« la précarité de l'emploi »* qui se développe *« sous toutes ses formes »* et soulignent que 1 100 postes budgétaires ont été supprimés depuis le début de 1994.

ANPE : grève faiblement suivie. – Lancé à l'appel des syndicats CGT et CGDT, le mouvement de grève nationale à l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE) a été faiblement suivi, jeudi 16 juin. Selon la direction, le taux de participation s'est en moyenne élevé à 19,02 %, avec des pointes dépassant les 30 % dans certaines régions, dont la Bretagne, le Limousin, l'Alsace, Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte-d'Azur.

APPEL RWANDA

Monsieur le Président de la République,
Monsieur le Premier Ministre,
Mesdames et Messieurs les Députés,

Au Rwanda, en deux mois, des centaines de milliers d'êtres humains ont été massacrés. Plusieurs dizaines de milliers de personnes sont en sursis. Leurs appels à l'aide désespérés nous parviennent chaque jour.
Depuis la seconde guerre mondiale, il y a cinquante ans,

l'extermination planifiée et méthodique d'une communauté porte un nom : GÉNOCIDE.

Nous en sommes aujourd'hui les témoins directs. Les listes, soigneusement établies, des personnes à tuer ont été distribuées dès le premier jour. On tue sur ordre, on "nettoie" maison par maison. Les auteurs de ces massacres sont connus : il s'agit de milices dirigées par l'entourage du dictateur défunt.
Après le Secrétaire général de l'ONU, le Conseil de Sécurité des Nations unies a reconnu qu'un génocide était en train de se dérouler.
Aujourd'hui, les mots sans les actes deviennent indécents. Un génocide appelle une réponse radicale, immédiate. La seule réponse apportée à ce jour relève du secourisme.

On n'arrête pas un génocide avec des médecins !

Il est urgent de tout mettre en œuvre pour stopper ces massacres, en appuyant une intervention immédiate des Nations unies qui s'oppose véritablement aux tueurs et protège les survivants. Or depuis le 16 mai, la Mission des Nations unies au Rwanda est autorisée à utiliser les armes pour protéger les populations en danger. Elle ne le fait pas. Elle n'en a pas les moyens.
Nous demandons aux États membres du Conseil de Sécurité des Nations unies de saisir celui-ci, pour assurer la protection des survivants et organiser le jugement des responsables du génocide. Au Rwanda, seul un retour à la paix civile fondé sur la justice permettra l'arrêt des tueries et du cycle infernal des représailles, la prévention des débordements sur les pays voisins.
Si les mots de Justice et d'Humanité ont encore un sens, chacun, en tant qu'individu et citoyen, doit exiger de ses représentants de sauver immédiatement les vies qu'il est encore possible de soustraire aux assassins.
Combien de meurtres laisserons-nous encore commettre, dans les prochains jours, dans les prochaines semaines ?
Combien de temps resterons-nous sourds aux appels au secours qui nous parviennent sans cesse ?
Monsieur le Président, Monsieur le Premier Ministre, Mesdames et Messieurs les Députés, vous en avez le pouvoir :

arrêtez le génocide !

ARRÊTEZ LE GÉNOCIDE AU RWANDA !



Nom : ____________________

Adresse : ____________________

____

Signature :

Cet appel sera adressé aux destinataires mentionnés.
A retourner à Médecins Sans Frontières,
B.P. 77, 75544 Paris Cedex 11

MOND 42



La reprise économique en Europe

France : le début de reprise est confirmé par l'INSEE

La Banque de France a abaissé une nouvelle fois de 0,10 point, jeudi 16 juin, son taux d'appel d'offres à 5,20 %, au lendemain d'un léger assouplissement du taux de prise en pension allemand à 5,05 %. Cette baisse est passée inaperçue à la Bourse de Paris ainsi que l'annonce par l'INSEE de la confirmation du début de reprise de l'économie française. Le PIB a crû de 0,5 % au premier trimestre.

« La reprise est désormais bien engagée », a estimé Edmond Alphandéry, ministre de l'économie, après l'annonce, jeudi 16 juin, par l'INSEE, d'une croissance du produit intérieur brut (PIB) de 0,5 % au cours du premier trimestre de 1994 par rapport au quatrième trimestre de 1993, où il avait stagné. Ce chiffre confirme que sur l'ensemble de l'année la croissance de l'économie devrait être voisine de 1,7 %, conforme donc aux prévisions gouvernementales, après une année 1993 qui a vu la France aux prises avec la pire récession depuis la seconde guerre mondiale.

Tirée par un déstockage des entreprises, la production des branches manufacturières a progressé de 2,6 % en début d'année, après un repli de 1,6 % fin 1993. La croissance a été particulièrement soutenue dans l'automobile (7,7 %), les biens d'équipement ménager et les biens intermédiaires. En revanche, la progression du PIB a souffert de la douceur de l'hiver, qui a entraîné une baisse sensible de la production et de la consommation d'énergie. Cette dernière explique la stagnation des dépenses des ménages en dépit des achats de produits manufacturés (automobiles et biens d'équipement ménager).

Recul des exportations

Pour les entreprises, l'INSEE admet que l'on n'a pas constaté au premier trimestre le *« léger redémarrage de l'investissement productif »* escompté par ses experts, mais ne remet pas pour autant en cause ce scénario : *« L'enquête sur les investissements dans l'industrie, les informations sur les perspectives de demande et la possibilité d'amélioration des comptes des entreprises vont plutôt dans le sens d'une révision en hausse de l'investissement. »* Facteur négatif de taille pour la France : les exportations ont reculé de 1,8 % en volume au premier trimestre du fait de moindres ventes d'Airbus et d'un fléchissement des services.

Calculées en valeur, les exportations ont légèrement baissé en avril, à 102 milliards de francs, en données corrigées des variations saisonnières, contre 104 milliards en mars, selon les données publiées vendredi 17 juin par la direction des douanes. Même si dans le même temps les importations ont également un peu fléchi (94,3 milliards), l'excédent accuse une baisse en avril, revenant à 7,6 miliards de francs contre 8,9 milliards le mois précédent. Sur les quatre premiers mois de 1994, l'excédent commercial cumulé s'élève à 23,5 milliards de francs.

REPÈRES

ÉPARGNE

La Caisse des dépôts est favorable à une baisse des taux du Livret A

Le directeur général de la Caisse des dépôts, Philippe Lagayette, a réclamé une baisse d'un demi point du taux du livret A (4,5 %), qui joue un rôle-clé dans le financement des HLM. Pénalisé pendant des années par la modestie de son taux par rapport à d'autres placements, il était victime d'une décollecte, aujourd'hui stoppée par le retournement des taux. D'où le changement de position de M. Lagayette, qui avait milité jusqu'ici pour un maintien à 4,5 %. Son souhait va dans le sens de ce que désirent les organismes d'HLM, réunis dans une semaine pour leur congrès annuel : le taux du livret A commande celui des PLA (prêts locatifs aidés), actuellement à 5,8 %.

LOGEMENT

Prolongation de l'avantage fiscal lié aux sicav réinvesties

Le ministre du logement Hervé de Charette a annoncé, mercredi 15 juin, la prolongation jusqu'au 31 décembre 1994 de l'avantage fiscal lié aux sorties de sicav monétaires pour l'achat d'un logement ou la réalisation de travaux. Cet avantage fiscal, dont l'échéance avait été fixée au 30 septembre, consiste à exonérer d'impôt les plus-values réalisées lors de la cession de sicav monétaires ou obligataires, avec un plafond fixé à 600 000 francs pour une personne et à 1,2 million de francs pour un couple marié. Peuvent en bénéficier aussi bien ceux qui achètent un logement neuf ou ancien, en résidence principale ou secondaire, que ceux qui effectuent des travaux de reconstruction et d'agrandissement.

Grande-Bretagne : le chancelier de l'Echiquier joue la carte de la rigueur

LONDRES

de notre correspondant

La veille de la sévère défaite subie par les conservateurs lors des élections européennes, Sir Norman Fowler, président du parti tory, avait prédit une baisse des impôts au cours des deux prochaines années. On ne saura jamais si cette promesse a permis au parti de John Major de limiter l'ampleur de sa déroute électorale, mais le propos était manifestement imprudent : Kenneth Clarke, le chancelier de l'Echiquier, l'a implicitement démenti, jeudi 16 juin, à l'occasion de son discours annuel à Mansion House, la résidence offcielle du lord-maire de Londres.

Soucieux de préparer une reconquête de l'électorat en vue des prochaines élections parlementaires, et enhardis par les chiffres plutôt favorables de la reprise économique, plusieurs responsables du parti tory ont renchéri sur les propos de Sir Norman : puisque la croissance est maintenant solidement engagée, ont-ils expliqué, une telle libéralité peut être accordée, ce qui permettrait de confirmer la réputation du Parti conservateur d'être celui de *« la baisse des impôts »*. Gardant à l'esprit l'erreur de certains de ses prédécesseurs consistant à réduire la fiscalité lorsque la croissance est forte, le chancelier a tenu un langage de rigueur : *« Nous n'avons pas créé les conditions de la plus forte reprise économique en Europe dans le but de ruiner ces efforts par la création d'un autre « boom » suivi par une récession. »*

« Nous baisserons de nouveau les impôts, mais seulement lorsque nous aurons les moyens de le faire », a ajouté M. Clarke, soulignant que la réduction des dépenses de l'Etat aura la priorité sur celle de la fiscalité. Balayant les conseils de ceux qui suggèrent une baisse des taux d'intérêt pour créer un sentiment de « bien-être », quitte à laisser filer l'inflation, M. Clarke a estimé qu'une telle décision aurait des effets inverses puisque *« la récession suivrait le « boom »*. Ses propos visaient à rassurer la City, toujours inquiète d'un dérapage inflationniste. M. Clarke a choisi aussi de flatter la responsabilité de l'électorat qui, a-t-il dit, ne serait pas dupe si on lui propose une baisse artificielle des impôts.

Cette rigueur un rien démagogique est d'autant plus significative que plusieurs indices confirment la bonne santé de l'économie britannique. La situation de l'emploi, notamment, continue de s'améliorer : le nombre des demandeurs a baissé de 20 100 en mai, ce qui ramène le nombre total à 2,66 millions (9,4 % de la population active). Le chômage est maintenant retourné à son niveau de mars 1992. Mais une contradiction existe entre ces chiffres et ceux du nombre de personnes disposant d'un emploi : selon cette dernière référence, 92 000 personnes ont perdu leur emploi dans les quatre premiers mois de 1994, ce qui laisse supposer qu'un nombre croissant d'entre elles abandonnent la recherche d'un emploi.

Sur le « front » de l'inflation, M. Clarke a des raisons d'être satisfait : la hausse des prix a été limitée à 2,6 % en mai en glissement annuel (même chiffre en avril), bien que, abstraction faite du coût des crédits immobiliers, le taux d'inflation ait progressé de 2,3 % à 2,5 % d'avril à mai. L'absence d'un dérapage inflationniste et le ralentissement de la progression des salaires éloignent, pour l'instant, la menace d'une hausse des taux d'intérêt.

LAURENT ZECCHINI

En poste depuis octobre 1991

Pierre-Yves Cossé démissionne de la Coface

Le président de la Coface (Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur), Pierre-Yves Cossé, en place depuis octobre 1991, a annoncé son intention de quitter ses fonctions à l'issue de la réunion, jeudi 16 juin, du conseil d'administration. Ancien commissaire général au Plan et ancien collaborateur de Jacques Delors au ministère de l'économie et des finances, M. Cossé, soixante ans, courait le risque de ne pas être reconduit dans ses fonctions.

La Coface, passée au secteur privé depuis la privatisation de l'UAP, couvre les risques des entreprises françaises à l'exportation. Mais elle reste soumise, aux termes d'un décret publié en mai, au contrôle économique et financier de l'Etat, qui désigne deux commissaires du gouvernement. Ceux-ci disposent d'un droit de veto au conseil d'administration pour la nomination des dirigeants. Le conseil d'administration de la Coface « ancienne formule » devrait se réunir avant la fin juin. Il devrait alors soumettre à l'assemblée générale de la Coface la nouvelle liste des administrateurs.

OPEP : pas d'accord sur un nouveau secrétaire général. – Les rivalités politiques au sein de l'OPEP ont empêché les douze pays membres de se mettre d'accord, jeudi 16 juin, sur le nom d'un successeur à l'Indonésien Subroto au poste de secrétaire général. Il sera provisoirement placé sous la responsabilité du président en exercice, le ministre libyen du pétrole Abdalla Salem El-Badri jusqu'à la prochaine conférence de novembre. Comme prévu, le cartel a maintenu le même plafond de production jusqu'à la fin de l'année afin de contribuer au raffermissement des cours du brut (*le Monde* du 15 juin).

VIE DES ENTREPRISES

Tandis que M. Pineau-Valencienne rassure ses actionnaires

L'enquête sur l'affaire Schneider se poursuit en Belgique et en Italie

Didier Pineau-Valencienne, le patron de Schneider, inculpé pour « faux et usage de faux » et incarcéré pendant dix jours à Bruxelles, a été accueilli sous les applaudissements de ses actionnaires lors de l'assemblée générale du groupe qui s'est tenue jeudi 16 juin à Paris. Les petits actionnaires de Schneider, moins soucieux d'obtenir des informations sur l'affaire que d'approcher de près un homme qui a fait la « une » des journaux, ont hué un représentant des minoritaires belges. En Belgique, l'enquête se poursuit alors que le gouvernement parachève son dispositif de lutte contre la délinquance financière.

BRUXELLES

de notre correspondant

Social-chrétien, wallon, en contact fréquent avec des patrons français, Melchior Wathelet, vice-premier ministre en charge de la justice et des affaires économiques, s'interdit d'interférer dans la procédure et de polémiquer avec Didier Pineau-Valencienne, le patron du groupe Schneider, par médias interposés. *« Dans notre système,* nous a-t-il dit mercredi 15 juin, *le juge d'instruction est indépendant et ses décisions ne peuvent faire l'objet d'aucun commentaire de la part du ministre de la justice. Ses décisions ne peuvent être contestées que dans le cadre des recours organisés par la loi. M. Pineau-Valencienne a avec le juge un débat dans lequel je ne veux pas rentrer. »* Néanmoins, le ministre réagit avec vivacité à certaines déclarations du patron de Schneider après sa détention en Belgique (*le Monde* du 10 juin).

M. Wathelet tique quand M. Pineau-Valencienne soutient que ses avocats avaient *« reçu l'assurance »* qu'il pouvait se rendre en Belgique en toute quiétude : *« Il m'est affirmé au parquet qu'il n'en a jamais été question, ce serait d'ailleurs contraire aux règles. Par ailleurs, est-ce que cela veut dire que M. Pineau-Valencienne a lui-même posé cette question avant de venir ? Dans ce cas-là, pourquoi ? »*

D'autre part, M. Wathelet ne comprend pas pourquoi M. Pineau-Valencienne a élevé *« une protestion solennelle contre la divulgation par les enquêteurs d'informations partielles, non vérifiées et inexactes »*. Le ministre affirme : *« Le tout est de faire le partage entre le fond du dossier et l'information qui doit être donnée à propos d'une décision de justice* [la prolongation de la détention provisoire]. *Malgré les attaques – ô combien violentes ! –, les magistrats s'en sont tenus à un devoir de réserve auquel je rends hommage. »*

« Groupe noir »

Sans lier directement les deux choses, M. Wathelet explique que l'affaire Schneider intervient à un moment où le gouvernement achève une série de mesures engagées il y a cinq ans pour lutter contre la délinquance financière sous toutes ses formes *« dans un pays particulièrement exposé »* en raison de sa grande ouverture aux capitaux étrangers. En vertu d'une loi contre le blanchiment de l'argent sale, les banques et les intermédiaires financiers doivent signaler toutes les opérations suspectes à une cellule d'enquête spéciale. Sur trois cents dossiers étudiés depuis 1993, cette cellule en a transmis cinquante-quatre au parquet, représentant au total des mouvements de capitaux suspects de près de 1 milliard de francs français. Des mesures budgétaires ont été prises pour la mise en place d'une brigade spéciale chargée des enquêtes financières (et pas seulement en ce qui concerne l'argent de la drogue). Des fonctionnaires des administrations fiscales ont été détachés dans les parquets pour apporter leur savoir-faire aux magistrats. De l'argent a été débloqué pour payer les experts commis par les tribunaux et tentés, jusqu'à une époque récente, de se dérober, pour cause de prestations difficiles et mal payées.

Au mois d'octobre, un projet de loi visant à créer une responsabilité pénale des entreprises, en tant que personnes morales, sera déposé au Parlement.

Dans l'immédiat, le Sénat va examiner un projet de loi, déjà adopté par la Chambre des représentants, visant à réglementer les opérations intra-groupes après que certains actionnaires eurent estimé que la société Cofibel avait été gérée au profit de Schneider, la société mère. De source indépendante du ministère de la justice, on fait observer que, si une telle loi avait déjà existé, *« Schneider eût été à l'abri des tentations »*.

« Plutôt que de caisse noire, il faudrait parler de groupe noir au sein de l'ensemble Schneider », ajoute une autre source, non judiciaire, à propos des mouvements de capitaux constants entre divers éléments de la nébuleuse. Dernière hypothèse envisagée à Bruxelles : Schneider se serait servi de sociétés *off-shore* et de la Société fiduciaire suisse pour collecter des fonds ayant servi à *« faire de la gonflette »* sur la cotation en Bourse des actions de la société mère au moment où il était question d'une augmentation de capital.

Pour sa part, le ministre des finances, Philippe Maystadt, a déclaré mardi à la presse belge : *« Dans une affaire qui a récemment fait la « une » de tous les médias, le juge d'instruction Jean-Claude Van Espen essayait depuis des mois d'obtenir certaines informations en Suisse. Lorsqu'il a pris certaines mesures spectaculaires, tout a soudain été beaucoup plus vite. »* Cette façon peut-être candide de justifier la détention préventive est révélatrice de l'agacement des Belges devant certaines lenteurs antérieures à Genève et à Paris.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

Valentino Foti reste en prison

Le financier italien Valentino Foti, coïnculpé du président du groupe français Schneider Didier Pineau-Valencienne en Belgique, a été maintenu en détention provisoire jeudi 16 juin, sur décision de la chambre des mises en accusation de Bruxelles. M. Foti avait été placé en détention à la prison bruxelloise de Forest en même temps que M. Pineau-Valencienne, le 27 mai. Il est inculpé de faux et usage de faux, escroquerie, faux dans les comptes annuels et infraction relative à la tenue de la comptabilité. M. Foti avait fait appel de son incarcération et ce recours a été rejeté jeudi par la chambre d'accusation de Bruxelles.

Le juge d'instruction bruxellois, Jean-Claude Van Espen, a mené jeudi des investigations à Milan, a-t-on indiqué de sources judiciaires italiennes. M. Van Espen s'intéresse aux activités de Fimo, la société que représente M. Foti, au centre de plusieurs enquêtes sur la corruption dans l'opération *« mains propres »* en Italie. Fimo servait, selon la justice italienne, à blanchir de l'argent de la drogue et à faire transiter des pots de vin.

Imposée par une décision de justice

Première élection d'un comité d'entreprise chez McDonald's

Imposée en juillet 1993 à la direction de McDonald's par une décision de justice, l'organisation d'un scrutin pour la constitution d'un comité d'entreprise pour les douze établissements franchisés McDonald's de la région lyonnaise s'est déroulée jeudi 16 juin. Seuls 38 des 458 salariés inscrits, soit 8,5 % du personnel, ont participé au vote. La liste CFDT, seule en lice, a recueilli 22 voix et quinze personnes ont déposé un bulletin blanc ou nul. Le quorum de votants n'ayant pas été atteint, un deuxième tour sera organisé le 29 juin.

Pour le syndicat CFDT du commerce, la faible participation au vote s'expliquerait par des pressions de la direction. Selon le syndicat, quatre des sept candidats inscrits sur la liste s'étaient retirés car ils avaient été *« menacés de sanctions s'ils se maintenaient »*. D'après la CFDT, les salariés avaient été *« convoqués un à un »* avant le vote. La direction de McDonald's a rejeté en bloc ces accusations.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

MANAGEMENT

RATP : Jean-Paul Bailly nommé PDG. – Jean-Paul Bailly, directeur général adjoint de la RATP, a été nommé PDG de l'entreprise, mercredi 15 juin, en conseil des ministres, en remplacement de Francis Lorentz. Polytechnicien, Jean-Paul Bailly est entré à la RATP en 1970 au réseau ferré. De 1973 à 1977, il occupe des fonctions liées à la planification et au contrôle de gestion. Il devient, en 1978, directeur de la coopération technique française de la filiale ingénierie de la RATP, la SOFRETU, à Mexico. De retour en France en 1983, il occupe successivement les fonctions de direction à la tête des ateliers de Championnet, du département du matériel roulant autobus, du métro et du RER, et enfin du personnel. Il est nommé directeur général adjoint par Christian Blanc, alors PDG de l'entreprise, en 1990, après avoir été vice-président du SYSTRA, un holding qui coiffe les filiales ingénierie de la SNCF et de la RATP.

JEAN-YVES HABERER à la retraite de l'inspection générale des finances. – A sa demande, Jean-Yves Haberer, ancien président du Crédit lyonnais puis du Crédit national, a été admis, par arrêté du ministre de l'économie publié au *Journal officiel* du 15 juin, à faire valoir ses droits à la retraite de l'inspection générale des finances. Cette retraite est effective depuis le 1er juin.

RESTRUCTURATION

MÉTROLOGIE : les actionnaires se prononceront sur le plan de restructuration le 18 juillet. – Les porteurs de titres du distributeur informatique Métrologie International devront se prononcer le 18 juillet sur le plan de restructuration du groupe, selon un communiqué publié jeudi 16 juin. Trois assemblées générales extraordinaires auront lieu simultanément ce jour-là : celles des porteurs d'actions, d'obligations remboursables en actions (ORA) et d'obligations. Le groupe a demandé *« une attestation d'équité à un expert indépendant »*, pour se prononcer sur le caractère équilibré des efforts demandés aux différentes parties : banques, actionnaires, porteurs d'ORA et d'obligations. Le projet prévoit notamment un abandon de créances de plus de 86 millions par les neuf banques du groupe et un « coup d'accordéon » sur le capital. Métrologie International a réalisé en 1993 un chiffre d'affaires consolidé de 1,5 milliard de francs et a enregistré une perte de 81,4 millions de francs après une perte de 208,6 millions en 1992.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 17 juin ▲ Reprise technique

Après avoir encore cédé 1,2 % jeudi, la Bourse de Paris se reprenait quelque peu vendredi 17 juin dans le sillage du redressement des marchés obligataires. Mais la reprise s'essoufflait en milieu de journée. En hausse de 1,16 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 s'inscrivait en début de journée sur un gain de 0,59 % à 1 954,30 points.

Les marchés de taux ont été soutenu par le redressement des obligations américaines jeudi soir. Le taux d'intérêt sur les bons du Trésor à 30 ans, principale référence, a reculé à 7,35 % contre 7,39 % la veille au soir. Il était monté à 7,43 % après la publication de statistiques économiques.

Pourtant, les obligations françaises avaient au fil du temps du mal à se maintenir au-dessus du niveau de la veille. Le contrat notionnel échéance septembre sur le matif affichait en milieu de journée un gain de 0,08 % à 114,10 après avoir débuté sur une progression de l'ordre de 0,50 %. Le Bund allemand gagnait 0,12 %.

Les opérateurs les plus optimistes estiment pourtant que le marché est mûr pour une reprise technique, la position vendeur s'étant fortement accrue ces dernières semaines. Afin de prendre leurs bénéfices des opérateurs pourraient racheter rapidement les valeurs qu'ils bradaient il y a peu de temps. Et notamment, des sociétés qui affichent des résultats semestriels honorables comme Saint-Gobain ou Schneider par exemple.

Du coté des valeurs, hausses de 4,2 % d'Essilor et 3,8 % de la SFIM. CarnaudMetalbox gagne 3 % et Péchiney International 2 %. Schneider monte de 2,5 % tandis que Galeries Lafayette et Eurotunnel cèdent respectivement 4,4 % et 4,1 %.

NEW-YORK, 16 juin ▲ Embellie

Wall Street a connu une nouvelle embellie, jeudi 16 juin, grâce essentiellement à un repli des taux d'intérêt à long terme, qui continuent de dicter la tendance des titres boursiers. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a terminé en hausse de 20,93 points (+ 0,55 %) à 3 811,34 points. Quelque 256 millions de titres ont été échangés. Les valeurs en hausse ont été plus nombreuses que les baisses : 1 153 contre 946, alors que 732 actions sont restées inchangées. De bonnes statistiques économiques (progression des mises en chantier de logements en mai et recul des demandes d'allocations-chômage hebdomadaires) ont temporairement pesé sur le marché obligataire. Mais les craintes inflationnistes se sont rapidement dissipées, et les taux sont repartis à la baisse, incitant les détenteurs de capitaux à investir à Wall Street.

VALEURS	Cours du 15 juin	Cours du 16 juin
Alcoa	74 1/2	74 7/8
Allied Signal Inc.	36 3/4	36 5/8
American Express	28	28 1/8
ATT	56	56 3/4
Bethlehem Steel	21 1/4	21 1/4
Boeing	49 3/8	49 7/8
Caterpillar Inc.	109	109 1/8
Chevron	44 3/4	44 1/4
Coca-Cola	39 7/8	40 3/4
Disney Corp.	44 5/8	45 1/8
Du Pont de Nemours	60 5/8	61 3/8
Eastman Kodak	46	46 7/8
Exxon	57	58 7/8
General Electric	47 1/2	48
General Motors	54 1/8	53 7/8
Goodyear Tyre	39	39 3/4
IBM	63 5/8	63
International Paper	72 1/8	72
Morgan (J.P.)	65 1/4	64 5/8
McDonnell Douglas	121 7/8	124
Merck and Co.	31 3/8	31 1/4
Minnesota Mining	52 1/8	52 3/8
Philip Morris	50 5/8	50 5/8
Procter & Gamble	54 7/8	55 3/8
Sears Roeb. and Co.	49 7/8	50 1/8
Texaco	63 7/8	64
Union Carbide	27 3/4	27 1/4
United Tech.	68 1/2	67 3/8
Westinghouse El.	12 5/8	12 1/2
Woolworth	15 3/8	16 1/4

LONDRES, 16 juin ▼ Baisse des marchés obligataires

Les valeurs ont été poussées dans le rouge, jeudi 16 juin, à la Bourse de Londres, par la baisse marquée des marchés obligataires européens et par la stagnation des ventes de détail en Grande-Bretagne en mai. L'indice Footsie a perdu 15,7 points (– 0,5 %) à 3 030,1 points après avoir débuté la séance en baisse de 20,4 points. Le marché a été actif avec 603,2 millions d'actions échangées contre 556,9 millions la veille. Les investisseurs ont été affectés par la stabilité en volume des ventes de détail britanniques en mai par rapport à avril, alors que les analystes s'attendaient à une progression de 0,2 %.

VALEURS	Cours du 15 juin	Cours du 16 juin
Allied Lyons	5,73	5,71
BP	4,05	4,08
BTR	3,65	3,63
Cadbury	4,42	4,44
Glaxo	5,86	5,79
GUS	5,77	5,76
ICI	7,80	7,76
Reuters	4,76	4,70
RTZ	8,70	8,55
Shell	7,12	7,13
Unilever	10,08	10,08

TOKYO, le 17 juin ▲ Progression

La Bourse de Tokyo a profité, vendredi 17 juin, d'une demande soutenue pour les titres de second rang dans la perspective d'un redressement des résultats. Le Nikkei a fini en hausse de 135,83 points (0,64 %) à 21 503,30. Le dollar a terminé en hausse de 0,68 yen par rapport à la veille vendredi à Tokyo, clôturant à 103,56 yens. Sur le marché, le titre Toyota progressait, après la publication d'un article du quotidien japonais des milieux d'affaires *Nihon Keizai Shimbun* selon lequel le premier constructeur automobile japonais souhaitait assembler des voitures en Chine, en association avec un grand équipementier local, Tianjin Automobile Industrial.

VALEURS	Cours du 16 juin	Cours du 17 juin
Bridgestone	1 660	1 670
Canon	1 790	1 800
Fuji Bank	2 320	2 340
Honda Motors	1 910	1 930
Matsushita Electric	1 870	1 890
Mitsubishi Heavy	796	798
Sony Corp.	6 380	6 390
Toyota Motors	2 180	2 200

CHANGES

Dollar : 5,5807 ▲

Vendredi 17 juin, le deutschemark se repliait à 3,4093 francs à l'ouverture du marché des changes parisien, contre 3,4128 francs la veille en fin de journée (cours indicatif Banque de France). Le dollar ouvrait en légère progression à 5,5807 francs, contre 5,5670 francs jeudi soir (cours Banque de France).

FRANCFORT	16 juin	17 juin
Dollar (en DM)	1,6298	1,6367
TOKYO	**16 juin**	**17 juin**
Dollar (en yens)	102,87	103,55

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (17 juin) .... 5 5/16 % - 5 7/16 %
New-York (16 juin) .... 4 1/4 %

BOURSES

PARIS

	15 juin	16 juin
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 966,39	1 942,81
(SBF, *base 1000 : 31-12-90*)		
Indice SBF 120	1 360,31	1 343,88
Indice SBF 250	1 321,15	1 306,06

NEW-YORK (*indice Dow Jones*)

	15 juin	16 juin
Industrielles	3 790,41	3 811,34

LONDRES (*indice « Financial Times »*)

	15 juin	16 juin
100 valeurs	3 045,80	3 030,10
30 valeurs	2 399,30	2 383,30

FRANCFORT

	15 juin	16 juin
Dax	2 074,70	2 054,91

TOKYO

	16 juin	17 juin
Nikkei Dow Jones	21 367,47	21 503,30
Indice général	1 696,68	1 705,53

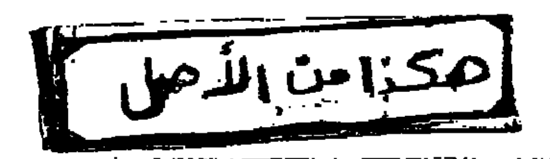
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	5,5660	5,5680	5,5790	5,5825
Yen (100)	5,3752	5,3834	5,4212	5,4303
Ecu	6,5484	6,5536	6,5400	6,5481
Deutschemark	3,4063	3,4097	3,4102	3,4150
Franc suisse	4,0553	4,0598	4,0662	4,0727
Lire italienne (1000)	3,4662	3,4697	3,4442	3,4494
Livre sterling	8,4653	8,4712	8,4733	8,4832
Peseta (100)	4,1147	4,1178	4,0892	4,0941

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	4 3/16	4 5/16	4 7/16	4 9/16	4 3/4	4 7/8
Yen (100)	2	2 1/8	2 1/16	2 3/16	2 1/8	2 1/4
Ecu	5 3/4	5 7/8	5 13/16	5 15/16	5 13/16	5 15/16
Deutschemark	4 15/16	5 1/16	4 7/8	5	4 7/8	5
Franc suisse	4 3/16	4 5/16	4 5/16	4 7/16	4 1/2	4 5/8
Lire italienne (1000)	7 5/8	7 7/8	7 13/16	8 1/16	8 1/16	8 5/16
Livre sterling	4 7/8	5	5 1/16	5 3/16	5 5/16	5 7/16
Peseta (100)	7 9/16	7 13/16	7 11/16	7 15/16	7 7/8	8 1/8
Franc français	5 5/16	5 7/16	5 3/8	5 1/2	5 7/16	5 9/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.



BOURSE DE PARIS DU 17 JUIN

Liquidation : 23 juin
Taux de report : 5,63

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : +0,46 % (1951,75)

Règlement mensuel

Quotités (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
5	EDF-GDF 3%	6100	6080	-0,33
10	B.N.P. (T.P)	1053	1051	-0,19
10	Cr.Lyonnais(T.P.)	1045	1045	—
10	Renault (T.P.)	2295	2294	-0,04
10	Rhône Poulenc(T.P)	2240	2250	+0,45
10	Saint Gobain(T.P.)	1232	—	—
10	Thomson S.A (T.P)	1112	1111	-0,09
25	Accor 1	672	678	+0,89
10	Air Liquide 1	759	752	-0,92
10	Alcatel Alsthom 1	592	594	+0,34
10	Alcatel Cable 1	583	580	-0,51
50	Alspi 1	382	382	—
10	AGF-Ass.Gen.France	439,70	442	+0,52
5	Axa 1	242	240,10	-0,79
25	Bail Invest. 1	878	872	-0,68
25	Bancaire (Cie) 1	529	532	+0,57
25	Bque Colbert C2#	144,50	142,10	-1,66
50	Bazar Hot. Ville 2	608	608	—
10	Berger (M) 2	1186	1200	+1,18
25	Bertrand Faure 2	475	—	—
25	BIC 1	1228	1235	+0,49
25	BIS 1	308	307	-0,32
10	B.N.P. 1	243	246	+1,23
25	Bollore Techno.1	345	347,90	+0,84
10	Bongrain 1	3016	3030	+0,46
25	Bon Marche (Au) 1	750	747	-0,40
25	Bouygues 1	597	600	+0,50
10	BSN 1	821	820	-0,12
5	Canal + 1	874	865	-1,03
10	Cap Gemini Sogeti1	178	176,30	-0,96
50	Carnaudmetalbox 1	163,60	168,50	+3
5	Carrefour 1	1817	1814	-0,17
50	Casino Guichard 1	140,40	142,20	+1,28
50	Casino Guich.ADP 1	113	112,50	-0,44
10	Castorama Dl (Li)1	697	714	+2,44
10	Cosmarlia Part(M)2	388	—	—
10	C.C.F. 1	219,60	216,70	-1,41
100	CCMC-Managaz(Ly) 2	63	62,10	-1,43
10	Cegid (Ly) 1	500	495	-1
50	Centrest (Ny) 2	25,30	25	-1,19
50	CEP Communication1	500	495	-1
5	Cerus Europ.Reun 1	106	107,30	+1,23
10	Cetelem 1	1130	1120	-0,88
25	CGIP 1	1166	1150	-1,37
25	Chargeurs 1	1360	1360	—
25	Christian Dior 1	433	435	+0,46
25	Ciments Fr.Priv.B2	309,80	305,50	-1,39
10	Clarins 1	514	513	-0,19
50	Club Mediterranee1	400	395,10	-1,23
25	Colas 1	968	966	-0,21
25	CGP (Papiers)(Ly)2	737	—	—
100	Comptoir Entrep. 1	219	—	—
5	Comptoir Moder. 1	1232	1247	+1,22
25	CPR Paris.Reesc. 1	389,80	387	-0,72
10	Cred.Fon.France 1	1018	1002	-1,57
10	Credit Local Fce 1	379,60	383,10	+0,92
25	Credit Lyonn.CIP 1	545	548	+0,55
10	Credit National 1	510	507	-0,59
25	CSEE 1	570	572	+0,35
10	Damart 1	5570	5500	-1,26

Quotités (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
10	Dassault-Aviation1	430	445	+3,49
25	Dassault Electro 1	387	396	+2,33
10	De Dietrich 1 ■	2746	2740	—
10	Degremont 1	498	504	+1,20
50	Dev.R.N-P De Cal 2	70,10	68,70	-2
25	Dev.R.Sud-Est.Ly(2	95	95	—
50	DMC (Dollfus Mi)1	417	415	-0,48
25	Docks France 1	664	668	+0,60
25	Dynaction 1	138	140	+1,45
10	Eaux (Gle Des) 1	2240	2262	+0,98
25	E.B.F 1	841	840	-0,12
25	Ecco 1	752	756	+0,53
10	Eiffage 1	1260	1240	-1,59
10	Elf Aquitaine 1	392,50	397	+1,15
50	Eridania Beghin 1	898	895	-0,33
25	Essilor Intl 1	665	692	+4,06
25	Essilor Intl ADP 1	500	500	—
50	Esso 1	974	970	-0,41
5	Euraffrance 1	1908	1885	-1,22
100	Euro Disney 1	35,15	35,25	+0,28
10	Euro RSCG W.W 1	650	640	-1,54
25	Europe 1- 1	1790	1770	-1,12
50	Eurotunnel 1	26,80	25,65	-4,29
10	Filipacchi Medias1	874	867	-0,80
100	Finextel 1	141,50	143,90	+1,70
50	Fives-Lille 1	500	500	—
5	Fromageries Bel 1	4075	4050	-0,60
10	Galeries Lafayet.1	2112	2020	-4,36
10	GAN 1	398	393	-1,26
50	Gascogne (B) 1	510	514	+0,78
10	Gaz Eaux(Fin.Ind)1	1920	1985	+3,39
50	Geophysique 1	584	578	-1,03
10	G.F.C. 1	444	436	-1,80
10	Groupe Andre S.A.1	585	564	-3,59
10	Groupe De La Cite1	799	800	+0,13
50	GTM-Entrepose 1	417,90	425	+1,70
5	Guilbert 1	517	523	+1,16
25	Guyenne Gascogne 1	1440	1435	-0,35
25	Havas 1	416,10	420,20	+0,99
50	IDIA 1	197,30	193	-2,18
25	Imetal 1	551	549	-0,36
10	Immobil.France 2	517	510	-1,35
100	Immob.Phenix 1	80,50	80	-0,62
25	Ingenico 1	116,20	116,10	-0,09
25	Interbail 1	500	500	—
10	Intertechnique 1	650	635	-2,31
25	Jean Lefebvre 1	1094	1097	+0,27
25	Klepierre 1	625	630	+0,80
25	Labinal 1	662	675	+1,96
10	Lafarge Coppee 1	398,50	401,30	+0,70
25	Lagardere (MMB) 1	118,90	119	+0,08
25	Lapeyre C1	325	324	-0,31
25	Lebon 2	330	330	—
5	Legrand 1	8020	8080	+0,66
5	Legrand ADP 1	3940	3990	+1,27
50	Legris indust. 1	262,10	265	+1,11
25	Locindus 1	930	945	+1,61

Quotités (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
10	LVMH Moet Vuitton1	835	850	+1,80
5	Lyonnaise Eaux 1	507	511	+0,79
50	Marine Wendel 1	381	373	-2,10
50	Matra-Hachette 1	105,90	109,30	+3,21
100	Metaleurop 1	79,90	81	+1,38
25	Metrologie Intl 1	10,70	10,70	—
50	Michelin 1	224	227,80	+1,70
100	Moulinex 1	138,50	138	-0,37
25	Navigation Mixte 1	1028	1007	-2,04
100	Nord-Est 1	139	140,80	+1,29
25	Nordon (Ny) 1	560	542	-3,21
100	Olipar 1	21,80	21	-3,67
10	Oreal 1	1108	1113	+0,45
5	Paribas 1	369,50	371,20	+0,46
50	Pechiney CIP 1	410	408	-0,49
100	Pechiney Intl 1	147,50	150,50	+2,03
25	Pernod-Ricard 1	372,40	375,60	+0,86
25	Peugeot 1	802	798	-0,50
5	Pinault-Prin.Red.1	884	879	-0,57
25	Plastic-Omn.(Ly) 1	675	684	+1,33
25	Poliet	398,50	405	+1,63
25	Primagaz 1	920	900	-2,17
10	Promodes 1	849	858	+1,06
10	Publicis 1	494	505	+2,23
25	Radiotechnique 1	488	482	-1,24
25	Remy Cointreau 1	220	221,60	+0,73
25	Rexel 1	600	610	+1,67
10	Rhone Poulenc A 1	130	128,40	-1,23
100	Rochette (La) 1	40,20	40	-0,50
25	Roussel Uclaf 1	570	570	—
5	Rue Imperiale(Ly)1	3901	3900	-0,03
50	Sade (Ny) 1	182,50	182,50	—
5	Sagem 1	2635	2629	-0,23
10	Saint-Gobain 1	629	637	+1,27
25	Saint-Louis 1	1585	1587	+0,13
10	Salomon (Ly) 1	2060	2050	-0,49
25	Salvepar (Ny) 2	487	495	+1,64
25	Sanofi 1	829	823	-0,72
10	Sat 2	2405	2380	-1,04
25	Saupiquet (Ns) 1	1186	1185	-0,08
25	Schneider 1	356,90	368	+3,11
25	SCOA act.regroup.	131,70	128,10	-2,73
10	SCOR S.A 1	126,80	127	+0,16
10	S.E.B. 1	516	515	-0,19
25	Sefimeg 1	459	450	-1,96
100	Selectibanque 1	177	176	-0,56
10	SFIM 2	1050	1090	+3,81
100	SGE 1	199,50	199	-0,25
5	Sidel 1	835	828	-0,84
25	Simco 1	480	479,20	-0,17
10	S.I.T.A 1	697	695	-0,29
10	Skis Rossignol 1	1835	1810	-1,36
25	Sligos 1	500	499	-0,20
10	Societe Gale A 1	590	593	+0,51
50	Sodexco (B) 2	49	50	+2,04
50	Sodero (Ns) 2	44	42	-4,55
10	Sodexho 1	918	920	+0,22

Quotités (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
25	Sogenal (Ny) 2	132	132	—
10	Sommer-Allibert 1	1885	1891	+0,32
25	Sophia 1	438	441	+0,68
10	Sovac 1	480,10	483	+0,60
25	Spie Batignolles 1	344	344	—
10	Strafor Facom 1	635	645	+1,57
25	Suez 1	284,50	281	-1,23
25	Synthelabo 1	193	188	-2,59
100	Thomson-CSF 1	160,90	163,30	+1,49
25	Total 1	314,80	318	+1,02
1	UAP 1	142,50	144,20	+1,19
10	UFB Locabail 1	432	435	+0,69
25	UGC DA (M) 1	230,30	228,50	-0,78
10	UIC 1	410	409	-0,24
25	UIF 1	520	515	-0,96
25	UIS 2	1016	1020	+0,39
25	Unibail 1	445,50	446,10	+0,13
10	Valeo 1	250	254	+1,60
100	Vallourec 1	289	287	-0,69
25	Via Banque 1	393,40	393,60	+0,05
10	Worms & Cie 1	284	286,10	+0,80
10	Zodiac 1	2219	2218	-0,05
25	Elf Gabon 1	1155	1200	+3,90
100	American Barrick 1	134,10	134,60	+0,37
50	American Express 1	160	155,40	-2,88
50	Anglo American 1	287	285	-0,70
50	Amgold 1 ■	501	509	+1,60
100	A.T.T. 1	310,10	316	+1,90
50	Banco Santander 1	202	201	-0,50
25	B.A.S.F. 1	1025	1021	-0,39
25	Bayer 1	1201	1225	+2
100	Blumheim Group 1	27,65	28	+1,27
100	Buffelsfontein 1	57	56,90	-0,18
50	Chase Manhattan 1	220	217,70	-1,05
10	Daimler Benz 1	2485	—	—
100	De Beers 1	136	135,10	-0,66
10	Deutsche Bank 1	2491	2516	+1
10	Dresdner Bank 1	1286	1290	+0,31
100	Driefontein 1	77	77,10	+0,13
50	Du Pont Nemours 1	338	341,40	+1,01
50	Eastman Kodak 1	259	264,20	+2,01
500	East Rand 1	6,25	6,30	+0,80
100	Echo Bay Mines 1	59,80	60,15	+0,59
100	Electrolux 1	285,20	—	—
100	Ericsson 1	275	283	+2,91
100	Exxon Corp. 1	319,30	330	+3,35
100	Ford Motor 1	340	—	—
100	Freegold 1 ■	78,35	77,80	-0,70
500	Gencor Limited 1	13,60	13,90	+2,21
50	General Electric 1	265,40	266,60	+0,45
50	General Motors 1	301,10	303,40	+0,76
50	Generale Belgique1	370,10	360	-2,73
100	Grd Metropolitan 1	36,70	37	+0,82
100	Guinness Plc 1	38,50	38,35	-0,39
500	Hanson Plc 1	22	22	—
100	Harmony Gold 1	29,10	29	-0,34
50	Hewlett-Packard 1	437,90	—	—

Quotités (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
500	Hitachi 1	58	58,40	+0,69
25	Hoechst 1	1129	1136	+0,62
25	I.B.M 1	352	351	-0,28
100	I.C.I 1	67,60	—	—
50	I.T.T. 1	480,50	475,10	-1,12
100	Ito Yokado 1	282	278	-1,42
500	Matsushita 1	100,50	102,50	+1,99
100	Mc Donald's 1	332,10	335,10	+0,90
25	Merck and Co 1	174,80	174,70	-0,06
50	Minnesota Mining 1	288,60	—	—
100	Mitsubishi Corp. 1	65	66	+1,54
100	Mobil Corporat. 1	468	477,50	+2,03
25	Morgan J.P. 1	368	362,30	-1,55
5	Nestle SA Nom.1	4697	4657	-0,84
100	Nippon MeatPacker1	81,50	79,70	-2,21
100	Norsk Hydro 1	174,50	171,70	-1,60
25	Petrofina 1	1726	1723	-0,17
50	Philip Morris 1	280,30	285,70	+1,93
100	Philips N.V 1	157	156,90	-0,06
100	Placer Dome Inc 1	125	123,50	-1,20
25	Procter Gamble 1	303,80	307,30	+1,15
50	Quilmes 1	280	279	-0,36
100	Randfontein 1	51,10	51,45	+0,69
50	Rhone Poul.Rorer 1	195,10	196,20	+0,56
25	Royal Dutch 1	603	607	+0,66
100	R T Z 1	73	73	—
100	Saatchi & Saatchi1	11,95	12,10	+1,26
10	Sega Enterprises 1	410,20	408,10	-0,51
100	Saint-Helena 1	52,70	53	+0,57
100	Schlumberger 1	315	323,40	+2,67
500	Shell Transport 1	59,80	59,30	-0,84
10	Siemens 1	2250	2251	+0,04
100	Sony Corporation 1	342,10	341	-0,32
100	Sumitomo Bank 1	115	115	—
100	T.D.K 1	260,80	—	—
100	Telefonica 1	75,50	75,70	+0,26
500	Toshiba 1	45,10	45,60	+1,11
50	Unilever 1	589	582	-1,19
50	Unit.Technologie 1	369	375,10	+1,65
50	Vaal Reefs 1	502	497	-1
10	Volkswagen A.G 1	1510	1550	+2,65
50	Volvo (act.B) 1	523	—	—
100	Western Deep 1	222	223	+0,45
50	Xerox Corp. 1	564	—	—
100	Yamanouchi 1	104,10	104,10	—
500	Zambia Copper 1	5	5,20	+4

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	107,30	5,548
CEPME 8,5% 88 CB	104,10	8,174
CEPME 9% 89 CA#	107,22	7,447
CEPME 9% 92-06 TSR	—	8,852
CFD (CCCE)9,7%90CB	111,85	3,598
CFD exCCCE8,6%92CB	105,94	2,982
CFF 10% 88-98 CA#	116,14	8,521
CFF 9% 88-97 CA#	105,54	8,337
CFF 10,25% 90 CA#	112,90	2,040
CLF 8,9% 88 CA#	106,78	0,488
CLF 9%88-93/98 CA#	105,85	3,353
CNA 9% 4/92 CB	109,10	1,805
CRH 8,6% 92-93 CB	103,25	8,317
CRH 8,5% 87-88 CA#	104,70	2,422
EDF 8,6% 88-89 CA#	104,97	2,875
EDF 8,6% 92 CA#	105,54	1,626
Emp.Etat 10,8%79	108,70	8,462
Em.Etat10,25%86 CA	105,85	2,727
Emp.Etat 8%7/93 CA	97,87	5,523
Finansder 9%91CB#	107,85	5,805
Finansd.8,6%92 ACB	103,85	3,322
Floral9,75% 90 CA#	110,20	8,782
OAT 9,90%12/97 CA#	108,80	5,046
OAT TMB 87/99 CA	99,40	2,302
OAT 10% 5/00 CA#	112,70	0,575
OAT 81 TME CA	101,20	2,284
OAT 8,5%11/02 CA #	105,70	4,751
OAT 8,50% 19 CA #	103,50	5,473
OAT.8,50%92-23 CA#	103,41	1,334
PTT 11,2% 85 CB#	106,80	5,834
SNCF 8,8% 87-94CA	105	3,255
Lyon.Eaux 6,5%90CV	843	—

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arbel 2	446	441
Bains C.Monaco 2	690	710
Bque Hypoth.Europ.	98	—
B.N.P.Intercont.2	321	317
Bidermann Intl	150	—
B T P (la cie) 2	25	24,90
Cambodge	958	—
Carbone Lorraine 2	585	590
Case Poclain 2	2,30	—
CBC 1	308	306,80
Centenaire Blanzy	385	385
Caragen Holding	20	—
Champex (Ny)	12	12,10
CIC Un.Euro.CIP 1	355	355
C.I.T.R.A.M. (B)	2872	—
Cpt Lyon Alem.2	374	372
Concorde-Ass Risq2	955	920
Constr.Met.Prov.	24,50	—
Credit Gen.Ind.	70	—
Darblay	500	—
Didot Bottin	689	689

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Eaux Bassin Vichy	2750	—
Ecia 1	730	728
Ent.Mag. Paris	4353	—
Eridania Beghin CI	770	775
Fidei(adm.fice)2	278	278,90
Finalens	390	—
F.I.P.P.	220	—
FNAC 2	3180	3300
Fonciere (Cie)	708	780
Fonciere Euris	360	350
Foncina	494	494,90
France I.A.R.D	469	469
France S.A 1 ■	2174	2175
From. Paul-Renard	2650	—
Gaumont 2	672	694
Genefim	328,50	315
Gevelot	842	842
G.T.I (Transport)	418	—
Immobail 2	437,90	—
Immobanque 2	720	711
Im.Marseillaise 2	6600	6510
Invest.(Ste Cle.)	1401	—
Lille Bonnieres	1510	—
Locafinanciere	429	425
Louvre 1	208	206,50
Lucia	127	127
Machines Bull 2	23,90	—
Mag.Uniprix	199	—
Metal Deploye	398	391
Mors 2	31,80	32,10
Navigation (Nle)	142	145,10
Optorg 2	318	—
Oreal (CI)	1000	—
Origny-Desvroise	1100	1100
Monoprix	1370	—
Paluel-Marmont	405,50	410
Parfinance	282,70	281
Paris Orleans	260	260
Piper Heidsieck	730	—
Porcher	315	323,30
Promodes (CI)	885	—
Rochefortaise Com.	195	200
Rosario 2	218	—
Rougier #	783	764
S.A.F.I.C Alcan	225	225
Saga	635	635
Salins du Midi 2	459	448
Savoisienne M.	182	—
Sific 2	798	778
S.I.P.H.	112,10	112
Sofal	380	—
Sofio	222	—
Sofitam	78	79
Sofragi ■	3581	—
Soudure Autogene	810	790
Sovabail	467	—
Taittinger 1	2560	2560
Tour Eiffel	293	280
Ufiner Cofratib	1575	1585
Vicat 2	541	541
Virax	119	—

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G. AG	590	—
Akzo Nobel Nv	613	—
Alcan Aluminium	127,30	—
Arbed	601	—
Asturienne Mines	131,10	130,90
Banco Pop. Espanol	520	—
Banque Regl.Inter.	39500	39500
Chrysler Corp.	294	—
C.I.R SPA	7,50	—
Commerzbank AG	1100	—
Dow Chemical Co.1	385	386,30
Fiat Ord.	22,20	22,20
G.B.L.(Brux.Lamb.) ■	706	730
Gevaert	1313	—
Glaxo Holdings Plc	49,95	49,50
Goodyear T.& R.Cy	215	217
Honeywell Inc.	174	—
Johannesburg Cons.	115,60	117
Kubota Corp.	38,35	—
Noranda Mines	98,80	98,10
Olivetti Priv.	9,05	—
Pfizer Inc.	358,10	356
Ricoh Cy	33,80	—
Robeco	358,40	357,10
Rodamco N.V.	178	175,30
Rolinco	365,20	360,50
Saipem SPA	8,65	—
Sema Group Plc	35	—
SKF Aktiebolaget	95,20	—
Tenneco Inc	270	263
Toray Ind.	39,90	—
West Rand Cons.	6,85	6,80

Hors-cote (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
American Brands	182,10	—
Bque Hydro Energie	320	—
Benedictine* nom.	5430	—
Blanzy-Ouest*	986	—
Brasseries Maroc	379,50	—
Calciphos*	113,50	—
Canadien Pacifique	82	—
CGH Cogenhor act.*	7	—
Cie Industrielle*	6550	—
Coparex Inter.*	552	—
Cr.Universel (Cie)	440	—
Cycnos	17,65	—
CEAC.*	82	—
Fiat Fce nom.	142	—
Grace and Co	225,50	—
Groupe Victoire*	1400	—
Guintoli	725	—
Table France*	212,30	—
Koninkl. Pakhoed	115	—
Lecteurs Monde+ *	275	—
Melex	160,10	—
Oll.Com.Pharm. *	948	—
Partic.Perrier *	200	—
Rorento	267,90	—
Safaa	215	—
St-Dominique(Fin)*	151	—
St Gobain Emball.*	1851	—
Schlumberger Ind.*	552	—
SEPR *	919	—
SPR "B" nom	285,60	—
Waterman *	980	—

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
B.A.C.	23,70	—
Bairon (Ly) 2 #	640	650
Boiron (Ly)#	254,50	265
C.A. Paris IDF 1	1015	980
Calberson	400,10	408,10
Cardif SA 1	1074	1080
CEGEP #	143,50	—
CFPI	233,10	232
C.N.I.M 1	1175	1175
Codetour	225	222
Creeks	170	—
Dauphin OTA	302	—
Devanlay 2	1222	1222
Labor.Dolisos	189,90	189
Editions Belfond	82,10	—
Europ Propulsion 2	329	340
Finabail	174	174
Finacor	189,80	178
G.L.M. S.A.	1000	1008
Gravograph	213,90	212
I.C.C. 2	209	212
Idianova	68	69
Immob.Hotel. 2 #	259	250
Int. Computer	154,90	157
IPBM	78,90	78,90
N.S.C Schlum.Ny	1011	1038
Rallye(Cathiard)Ly	201	200
Seribo CB	527	525
Sofco (Ly)	187	183
Sopra	319	318
TF1-1	475	491,50
Thermador Hold(Ly)	434	434
Unilog	305	309
Viel et Cie #	235	234
Vilmorin et Cie#2	384,90	372,90

Sicav (sélection) 16 juin

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actimonetaire C	33488,28	33488,28
Actimonetaire D	31986,99	31986,99
Améri-gan	8261,62	7963,10
Amplia	104873,55	104873,55 ◇
Antigone Trésorerie	768890	768890
Arbitr. Court Terme	8518,39	8518,39 ◆
Associa Première	34072,38	34072,38
Associc.	1124,55	1124,55
Atout Amérique	107,87	105,24
Atout Asie	117,60	114,23
Atout Futur C	556,85	543,37
Atout Futur D	548,53	535,15
Aurecic	1718,23	1680,18
Avenir Alizes	1928,85	1891,03
Axa Capital	205,19	199,21
Axa Court Terme	9432	9432
Axa Cro.Ex.Dr.Inve.	1109,92	1077,59
Axa.Ep.Fr.Ex Ageparg	895,74	869,65
Axa Europe	135,95	131,99
Axa Investissements	129,29	125,52
Axa NPI	158,14	153,53
Axa Ob.Fr.Extrans	152,40	148,02
Axa.Ob.In.Ex Ma.U.Sa	143,23	139,06
Axa Prem.Ex.Ageprr	116,47	113,08
Axa S&I.Ex.Dr.Sale	162,92	158,17
Axa Valeurs PER	155,03	150,51
Cadence 1	1068,72	1058,14
Cadence 2	1054,31	1043,87
Cadence 3	1048,25	1037,87
Capimonetaire	7317,41	7310,10
Capioblig	7458,52	7382,69
Capitacic	1530,68	1507,58
Cicamonde	1202,26	1167,24
Conxis	1537,70	1508,03
Comptavalor	4132,12	4125,93
Credit Mutuel Capital	1443,86	1414,76
Cred.Mut.Ep.Cour.T	770,89	770,89
Cred.Mut.Ep.Ind. Cap	185,68	182,85
Cred.Mut.Ep.Ind. Dis	183,11	180,35
Cred.Mut.Ep.J	20372,69	20372,69
Cred.Mut.Ep.long.T	222,05	216,11
Cred.Mut.Ep.Monde	1291,02	1256,47
Cred.Mut.Ep.Quatre	1881,29	1852,35
Dieze	1607,10	1577,21
Drouot France	1013,39	983,87
Drouot Sécurité	230,11	223,41
Ecocic	1224,91	1189,23
Ecupar	130,75	126,94
Ecur. Actions Inter.	200,96	195,11 ◆
Ecur. Capicourt	200,22	199,72 ◆
Ecur. Capitalisation (2)	197,35	195,40 ◆
Ecur. Expansion (4)	295897,76	294559,52 ◆
Ecur. Géovaleurs	2797,14	2715,67
Ecur. Investissement	162,16	157,44
Ecur. Monepremière (3)	9887,52	9887,52
Ecur. Monétaire	23094,51	23094,51
Ecur. Trésorerie	2842,46	2842,46
Ecur. Trimestriel	1989,17	1989,48
Elicash	827311,53	827311,53 ◇
Energia	381,24	363,95
Eparcic	4263,73	4263,73
Eparcourt-Sicav (1)	200,49	199,99
Epargne-Unie	1511,07	1474,21
Eufi Cash capi.	9263,80	9263,80 ◆
Euroco Solidarité	1181,45	1169,75 ◆
Eurocic Leaders	1280,83	1243,52
Eurodyn	1433,73	1398,70
Euro Gan	7802,95	7579,70
Fonsicav	17111,14	17076,95 ◆
France-gan	13598,31	13038,76
France Garantie	258,10	257,58
France Obligations	453,66	440,57
Francic	525,64	518,33 ◆
Francic Pierre	124,54	120,91
Francic-Régions	1434,48	1392,71
Fructi-Associations	40,98	40,98
Fructi-Capi	50,30	48,58
Fructidor	251,87	248,15
Fructifrance action C	220,54	215,16
Fructifrance action D	207,47	202,41
GAN Rendement	4988,56	4915,82
Gestilion	17435,27	17435,27
Horizon	1543,61	1498,65
HLM Monétaire	16461,03	16461,03
Indicia	1150,57	1122,30 ◆
Indust.Fse.Court.T	1743,43	1743,43
Interepar	107315,48	104189,79
Interoblig	16885,96	16718,77
Interselection Fce	549,83	538,28
Japacic	197,63	191,87
Jeunepargne	326,60	321,83
Lion Association	11212,86	11212,86
Lion Institution	35019,78	34932,45
Lionplus	1160,81	1137,85
Lion Trésor	2141,92	2120,71
Livret Bourse Inv.	618,73	600,71
Livret Portefeuil	806,76	783,26
Méditerranée	213,40	207,18
Mensuel CIC	10225,58	10734,24
Monedan	80550,34	80550,34
Mone.J	10587,49	10567,49 ◇
Monévalor	48354,25	48354,25
Mutualité dépôts	16022,51	15998,53
Natio Court Terme	37223	37112
Natio Court Terme2	336618	336618
Natio Epargne	20929,98	20722,75
Natio Ep. Capital	12924,20	12798,32
Natio Ep. Croissance	2049,43	1985,82
Natio Ep. Obligations	286,03	281,29
Natio Epargne Retraite	139,85	135,33
Natio Epargne Trésor	9156,32	9138,04
Natio Epargne Valeur	499,33	485,97
Natio France Index	1070,61	1041,96
Natio Immobilier	1333,62	1297,93
Natio Inter	1719,43	1673,41
Natio Monétaire	9784,17	9784,17
Natio Opportunités	150,51	148,49
Natio Patrimoine	1514,82	1474,08
Natio Perspectives	1250,11	1216,66
Natio Placements	69418,31	69418,31
Natio Revenus	1045,44	1035,09
Natio Sécurité	11928,79	11928,79
Natio Valeurs	939,12	913,99
Nippon-Gan	8077,82	7766,84
Nord Sud Dévelop	1886,85	1883,08
Oblicic-Mondial	3056,81	3011,84
Oblicic-Régions	1146,15	1129,21
Oblistar	3280,80	3219,63
Oblig. tres coté	208,35	203,89
Obilion	1648,83	1624,58
Oblisécurité Sicav	15258,04	15258,04
Oraction	1647,32	1607,14
Patrimoine Retraite	262,69	257,54
Pervalor	628,43	608,26
Planinter	1480,70	1464,34
Première Oblig. C	11454,95	11454,95
Première Oblig. D	10682,13	10658,80
Privey. Ecureuil	99,82	98,44 ◆
Priv'Associations	34492,58	34492,58
Preficias	1802,74	984,84
Rentacic	167,59	165,11 ◆
Revenus Trimestr.	5322,81	5270,11
Revenu-Vert	1154,83	1133,30
St Honoré Vie & Santé	1147,91	1095,86
St Honoré Bons de Tr.	13145,14	13090,74
St Honoré Invest.	999,88	954,54
St Honoré Pacifique	926,81	894,78
St Honoré Real	17801,78	17531,65
Sécuricic	2027,30	2027,30
Sécuri-Gan	12887,38	12644,49
Sécuritaux	1628,81	1628,81
Sensivalor	31811,31	31811,31
SEVEA	105,65	103,07 ◆
SFI-CNP Assur	752,60	730,76
S.G. France opport. C	1506,66	1477,12
S.G. France opport. D	1492,94	1463,67
Sicav Associations	2154,10	2154,10
Sicav 5.000	480,45	475,38
S.I. Est	1452,14	1409,84
Silvafrance	789,22	788,10
Silvam	449,20	437,10
Silvarente	227,88	223,41
Silvinter	549,09	533,42
Sogenfrance C	1367,40	1340,59
Sogenfrance D	1300,16	1274,67
Sogépargne	324,55	321,34
Sogevar	1154,53	1131,89
Sogister	1629,13	1597,15
Soleil Investissements	693,79	687,82
State Street Act. Eur.	12440,09	12027,14 ◆
State Street Act. Frce	11949,43	11601,39
St. Str. Act.Japon	17043,13	16498,79
State Street Emer. Mts	1825,38	1737,82 ◆
St.Street OAT Plus	12337,34	12895,43
Stratégie Actions	1005,50	988,83
Stratégie Rendement	1658,12	1598,18
Synthesis	12868,44	12608,27
Techno-Gan	8636,99	8391,72
Trésor Plus	1517,91	1502,88 ◆
Trésor Trimestriel	1023,54	1013,41
Trésoricic	154110,05	154110,05
Trilion	5150,12	5084,03
Uni-Associations	122,41	122,41 ◇
Uni-Foncier	1349,23	1316,32
Unifrance	629,04	613,70
Uni-Garantie C	1397,18	1371,13
Uni-Garantie D	79342,67	79342,67
Uni Régions	1573,19	1540,07
Univar	273,11	273,11 ◇
Univers Actions	1620,98	1581,45
Univers Obligations	1951,36	1914,98
Valorg	2382,30	2358,94
Valrea	62601,72	62570,43
Winterthur St-Honoré	253,07	241,59

(1) 3 juin 1994 : Division de la valeur liquidative par 20 et multiplication du nombre de titres par 20.
(2) 3 juin 1994 : Division de la valeur liquidative par 15 et multiplication du nombre de titres par 15.
(3) 3 juin 1994 : Division de la valeur liquidative par 8 et multiplication du nombre de titres par 8.
(4) 3 juin 1994 : Division de la valeur liquidative par 2 et multiplication du nombre de titres par 2.

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 16/06	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,5975	5,5870	5,36	5,95
Ecu	6,5745	6,5690	—	—
Allemagne (100 dm)	341,2100	341,2800	327	351
Belgique (100 F)	16,5825	16,5870	15,95	17,05
Pays-Bas (100 fl)	304,7400	304,6800	291	313
Italie (1000 lires)	3,5015	3,4900	3,30	3,77
Danemark (100 krd)	87,2400	87,0900	82,70	91
Irlande (1 iep)	8,3330	8,2865	8,05	8,80
Gde-Bretagne (1 L)	8,5165	8,4730	8,15	9
Grèce (100 drachmes)	2,2800	2,2800	2,10	2,65
Suisse (100 f)	405,6200	405,9100	389	412
Suède (100 krs)	71,0100	70,8200	66	76
Norvège (100 k)	78,6400	78,5700	75	84
Autriche (100 sch)	48,4840	48,5140	46,90	50
Espagne (100 pes)	4,1415	4,1310	3,90	4,50
Portugal (100 esc)	3,2850	3,2850	3,05	3,75
Canada (1 $ can)	4,0424	3,9936	3,90	4,40
Japon (100 yens)	5,4493	5,3918	5,24	5,58

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 16/06
Or fin (kilo en barre)	69100	69050
Or fin (en lingot)	69250	69350
Napoléon (20f)	399	400
Pièce Fr (10 f)	324	320
Pièce Suisse (20 f)	401	400
Pièce Latine (20 f)	396	396
Souverain	505	510
Pièce 20 dollars	2505	2520
Pièce 10 dollars	1280	1290
Pièce 5 dollars	700	690
Pièce 50 pesos	2595	2585
Pièce 10 florins	416	416

Matif (Marché à terme international de France)

16 juin 1994

NOTIONNEL 10 % — Nombre de contrats estimés : 296 718

Cours	Mars 95	Sept. 94	Déc. 94
Dernier	112,56	114,02	113,40
Précédent	113,70	115,40	114,50

CAC 40 A TERME — Volume : 30 291

Cours	Juin 94	Juillet 94	Août 94
Dernier	1930	1926	1938,50
Précédent	1953	1949,50	1958,50

RÈGLEMENT MENSUEL (1)

Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES

1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

CARNET

Anniversaires de naissance

– Le 18 juin 1935, avant tout ce fut ta naissance.

Bon anniversaire mon cher papa!

Affections.

Amy.

Mariages

Laurence GAZENGEL
et
Jean-Luc RAVANEL

sont très heureux d'annoncer leur mariage, qui a été célébré, le 11 juin 1994, à la mairie du cinquième arrondissement.

Nathalie RYKIEL
et
Simon BURSTEIN

sont heureux d'annoncer leur mariage, le vendredi 17 juin 1994.

Fête des Pères

– Nathalie, Romain, David, Fabrice, Boris, Laurence, Laurent, Louis, Anaïs, Christophe, Alexandra, Barbara, Vincent, Marianne, Emilie et Aurélia,
souhaitent à leur papy

Gabriel HENRY,

une joyeuse fête.

– Bonne fête à mon dady,

LAURIE,
ton petit qui t'aime.

Décès

– Sœur Clare Teresa,
supérieure générale des religieuses de l'Assomption,
Les religieuses du Rwanda,
et toutes les sœurs de la Congrégation,
vous font part du décès de

Sœur Gratia Maria,
Sœur Alphonse Marie,
Sœur Boniface Eugénie,
professes perpétuelles,

Sœur Anne Marie,
Sœur Hilda Marie,
novices,

cruellement exterminées le 26 avril 1994, à Birambo, avec mille personnes réfugiées dans leur école.

Une messe à leur intention et pour la paix au Rwanda sera célébrée le 30 juin, à 18 heures, 17, rue de l'Assomption, Paris-16e.

Sœur Marie Kristofa, prise à un barrage « pour être livrée aux autorités » et disparue depuis, sera dans notre prière aussi ce jour-là.

– Bernard et Michèle Leuilliot,
Orphélie Hun,
Anne Leuilliot,
Pierre et Michèle Ubrich,
Pierre et Pascale Leuilliot,
Sa famille et ses amis,
ont la tristesse de faire part de la mort à Strasbourg de

Jacques LEUILLIOT.

Il avait trente-cinq ans.

3, rue Boissonade,
75014 Paris.

– Guy Romier,
président de l'université Pierre-Mendès-France,
Bernard Pouyet,
directeur de l'Institut d'urbanisme de Grenoble
Et l'ensemble de la communauté universitaire,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Christian LACROIX,
maître de conférences d'urbanisme,

survenu le 15 juin 1994.

L'action de M. Lacroix, au sein de l'université des sciences sociales, a été importante pour le développement de l'enseignement et de la recherche en urbanisme.

Les obsèques ont lieu le samedi 18 juin, à 10 h 30, en l'église d'Evian.

– Nous apprenons le décès de

Joseph-Henri MAUJOUAN du GASSET,
ancien député de Loire-Atlantique,

survenu dans sa soixante-dixième année.

[Né le 24 janvier 1925, à Gorges (Loire-Atlantique), viticulteur, Joseph-Henri Maujoüan du Gasset était maire de Gorges depuis 1953. Conseiller général du canton de Clisson de 1953 à 1992, il fut également élu député de la Loire-Atlantique en 1967. Confortablement réélu jusqu'en 1993, siégeant sur les bancs du groupe UDF, il avait alors décidé de se représenter comme suppléant de Serge Poignant (RPR).]

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

Un homme de qualité nous a quittés.
Micheline Cousture,
sa femme,
Les familles Ansart, Avnel, Cousture, Fabre, Hoguet, Redon,
Et ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jean Ajax de COURTEMANCHE, marquis de LACLEMANDIÈRE,

survenu le 15 juin 1994, dans sa quatre-vingt-unième année.

Une cérémonie religieuse sera célébrée, en sa mémoire, le lundi 20 juin, à 11 heures, en l'église Saint-Pierre-de-Neuilly, 90, avenue du Roule, 92200 Neuilly-sur-Seine.

82, rue Charles-Laffitte,
92200 Neuilly-sur-Seine

M. le docteur Jean Aubrion, président,
Mme Micheline Cousture,
trésorière,
Mme Françoise Cestac,
Le conseil d'administration,
Ses anciens élèves,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jean Ajax de COURTEMANCHE, marquis de LACLEMANDIÈRE,
secrétaire général
de l'Union française
des organismes de documentation,

survenu le 15 juin 1994, dans sa quatre-vingt-unième année.

Une cérémonie religieuse sera célébrée, en sa mémoire, le lundi 20 juin, à 11 heures, en l'église Saint-Pierre-de-Neuilly, 90, avenue du Roule, 92200 Neuilly-sur-Seine.

82, rue Charles-Laffitte,
92200 Neuilly-sur-Seine.

– Le président et l'ensemble de la communauté universitaire de Paris-IV-Sorbonne,
ont la douleur de faire part du décès de

Claude MARGUERON,
professeur honoraire
de langue et littérature italiennes,

survenu le 2 juin 1994.

– Le président du conseil d'administration,
Le directeur général et le présiden de la commission médicale d'établisse ment de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris,

ont la tristesse de faire part du décès, survenu le 12 juin 1994, du

Professeur Paul MILLIEZ,
médecin,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
rosette de la Résistance,
chevalier de la Santé publique,
professeur titulaire de la chaire
de clinique médicale propédeutique
à la faculté Broussais-Hôtel-Dieu,
doyen honoraire.

(*Le Monde* du 15 juin.)

– Mme Noëlle Saïe,
son épouse,
Jacqueline et Alain Tison,
Pierre et France Saïe,
Olivier et Marie-France Saïe,
ses enfants,
Laurent, Anne, Julien, Nathalie, Marianne, Clotilde, Pauline, Hélène,
ses petits-enfants,
Rebecca et Sacha,
ses arrière-petits-enfants,
Toute sa famille et ses proches,
ont la grande peine de faire part du décès du

docteur Jean SAÏE,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 15 juin 1994, à Paris-7e.

Une cérémonie religieuse a eu lieu en l'église maronite, à Uzerche, en Corrèze.

Il reposera à Uzerche, en Corrèze.

Cet avis tient lieu de faire-part.

27, avenue de Suffren,
75007 Paris.

– Le 17 juin 1964

Edmond SARRO

nous quittait.

Le 3 janvier 1984

Marguerite SARRO,
son épouse.

Mme Colette Pruvost-Sarro, leur fille, demande une pensée à ceux qui les ont connus et aimés.

– Il y a trois ans, s'est éteint

Luc SÉRY.

Il avait trente-trois ans.

« Je me souviens des jours anciens et je pleure. »
Paul Verlaine.

Daniel THORNER
directeur d'études
Ecole des hautes études
en sciences sociales,

est mort le 18 juin 1974.

Ses recherches et son enseignement sur l'histoire de l'Inde, l'éclat et la chaleur de sa personnalité demeurent présents dans la mémoire de sa famille, de ses amis, de ses collègues et étudiants.

Anniversaires

– Le 18 juin 1944

Charles GRANDJEAT,
inspecteur d'académie du Jura,

était arrêté par la Gestapo. Incarcéré à la prison de Lons-le-Saunier, puis au fort Montluc à Lyon, il était déporté au camp du Struthof, puis à celui de Dachau où il mourait le 29 janvier 1945.

Ses enfants se souviennent.

Communications diverses

– « La valise... et après ? » Un débat, animé par Jacques Bertin, sur l'accueil des Algériens qui demandent asile à la France est organisé le mercredi 22 juin à 20 heures, par *Politis*, avec la participation de la Ligue des droits de l'homme, du Comité international de soutien aux intellectuels algériens, de la Cimade et de France terre d'asile. Cinéma L'Entrepôt, 7, rue Francis-de-Pressensé, 75014 Paris. Participation aux frais : 20 F.

– M. Robert Guillain, ancien correspondant du *Monde* à Tokyo, s'excuse de ne pouvoir répondre à toutes les personnes qui lui ont écrit à la suite de sa récente promotion par le gouvernement japonais au grade de Commandeur de l'ordre du Soleil-Levant. Il les prie de trouver ici ses chaleureux remerciements.

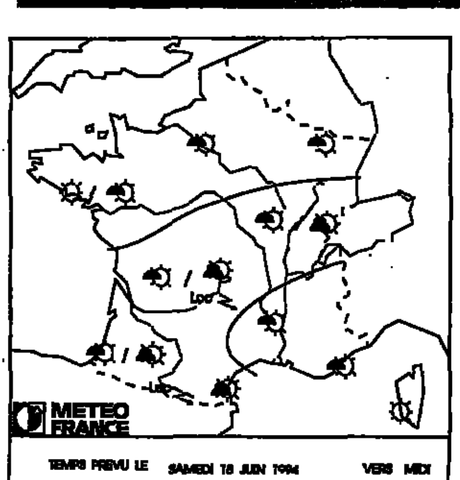
21 juin ! L'été ! La Musique !
La Fête de la musique !

Du 7 au 30 juin 1994, la Brasserie des Cerclades donne le ton ! A cette occasion, elle présentera quelques œuvres du sculpteur sur étain Alain Devige.

En effet, ces dernières sont des hymnes à la musique *(Femme-Violoncelle)* et des hommages à ses illustres serviteurs (Jacques Brel, Edith Piaf...).

Place des Cerclades,
Cergy-Pontoise.

MÉTÉOROLOGIE



TEMPS PRÉVU LE SAMEDI 18 JUIN 1994 VERS MIDI

LÉGENDE: ENSOLEILLÉ – TRÈS NUAGEUX OU COUVERT – AVERSES – ÉCLAIRCIES PEU NUAGEUX – PLUIE OU BRUINE – ORAGES – NUAGEUX COURTES ÉCLAIRCIES – NEIGE – BRUMES ET BROUILLARD – SENS DE DÉPLACEMENT

Samedi : soleil au Nord, nuageux du Sud-Ouest au Nord-Est. – Le matin sur l'Aquitaine et les Pyrénées les nuages deviendront plus nombreux avec un risque d'orages isolés. Quelques nuages d'altitude viendront troubler le bleu du ciel du Limousin au Massif central. Sur le reste du pays, soit de la moitié nord aux Alpes jusqu'au pourtour méditerranéen et à la Corse, le soleil sera au rendez-vous.
L'après-midi, de la Normandie à la Bretagne jusqu'aux Pays de la Loire, le soleil régnera sans partage. De l'Ile-de-France aux régions du Nord, les passages nuageux n'empêcheront pas le soleil de briller. De Midi-Pyrénées au Massif central, les nuages seront plus menaçants en fin de journée, avec parfois quelques orages. Sur le Nord-Est, les passages nuageux deviendront plus nombreux en fin d'après-midi, avec un risque d'orages en soirée sur le relief. Sur les Alpes, quelques nuages voileront le ciel. Du pourtour méditerranéen à la Corse, il fera beau avec plus de nuages sur Languedoc-Roussillon. Les températures matinales iront de 9 à 12 degrés au Nord et de 13 à 15 degrés au Sud. L'après-midi, le thermomètre marquera de 25 à 29 degrés au Nord et de 29 à 31 degrés au Sud.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

TEMPÉRATURES maxima – minima

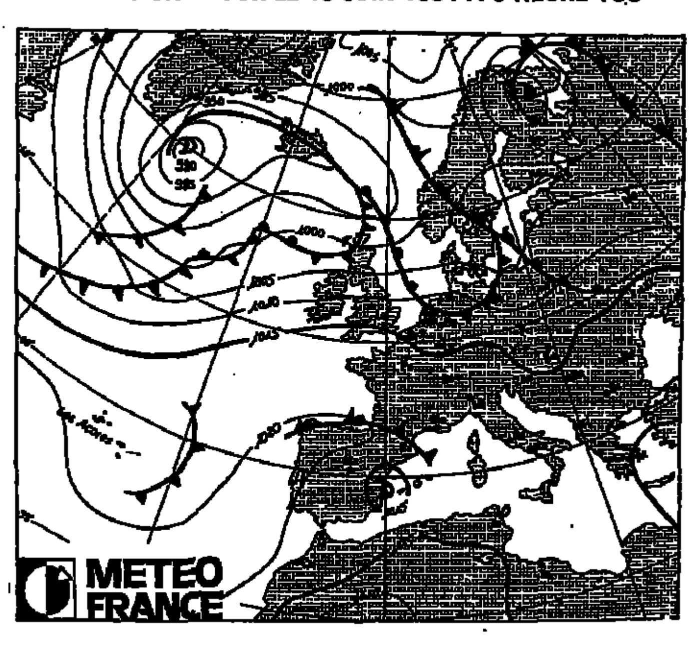
FRANCE	
AJACCIO	23/13
BIARRITZ	23/15
BORDEAUX	29/14
BOURGES	25/10
BREST	21/ 8
CAEN	23/10
CHERBOURG	21/ 8
CLERMONT-FER.	26/ 9
DIJON	25/10
GRENOBLE	25/11
LILLE	22/10
LIMOGES	24/14
LYON, BRON	26/11
MARSEILLE	28/15
NANCY, ESSEY	23/10
NANTES	25/11
NICE	22/17
PARIS-MONTS	24/14
PAU	28/15
PERPIGNAN	30/17
POINTE-A-PITRE	31/24
RENNES	24/ 9
ST-ETIENNE	25/ 9
STRASBOURG	26/11
TOULOUSE	29/15
TOURS	24/10

ÉTRANGER	
ALGER	31/21
AMSTERDAM	15/10
ATHÈNES	27/18
BANGKOK	35/27
BARCELONE	25/18
BELGRADE	25/14
BERLIN	14/ 7
BRUXELLES	18/12
COPENHAGUE	15/ 6
DAKAR	29/23
GENÈVE	26/10
ISTANBUL	24/16
JÉRUSALEM	28/15
LE CAIRE	33/19
LISBONNE	24/16
LONDRES	24/11
LOS ANGELES	22/17
LUXEMBOURG	21/12
MADRID	31/15
MARRAKECH	30/18
MEXICO	24/12
MILAN	26/10
MONTRÉAL	31/18
MOSCOU	19/ 7
NAIROBI	22/14
NEW-DELHI	41/27
NEW-YORK	23/18
PALMA-DE-MAJ.	28/14
PÉKIN	36/24
RIO-DE-JANEIRO	26/19
ROME	24/16
HONGKONG	30/28
SÉVILLE	32/18
SINGAPOUR	32/24
STOCKHOLM	14/ 4
SYDNEY	17/ 7
TOKYO	28/20
TUNIS	29/17
VARSOVIE	15/ 9
VENISE	23/18
VIENNE	23/12

Valeurs extrêmes relevées entre le 16-06-1994 à 6 heures TUC et le 17-06-1994 à 6 heures TUC

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

PRÉVISIONS POUR LE 19 JUIN 1994 A 0 HEURE TUC



VENDREDI 17 JUIN

TF 1

13.35 Feuilleton :
Les Feux de l'amour.
14.25 Série : Côte Ouest.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.35 Club Dorothée.
17.50 Série :
Le Miel et les Abeilles.
18.20 Série : Les Filles d'à côté.
18.50 Magazine :
Coucou, c'est nous ! (et à 0.05). Invité : Louis Bertignac.
19.50 Divertissement :
Le Bébête Show. (et à 1.00).
20.00 Journal.
20.20 Sport : Football.
Cérémonie d'ouverture de la Coupe du monde, en direct de Chicago. Présenté par Roger Zabel, Thierry Roland et Jean-Michel Larqué.
21.05 Sport : Football.
Coupe du monde : Allemagne-Bolivie, match d'ouverture en direct de Chicago ; A 21.50, mi-temps, La Minute hippique et Météo ; A 22.05, 2e mi-temps.
23.00 Magazine : Ushuaïa.
Présenté par Nicolas Hulot. En Corse (2e partie).

FRANCE 2

13.50 Série : Matt Houston.
14.35 Série :
Dans la chaleur de la nuit.
15.25 Variétés :
La Chance aux chansons. (et à 5.05).
16.35 Jeu :
Des chiffres et des lettres.
17.00 Série : Goal.
17.30 Clip : 3 000 scénarios contre un virus. (et à 23.50).
17.35 Série : Génération musique.
18.05 Jeu : Un pour tous.
18.40 Divertissement :
Rien à cirer.
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne (et à 4.10).
19.59 Journal, Journal des courses, Météo et Point route.
20.55 Divertissement :
C'est votre vie. Présenté par Frédéric Mitterrand.
Invité : Frédéric François.
22.35 Magazine :
Bouillon de culture.
Présenté par Bernard Pivot. Invités : Jean-François Kahn, *Tout change parce que rien ne change* ; Didier Decoin, *Docile* ; Jean-Pierre Gasc, professeur au Museum d'histoire naturelle, à propos de l'ouverture de la grande galerie ; Guy Sorman, *le Capital, suite et fin*.
23.55 Journal et Météo.
0.15 Magazine :
Musiques au cœur.
Présenté par Eve Ruggieri. La collection de Reiner Moritz.

FRANCE 3

13.30 Série : Capitaine Furillo.
14.25 Série : La croisière s'amuse.
16.10 Magazine :
La Fièvre de l'après-midi.
17.45 Magazine :
Une pêche d'enfer.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
Paroles d'arbre, de Michel Luneau ; *Arbres*, de Franck Horvat et Michel Cazenave.
19.00 Le 19-20 de l'information.
20.05 Dessin animé : Batman.
20.35 Tout le sport.
20.45 INC.
20.50 Magazine : Thalassa.
Pensionnaires en Antarctique.
21.50 Magazine : Faut pas rêver.
Invité : Jean-Louis Trintignant.
22.50 Journal et Météo.
23.20 Magazine : Strip-tease.
0.15 Moyen métrage : Libre court. Le Sommeil d'Adrien.
0.35 Continentales. L'Eurojournal : l'info en v.o.

CANAL PLUS

13.35 Cinéma : Une équipe hors du commun. ■
Film américain de Penny Marshall (1992).
15.40 Le Journal du cinéma du mercredi (rediff.).
16.15 Cinéma :
Cuisine et dépendances. ■
Film français de Philippe Muyl (1992).
17.45 Magazine : Dis Jérôme ? (rediff.).
18.00 Canaille peluche.
Les Enfants du Mondial.

— En clair jusqu'à 20.35 —

18.30 Ça cartoon.
18.45 Magazine :
Nulle part ailleurs.
Présenté par Philippe Gildas, Antoine de Caunes, Jérôme Bonaldi et Philippe Vandel.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 ► Téléfilm :
Parfum de meurtre.
De Bob Swaim.
22.05 Documentaire : Uria, l'enfant de la rivière.
De Frédéric Labourasse.
22.55 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : La Crise. ■■
Film français de Coline Serreau (1992).
0.35 Sport : Golf. 2e journée de l'Open américain.

ARTE

— Sur le câble jusqu'à 19.00 —

17.00 Documentaire
Histoire parallèle.
Actualités allemandes et françaises de la semaine du 11 juin 1944, commentées par Marc Ferro et Raymond Ruffin (rediff.).
17.55 Magazine : Macadam.
Lost in Music, Metalmania, de Christoph Dreher et Rolf S. Wolkenstein (rediff.).
19.00 Série : Fast Forward.
De Ted Emery.
19.30 Documentaire :
Le Far West.
De Wolfgang Ebert. 3. Chariots et chevaux de feu.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Téléfilm : Le Marteau.
De Bernd Schadewald
22.10 ► Courts métrages :
Premières vues. Scènes de ménage avec Clémentine, de Stéphane Mercurio ; Le cœur ne veut pas de repos, d'Andreï Djelesniakov ; Loin de toi, de Mariana Otero ; Scènes de balcon, de Grzegorz Braun ; Deux petites amoureuses, d'Anne Villacèque.
23.10 Cinéma :
La Vengeance. ■■■
Film soviétique de Jermek Chinarbaïev (1989). (v.o.)
0.55 3 000 scénarios contre un virus.

M 6

13.30 Série : Drôles de dames.
14.30 Variétés : Musikado.
17.00 Variétés : Multitop.
17.25 Clip : 3 000 scénarios contre un virus.
Avant... mais après, de Tonie Marshall. Bavardages en sida mineur, de Virginie Thévenet.
17.30 Série : Les deux font la loi.
18.00 Série : Un flic dans la Mafia.
19.00 Série :
Pour l'amour du risque.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Capital.
20.45 Téléfilm :
Deux belles en cavale.
De Burt Brinckerhoff.
22.30 Série : Mission impossible.
23.30 Magazine : Les Enquêtes de Capital (et à 6.05).
0.00 Magazine : Sexy Zap.
0.30 Six minutes première heure.
0.40 Clip : 3 000 scénarios contre un virus.
Situation cocasse d'achat du préservatif.

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio archives.
21.32 Musique : Black and Blue.
Kenny Barron. Invité : Jean-Philippe Allard.
22.40 Les Nuits magnétiques.
La Vocation (4).
0.05 Du jour au lendemain.
Dans la bibliothèque de... Jacques Laurans.
0.50 Musique : Coda.
Carmen McRae (5).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 10 juin salle Pleyel) : Scherzo fantastique, de Stravinsky ; Concerto pour piano et orchestre nº 3 en ut majeur op. 26, de Prokofiev ; Les Cloches op. 35, de Rachmaninov, par le Chœur et l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Nicolas Ulianov.
23.07 Jazz club. Par Claude Carrière et Jean Delmas. François Jeanneau, saxophone, Denis Leloup, trombone, Sylvain Luc, guitare, Philippe Mace, vibraphone, Patrice Caratini, contrebasse.

Les interventions à la radio

France-Inter, 19 heures : « PS, l'état d'urgence », avec Henri Emmanuelli (« Objections »).
RMC, 19 h 15 : Bilan des européennes (Forum RMC-*l'Express*).

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Madame le juge et l'heure d'été

L'APPROCHE du solstice et l'heure d'été conjuguées introduisent une variante nouvelle dans le déroulement des soirées : la présence de plus en plus tardive – et insistante – d'enfants insomniaques, venant tromper devant la télévision la longue attente de l'apaisement. Ainsi la liturgie du 20 heures s'en trouve-t-elle agrémentée de quelques exercices de pédagogie obligée. Allez expliquer à un enfant de huit ans les rebondissements de l'affaire Yann Piat ! Alors, ce n'étaient pas les deux premiers assassins qui avaient tué la dame ? Non, ce n'étaient pas eux. C'étaient deux autres. Et les deux premiers ? Ce n'étaient pas des assassins. Et ils sont allés en prison pour rien ? Oui. Et on va leur faire des excuses ? Non. Enfin, peut-être. Et tous leurs amis qui les avaient vus à la télé, et qui croyaient qu'ils étaient des assassins, la télé va leur faire des excuses ? La télé n'y est pour r... enfin si, pour un peu tout de même. Bon. Reprenons au début.

Pour tout arranger, TF 1 programmait ensuite un téléfilm sur une femme juge. Précisons : une femme juge pour téléfilm, qui décochait à la minute davantage de sourires assassins que de commissions rogatoires. A vrai dire, à mesure que l'heure passait, on ne se posait plus qu'une seule question : Madame le juge de TF 1 allait-elle terminer la soirée à l'horizontale ? Le rebondissement pouvait paraître peu probable. L'époque est plutôt aux téléfilms chastes. Sur France 2, par exemple, « L'instit » ne prolonge quasiment jamais la classe avec les mères d'élève. Oui, mais on était sur TF 1. Et Madame le juge succombait, progressivement mais irrésistiblement, aux avances d'un certain Jérôme, dont on avait vite compris qu'il avait trempé dans l'assassinat sur lequel enquêtait Madame le juge. Succombait-elle vraiment, ou feignait-elle tactiquement de succomber ? On voulait croire qu'elle feignait. Comme on eût aimé qu'elle feignît !

Madame le juge, certes, était libre de terminer la soirée comme bon lui semblait. Mais ce rebondissement du scénario, en période de solstice, allait obliger les parents à des contorsions pédagogiques qui, après l'affaire Yann Piat, risquaient de donner aux enfants une idée légèrement déformée de la magistrature et de ses pompes.

Mais le soir tombait enfin. De Jérôme et du soleil, qui allait se coucher le premier ? Quand Jérôme invita Madame le juge à dîner, l'on se prépara avec une particulière fermeté à expédier les enfants au lit. Quand Jérôme et Madame valsèrent, chacun était bien bordé. Et quand le téléfilm, quelques minutes après 22 heures, bascula au ralenti dans le rebondissement prévisible, le soleil était enfin couché, et les enfants aussi. L'on admira le professionnalisme des scénaristes, qui avaient intégré l'heure d'été dans leurs multiples paramètres.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ► Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

SAMEDI 18 JUIN

TF 1

6.00 Série : Intrigues.
6.30 Club mini Zig-Zag.
7.20 Club mini.
8.30 Télé-shopping.
9.00 Club Dorothée.
10.20 Clip : 3 000 scénarios contre un virus.
10.25 Télévitrine.
10.43 Météo (et à 11.48).
10.45 Ça me dit... et vous ?
11.50 Jeu : La Roue de la fortune.
12.20 Jeu : Le Juste Prix.
12.50 Magazine : A vrai dire.
12.55 Météo et Journal.
13.15 Magazine : Reportages.
Les Pilotes du *Clemenceau*, de Christian Brincourt.
13.45 Jeu : Millionnaire.
14.10 Divertissement : Ciné gags (et à 17.20).
14.15 La Une est à vous.
Avec la série : Sydney Police.
17.25 Sport : Football.
Coupe du Monde : Etats-Unis-Suisse, en direct de Detroit ; A 18.20, mi-temps ; A 18.35, 2e mi-temps.
19.25 Divertissement : Vidéo gag.
20.00 Journal,
Journal de la Coupe du monde de football,
Tiercé, La Minute hippique et Météo.
20.50 Variétés : Super nana.
Finale présentée par Patrick Sébastien.
23.10 Téléfilm : Silhouette.
De Carl Schenkel.
0.40 Magazine :
L'Europe en route.
0.45 Sport : Golf.
Masters féminins à Evian.
1.15 Journal et Météo.
1.25 Sport : Football.
Coupe du Monde : Colombie-Roumanie, en direct de Los Angeles ; A 2.20, mi-temps ; A 2.35, 2e mi-temps.
3.25 Téléfilm :
Le Vignoble des maudits.
4.25 TF1 nuit.
4.35 Musique.
5.05 Documentaire :
L'Equipe Cousteau en Amazonie.

FRANCE 2

6.10 Documentaire : Cousteau, à la redécouverte du monde.
7.00 Les Matins de Saturnin.
8.00 Hanna Barbera Dingue Dong.
9.00 Expression directe. CGPME.
9.05 Magazine : Sur les pistes (et à 4.15). Avec Pierrette Brès ; A 9.10, Grands galops.
9.30 Magazine :
Samedi aventure.
10.35 Le Magazine de l'emploi.
D'anciens chômeurs reviennent dans l'émission.
11.25 Magazine :
La Revue de presse de Michèle Cotta (et à 2.55).
12.20 Jeu : Ces années-là.
12.55 Météo (et à 13.20).
12.59 Journal.

13.25 ► Magazine : Géopolis.
Ukraine : la croix et la bannière, de Gilles Rabine, Georges Hansen et Jean-Claude Vargas.
14.15 Magazine : Animalia.
La Grande Barrière de corail.
15.15 Magazine : Samedi sport.
Tiercé, en direct de Vincennes ; A 15.25, Cyclisme : Grand Prix du *Midi libre*, 5e étape, Montpellier-Sète (197 kilomètres) ; Football : spécial Coupe du monde.
17.20 Variétés : Taratata.
Spécial SolEnSi : concert donné le 18 octobre 1993 au profit de l'association Solidarité Enfants Sida. Avec Michel Jonasz, Francis Cabrel, Maurane, Maxime Le Forestier, Alain Souchon, Catherine Lara.
18.45 INC.
18.50 Magazine : Frou-frou.
Invitée : Valérie Lemercier.
19.50 Tirage du Loto (et à 20.45).
19.59 Journal et Météo.
20.45 Théâtre : La Bonne Anna.
Pièce de Marc Camoletti, avec Marthe Mercadier, Henri Guybet, Yolande Folliot.
22.30 Magazine : Autant en emporte le temps (et à 4.50). Présenté par Thierry Ardisson.
23.45 3000 scénarios contre un virus.
23.50 Journal et Météo.
0.10 Magazine : La 25e Heure.
1.40 Magazine :
Bouillon de culture (rediff.).
3.50 Dessin animé (et à 4.30).
4.00 24 heures d'info.
4.35 Documentaire :
Crocodile Ballon.

FRANCE 3

6.00 Euronews.
7.00 Magazine :
D'un soleil à l'autre.
Présenté par Jacques Malhot.
7.30 Magazine : L'Heure du golf.
Le magazine ; La compétition : l'Evian Master.
7.55 Espace entreprises ; l'Homme du jour.
8.55 Sport : Football.
Coupe du monde : meilleurs moments d'Allemagne-Bolivie, en différé de Chicago, et d'Espagne-Corée du Sud, en différé de Dallas.
10.40 Magazine : Mascarines.
Présenté par Gladys Says.
11.05 Magazine :
Le Jardin des bêtes.
Présenté par Pierre Rousselet-Blanc. Reportage : les singes peintres.
12.00 Flash d'informations.
12.05 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.00 Samedi chez vous (et à 14.50, 16.45).
14.00 Série : La croisière s'amuse.
17.35 Magazine : Montagne.
18.20 Expression directe. RPR.
18.23 Clip : 3 000 scénarios contre un virus (et à 0.10).
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
Animé par Julien Lepers.
18.50 Un livre, un jour.
Jean Renoir, cinéaste, de Célia Bertin.
19.00 Le 19-20 de l'information.
De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.15 Tout le sport.
Spécial Coupe du monde de football.
20.40 Série : En garde à vue.
Ainsi font, font, font, de Marco Pauly.
21.40 Sport : Football.
Coupe du monde : Italie-République d'Irlande, en direct de New-York.
0.00 Journal et Météo.
0.15 Magazine : Ruban rouge.
Emission interactive sur le sida. Avec le docteur Serge Hefez.
1.10 Musique : Cadran lunaire.
Scherzo nº 3, de Chopin, par Vlado Perlemuter, piano.

CANAL PLUS

— En clair jusqu'à 7.25 —

6.59 Pin-up (et à 7.24, 12.29, 0.33).
7.00 CBS Evening News.
7.25 Les Superstars du catch (rediff.).
8.20 Documentaire : Audiard en toutes lettres.
De Laurent Villeveille.
9.35 Cinéma : Uncle Buck. □
Film américain de John Hughes (1989).
11.15 Cinéma : Antonia et Jane. ■
Film britannique de Beeban Kidron (1991).
12.24 3 000 scénarios contre un virus.
Avant mais après.

— En clair jusqu'à 14.00 —

12.30 Flash d'informations.
12.35 Magazine : 24 heures.
Présenté par Erik Gilbert. Le raid Seiko.
13.30 Magazine :
L'Œil du cyclone.
14.00 Téléfilm :
La Parole retrouvée.
De Nigel Finch.
15.30 Documentaire :
J. Edgar Hoover, la double vie du chef du FBI.
De Bill Cann.
16.20 Documentaire :
Les Allumés.
Les Sculpteurs de montagnes, de Yann Layma.

— En clair jusqu'à 20.30 —

16.45 Décode pas Bunny.
17.45 Série animée :
Léa et Gaspard.
17.50 Magazine : On fait le plein.
Le plein de basket : résumé du match nº 5 de la finale NBA, New-York-Houston ; Le mag. 19.30 : Flash d'informations. 19.35 : Le plein de super.
20.30 Téléfilm :
Les Rues de Los Angeles.
De Georg Stanford Brown.
22.00 ► Prince,
The Beautiful Experience.
23.05 Flash d'informations.
23.15 Documentaire :
Les Grands Frissons du cinéma d'horreur.
De Bernard Gonner.
0.35 Sport : Golf.
3e journée de l'Open américain.
2.00 Cinéma :
Cuisine et dépendances. ■
Film français de Philippe Muyl (1992).
3.30 3 000 scénarios contre un virus.
La Teuf d'enfer.
3.35 Magazine :
Le Journal du hard.
3.40 Cinéma : Secrète.
Film américain, classé X, d'Andrew Blake (1990).
4.55 3 000 scénarios contre un virus. La Chambre.
5.00 Surprises (et à 6.50).
5.15 Cinéma : L'Incompris. ■■■
Film italien de Luigi Comencini (1966).

ARTE

— Sur le câble jusqu'à 19.00 —

16.50 Courts métrages :
Premières vues.
Scènes de ménage avec Clémentine, de Stéphane Mercurio ; Le cœur ne veut pas de repos, d'Andreï Djelesniakov ; Loin de toi, de Mariana Otero ; Scènes de balcon, de Grzegorz Braun : Deux petites amoureuses, d'Anne Villacèque (rediff.).
18.00 Magazine : Mégamix.
Présenté par Martin Meissonnier. Madras ; Tad/Soundgarden ; Al Jarreau ; Barrio Chino ; Protest Song ; Frédéric Le Junter ; Rajasthan/Hameed Khan ; Guantanamera ; Tony Truant (rediff.).
19.00 Série : Eric Sykes.
D'Eric Sykes (v.o.).
19.30 Le Dessous des cartes.
De Jean-Christophe Victor. La géographie du temps mondial.
19.35 Histoire parallèle.
Actualités allemandes et britanniques de la semaine du 18 juin 1944, commentées par Marc Ferro et David Brown.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Hank Williams, vie et mort d'un Cadillac cow-boy.
Documentaire de Claude Ventura.
22.10 Téléfilm : Le Pain.
De Rem Loevy.
23.35 Magazine : Snark.
Study in Color and Black and White, de Stan Brakhage ; Le Vent, de Csaba Varga ; Sun in Your Head, de Wolf Vostell ; Femmes, de Michael Gaumnitz ; Réflexions sur la puissance motrice de l'amour, de Pierre Trividic.
0.10 Documentaire :
Jazz in the Night.
John Lurie and the Lounge Lizards, de Werner Schretzmeier.
0.40 3 000 scénarios contre un virus (3 min).

M 6

7.55 M 6 Kid.
9.55 M 6 boutique. Télé-achat.
10.25 Infoconsommation.
10.30 Variétés : Multitop.
11.30 Sport : 24 heures du Mans auto.
Warm up.
11.40 Série :
Les Années coup de cœur.
12.10 Série :
Ma sorcière bien-aimée.
12.45 Série :
Les Rues de San-Francisco.
13.45 Série : V.
14.40 Série : Berlin antigang.
15.35 Sport : 24 heures du Mans auto.
Départ.
16.50 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
17.40 Série : Le Saint.
18.40 Magazine : Les Enquêtes de Capital (et à 3.00).
Assurances tous risques.
19.10 Magazine : Turbo.
Spécial Le Mans.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Classe mannequin.
20.35 Sport : 24 heures du Mans auto (et à 0.20). Point de course.
20.45 Téléfilm :
La Guerre des haras.
De Simon Wincer.
0.30 Série : Soko, brigade des stups.
1.20 Six minutes première heure.
1.30 Musique :
Boulevard des clips (et à 6.30).
3.25 Rediffusions.
Fax'O ; Culture pub ; Turquie, géants et merveilles ; Fréquenstar ; Culture rock.

FRANCE-CULTURE

20.30 Photo-portrait.
Yves Michaud, directeur de l'Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts.
20.45 Nouveau répertoire dramatique.
Deux siècles d'amour, d'Eduardo Manet ;
22.35 Musique : Opus
Variations sur des thèmes de Michel Butor.
0.05 Clair de nuit.
Rencontre avec Philippe Ollivier, fondateur des éditions Hors-commerce.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Opéra (en direct du Concertgebouw d'Amsterdam) : Le Roi Arthus, de Chausson, par le Grand Chœur et l'Orchestre philharmonique de la radio néerlandaise, dir. Edo de Waart ; sol. : Carol Yahr, mezzo, Marcel Vanaud, René Massis, barytons, David Kuebler, Peter Jeffes, Damon Evans, ténors, Valdemar Wild, basse.
23.00 Ainsi la nuit.
0.05 Les Fantaisies du voyageur.

Les interventions à la radio

Radio-Classique, 12 heures : Jacques Maillot (« Questions orales »).



Le Monde

TRAVERSES — PIERRE GEORGES

Etat de non-grâce

MICHEL ROCARD l'a dit : *« Nul ne peut se prévaloir d'une situation acquise. »* Surtout quand elle ne l'est pas ! Ou plus. Ainsi va la politique qui d'un *« candidat naturel »* fait un premier secrétaire cache-misère. C'est la règle du jeu. Elle est cruelle mais ils la connaissent tous. Et nul ne prétendra découvrir cette vieille lune politique : malheur aux vaincus.

Dans le cas Rocard, le pire n'est pas ce qu'il a subi dans les urnes mais dans les têtes. Une défaite électorale, une déculottée même, restent toujours susceptibles d'appel. A l'inverse, une image publique défraîchie, jaunie comme papier journal, devient un lest de plomb.

Or force est de constater que Michel Rocard a pris un terrible coup de vieux, un vrai coup de buis. Non pas au physique, on ne se permettrait pas, mais au paraître. Comme si le temps politique qui passe l'avait ratatiné, rétréci, ridé comme pomme en hiver. Malgré lui et malgré nous.

Michel Rocard n'a pas changé, pas bougé. Il fit des erreurs. Il en fait. Mais il ne s'est pas renié. Socialiste il fut, socialiste il reste. Sérieux, il s'efforça. Sérieux, il demeure. Combatif toujours, combatif encore. Simplement, crûment, le voici d'un seul coup en non-concordance des temps, à s'époumoner en vain et à contre-sens sur le grand tapis roulant. Les hommes politiques ont dans leur vie des états de grâce. Et Michel Rocard en connut. Les mêmes subissent des disgrâces. Il en vécut aussi. Mais ce qui lui arrive aujourd'hui est pire que tout : l'état de non-grâce. Quoi qu'il dise, quoi qu'il fasse, le premier secrétaire du Parti socialiste ne trouve plus d'écho dans l'opinion. Son image, sa crédibilité, tout cela s'est trouvé brusquement dévalué, jugé ringard, jeté aux orties. Jusqu'à son langage qui, de l'obscur, semble être passé au « vieux » politique, au sens du vieux français

C'est plus qu'un échec, un échouage. Michel Rocard est planté sur la berge comme un objet apporté par la crue. La crue médiatique, la crue populiste ? Peu importe. C'est un fait terrible pour un politique que de voir sa propre image se dérober sous ses pieds, l'abandonner en rase campagne électorale. Et de constater que ce qui fit sa force provoque sa perte. Michel Rocard en a eu certainement conscience, jusqu'à la tentation du renoncement.

Dire cela n'est pas voler au secours de la défaite. S'il faut plaindre ou accabler l'échoué, ses amis et ses adversaires s'en chargent. Ils feraient peut-être mieux de s'en inquiéter. Car les mésaventures de Michel Rocard pourraient en annoncer d'autres. Beaucoup d'autres, si les Français ont changé leur façon de voir la politique.

L'ESSENTIEL

AU COURRIER DU « MONDE »

Les lettres de nos lecteurs.

L'avis du médiateur, par André Laurens : « Erreur de tir » *(page 2)*.

INTERNATIONAL

Feu vert pour le pont entre la Suède et le Danemark

Le gouvernement suédois a donné son accord au projet de construction du pont de l'Oresund. Mais cette décision provoque la colère des défenseurs de l'environnement *(page 7)*.

POLITIQUE

Le PS après le séisme du 12 juin

A deux jours de la réunion de son conseil national, le Parti socialiste apparaît fortement ébranlé par sa défaite électorale du 12 juin. Son premier secrétaire, Michel Rocard, il semble tenté de reprendre sa liberté, tandis que se multiplient les signes d'exaspération venus de la base *(page 11)*.

SOCIÉTÉ

Alain Carignon nommément mis en cause dans l'affaire « Dauphiné News »

Le maire de Grenoble pourrait prochainement être convoqué par le juge lyonnais Philippe Courroye. Il serait désormais directement mis en cause dans l'affaire de l'apurement des dettes de ses publications pré-électorales par des sociétés filiales de la Lyonnaise des eaux et du groupe Bouygues *(page 14)*.

Un antibiotique pour enfant retiré du marché après un décès suspect

Une petite fille de neuf ans est décédée, samedi 11 juin, à l'hôpital du Havre après avoir avalé de la Josacine, un antibiotique pour enfant couramment prescrit. Le flacon contenait du cyanure. Le laboratoire Roger Bellon a décidé le retrait du marché de tous les lots en circulation *(page 15)*.

SERVICES

Abonnements III
Annonces classées 26
Carnet 26
Jeux IX
Marchés financiers 24-25
Météorologie 26
Radio-télévision 27

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3617 LMDOC et 36-29-04-56

DEMAIN

Heures locales

La revendication régionale n'a mobilisé que 0,39 % des électeurs en faveur de la liste conduite par Max Simeoni, le 12 juin. C'est qu'elle a changé de nature. Elle est aujourd'hui portée par des élus, qui ont pris le relais des militants autonomistes.

Ce numéro comporte un cahier « Temps libre » folioté I à X

Le numéro du « Monde » daté vendredi 17 juin 1994 a été tiré à 467 987 exemplaires

Tandis que l'éditeur britannique EMAP fait une entrée en force sur le marché français

La vente de ses magazines grand public alimente les rumeurs de démantèlement du groupe Hersant

La vente par le groupe Hersant au groupe britannique EMAP de ses magazines grand public relance les rumeurs sur la cession de tout ou partie de ses activités presse. Le changement de politique du Crédit lyonnais à l'égard de certains de ses clients « à risques » comme Bernard Tapie ou Robert Hersant, et la volonté de son président Jean Peyrelevade de tourner ainsi la page des erreurs commises par la banque d'Etat, sont à la base de ce bouleversement.

Toutefois, la stratégie de Robert Hersant demeure inconnue. L'hypothèse d'une vente « par appartements » demeure plausible : en dépit de leurs dénégations, les candidats à la reprise du *Figaro* ou de *France-Soir*, qu'ils s'appellent Bernard Arnault, Pierre Suard ou Jimmy Goldsmith – un proche de Philippe Villin, l'un des « barons » du groupe Hersant –, ne manquent pas. Mais si l'endettement du groupe est phénoménal (on parle de 5 milliards de francs), il est encore loin d'atteindre la totalité de ses actifs, que ce soit en matière de titres de presse ou d'immobilier.

Et, comme toujours, la seule et ultime décision appartient à Robert Hersant.

La vente des Editions mondiales a longtemps ressemblé a un roman-photo : l'héritière du groupe de presse Cino Del Duca courtisée par les puissants groupes allemands des deux Axel (Springer et Ganz), avec, dans l'ombre, un jeune anglais peu connu, sans prénom : EMAP. L'intrigue s'éternisait depuis plusieurs mois, avant de se clore, jeudi 16 juin, sur un double coup de théâtre : l'outsider britannique a racheté 100 % du groupe fondé par Cino del Duca, et a annoncé, le même jour, avoir acquis plusieurs magazines grand public du groupe Hersant.

Deux coups de théâtre pour un double événement : un nouveau géant de la presse magazine (3 milliards de francs de chiffre d'affaires) apparaît en France, en troisième position derrière Hachette-Filipacchi et Prisma Presse, et, Robert Hersant vend des titres relativement importants. Plus que de simples journaux, il vend un symbole : *l'Auto-Journal*, le premier-né de son groupe. C'est avec ce périodique spécialisé que Robert Hersant a véritablement commencé sa carrière de patron de presse, au début des années 50.

A partir de ce socle, son empire s'étendra pour culminer avec le rachat du *Figaro* et de *France-Soir*, en 1975 et 1976, puis de *l'Aurore* en 1978. Ce qui a donné à Robert Hersant sa réputation de « papivore ».

Aujourd'hui, le « papivore » est obligé de vendre dix magazines pour un peu plus de 200 millions de francs. De quoi relancer les rumeurs sur la vente d'autres titres, nécessitée par un endettement du groupe de l'ordre de 3,7 milliards de francs en 1992, chiffre qui approcherait les 5 milliards en 1993 (*le Monde* du 17 février), et par le refus du Crédit lyonnais de continuer à financer un déficit devenu abyssal *(lire l'encadré ci-dessous)*.

« Le feuilleton ne fait que commencer », confie un dirigeant du groupe, tandis qu'au sein de celui-ci on évoque clairement *« la fin du groupe Hersant »*. Récemment, Philippe Villin, PDG de *France-Soir* et vice-PDG du *Figaro*, n'excluait pas une vente partielle ou totale de *France-Soir* (*le Monde* du 11 juin).

Outre l'augmentation de son déficit, le groupe Hersant a été contraint de porter sa participation dans le quotidien alsacien *les Dernières Nouvelles d'Alsace* à 82,3 %, pour une somme estimée à 540 millions de francs, alors qu'il souhaitait, au départ, ne prendre que 51 % du capital, en déboursant « seulement » 335 millions de francs. Or, cette différence de 200 millions correspond juste au prix de vente des magazines. La transaction avec EMAP a été rapide : les contacts ont commencé il y a quelques mois, puis l'affaire a été conclue au cours des trois dernières semaines.

La liste des journaux rachetés au groupe Hersant appartient au domaine des loisirs : *la Pêche et les Poissons*, *la Chasse*, *30 millions d'amis*, *Chiens 2000*, *Wind*, *Bateaux*, *l'Ami des jardins*, *Bonne cuisine* sans oublier *l'Auto-journal* et *Sport-Auto*. Ce qui ne pouvait manquer d'intéresser EMAP, qui a bâti son empire en exploitant le secteur des loisirs, en multipliant les titres sans nécessairement augmenter les tirages. Le groupe britannique, né en 1947 et implanté dans l'East Midlands, possède quatre-vingt-dix magazines grand public. Il n'en avait qu'une vingtaine en 1980. Il possède aussi soixante-dix journaux régionaux, payants et gratuits.

EMAP est également très actif dans le secteur de la presse professionnelle, avec la récente acquisition des magazines de Maxwell Business Communications et plusieurs titres du groupe Thomson. EMAP est aussi présent dans l'imprimerie et les salons d'exposition. Pour 1993-1994, il a réalisé un bénéfice imposable de 370 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 3 milliards de francs.

Offensive d'Axel Ganz aux Etats-Unis

Le groupe se sentait un peu à l'étroit en Angleterre. En 1990, il a racheté *le Chasseur français* avec Bayard-Presse. Ce qui lui a permis de rencontrer les principaux acteurs de la presse magazine française, et notamment le PDG des Editions mondiales, Francis Morel. C'est un peu plus tard que commencera la « saga » de la vente des Editions mondiales. Le groupe fondé par Cino del Duca dans les années 50 est un symbole de la presse magazine grâce au succès de *Nous deux*, *Modes et travaux*, *Télé-Poche*. Il y a deux ans, le bruit courait que son propriétaire, le groupe de distribution Cora-Révillon, souhaitait vendre les Editions mondiales, rachetées au début des années 80.

Les rumeurs faisaient état d'un rachat tantôt par le groupe Axel Springer, tantôt par Prisma-presse, ou par les deux. C'est pourtant EMAP qui a remporté la mise. En une journée il est devenu le troisième éditeur de magazines en France, avec 10 % du marché et un chiffre d'affaires estimé à 1,7 milliard de francs (1,4 milliard pour les vingt-huit titres des Editions mondiales et 300 millions pour les dix magazines du groupe Hersant).

Longtemps annoncé à plus d'un milliard, le prix de cession est d'environ 710 millions de francs (1). Selon EMAP, le prix maximum sera de 800 millions de francs. Mais on estime, de bonne source, que la transaction devrait se faire entre 600 millions et 700 millions de francs. Le rachat à 100 %, et l'engagement pris par EMAP de garder les équipes en place, ont rassuré les salariés.

Après les Allemands, les Anglais : cette entrée en fanfare d'EMAP sur le marché français confirme son internationalisation et le poids grandissant qu'y tiennent ses voisins européens, laissant bien isolé le numéro un français, Hachette, absent des négociations. L'acquisition des Editions mondiales contrarie sans doute le développement, en France, de Prisma-Presse. Le groupe d'Axel Ganz reconnaît qu'il y avait *« une opportunité à saisir qui ne se reproduira pas »*. Mais le prix de vente était *« trop élevé »* et Prisma n'était pas intéressé par tous les titres des Editions mondiales. Muni de sa double casquette de président de Prisma-Presse et de responsable des activités internationales de Grüner und Jahr, filiale magazines de Bertlesmann, Axel Ganz vient d'acquérir cinq magazines féminins du groupe New York Times, dont *Family Circle* qui tire à 5,1 millions d'exemplaires.

ALAIN SALLES

(1) Les deux accords sont soumis à des conditions qui devront être remplies avant le 31 juillet : l'accord du Trésor et le résultat d'un audit des deux groupes demandés par EMAP.

La course contre la montre du Crédit lyonnais

Le changement radical dans la nature des relations entre le Crédit lyonnais et des clients aussi emblématiques et contestés que Bernard Tapie et Robert Hersant n'est pas le fruit du hasard ou des circonstances. Le traitement à la hussarde des dossiers chauds, les plus politiques, après la recapitalisation et le sauvetage par l'Etat de la première banque française, participe d'une volonté claire de Jean Peyrelevade, président du Lyonnais, de donner des signes aux marchés, aux clients et à l'étranger.

M. Peyrelevade doit absolument démontrer aux yeux de tous qu'une page est définitivement tournée. Il veut y parvenir avant que l'accumulation des dossiers resurgis du passé ne mette en péril le fonds de commerce de la banque et ne traumatise définitivement un personnel qui a le sentiment légitime de payer pour des fautes qu'il n'a pas commises – 3 800 suppressions d'emplois en trois ans ont été annoncées. Car les errements de la banque publique, et plus encore de ses filiales, sont venus du sommet, responsable d'une absence totale de contrôle et d'une gestion par trop politique sous la férule du prédécesseur de M. Peyrelevade, Jean-Yves Haberer.

Le temps presse. Les langues commencent à se délier. La commission d'enquête parlementaire ne s'arrêtera pas en chemin et la Cour des comptes, après avoir décortiqué le fonctionnement ahurissant de la filiale SDBO (*le Monde* du 4 juin), est depuis trois semaines en train de faire des découvertes tout aussi étonnantes sur la gestion d'une filiale encore bien plus importante, Altus Finances. Celle-là même que les nouveaux dirigeants du Lyonnais ont cherché à « nettoyer » en premier lieu. Mais la tâche est d'une redoutable complexité. Altus va en tout cas se séparer dans les jours qui viennent de la FNAC. Cette banque de marché avait récupéré, à la surprise générale, le distributeur de biens culturels, après s'être lancée dans une politique de prises de participations désastreuse. Au moins la FNAC est-elle en bonne santé et « vendable », les repreneurs potentiels ne manquant pas, de la Générale des eaux à Lagardère groupe en passant par Havas.

L'exercice de M. Peyrelevade est d'autant plus délicat qu'il lui faut faire le distinguo entre les « bons » clients, et les indésirables. Les premiers, comme Bernard Arnault, président de LVMH, François Pinault, principal actionnaire de Pinault-Printemps-La Redoute, et Jean-Luc Lagardère viennent même d'entrer au conseil d'administration de la banque... Juges et parties. Une tradition bien française qui renforce un peu plus, s'il en était besoin, la suspicion sur la réelle efficacité de ces conseils d'administration.

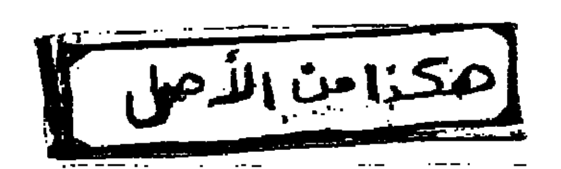
Quant aux clients à risques, il s'agit pour la banque de démontrer qu'en devenant « professionnelle » avec MM. Tapie et Hersant elle ne choisit pas ses cibles pour des motifs politiques. Mais qu'elle cherche à limiter ses pertes, surtout quand les créanciers se bousculent, ce qui est le cas à la fois pour M. Tapie et pour le groupe de presse de M. Hersant. De ce point de vue, il est permis de souligner la stratégie « machiavélique » des dirigeants du Lyonnais : sans le protocole d'accord signé le 13 mars avec Bernard Tapie et qui a fait tant de mal à l'image de la banque, le Lyonnais n'aurait pas eu l'ensemble des garanties qu'il fait valoir aujourd'hui sur les biens mobiliers du député des Bouches-du-Rhône.

Mais le risque existe encore de voir le fonds de commerce de la première banque française se déliter. Les dirigeants du Lyonnais se refusent à l'admettre. Mais ils perdent des clients en France et à l'étranger, et plutôt les bons, ceux qui peuvent trouver un autre banquier sans difficulté. Le Lyonnais peut d'autant moins se le permettre qu'il va encore perdre de l'argent cette année et espère revenir à l'équilibre en 1995.

ÉRIC LESER







Le Monde

temps libre

EN VILLE

Avenue de Norvège

L'exemple est rare de voir une rue aussi symboliquement représentative de la ville et même du pays qui l'abrite. A Oslo, la Karl-Johan, royale, démocratique et populaire, appartient sans doute plus à la nation qu'à la cité. On dit ici qu'elle est la « Grand-Rue de Norvège ». Pas moins. Et les Français qui la visitent se souviendront qu'elle tient son nom d'un personnage étrange, assez malmené par l'Histoire, un certain Jean-Baptiste Bernadotte, natif de Pau, devenu Charles XIV, roi de Suède.
(Lire page III.)


ESPEN BRATLIE-FANFOTO

PATRIMOINE

Léonard remis à neuf


GÉRARD RONDEAU

Le Clos-Lucé, demeure d'accueil de Léonard de Vinci, présente désormais son héros de manière différente que par le passé. L'endroit a fait peau neuve. Nouvelle scénographie des « fabuleuses machines », restauration des fresques de la chapelle, aménagement d'un jardin Renaissance, ouverture d'un espace audiovisuel et de salles de séminaires. Le directeur de l'endroit évoque pour nous sa nouvelle fonction, celle de « médiateur » du patrimoine.
(Lire page X.)

ÉPOQUE

Monospace


DINGO/ERNOULT FEATURES

Voiture pour les enfants, voiture pour les parents, pour la ville, pour la campagne. Le monospace.
(Lire page V.)

TECHNOLOGIE

Gloire à Graham Bell, génial inventeur du téléphone, ami du genre humain, même quand il a mauvais genre ! J'écarte d'emblée les griefs des adversaires de cette prodigieuse machine, ceux qui se croient persécutés par la sonnerie, ceux qui n'aiment pas parler dedans, lui confier un message, ceux que des appels nocturnes ou anonymes plongent dans l'insomnie, mère cruelle de la lucidité. Il existe un mauvais usage de tout, et c'est l'usager que l'on juge alors.

Merci au célèbre inventeur du téléphone, qui nous dota du pouvoir d'être ici et ailleurs en même temps

Mais comment ne pas voir avec enthousiasme ce que permet le téléphone, les flots d'amour dont il peut saturer tout l'air autour de la Terre ? Comment trouver cela banal, ce pouvoir d'être ici et ailleurs en même temps, de faire passer d'un continent à un autre nos pensées avec ce que nous avons de plus intime et sensuel, la voix ?

Le téléphone, ce grand consolateur, qui permet de traverser sans encombre le noir tunnel des dimanches, de dissiper l'inquiétude d'un ami, de partager sa peine, de l'inviter, de faire porter au loin notre voix, est un miracle aussi grand que si nous parvenions à voler comme les oiseaux. On dit souvent que les gens ne se voient plus depuis qu'ils se téléphonent.

Hommage


PAULO NOZOLINO

à Graham Bell

C'est un argument typiquement baba-réactionnaire, une vieille perruque d'écolo. Les gens qui ne se voient plus, c'est parce qu'ils se sont tout dit. Ou qu'ils n'ont rien à se dire. Du reste, on voit très bien avec les oreilles. La bonne mine, le cœur content ou malade, cela s'entend immédiatement.

Il faudrait plutôt envisager les progrès que pourrait faire encore le téléphone. Le répondeur, complément essentiel que l'on consulte à distance ou d'un simple coup d'œil sur son adorable voyant vert, pourrait être plus fiable, plus facile à interroger, avec des cassettes plus longues. Le signal d'appel est un soulagement évident pour tous les bavards ; il devrait être automatiquement installé. Le prix des communications devrait baisser avec la durée au lieu d'augmenter bêtement (quelle petitesse administrative, chez des gens d'esprit, par ailleurs...). Quant au portable, plus il sera portable, c'est-à-dire léger et petit, mieux ce sera.

Ayant acheté mon bi-bop le jour même de sa mise en vente, au prix fort, je dois confesser ma déception. Commode mais trop imparfait. Crachotis dans l'oreille, communications coupées, impossibilité de se déplacer en parlant, faiblesse du réseau, c'en est trop. On s'habitue trop vite au progrès quand il réalise un fantasme. En l'occurrence, de pouvoir appeler de partout, du fond d'une forêt ou de sa baignoire. Et de recevoir.

Libre évidemment de ne pas appeler, de ne pas recevoir, d'expédier l'importun vers un répondeur plus patient que nous. Le vrai progrès délicieux serait le téléphone incorporé, greffé dans la tête. Au lieu de composer un numéro, on murmurerait le prénom de l'être aimé et à l'autre bout du lien sans fil notre image se formerait dans la tête de l'intéressée. Pour décrocher, elle fermerait un instant les yeux. Et le tout s'appellerait la télépathie.

Michel Braudeau

(Lire page IV l'article de Véronique Balizet)

Les rendez-vous

ILE-DE-FRANCE

Visites à Saint-Denis

L'office de tourisme de Saint-Denis vient d'éditer le programme des visites guidées des monuments de la ville. Celles-ci auront lieu chaque samedi et dimanche jusqu'au 15 septembre. L'occasion de découvrir ou de redécouvrir la basilique et les tombeaux royaux ou la maison de la Légion d'honneur, habituellement fermée au public. Notons que le festival de musique propose une nouvelle série de formules associant musique et visites des principaux centres d'intérêt de la cité. Réservations : office de tourisme de Saint-Denis, 2, rue de la Légion-d'honneur, 93000 Saint-Denis. Tél. : (1) 42-43-33-55.



D.R.

Paris avec forfait

Destinée en priorité à la clientèle étrangère mais également aux Français amoureux de la capitale, l'opération « A Paris, l'été en liberté » propose, du 22 juin au 31 août, un forfait de trois jours comprenant deux nuits en chambre double avec petit déjeuner, un pass RATP 3 zones, une carte intermusées coupe-file (accès à soixante-cinq musées et monuments) accompagnée du guide « Musées et monuments », un repas dans l'un des vingt-deux restaurants partenaires et une réduction dans un grand magasin. Selon la catégorie de l'hôtel retenu (on a le choix entre quatre-vingt-dix-neuf établissements de 2 à 4 étoiles), il en coûte de 790 francs à 1 850 francs par personne, et 160 francs par enfant de moins de douze ans partageant la chambre des parents. Distribuée à l'étranger dans les bureaux de Maison de la France et disponible à l'office de tourisme de Paris, une brochure présente le détail des prestations et la liste des hôtels, musées, monuments et restaurants associés à l'opération. Il est conseillé de réserver à l'avance. Renseignements à l'office de tourisme de Paris, 127, Champs-Elysées, 75008 Paris, tél. : (1) 49-52-53-54.

A Montmartre, chez Utrillo

Avec l'arrivée d'un nouveau conservateur, le Musée de Montmartre présente enfin son remarquable fonds de manière professionnelle et efficace. Ouvert en 1960, ce lieu charmant et méconnu évoque les traditions artistiques, musicales et littéraires de la célèbre butte. Jadis demeure de Maurice Utrillo et de Suzanne Valadon, le musée se dresse au milieu d'un jardin aussi ravissant que tranquille. Un jardin qui jouxte les vignes locales et où Renoir planta son chevalet. La présentation s'organise en divers chapitres traitant de l'histoire montmartroise (vie quotidienne, culture, folklore) mais également de la place de ce lieu dans l'Histoire, de la Révolution à la construction du Sacré-Cœur en passant par la Commune. Quant à l'évocation du Théâtre d'ombres du Chat noir, elle donnera lieu à la sortie d'un disque compact, hommage aux compositeurs qui, de Bruant à Satie, ont travaillé pour ce cabaret que fréquentèrent, entre autres, Alphonse Allais et Jehan Rictus. Situé au 12 rue Cortot, 75018 Paris (tél. : (1) 46-06-61-11), le musée est ouvert tous les jours, de 11 heures à 18 heures, sauf le lundi. Visites commentées sur demande. Entrée : 25 francs.

Ecrire pour Amnesty au Musée de La Poste

Il reste deux semaines pour découvrir l'exposition des travaux du graphiste Fabrice Praeger à Paris. Le Musée de La Poste présente, d'une part, sous le titre « Ecrire contre l'oubli » ses recherches pour Amnesty International (mots-images ou images-mots et objets) et, d'autre part, ses projets et réalisations de tous ordres (affiches, papeterie, tampons, programmes et menus, tee-shirts, cahiers de croquis). Jusqu'au 2 juillet, 34, boulevard de Vaugirard. Tous les jours, de 10 heures à 18 heures, sauf dimanche et jours fériés. Tél. : 42-79-23-00.

Les nouveaux arts-décos

C'est le temps des découvertes. Ceux qui espèrent en faire (avant les autres) et s'intéressent à l'architecture intérieure, à la scénographie, au mobilier, au design industriel, à la mode, à la communication visuelle, à la peinture, à la gravure, à la photographie, à l'illustration ou à la vidéo ne sauraient manquer l'exposition des travaux des élèves de l'Ecole nationale supérieure des arts décoratifs qui s'exposent au 25-29 rue Raspail 94200, Ivry-sur-Seine, vendredi 17 et samedi 18 juin. Concert vendredi à 19 h 30 (Fauré, Debussy) ; tél. : 42-34-97-00.

Anciens plans de Paris

La Bibliothèque historique de la Ville de Paris présente jusqu'au 25 septembre un exceptionnel panorama des plans de la ville, depuis les premiers connus (seizième siècle), jusqu'au dix-huitième. Chaque plan donne une image nouvelle de la capitale, mais aussi de ses représentations. La topographie s'y affine progressivement, jusqu'au plan d'Edme Verniquet, imprimé en l'an IV après trente ans de travail et qui fut utilisé jusqu'au milieu du dix-neuvième siècle. Du mardi au samedi, de 10 heures à 18 heures et le dimanche de 12 heures à 19 heures. 22, rue Malher, 75004 Paris.

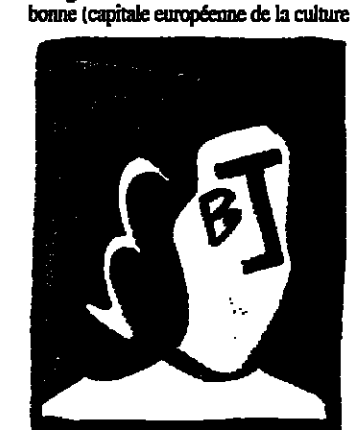
RÉGIONS

Handicapés : un guide des vacances

Pour certains, les vacances sont un casse-tête. Raison de plus pour les aider. Plusieurs organismes s'y emploient, proposant des séjours aux personnes handicapées. L'association Familles et handicaps publie, dans le numéro d'avril de sa revue *Déclic*, un « guide des vacances » comportant douze pages d'adresses et de conseils (le numéro, 22 francs, par chèque à Déclic, BP 360, 60732 Sainte-Geneviève Cedex 9). Dossier précieux pour préparer le dépaysement le plus adapté aux possibilités ou impossibilités de chacun. Parmi les organismes spécialisés, l'agence Voyages extraordinaires (24, rue de la Fidélité, 75010 Paris, tél. : 45-23-24-22), dont les séjours sont préparés pour des adultes handicapés mentaux, légers ou moyens, autonomes ou non. Une brochure présente les lieux (Bretagne, Landes, Charente-Maritime), les activités (baignade en piscine et en mer, bicyclette, cheval, promenades en forêt et en mer...) et donne les prix. Compter, par exemple, 8 900 F pour un séjour à Hyères, du 1er au 21 août (tout est compris et pris en charge, de Paris à Paris). Rappelons également le guide « *Gîtes accessibles aux personnes handicapées* », publié par les Gîtes de France (96 p., 35 F, en librairie et à la fédération, 35, rue Godot-de-Mauroy, 75439 Paris Cedex 09, tél. : 49-70-75-75).

Jeunes créateurs à Montpellier

La biennale des jeunes créateurs d'Europe de la Méditerranée rassemble, depuis 1985, des artistes de moins de trente ans. La manifestation qui touche maintenant les pays du Maghreb propose des expositions, des spectacles, des défilés de mode. Après Thessalonique, Bologne, Marseille et Valence, c'est Lisbonne (capitale européenne de la culture cette année) qui devrait accueillir du 15 au 24 novembre les lauréats. Avant leur départ, les jeunes artistes de la ville de Montpellier et les plasticiens de la ville de Marseille sélectionnés sont exposés au Carré Sainte-Anne, 2, rue Philippy à Montpellier, jusqu'au 3 juillet de 13 heures à 18 heures.



D.R.

Transhumance dioise

Il faut avoir assisté, au moins une fois dans sa vie, au passage des moutons. Il faut avoir entendu le chant des grelots qui accompagnent leurs petits pas pressés. Pour ce faire, rendez-vous, du 17 au 26 juin, dans les rues de Die, à la quatrième fête de la transhumance. Pour la première fois depuis vingt ans, un grand troupeau du Vaucluse défilera du Ventoux au Vercors. Son arrivée dans les villages – à Buis-les-Baronnies, Rémuzat, La Motte-Chalancon, Luc puis Châtillon-en-Diois, Les Nonières et Combeau – sera célébrée à la mode d'antan, par des veillées, des contes et des chants. Et l'on dansera, le soir, sur les places drômoises. Après avoir admiré des dessins de F'murr, assisté à des projections, et participé aux rencontres et lectures « Nomadisme et transhumance » à l'abbaye de Valcroissant. Renseignements sur le programme auprès de l'association Drailles, à la mairie de Die, tél. : 16-75-22-00-05.

La pêche à pied

En baie de Morlaix ou en baie de Somme, sous les falaises du pays de Caux ou dans les baïnes de Ré, sur la grève entre Granville et le mont Saint-Michel ou dans les Calanques, le littoral français est, pour le pêcheur à pied, une véritable piste aux trésors. Ici, point besoin de bateau : ils sont là, à portée de main. Encore faut-il savoir chercher l'araignée, la coque, la palourde, le pétoncle, la bernique, le buccin, la praire, la moule ou l'oursin. C'est ce que nous apprend Frédéric Mazeaud, un hydrobiologiste qui, dans un ouvrage très séduisant, dévoile ses secrets, du matériel indispensable, adapté à chaque proie, au tour de main qui permet de débusquer l'étrille, de décoller l'ormeau, de crocheter le homard, de surprendre le couteau et de traquer bouquet ou crevette grise. Une fois son panier rempli, comment déguster sa récolte ? Cette fois c'est au tour de Patrick Jeffroy, un chef renommé, spécialiste des fruits de mer, de dévoiler ses recettes, des bulots aux poireaux au tourteau en papillote de chou en passant par les tartines de seigle aux bigorneaux. Résultat : un livre pratique et gourmand, joliment illustré par les aquarelles de Serge Benbouche, les pastels de Michel Blanc-Garin et les croquis de Roland Sabatier. La pêche à pied et ses recettes (éditions Hoëbeke), 168 F, en librairie.


D.R.

L'Ecomusée d'Alsace fête ses dix ans

Il y a dix ans s'ouvrait l'Ecomusée d'Alsace à Ungersheim (Haut-Rhin). Le site n'a pas cessé de poursuivre sa croissance depuis. Deux éléments de taille viennent rejoindre le « village » à l'été et à l'automne. Le 18 juin est inauguré un atelier de potier sauvé de la démolition, reconstruit poutre après poutre, et où tournages et cuissons devraient prochainement reprendre. Le 24 septembre c'est une maison de vignerons de la Renaissance qui s'ajoutera aux soixante bâtiments installés sur le site. Renseignements et réservations au tél. : 89-74-44-74.

ÉTRANGER

Nuits blanches sur la Néva

« *De la lumière, enfin ! Le soleil se couche à peine ou pas du tout, laissant une clarté laiteuse qui flotte comme un voile doré et transforme les palais en fériques apparitions. Abolition de tout horaire, renversement des ténèbres en lumière, triomphe de l'illusion sur la réalité, brouillage des contours, estompement des frontières.* » Ainsi Dominique Fernandez décrit-il, dans *la Magie blanche de Saint-Pétersbourg* (« Découvertes », Gallimard), ces nuits blanches qui, en juin, rehaussent encore « *la splendeur architecturale qui se déploie dans le plus majestueux des panoramas* ». Un spectacle que le voyagiste Nouvelle Liberté propose de découvrir, du 21 au 23 juin, pour 2 650 francs par personne, prix comprenant le vol spécial Air Liberté Paris-Lappeenranta (Finlande) aller-retour, les transferts jusqu'à Saint-Pétersbourg et deux nuits en hôtel trois étoiles (chambre double) avec petit déjeuner. Visites, repas, taxes aériennes et assurances (150 francs) en sus, le voyagiste proposant, sur place, des excursions facultatives ainsi que des informations sur le programme du festival (opéras, ballets, concerts) organisé à cette époque dans la cité de Pierre le Grand. Renseignements au (1) 40-41-91-91 ou par Minitel 36-15 NLB.

Tahiti en vidéo

Tahiti et la Polynésie française. Les îles de la Société, les Tuamotu, les Marquises, les Gambier et les Australes. Un festival d'images paradisiaques : lagons turquoise, plages de sable blanc ou noir, paysages volcaniques, atolls et récifs coralliens. Mais aussi un peuple tranquille et hospitalier, fier de ses traditions, de ses farés (maisons), de ses tikis (divinités sculptées) et de ses gracieuses et frêles pirogues. Sans oublier Bougainville, Gauguin et Brel. Un scénario de choix pour le dernier Vidéo Guide Hachette qui, en cinquante-cinq minutes et pour 169 francs, présente la diversité de ces archipels du Pacifique. Avec un guide pratique et un sommaire pour retrouver facilement la séquence recherchée. Diffusée en librairie, dans les grandes surfaces et les vidéo-clubs. A signaler également l'initiative de la librairie Ulysse (26, rue Saint-Louis-en-l'Ile, 75004 Paris) qui invite à célébrer le deux cent vingt-septième anniversaire de la « découverte » de Tahiti, le samedi 18 juin, de 19 heures à 22 heures, en compagnie de Jean-Jo Scemla (*le Voyage en Polynésie*, collection « Bouquins », chez Laffont) et d'Emmanuel Deschamps et Lucien Maillard, auteurs d'*Alain Gerbault ou le Courage de fuir* (éditions Le Motu).

Lafayette, nous voici

L'Association France-Louisiane-Franco-américanie, vouée à la défense et au développement de la francophonie américaine, organise, du 10 au 24 septembre, un périple baptisé « Festivals acadiens 94 ». De La Nouvelle-Orléans à La Nouvelle-Orléans, *via* Baton-Rouge, Saint-Francisville, Alexandria, Jennings, Lafayette et Thibodaux. Circuit touristique et culturel, ce voyage, conduit par le secrétaire général de l'association, Claude Teboul, entend privilégier les rencontres avec les francophones de cet Etat et en faire découvrir la musique, la cuisine, les traditions et l'héritage français. Parmi les temps forts : un survol en hydravion, en lever de rideau, de La Nouvelle-Orléans et des bayous, des promenades en bateau sur le Mississippi, le bassin de l'Atchafalaya et dans les marais Terrebonne, la participation aux festivals acadiens de Lafayette, la visite des plus belles plantations locales et la découverte de Natchez, perle de la Louisiane historique. Prix tout compris (avion de Paris, autocar, hébergement en hôtel de première catégorie, pension complète à l'exception de deux repas, visites et excursions, assurances et taxes d'aéroport) : 17 200 francs par personne en chambre double sur la base de quarante-cinq participants. Un prix réactualisable, en hausse ou en baisse, en fonction du taux du dollar et d'une modification éventuelle du prix du billet d'avion. A ajouter, la cotisation à l'association, soit 140 francs par personne, 170 francs par couple. Inscription avant la fin juillet. Renseignements au 17, quai de Grenelle, 75015 Paris, tél. : (1) 45-77-09-68.

Tout savoir sur les croisières

Chaque année plus nombreux, cent trente mille Français partent chaque année en croisière : à leur intention, Michèle Valandina, qui réalise, depuis cinq ans, les bancs d'essai « croisières » du mensuel *Voyages et Stratégie* et collabore aux suppléments du « Monde Voyages », propose, avec l'édition 1994-95 de son *Guide de la croisière et des escales* (éditions L'Archipel, 125 francs), un véritable manuel du « croiser intelligent ». Un ouvrage qui, outre la présentation d'une centaine de navires (du paquebot classique au voilier sophistiqué), répond aux questions que se pose celui qui s'apprête à larguer les amarres : quand partir ? quelle destination privilégier ? quel navire choisir en fonction de son budget, de ses goûts et du type de croisière envisagé ? quelle cabine demander ? quelles règles de savoir-vivre respecter à bord ? comment s'habiller le soir ? quels pourboires laisser quand vient l'heure de débarquer ? que voir, le temps d'une escale, dans les quelque quatre-vingts pays et trois cent trente ports et sites passés en revue ? Invitation au voyage, ce guide contient également une petite histoire du voyage en mer ainsi qu'une sélection de textes d'écrivains qui, de Chateaubriand à Blaise Cendrars et Paul Morand, ont un jour, quelque part sur l'océan, appuyé leurs coudes sur le bastingage pour, ainsi que le note Didier Decoin dans sa préface, « *percevoir ce froissement d'étoffe soyeuse de la mer décousue par l'étrave* ».

VENTES

La dynastie des Hache

Dynastie légendaire de l'ébénisterie, les Hache, actifs à Grenoble au XVIIIe siècle, ont laissé un héritage unique à plusieurs titres. Tout d'abord par leur caractéristique commune, une technique de marqueterie qui se distingue par l'emploi de bois « indigène » provenant principalement du Dauphiné, là où les artisans parisiens utilisent des essences exotiques importées. A ce savoir-faire original vient s'ajouter un souffle inventif où teintes et jeux de veines s'opposent dans une recherche décorative, sans le recours systématique au bronze qui rehausse alors les meubles précieux. A l'opulence de ce métal doré, les Hache savent substituer les richesses d'un répertoire spécifique, où ronces et loupes naturelles viennent mêler leurs nœuds aux fonds unis des autres bois.

Mais qui sont-ils ? Thomas, le père (1664-1747), fils d'un ébéniste toulousain, s'installe à Grenoble, après son tour de France. Son fils, Pierre (1705-1776), travaille avec lui, rejoint plus tard par son propre fils, Jean-François (1730-1796), qui ajoute le mot « fils » à leur estampille « Hache à Grenoble ». En plus de leur talent éclatant dans l'art de la marqueterie et de leur rigueur professionnelle, ils innovent également dans la conception des meubles. Ils inventent par exemple un mode d'assemblage à clé, permettant d'éviter les chevilles, qui finissent toujours par affleurer, aussi bien fondues soient-elles dans la masse du bois.

Autre signe distinctif de la production des Hache : la qualité d'exécution, une constante chez ces trois maîtres. Aujourd'hui, les amateurs de meubles apprécient particulièrement leurs créations. C'est pourquoi l'ensemble mis en vente à Drouot vendredi 24 juin attirera un public averti, sensible à leur originalité. Le lot le plus important est une commode arbalète en placage de loupe d'époque Régence, qui porte la première estampille de la famille, dont l'estimation se situe entre 250 000 et 300 000 francs. Les autres meubles, non estampillés, sont « attribués » aux Hache : telles des toiles de maître non signées, leurs caractéristiques autorise l'attribution à l'un des ébénistes de cette grande dynastie.

On attend de 80 000 à 100 000 francs d'une autre commode, en bois naturel à décor d'incrustations de loupe et filets noirs, et entre 60 000 et 80 000 francs d'un modèle plus simple sans marqueterie. Egalement très simple, un grand bureau plat à pieds galbés obtiendra sans doute entre 50 000 et 70 000 francs. Même prix pour un petit modèle dos d'âne orné de réserves en loupe dans des filets de bois clair. La pièce la moins chère est une table de salon Louis XVI, attribuée à Jean-François, estimée 12 000 à 15 000 francs.

Catherine Bedel

▶ Drouot-Richelieu, vendredi 24 juin. Exposition la veille de 11 heures à 18 heures et le matin de la vente de 11 heures à 12 heures. Etudes Audap-Solanet-Godeau et Velliet, 32, rue Drouot, 75009. Tél. : 47-70-67-68.



Karl-Johans gate

Ni les écrivains ni les peintres n'ont pu ignorer cette voie d'Oslo qui, avec ou en dépit de ses monuments institutionnels, dit aussi le caractère hautement démocratique d'un pays, la Norvège.

C'est bien une *gate*, une rue, une simple rue, que la rue Karl-Johan. Elle aurait pu prétendre figurer parmi les chemins *(veiene)* qui jouent le rôle de boulevards à Oslo, ou les quelques allées, mais, née rue, elle l'est demeurée, non sans affectation, et les Français ne font que la prendre au plus court en lui donnant de l'avenue. Sur un sol où l'égalité demeure d'engagement généreusement partagé, elle offre son civisme en exemple, égale certes, mais plus que les autres – première d'entre elles, convenons-en. Cédant finalement bien volontiers à la pression conjuguée du passant et de l'Histoire pour devenir ce qu'elle est : *la* Karl-Johan.

Le romancier (suédois) Göran Tuntström a pu la dire *« plus norvégienne qu'il se puisse inventer »*. Rectiligne, comme d'un seul tenant, lorsqu'elle se présente en plan, soumettant à son oblique est-sud-est, ouest-nord-ouest le centre de la capitale, elle se révèle aussi complexe en pied que le tronc d'un arbre. Celui où auraient poussé les branches maîtresses du pouvoir, du savoir et de la religion : le palais royal et le Parlement (Storting), l'université et la cathédrale. Royale, démocratique et populaire, la Karl-Johan, qui fut aussi la rue des artistes, appartient assurément davantage à la nation qu'à la ville. Elle est, répète-t-on, *« la grand-rue de Norvège »*.

Karl Johan ? Mais c'est Charles XIV Jean, *alias* Jean-Baptiste Bernadotte, natif de Pau, sergent-major surnommé *« Belle Jambe »* avant la Révolution, devenu maréchal de l'intrigue, héritier du trône de Suède avec le consentement de Napoléon, avant de se retourner victorieusement contre lui, pour devenir, sur les dépouilles du Danemark, roi de Suède et de Norvège en 1818. Curieux dialecticien que ce souverain dont on découvrira à son décès, en 1844, qu'il s'était fait tatouer sur la poitrine *« Mort aux rois ! »* Une pulsion trop étouffée pour que les Norvégiens lui pardonnent jamais un mariage imposé avec la Suède qui lui survécut jusqu'au divorce, tendu, de 1905. Sa statue équestre, qui domine la Karl-Johan, porte mémoire de cette défiance, dans la devise ambiguë qu'il y fit graver *post mortem* : *« La loi de mon peuple est ma récompense. »* Lui qui avait infatigablement cherché à réduire les libertés que les Norvégiens s'étaient données un jour de Constitution, le 17 mai 1814 à Eidsvoll.



Chaque 17 mai, en musique, en chansons et en ordre la « grande rue de Norvège » célèbre la fête nationale sous le balcon du palais royal.

Oslo n'est qu'une bourgade de moins de vingt mille habitants, nommée Christiania lorsque Charles XIV Jean jette son dévolu sur la colline Bellevue, à moins de 1 kilomètre au nord-ouest, pour y faire bâtir château. Une route court droit à la ville à travers des pâturages rendus plus verts par le romantisme du moment. En 1860, quatorze ans après la fin des travaux, on raboute le chemin du palais avec les industrieux chemins urbains de l'Est et de l'Eglise sous un nom unique : rue Karl-Johan. Le Storting s'élève au point de rencontre de la voie nouvelle et des rues anciennes. Derrière les hautes fenêtres de l'Assemblée rouge et or, l'huissier peut pointer son vis-à-vis : *« Ainsi, le Parlement observe le roi et le roi observe le Parlement. Rien de mal ne peut arriver »*, et, après un demi-tour, ajouter : *« Les ailes du bâtiment sont comme deux bras qui souhaitent la bienvenue aux parlementaires et au peuple. »*

Sans doute les deux composantes de la Karl-Johan s'ajustent-elles, mais elles ne s'assimileront guère. D'autant que l'idée d'axe est mise à mal par les courbes de niveau, les perspectives venant se perdre sur l'éminence où est adossé le Storting. Les circulations paraissent drainées dans deux sens opposés. A l'est, une rue, aujourd'hui piétonne (et chauffée l'hiver), commerçante et populaire, qui dégringolerait vers les oubliés de la gare, prête à obliquer jusqu'aux transbordeurs en partance pour le Danemark. A l'ouest une voie « officielle », bordée de jardins et de terrasses, qui prétendrait volontiers représenter l'autre, et monterait au château.

C'est sur ce tronçon, dans ce qu'on décrit parfois comme un « hamac », ce creux douillet qui sépare le Parlement du palais, que les familles les plus riches de la cité font construire au siècle dernier leurs hôtels particuliers – uniquement sur la rive ensoleillée. Et pour s'assurer d'une vue imprenable sur le fjord, elles prennent possession de l'autre côté. Leur geste sera d'un scénographe. La rue à l'unilatéral ouvre des proportions d'avenue. Elle devient, précédant et nourrissant le théâtre national qui va s'y installer, la scène quotidienne que la capitale s'offre à elle-même.

Entre l'horloge de l'université, à laquelle Ibsen, avec une méticulosité maniaque, confrontera quotidiennement l'heure de sa montre, et le Grand Café où il fait son entrée à midi pile, s'étend le *Kurland*, le pays de cour. Une façade de 200 mètres où se mêlent non sans frottements les bourgeois à la bohème, les épouses légères aux femmes vertueuses, et où les immigrants, nombreux (Christiania, changée en Kristiania, atteint deux cent mille habitants au début de ce siècle), venus de toute la Norvège, découvrent les terminaisons d'un cosmopolitisme bourgeonnant. On bavarde, on calomnie, on se tait, on s'enflamme, on mesure, on observe, on s'observe. On vient pour voir et être vu. Un garçon de vingt ans, à peine débarqué du lointain Nordland pour tenter de placer ses premiers récits dans les journaux, se prend dans ces regards croisés. Il écrira : *« Je m'étais assis sur le banc qui fait face à l'horloge de l'université et observais les gens qui déambulaient à l'heure de la promenade. Soudain, je vis deux yeux, deux yeux froids et voilés.* (1) » Il s'appelle Knut Hamsun.

Il n'est pas le seul à sentir ces yeux qui peuvent, à dix pas, *« transpercer une nuque »*, parce qu'ils savent le moment où tout peut basculer. On les voit se multiplier, se définir presque, dans la compagnie macabre qu'affronte et fuit la haute silhouette rétractée d'Edvard Munch dans l'un de ses plus célèbres tableaux : *Soirée sur Karl-Johan* (1892), visages qui allaient l'accompagner toute la vie, lui faisant face, pour nous interroger. Mieux que toute description, son *Journal* (2) les dit : *« Les passants le regardaient tous d'un air si étrange et si bizarre, et il sentait tous ces regards fixes – tous ces visages – pâles dans la lumière du soir – il voulait retenir une pensée, mais il n'y parvenait pas – il avait l'impression de n'avoir dans la tête rien d'autre que du vide. »*

En cette printanière fin de siècle, où l'hiver d'une nation semble s'exténuer, la Norvège se réchauffe et s'exalte dans la puissance de ses artistes. L'idée d'indépendance devient une conséquence de leur simple existence. C'est du moins ce qu'en retient la Karl-Johan, en ses jalons de bronze. Remontant au « Voltaire scandinave », Ludwig Holberg (1684-1754), et au mathématicien Niels Abel (1802-1829), elle aligne Ibsen (1828-1906) et son rival d'alors Björnson (1832-1910), Wergeland (le poète national – 1808-1845) et Christian Krogh (1852-1925), « père » de la peinture norvégienne – qui eut Munch pour élève – et, en naturaliste à la Zola, s'intéressa largement à l'autre Karl-Johan, celle où se déroulait *la Lutte pour survivre* (titre d'une de ses principales œuvres). Ce sont des écrivains et des peintres qui font entrer la vieille et nouvelle nation dans notre siècle.

C'est aussi cette victoire-là que commémore chaque 17 mai la Karl-Johan. Celle du poète qui décida que les enfants seraient les gardiens de la Constitution, en musique, en chansons et en ordre. Lorsque cent écoles montent pacifiquement à l'assaut du palais, personne ne se pose plus la question de savoir si la Karl-Johan est rue ou avenue. Elle est l'artère où se bouscule le sang nouveau, gonflé par les *Russ* qui font leur adieu à la vie lycéenne en combinaisons écarlates (humanistes) ou bleues (commerciales), harassés par une nuit blanche, badine en main et casquette sur l'oreille, poursuivant leurs pantalonnades sous le balcon royal revenu puiser après l'indépendance dans la dynastie danoise, laissant à Stockholm le bénéfice des Bernadotte.

Les milliers de drapeaux brandis à l'unisson, les costumes traditionnels ressortis ou recréés pour l'occasion, les hourras proclament un nationalisme ardent, sans failles et sans armes. Sans doute cette assurance paisible d'occuper une place à part dans l'histoire a-t-elle aussi préparé la Karl-Johan à honorer son destin international. Celui auquel la lie le privilège accordé à cinq sages du Storting de désigner chaque année le prix Nobel de la paix à ceux qui ont œuvré pour la *« fraternité entre les peuples »*, et, on l'oublie parfois, *« pour l'abolition ou la réduction des armées existantes »*. Dans la nuit hivernale, la Karl-Johan devient alors, sous les flambeaux, la rue de la Paix.

De notre envoyé spécial
Jean-Louis Perrier

(1) Extrait de *Siesta, in Ecrivains de Norvège* (Amiot-Langaney).

(2) *Edvard Munch* (Ed. Benedikt Taschen).

PIGNON SUR RUE

Gare de l'Est

Une sculpture en forme d'infini accueille le voyageur en provenance de ce que les Norvégiens nomment « continent », et qui, étrangement, commence à Copenhague. Le hall ancien, de belles proportions, a été dégagé, pour être réinvesti par des échoppes superflues.

Bazar

Ce bas et long bâtiment de brique en arc de cercle qui entoure la cathédrale pourrait évoquer un cloître, mais abritait autrefois un marché. Il faillit être rasé dans l'enthousiasme moderniste des années 50. Petites boutiques, antiquaires et artisans (verre notamment) ; terrasse sous les arbres fort agréable l'été.

Métro

La station Stortinget est le carrefour des sept lignes du métro d'Oslo (signalé par la lettre T). On peut rejoindre d'une traite Holmenkollen (où est dressé le fameux tremplin de saut) et les collines suivantes, dont Voksenkollen (vue sur la ville et le fjord).

Le Storting

C'est sur le minuscule balcon de côté que Kristi Kolle Gröndahl, la présidente du Parlement (sur les cent-soixante-cinq membres, soixante-cinq sont des femmes), vient saluer le défilé des enfants le 17 mai.

Paleet

Derrière les façades préservées, a été creusée une galerie marchande, avec quarante-trois magasins et treize restaurants, dont le fameux Blom, installé dans d'anciennes écuries, *bodega*, où l'on buvait ferme il y a cent ans, devenues « restaurant d'artistes ». Aux murs, les blasons de la Confrérie des nez pourpres, dont ceux d'Yvette Guilbert et de Charles Chaplin. Ce dernier fut exempté du passage au pourpre au prétexte qu'il *« avait déjà fait le clown toute sa vie »*.

Université

Elle est maintenant réservée aux seuls étudiants en droit. Il serait impensable de visiter Oslo sans pénétrer son *aula*, temple dédié à la paix, couvert de fresques de Munch, où se déroulait la cérémonie de remise du prix Nobel jusqu'à son transfert récent dans la salle de l'hôtel de ville.

Palais royal

Gardé (relève à 13 h 30). On ne passe pas. Mieux vaut redescendre par Stortings gata, le double (ou l'ombre) de la Karl-Johan, et s'arrêter pour quelques *smörbröd* au Theatercafeen, très fréquenté par le monde du spectacle.

RIVERAIN

La fenêtre des Nobel

« Il est minuit. Le Grand Café crache ses derniers clients : des ivrognes et des hommes qui minaudent, qui aiment à faire la fête dans cette boîte à whisky où la chaleur est suffocante », écrit, vers 1890, Knut Hamsun (1). Mais l'absinthe coule plus encore. La « bohème » a établi son quartier général dans une salle aménagée en 1874 dans une demeure bourgeoise par Julius Fritzner, pâtissier de son état, qui tenait auparavant comptoir à thé dans le parc. Le bâtiment n'est pas considéré longtemps comme hors la ville. Les notables y rejoignent les artistes. Et leur hôte a tôt fait d'aménager des chambres pour des rencontres parfois plus brèves que celles du syndicat des écrivains qui y est fondé en 1893.

De nouvelles générations internationales

De l'immense fresque commémorative peinte en 1928, qui occupe un côté de la pièce et où sont repérables une trentaine de personnalités des l'an 1890, n'émane guère l'idée de fête. Comme si la bohème ne pouvait entrer dans l'histoire qu'embourgeoisée. L'on tire son chapeau sans vraiment se voir, les regards sont ailleurs, ceux de solitaires personnalités figées, lourdes jusqu'à l'accablement du génie d'un peuple et qui posent. La figure de troll d'Ibsen pointe au coin de l'entrée : il est midi. L'heure où les hommes d'affaires d'aujourd'hui, les pensionnaires du Grand Hôtel, ou les familles, les jours de fêtes commencent à mêler leurs silhouettes à celles des personnages illustres.

De nouvelles générations, internationales, pratiquent des haltes plus remarquées au Grand Hôtel : les Nobel de la paix. Traditionnellement, c'est dans l'un des salons que se tient le dîner de gala. La petite suite du premier étage, dans la « tour », au-dessus de la porte d'entrée, leur a longtemps été réservée. On la considère comme trop petite, ou trop exposée, à présent, sauf pour les jeunes mariés qui, dit-on, l'apprécient. A l'exception du 10 décembre : ce soir-là, on allume les deux torches de cuivre qui encadrent la fenêtre sur la Karl-Johan, et les lauréats saluent les Norvégiens venus leur rendre hommage par centaines.

J.-L. P.

(1) *« Les fêtards »*, *in Fragments de vie* (Actes Sud).

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Édité par la SARL *le Monde*
Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
Jean-Marie Colombani, gérant.

Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11.
Index - Microfilms : (1) 40-65-29-33
Commission paritaire des journaux et publication, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

TECHNOLOGIE

Le téléphone nomade


PAULO NOZOLINO

Lu chez Lipp : « pour la tranquillité de notre clientèle, nous demandons aux utilisateurs de téléphones portables de ne pas s'en servir à table ». Heur et malheur du Bi-Bop, mais le téléphone portable a pourtant de l'avenir.

Il y eut les nostalgiques inconsolables de la voix de l'opératrice. A peine remis, ils doivent se résoudre à faire leur deuil de la tonalité ; les musiciens, par exemple, qui ont longtemps recueilli le « la » du diapason sans coup férir, simplement en décrochant le combiné. Le vocabulaire du quotidien prend une ride : qui peut encore prétendre « passer un coup de fil »... sans fil ? Surtout, il y a tous ceux et celles qui n'ont pas encore coupé le cordon et doivent s'y préparer. Et oser. Quoi ? Exhiber l'appareil, objet de bien des convoitises, afin d'émettre et de recevoir des appels téléphoniques en public. Et parler, sourire, rire, grimacer, s'esclaffer, tonner, menacer, pleurer, là, devant tout le monde, figé au pied d'un poteau d'éclairage public, ou fendant la foule, l'antenne au vent.

A la faveur des prémices de l'été, ils sont même de plus en plus nombreux, ces étranges locuteurs, à soliloquer sans vergogne à la terrasse des cafés, quand ils n'interrompent pas le cours d'un paisible repas au restaurant de monologues intempestifs. Mais ces gâte-sauce n'ont qu'à bien se tenir. Sur le boulevard Saint-Germain, la brasserie Lipp a lancé une contre-offensive et met en garde, non sans conserver quelque indulgence envers certaines professions (chirurgiens, journalistes...), ceux qui comptaient téléphoner la bouche pleine : « Pour la tranquillité de notre clientèle, nous demandons aux utilisateurs de téléphones portables de ne pas s'en servir à table. D'avance merci », énonce, sans équivoque, un panonceau bien en vue sous les décors centenaires...

C'est que, toute honte bue, plus de vingt-cinq mille Parisiens (et autant de professionnels), ont déjà adopté le Bi-Bop, ce téléphone de poche (75 % sont des hommes) ou de sac à main mis en service en mai 1993 par France Telecom dans la capitale. Après Strasbourg depuis 1992 (mille abonnés) et Avoriaz l'hiver dernier, le dernier cri en matière de télécommunications citadines et piétonnes, répondant à la norme CT2-CAI (Cordless Telephone 2-Common Air Interface), gagne progressivement toute l'Ile-de-France (lire *le Monde* daté 15-16 mai) et va bientôt emporter Lille. Depuis le 28 octobre dernier, la cabine téléphonique déambulante permet aussi à l'abonné qui s'est vu attribuer un numéro de téléphone à 8 chiffres de recevoir des appels. A condition qu'il se soit localisé dans une zone d'appel et moyennant 29 F TTC par mois..., auxquels s'ajoute le coût de la communication depuis son centre d'appel jusqu'à la zone d'appel où il se trouve (lire « Portatifs mode d'emploi ») !

Le téléphone-plaisir cède le pas au téléphone utile, le coup de fil au coup de bambou : à moins que les bruits de la rue ne viennent opportunément hâter la fin de l'entretien, le bi-bopper, boppiste ou boppien – la terminologie courante n'a pas encore tranché – déploie généralement des trésors de diplomatie, afin de faire aimablement comprendre à son interlocuteur que cet appel lui coûte cher. Sans compter le renouvellement des piles dont Bi-Bop, en position de veille, se montre très gourmand. Faute de s'être localisé ou momentanément hors d'une zone d'appel, signalée sur la voie publique par des bandeaux vert, blanc et bleu, le bi-bopper peut consulter la messagerie vocale en composant son propre numéro de téléphone suivi d'un code confidentiel à quatre chiffres.

Moins swingant mais plus répandu dans nos provinces, le radiotéléphone a conquis presque 700 000 abonnés, toutes installations (portatif, portable et fixe) et technologies confondues. Il est vrai que, depuis 1986, les deux réseaux rivaux de radiotéléphone analogique ont eu le temps de tisser une bonne « couverture nationale » qu'ils feront valoir encore quelques années. Ainsi, Radiocom 2000, le service de téléphone de voiture de France Telecom, a séduit 310 000 abonnés, SFR ligne analogique que propose la Société française du radiotéléphone (SFR) en ayant convaincu 137 096 autres (au 31 mai).

Bien que les téléphones mixtes (portables) soient venus entre-temps délivrer ces abonnés de la claustration dans leur véhicule, c'est sur le GSM (Global System for Mobile Communication) à technologie numérique et répondant à une norme européenne, que les deux opérateurs nationaux, France Telecom (public), et la SFR (privé), rivalisent d'efforts aujourd'hui, tant techniques (extension et densification de leurs réseaux, distincts, d'émetteurs) que commerciaux. Car c'est désormais nous, le grand public, qu'il s'agit d'enrôler dans les bataillons de la communication permanente, armés de téléphones portatifs. Selon les experts, quelque 4 millions de Français, et 20 millions d'Européens, auraient rendez-vous, en l'an 2000, avec un téléphone mobile numérique. D'ores et déjà, 200 000 abonnés ont choisi Itinéris de France Telecom, tandis que 35 463 (au 31 mai) ont préféré SFR ligne numérique de la filiale de la Générale des eaux (1).

A la faveur de la surenchère générale des deux opérateurs mais aussi des douze SCS – sociétés de commercialisation de services chargées de diffuser ces deux services qu'elles peuvent assortir de prestations propres – et de leurs distributeurs, les prix baissent, et les promotions aiguisent les tentations. Ainsi, depuis jeudi 9 juin et jusqu'au 15 juillet, France Telecom invite ses abonnés Itinéris à élargir la famille GSM et récompense leur prosélytisme : le « parrain » reçoit un cadeau d'une valeur annoncée de 1 500 francs (appareil photo ou montre) et son « filleul » bénéficie gratuitement de deux mois d'abonnement, les frais de mise en service (415,10 F TTC) étant levés.

Une offre qui vient s'ajouter à la dernière baisse du tarif des communications (ramenées à 4,032 F TTC/mn depuis Paris, à 3,32 F TTC depuis les autres régions et à 2,13 F TTC/mn la nuit et le week-end) et de l'abonnement (225,34 F TTC/ mois), en vigueur depuis le 1er juin. De son côté, la SFR propose à tout souscripteur de son abonnement « résident » (21,27 F TTC) avant le 30 septembre un crédit de communications de 426,96 F TTC / mois (entre 90 et 120 mn selon la région appelée) à valoir depuis la date de mise en service jusqu'au 31 décembre 1994. Et, auprès de l'un comme de l'autre, les communications reçues ne donnent pas lieu à facturation.

Répercutant généralement les tarifs des deux opérateurs, les SCS tentent de rivaliser d'imagination sur les services (après-vente et autres). Certaines vont jusqu'à diviser par deux (et même davantage) le prix des appareils pour peu que l'abonnement soit souscrit à leur enseigne le même jour. Pour autant, leurs conditions méritent un examen attentif, certaines, par exemple, n'hésitant pas à faire payer les factures détaillées (fournies gratuitement par les opérateurs), à exiger une durée d'abonnement excédant les six mois minimum généralement admis, une caution (jusqu'à 10 000 francs !) ou des frais de dossier supplémentaires. Enfin, il faut savoir que tout changement de réseau radiotéléphonique, même auprès du même opérateur (de Radiocom 2 000 à Itinéris ou de SFR ligne analogique à ligne numérique) entraine l'attribution d'un nouveau numéro d'appel, propre à perturber plus d'un répertoire téléphonique.

Une consolation toutefois : le même combiné GSM portatif peut recevoir une carte à puce d'identification SIM (Subscriber Identity Module) provenant indifféremment de France Telecom ou de la SFR, pourvu qu'elle soit au format accepté par l'appareil (petit format pour les portatifs, format carte bancaire pour les téléphones « mixtes », fixes et portables). En revanche, un portatif se montre incapable, pour l'instant en tout cas, de communiquer avec un répondeur branché sur le réseau filaire (RTC).

Restent donc à prendre de nouvelles habitudes et à accepter quelques servitudes : mémoriser son « pin » *(personnal identification number)* à quatre chiffres, un code à tenir secret qui, activé, permet, en cas de vol de l'appareil, de sauver au moins son budget communication ; toujours composer le « 1 » suivi du numéro à huit chiffres pour joindre un correspondant francilien, appelé depuis Paris comme de la province, et seulement les huit chiffres (sans le 16) pour la métropole ; étudier la (ou les) carte(s) de couverture que délivre chaque opérateur avant de s'engager sur une terre qui peut se révéler dépourvue de relais ; veiller à charger très régulièrement les batteries, dispensatrices de l'autonomie des portatifs.

Véronique Balizet

(1) Chiffres communiqués par les opérateurs.

PORTATIFS MODE D'EMPLOI

Bi-Bop

Abonnement de base Bi-Bop Avenue : 54,50 F TTC par mois.

Frais de mise en service : 150 F TTC.

Toute modification d'abonnement : 75 F TTC.

Tarif des communications émises chez soi, à partir d'une « base privée » (1 990 F TTC, garantie deux ans) à brancher sur une prise téléphonique : tarif France Telecom normal.

Tarif des communications « lieux publics » : 0,83 F TTC la minute en plus du prix normal de la communication téléphonique.

Combiné Bi-Bop (fonctionnant avec piles standard 1,5 volts), garanti deux ans : 990 F TTC. Poids : 180 grammes. Fonctions : rappel du dernier numéro, mémoire de quinze numéros, possibilité d'activer un code confidentiel d'accès. Il peut contenir plusieurs abonnements publics, par exemple un à titre personnel et l'autre à titre professionnel.

Chargeur de batterie : 220 F TTC.

Batterie rechargeable : 170 F TTC.

Options : facture détaillée gratuite (sur demande).

Bi-Bop réponse : 29 F TTC/mois.

Restriction nationale : 25 F TTC/mois.

Sélection de dix numéros : 35 F TTC/mois.

Le tarif des communications peut être réparti entre l'appelant (jusqu'au centre d'appel de l'abonné Bi-Bop) et l'abonné Bi-Bop (depuis le centre d'appel jusqu'à la zone où il se trouve).

Combiné et service sont commercialisés dans les agences France Telecom et les réseaux de distribution privés (grands magasins et magasins spécialisés).

Minitel : 3614 Bi Bop.

GSM

Pour souscrire un abonnement à l'un des deux services GSM, il faut généralement produire une pièce d'identité, un relevé d'identité bancaire et un justificatif de domicile. Le choix de l'opérateur s'opère selon le critère, déterminant, de la « couverture » du réseau. France Telecom et la SFR publient régulièrement des cartes, tenant compte de l'évolution (rapide en ce moment) de leurs réseaux respectifs.

Si l'abonnement est souscrit auprès d'une SCS, les documents d'abonnement comme la facture des communications portent l'en-tête de cette dernière. De nombreuses promotions, associant par exemple l'achat de l'appareil à la souscription d'un abonnement, rendent délicate l'indication de prix.

Hors toute promotion, disons qu'un portatif Alcatel 9109 (420 grammes) est vendu 2 728 F TTC environ, un Philips PR 810 3 680 F, un Siemens S1 3 915 F, un Motorola Micro-Tac 7200 (275 grammes avec batterie plate) près de 4 376 F, un Orbitel 902 (290 g avec batterie) 4 732 F, un Nokia 2110 5 087 F, un Panasonic EU 2000 (245 grammes, avec chargeur de bureau) 6 990 F. A noter que Locatel propose à tout souscripteur d'un abonnement d'une durée de deux ans à l'un des deux services GSM la location d'un portatif (Alcatel 9109) pour 35,50 F TTC/mois.

Itinéris (France Telecom)

Frais de mise en service : 415,50 F TTC.

Abonnement mensuel : 225,34 F TTC.

Option Europe : 23,72 F TTC.

Tarif de la minute de communication :
– le jour, 4,032 F TTC (depuis les départements 75, 92, 93, 94) et 3,32 F TTC (depuis les autres départements métropolitains) ;
– la nuit et le week-end 2,13 F TTC.

Supplément communications internationales (à ajouter au tarif RTC) :
– le jour 2,965 F TTC (depuis tous les départements) ;
– la nuit et le week-end 2,13 F TTC.

Renvoi d'appels : le jour 2,965 F TTC et 2,13 F TTC la nuit.

Agences France Telecom (05-14-14-30) : elles proposent à la vente des radiotéléphones portatifs tels le Lisa P 9050 (2 953 F TTC environ), le Lisa P 9041 (près de 3 190 F TTC), ou encore le Lisa P 9026 (3 546 F TTC). Magasins Darty, distributeurs et installateurs (05-10-06-10) + SCS.

SFR ligne numérique

Frais de mise en service : 415,10 F TTC.

Abonnement résident : 231,27 F TTC/ mois. Les formules résident Ile-de-France, résident Nord, résident Centre-Est, résident Méditerranée sont à choisir selon la région à partir de laquelle le souscripteur appelle le plus fréquemment, le prix des communications s'y adaptant.

Le tarif de la minute de communication est déterminé depuis la région « résident » (sauf les départements 75, 92, 93, 94). Il est de 3,55 F TTC le jour et de 2,96 F TTC la nuit comme le week-end. A l'étranger et pour les numéraux spéciaux (quels que soient l'heure et le jour) : 2,96 F TTC + tarif réseau fixe France Telecom.

Depuis les départements 75, 92, 93, 94 ou depuis une autre région française, le jour : 4,74 F TTC ; la nuit : 2,96 F TTC. Etranger et numéraux spéciaux : 3,55 F TTC + tarif réseau fixe France Telecom (le jour) et 2,96 F TTC + tarif réseau fixe France Telecom (la nuit).

Jusqu'au 30 septembre 1994, tout souscripteur d'un abonnement « résident » bénéficie d'un crédit de communication de 426,96 F TTC / mois (entre 90 et 120 mn selon la région appelée) à valoir depuis la date de mise en service jusqu'au 31 décembre 1994.

Pour toute information : SFR Contact (24h/24) : (1) 45-88-90-00 ou 3615 SFR.

Renvoi d'appels : 2,96 F TTC/mn (+ tarif réseau fixe France Telecom pour les renvois internationaux).

Options : limitations d'appels, et, fin 1994, restriction à dix numéros d'appel, répondeur vocal..

Les sociétés de commercialisation de services (SCS)

– Bosch Télécom Service (France) : 40-10-77-46.
– Carrefour : 69-47-40-41.
– CMC-Communication de mobiles cellulaires : (1) 30-14-01-01.
– Extenso : (1) 46-02-72-38.
– Hutchinson Telecom : 05-333-007.
– Locatel Service : (1) 30-65-59-49.
– Medès Télécommunication : (1) 39-24-26-28.
– Motorola Tel. Co : (1) 46-74-35-00.
– Sagem : (1) 34-24-62-62.
– Vodafone : 05-333.800.
– Cellway (cette filiale de France Telecom ne propose qu'Itinéris) : (1) 46-88-12-12.
– Cellcorp (cette filiale de SFR ne propose que SFR Ligne numérique) : (1) 42-31-68-00.

Accessoires :

A coup sûr, une seconde batterie (490 F environ), un cordon allume-cigare (près de 385 F). Eventuellement, un kit installation véhicule, système mains libres, antennes, etc.

Bibliographie

Le Guide pratique 1994 du radiotéléphone et de la radiomessagerie, d'Eric Tholomé (éditions Dunod-Tech, 158 pages, 75 francs).

Le Journal du téléphone, mensuel édité par les Editions du téléphone et vendu en kiosque. Prix au numéro : 28 francs.

LES NORMES

CT2-CAI (Cordless Telephone 2-Common Air Interface)

Norme européenne de téléphonie sans fil pour piétons à laquelle répond Bi-Bop. Première génération de téléphone de poche utilisable dans la rue, Bi-Bop répond aux besoins d'appel en milieu exclusivement urbain. Il fonctionne depuis des zones d'appel équipées de bornes radio (signalées par bandeaux ou affichettes vert, blanc et bleu) et de petites antennes d'une portée de 50 à 200 mètres (selon l'encombrement de la voie). La liaison radio entre la borne et le combiné est numérique.

GSM (Global System for Mobile Communication)

Norme de radiotéléphonie cellulaire (une cellule est une zone géographique couverte par un relais) numérique paneuropéenne dont l'élaboration a débuté en 1979 par la décision de la Commission administrative mondiale des radiocommunications d'allouer la bande des 900 MHz aux services mobiles. Trente-trois opérateurs de vingt-trois pays européens ainsi que trente-huit autres pays dans le monde se sont engagés à mettre en place un réseau à la norme GSM.

DCS 1 800

Un troisième réseau européen de téléphone mobile verra le jour courant 1996, à Paris, Lille, Lyon, Marseille et Nice ; la SFR et France Telecom le testant de leur côté respectivement à Strasbourg et Toulouse. Résolument tourné vers le grand public citadin, il répondra à la norme DCS 1 800 (Digital Cellular System 1 800 MHz) et fonctionnera dans la bande de fréquence des 1 800 MHz. Il devrait apporter une meilleure qualité d'émission et de réception à partir d'appareils encore plus légers et au format encore réduit. On saura fin juillet qui, de Bouygues, de la Lyonnaise des eaux-Dumez ou d'Alcatel-Alsthom, en sera l'opérateur en France.



هكذا من الأصل

Cocooning automobile

Voilà l'idée : une voiture réclamée par les enfants, conduite par la mère et achetée par le père. Le « monospace ».

Si l'automobile s'était banalisée autant qu'on le pense, le « monospace » serait resté à l'état de *concept car*, un de ces exercices de style que les firmes exposent sur le stand du dernier salon de l'auto, non loin de la version diesel de la berline passe-partout. Pour se donner bonne conscience en sacrifiant au rituel du *« véhicule du XXIe siècle »* dont on sait pertinemment qu'il ne verra jamais le jour et offrir un exutoire aux frustrations du bureau d'études.

Au milieu des années 80, lorsque le *small is beautiful* régnait sans partage, consacrant la Golf et la 205 GTI comme les figures de proue automobiles de la décennie, commercialiser un modèle haut de gamme plutôt paisible, privilégiant l'espace intérieur sans excéder les dimensions extérieures d'une grosse berline (ce qui exige une ligne ventrue, loin de toute symbolique agressive), constituait une équation insoluble. Miser sur une voiture pour les familles nombreuses qui, jusqu'alors, n'avaient jamais rien réclamé d'autre qu'un honnête break ou, si la progéniture est vraiment envahissante, une camionnette aménagée, style Volkswagen Combi, permettait au mieux d'espérer un sympathique mais peu glorieux succès d'estime. En juillet 1984, au terme du premier mois de commercialisation de l'Espace, Renault recensait sept commandes...

Pourtant, l'intuition était lumineuse. Voiture pour enfants lancée en pleine période de reflux démographique, le « monospace » devrait, selon les constructeurs, totaliser 400 000 ventes en Europe en 1998 contre 142 000 aujourd'hui. En dix ans, plus de 360 000 Espace ont été vendues alors que Chrysler a produit plus de quatre millions de Voyager, le premier des « monospaces » apparu dès 1983 dans le prolongement (mais en rupture) avec la mode des Vans américains. Le lancement, en ce mois de juin, de la Peugeot 806, réalisée en commun avec Fiat, en attendant celui du modèle développé par Volkswagen et Ford : autant d'hommages tardifs...

Comme toujours, les économistes, qui constatent que l'offre a créé la demande, et les techniciens, ravis devant *« un concept révolutionnaire »*, passent à côté de l'essentiel. Le « monospace », appellation certifiée *made in France* – les Américains parlent de *« mini van »*, de MPV (*« multipurpose vehicule »*) et de *« people carrier »* – ne se définit pas tant par son succès commercial, somme toute modeste au regard de l'ensemble des immatriculations, ou par sa forme qui s'inscrit dans l'air du temps, celui des « monovolumes » au dessin sans rupture englobant capot, habitacle et coffre. Bien que ses caractéristiques physiques (un plancher rigoureusement plat, un poste de pilotage surélevé) soient bien marquées, la vraie personnalité de cet ovoïde prudemment futuriste est ailleurs. Aucun autre véhicule n'a mieux intégré l'aspiration à une conception tout à la fois introvertie et conviviale de l'automobile.

Quelle est la formule magique de cette voiture-cocon, sacrée à son tour automobile de la décennie ? Le vendeur en blaser qui guette dans le hall vitré du concessionnaire finira par la glisser, le sourire complice, dans le creux de votre oreille : une voiture réclamée par les enfants, conduite par la mère et achetée par le père.

Si le « monospace » trouble le monde bien ordonné de la bagnole, c'est parce qu'un glissement s'est opéré dans la psychologie d'une frange d'acheteurs. *« Cet engin exprime une rupture du paraître social ; le plaisir que l'on en tire n'est pas aliéné au nombre de chevaux. Il est autocentré autour de l'usage que peut en faire l'individu »*, analyse doctement Daniel Leconte, directeur de la stratégie marketing et du développement commercial chez Renault. En d'autres termes, le « monospace » se veut porteur d'une reconquête de l'automobile par l'automobiliste. Mieux encore : une revanche du passager sur le conducteur.

Si son moteur est puissant, c'est pour dissiper toute analogie avec un vulgaire véhicule utilitaire et mouvoir sa tonne et demie. Pas pour enfiler en double débrayage et à 8 000 tours les virages des routes de montagne. Le centre de gravité est placé trop haut pour apprécier de telles excentricités. Derrière la grande baie panoramique du pare-brise, juché bien au-dessus des autres, la conduite amortie s'impose d'elle-même. La configuration de ce carrosse permet à la fois d'anticiper et de prendre du recul par rapport aux choses de la route. A l'intérieur, tout est large, à l'extérieur, tout est rondeur. *« Voilà le premier haut de gamme qui n'ait pas besoin de ressembler à un symbole masculin »*, soutient Daniel Leconte. Mâle ou femelle, le « monospace » ? Allez savoir. Chez Renault, personne ne sait trop s'il faut dire un ou une Espace... En revanche, les études font clairement apparaître que 30 % de ses conducteurs sont des femmes. Pas seulement à cause de la douceur de la direction assistée et du culte, parfois un peu trop ostentatoire, voué à la sécurité et à l'ergonomie (spéciale au levier de vitesse de la Peugeot 806, disposé dans le prolongement du tableau de bord). Le « monospace » – première voiture post-freudienne ! – n'est plus « la » voiture du père. Sa clientèle centrale (47 % des propriétaires d'Espace ont au moins trois chérubins) est la famille moderne. Celle où chacun est à égalité de reconnaissance ? Peut-être pas tout à fait. Le vrai héros n'est souvent pas plus haut que trois pommes et se cache à l'arrière. Modulable grâce à ses sièges escamotables (de deux à cinq ou huit passagers, selon les versions) et parfois pivotants, le « monospace » réserve une marge de liberté inespérée pour les enfants. Ils peuvent discrètement passer d'un siège à l'autre et conquérir cette précieuse autonomie qui tue dans l'œuf les fratricides luttes territoriales. La cohabitation automobile confirme les observations des ethnologues : lorsque l'espace vital de chacun est respecté, l'agressivité disparaît et les mœurs s'adoucissent au sein de la tribu.

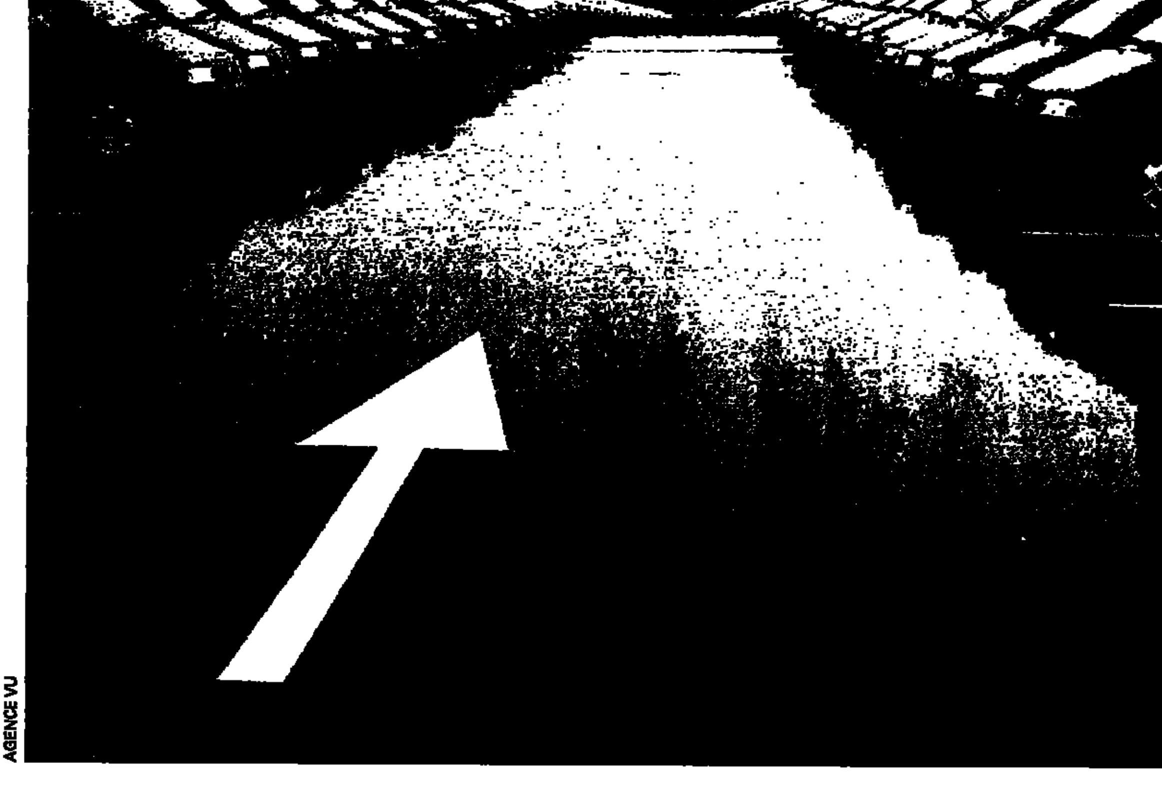
Comme si cela ne suffisait pas, la présence de tablettes rabattables intégrées aux sièges, de multiples vide-poches où dissimuler ses trésors, de quelques gadgets optionnels (la boussole digitale du Voyager rencontre un franc succès), accentue encore l'enthousiasme de la marmaille. *« Les enfants sont nos meilleurs clients »*, affirme-t-on en chœur chez Renault et Peugeot.

Mais ce n'est pas toujours une sinécure. Ainsi, les deux entreprises ont pris soin d'observer des heures durant les évolutions de ribambelles de mouflets à l'intérieur de leurs prototypes. Pour répondre au mieux à leurs marottes mais aussi – mission virtuellement impossible – pour limiter l'éventail des petites et grosses bêtises qu'inspirent aux moins de dix ans le toit ouvrant ou le maniement des portes et des vitres électriques.

Derrière ce gentil véhicule capable de restituer à une troupe d'adultes la joyeuse ambiance des départs en vacances de son enfance, une lutte à couteaux tirés s'est pourtant engagée. Sur ce marché qui reste encore largement à conquérir, personne n'a encore définitivement creusé l'écart. Conscients que le « monospace » engendre un effet d'image dont profite l'ensemble de leur gamme, les constructeurs témoignent d'une susceptibilité à peu près comparable à celle d'une tigresse protégeant ses petits.

Depuis la sortie du « monospace » Peugeot-Fiat, les deux champions français échangent discrètement quelques coups de patte. A Renault qui n'a jamais manqué de rappeler que Matra fut éconduit par Peugeot avant de proposer à l'ex-Régie le projet qui donna naissance à l'Espace, la marque au lion répond publiquement. Dans la publicité consacrée à la 806, elle met en scène un père de famille qui, benoîtement, souligne que la carrosserie de sa nouvelle acquisition *« est en acier, c'est plus sûr »*. Sournoise allusion à la structure en fibre de verre de l'Espace, qui, cela dit, ne s'en porte pas plus mal. Autre controverse : les enfants ont-ils moins de chance de se coincer les doigts dans la porte coulissante de la Peugeot ou la porte traditionnelle de l'Espace ? Plus prosaïquement, on se bat aussi sur les prix. Ainsi, quelques jours après le lancement de la 806, Renault annonçait une série spéciale dont le tarif, réduit de 6 000 francs, est rigoureusement égal à celui de sa nouvelle rivale. La guerre commerciale pour garantir la paix des familles n'en est qu'à ses débuts.

Jean-Michel Normand



AGENCE VU

Le « monospace » devrait totaliser 400 000 ventes en Europe en 1998.

LA GAMME

Le « monospace » est plein de qualités. Ce n'est pas une raison pour ignorer ses défauts. Outre son prix élevé (ne pas compter sur les allocations familiales pour se l'offrir), il se révèle assez gourmand. Malgré sa ligne très aérodynamique, il consomme davantage qu'une berline de même cylindrée et, si toutes les places assises sont occupées, une galerie de toit sera nécessaire pour les bagages.

Peugeot

L'événement du printemps est la sortie de la Peugeot 806, réalisée en commun avec Fiat dans une nouvelle usine, près de Valenciennes. Le prix de base a été fixé à 136 000 francs. De dimensions pratiquement identiques à celles de l'Espace, elle débute avec deux motorisations deux litres (atmosphérique et turbo) en attendant une version diesel. Ses atouts : une tenue de route irréprochable et un aménagement intérieur très soigné avec deux portes coulissantes. Ses sœurs jumelles s'appelleront Citroën Evasion, Fiat Ulysse et Lancia Zeta.

Renault

Reine du marché européen (43 % des ventes), la Renault Espace a dû revoir ses prix à la baisse. Une série spéciale *Cyclade* proposée à 136 000 francs – exactement le tarif de la Peugeot – vient tout juste d'être annoncée à côté de la version RN (145 000 francs). Maniable et plus légère que ses rivales, l'Espace offre un large choix de motorisations (de 2 litres à 2,8 litres) essence ou diesel, mais il faudra corriger la position de conduite, quelque peu éprouvante pour le chauffeur.

Chrysler

Le Voyager de Chrysler, lancé un an avant l'Espace, a été régulièrement actualisé. Moins onéreux que les français (à partir de 120 900 francs) il offre de très bonnes prestations malgré un intérieur qui manque de modularité. Disponible en version essence ou diesel, ce véhicule compte, avec le Grand Voyager, une version rallongée.

Et les autres...

Pour une fois peu inspirés et gênés par la fiscalité japonaise qui pénalise les véhicules un tant soit peu encombrants, les nippons – Toyota Prévia (164 950 francs), Nissan Serena (129 500 francs) et Prairie (126 300 francs), Mitsubishi Space Wagon (145 900 francs) – n'ont pas vraiment percé. Impressionnant par ses dimensions extérieures (4,88 mètres) et intérieures, le Pontiac TransSport (155 900 francs) fait dans le plus pur style américain. On lui reproche d'ailleurs une suspension encore trop molle.

Nouvelle-Angleterre : les peintres d

Les critiques les ont appelés peintres de l'Hudson River School, l'école de l'Hudson. Ce fleuve, qui traverse la Nouvelle-Angleterre, baigne Manhattan à l'ouest et mêle ses eaux à celles de l'Atlantique. Voyage chez ces coloristes des premiers temps de l'Amérique.

Déserte était la côte du cap Cod, au sud de Boston, quand, le 21 novembre 1620, les Pères pèlerins, debouts sur le *Mayflower*, saluèrent leur nouvelle « Terre promise ». Les colons puritains venus d'Angleterre bâtirent une ville, Plymouth, base de leur conquête de l'Ouest. L'effroi les saisit devant la beauté de la nature. Il ne devait jamais les quitter. Deux siècles plus tard, les paysagistes américains – les premiers du continent – exprimaient les mêmes sentiments. Leurs toiles sont aujourd'hui accrochées aux murs des musées, dans les grandes et petites villes de la côte Est.


D.R.

« Vue de la baie de Penobscot, dans le Maine », 1862, de Fitz Hugh Lane (Museum of Fine Arts, Boston).

les peintres de la Terre promise

Reflet saisissant de ce que leurs yeux ont contemplé.

A New York, le colossal Metropolitan Museum présente, dans son aile américaine, la fine fleur de cette peinture du XIXᵉ. Bien que concernés par les paysagistes, on ne fermera pas les yeux devant les grands ou petits formats de leurs prédécesseurs – portraits de Copley – et de leurs successeurs – scènes de genre de Homer et Eakins, toiles impressionnistes de Chase et Hassam, portraits en pied de Whistler et Sargent, portraits intimistes de Mary Cassatt.

Ces peintres de la Prairie – la « *wilderness* », les terres vierges de l'Ouest – étaient marqués par une triple influence : puritaine, esthétique, européenne. L'influence puritaine se lit dans les tableaux noirs, tourmentés, les ciels d'orage – signe de la colère divine –, de déluge – conséquence du péché. La référence esthétique, c'est un ouvrage de l'Irlandais Edmund Burke, *Essay on the Sublime and the Beautiful*, paru en 1756 et lu par tous les artistes anglo-saxons. Le beau, ils l'exprimaient par des formes rondes ; le sublime, par des souches, des arbres arrachés. Les ruines, en somme, de ce pays tout neuf. Ce qui explique sans doute le rapport particulier des Américains à la nature – Providence divine et fondement de leur éthique.

Le « Grand Tour » – d'Europe – est la référence obligée de ces enfants sans maître. Ils s'en donneront : le Français Claude Lorrain pour la lumière (le beau), l'Italien Salvatore Rosa pour la violence des orages (le sublime), l'Anglais John Constable pour la subtilité des paysages, l'Allemand Caspar David Friedrich pour le climat mystique des compositions. Maîtres très romantiques d'élèves qui ne le sont pas moins.

Dans cette famille, Thomas Cole, débarqué de son Angleterre natale à l'âge de vingt-deux ans (il y était né en 1801 et mourut en 1848), tient le rôle du père. Asher Brown Durand – qui vit le jour avant lui, en 1796, et mourut bien après, en 1886 – et, surtout, Frederic Edwin Church – naissance en 1826, mort en 1900 – le rôle des élèves. Et Albert Bierstadt (1830 – 1902), de la même école, mais qui fit bande à part.

A côté d'eux, une dissidence de doués : les « luministes ». La tête sur les épaules mais fous de lumière. Un critique d'art, John H. Baur, leur donna ce nom. C'est un quatuor composé de John Frederick Kensett (1816 – 1872), Sanford R. Gifford (1823 – 1880), Fitz Hugh Lane (1804 – 1865) et Martin Johnson Heade (1819 – 1904). Contemporains des peintres de l'Hudson, ils ont des obsessions qui leur sont propres : Kensett est atypique ; Gifford nimbe ses tableaux de douceur ; Heade met en scène, avec un art incomparable, des meules de foin ; Lane est le peintre des marines. Le Met les montre dans la splendeur de leurs créations. Voici Durand réunissant arbres en voûte (le beau) et souches (le sublime) dans son *Dans les bois*. Voici Church et *Les Andes*, magnifiques, où il est allé. Voici Kensett avec son *Lac George* etGif,ford dont le *Kauterskill Clove* irradie une lumière dorée. Lane, avec *le Port de Gloucester*, reste fidèle à ses bateaux. De Heade, *Newburyport Meadows*, grand angle et lignes de fuite, d'une sérénité infinie.

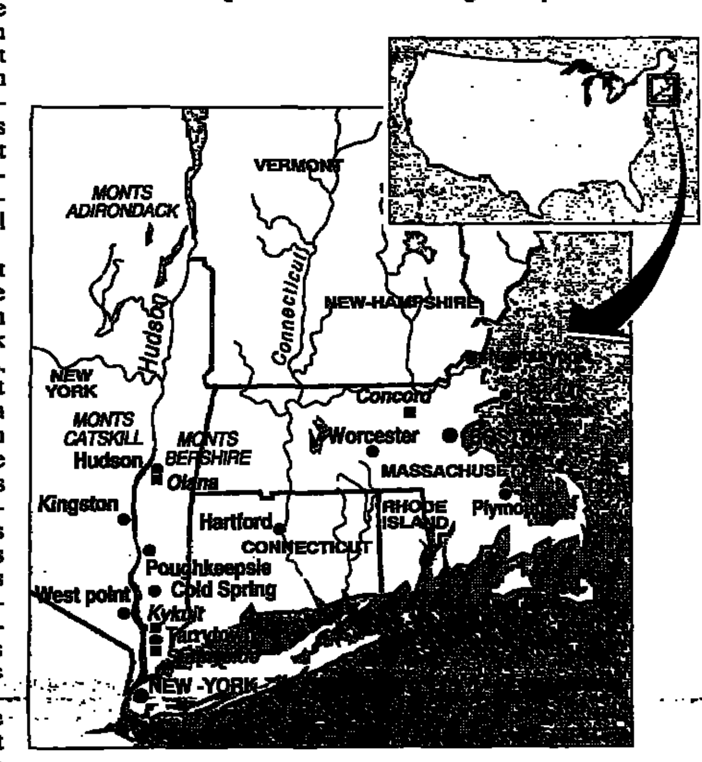
Les divergences des deux écoles apparaissent d'emblée. Les hudsoniens privilégient les scènes dramatiques, de format vertical, avec un premier plan d'une grande précision d'où l'on contemple un paysage beau et sublime, en profondeur, sous un ciel enfiévré et mobile. Les luministes peignent des paysages plats et sereins, agrandis par un format horizontal et la suppression du premier plan qui fait entrer le spectateur dans la lumière, sous un ciel *immobile et radieux*.

L'Hudson reflète précisément la couleur du ciel. Tour à tour grise comme l'océan qui la remonte en amont de la baie de New-York avec des mouvements de marée, elle vire sous le soleil, devenant verte ou bleutée. Eau douce à sa source, salée aux abords de son estuaire, elle voit des poissons de rivière et de mer croiser dans ses eaux mêlées. Et longe successivement à l'ouest, en remontant vers sa source, les Highlands, les monts Catskill – sur l'autre rive, les monts du Berkshire – et les montagnes des Adirondacks. Des rondeurs qui lui siéent, couvertes qu'elles sont de magnifiques forêts.

Chemin faisant, elle se laisse admirer. Les Rockefeller ont fait dessiner un jardin et une maison d'où l'on a vue sur les « *palisades* » (falaises) qui la bordent à ce niveau de sa course. On verra, au Musée de Hartford, une toile de Gifford, *Coucher de soleil sur l'Hudson* qui a pu être peinte ici même. John D. Rockefeller aimait l'Hudson. Son fils John D. Junior plus encore, qui fit construire Kykuit pour son père. Trois générations ont vécu dans ce qui fut conçu comme une maison de campagne, en pierre de taille. A l'intérieur, des œuvres d'art ; dans le jardin, Nelson, petit-fils du fondateur de la dynastie, fit disposer les sculptures modernes qu'il collectionnait. Une passion de famille puisque c'est à sa mère, Abby, que l'on doit la fondation du Musée d'art moderne de New-York.

De Sunnyside, sa maison, Washington Irving observait les variations du fleuve. L'auteur de *The Legend of Sleepy Hollow* acheta en 1835, à son retour d'Europe, ce « creux endormi ». Il y fit construire une maison aux réminiscences architecturales mêlées (anglaises, hollandaises, espagnoles) et y vécut avec ses trois nièces. En 1848, un grand bruit *déchira la paix des lieux*. Le train, longeant la rive de l'Hudson, passait sous ses fenêtres. De New-York à Tarrytown, où sont situés Kykuit et Sunnyside, il fallait un *jour et demi par la route*, trois à six heures en bateau. Avec cette machine infernale, il ne faudrait plus qu'une heure.

Une route de campagne conduit à Cold Spring, une petite ville au bord de l'Hudson. Pour regarder passer les trains, faire halte dans la petite auberge installée dans l'ancienne gare. Pour contempler West-Point, préférer l'Hudson House, *une auberge datant de* 1836, aux planches bleu turquoise, avec balcon et colonnettes blancs. L'atmosphère y est simple et chaleureuse. Elle regarde l'académie militaire située sur l'autre rive. Entre eux, le fleuve coule au creux des monts boisés et l'on voit parfois, sur sa rive, des souches déracinées...



Voici maintenant Boscobel, estampillée « villa fédérale ». *Clapboards* (murs de bardeaux) ocre, porche et fronton blancs. Elle domine l'Hudson. Ici sont réunis les éléments des tableaux hudsoniens : solitude, perspective, monts arrondis, marais. Le fleuve ayant suffisamment d'espace pour dessiner un méandre dans la vallée, du promontoire où est située la villa, le regard embrasse, comme le peintre et sous un angle élargi, la nature sauvage et douce. Mettez en esprit un cadre à ce paysage et vous aurez un Cole, un Church ou un Bierstadt. Au premier plan, la cime mouvante et précise des arbres. En bas, le quadrillage des marais coupés de filets d'eau grise et brillante. Au loin, traversée lentement par le mât nu d'un voilier, l'Hudson. Au-dessus de chaque berge, *la masse sombre des monts* s'arrondit dans le ciel bleu où flottent quelques nuages. Au fond, sur la rive droite, les murs gris de West-Point enfoui dans la verdure. *La rivière disparaît derrière* des arbres et reparaît à l'extrême droite du tableau, scintillante et argentée.

Le révérend Elias Lyman Magoon, un clergyman collectionneur – ce qui était audacieux à l'époque – vendit un jour ses tableaux à Matthew Vassar, un riche brasseur, fondateur de l'université du même nom, à Poughkeepsie. Ce dernier les exposa *dans la galerie qu'il créa* à l'*intérieur* du campus. Ils y sont toujours.

Kensett et Gifford étaient les deux peintres préférés de Magoon, et son tableau de prédilection porte le numéro 14 au catalogue : *Berkeley Rock, à Newport*, signé Kensett. De Gifford, *Lever de soleil sur les Alpes bernoises* – où des hommes tout petits regardent les montagnes blanc et rose – et *le Tombeau de Shakespeare* qui rappelle *la Cathédrale de Salisbury*, de Constable. Charles H. Moore, avec *l'Hudson à West-Point*, évoque un souvenir récent quand Church met le feu aux toiles avec *Automne en Amérique du Nord* et *Crépuscule dans le Vermont*.

Les maisons s'égrènent, au sein de parcs *immenses et bien entretenus*, rendant hommage au fleuve. *Springwood* abrita la tribu des Roosevelt. C'est une élégante et vaste demeure couleur terre de Sienne, à volets verts, colonnes, terrasse et corniches du blanc de rigueur. Une maison habitée, chaleureuse, avec une bibliothèque de belles dimensions et des chambres familières. De l'ouest, la vue *s'étend*, par-delà les prairies, *jusqu'à l'Hudson qui coule* au milieu de vallonnements boisés.

Si on la retrouve à *Olana*, ce n'est pas un hasard. Church, qui avait un atelier à New-York, choisit cet endroit pour y faire édifier une haute maison dont il dessina chaque détail afin de mieux contempler la nonchalante. Son professeur, Cole, habitait de l'autre côté du fleuve, dans les Catskill, où son atelier existe toujours. Church, qui se révèle hanté par le spirituel dans ses toiles, se montra ici très matériel, organisant minutieusement un paradis à sa mesure. Il fit creuser un lac, dessiner un chemin, planter des arbres afin que tout soit en harmonie avec la magnificence du ciel d'où vient la lumière.

La terrasse découvre un paysage ouvert en grand angle : au centre, l'Hudson River ; à droite, les monts Catskill ; à gauche, les collines du Berkshire. La lumière entre par les baies en arc arabe ; les *murs peints en jaune la retiennent*. A l'extrémité de la maison, un de ses ateliers : la clarté des fenêtres découpées dans les quatre côtés éclaire ses chevalets et ses pinceaux mais aussi les canapés et les fauteuils de cette maison confortable à vivre.

Changement de décor à Kingstown qui se donne des airs de villégiature avec son petit port de *plaisance abrité dans* un bras du fleuve. La paix du soir tombe sur les bateaux blanc et bleu, sur les saules pleureurs. Un hors-bord pointe son museau blanc. L'onde, clapotante, prend la couleur des arbres qui la bordent. Verte, translucide Hudson où les peintres ont mouillé leur palette et rincé leur pinceau. C'est ici, au bord de l'eau, que l'on comprend la naissance de l'impressionnisme. Quoi de plus expressifs pour traduire la mobilité de ces miroitements incessants, que de petites touches pressées qui se chevauchent et se *soulèvent sur la toile* ?

Le Wadsworth Atheneum, établi à Hartford en 1842, est le plus ancien musée des Etats-Unis. Quarante mille œuvres d'art, dont quelques-unes parmi les plus belles de l'école de l'Hudson. Dans une grande salle lumineuse sont accrochés de lumineux tableaux. Ombre et éblouissement des cieux de Church. Nulle part mieux qu'ici n'éclate la profondeur de sa peinture. Les montagnes, souveraines, tendent vers le bord supérieur du tableau, vers le ciel. Les nuages s'écartent pour découvrir *la trouée d'où sourd* la lumière et l'espoir. Ces cieux symbolisent le destin de l'Amérique et la mission du peintre. Transcendance de Church, comme un coup de tonnerre dans la sérénité des luministes.

Elias Magoon vendit sa collection à Vassar. Daniel Wadsworth donna la sienne à l'Atheneum de Hartford, et un autre mécène, Maxim Karolik, fit don de ses *tableaux au Musée des beaux-arts* de Boston. Grâce à ce dernier, les luministes, tombés dans l'oubli pour cause de guerre de Sécession, furent « remis en lumière », si l'on peut dire...

La visite du Musée de Boston conforte ce que l'on savait déjà. On retrouve de vieux amis et l'on découvre quelque chose de plus. Les meules de Heade, symboles de la psyché, portent à la méditation. Dans les marines de Lane, plus plates que jamais, le ciel occupe les deux tiers du tableau. Ses voiliers, comme les meules de Heade *et comme les hommes minuscules* des peintres de l'Hudson River, ont leur utilité : ils donnent échelle et perspective au tableau.

Le bon ton de Boston, la correction des WASP (White Anglo-Saxon Protestant), crème de la bonne société de la ville depuis trois siècles, sont la quintessence de la Nouvelle-Angleterre. L'adjectif se justifie pleinement. Il y a du déjà-vu dans ces maisons bien tenues qui projettent leurs bow-windows sur les pelouses, dans ces petites églises de toutes obédiences posées aux carrefours. Sans nier, évidemment, les traits propres à l'Amérique. Au premier chef, ces *clapboards* blanc, cendré, vert pâle, bleu fané, ocre léger et ces *yard sales*, sortes de puces familiales déballées sur la pelouse le dimanche.

Des villes aimables gravitent autour de Boston. Concord l'universitaire, proche de Harvard, avec ses maisons XIXᵉ, de style fédéral, *que l'on dirait en pain d'épice*. Celles de Newburyport sont toutes plus jolies les unes que les autres et d'une grande diversité sous les grands arbres dont le feuillage filtre le ciel. Le silence qui règne à l'intérieur de la Nouvelle-Angleterre est rompu ici par les grands battements d'ailes et les cris rauques des mouettes.

Dernière étape de ce pèlerinage pictural, le Musée historique du cap Ann, à Gloucester. Il est dédié à Lane, né dans cette ville où il avait une petite maison. Son père était fabricant de voiles et lui-même effectuait des relevés topographiques. Ce qui explique bien des choses... La route traverse les marais d'Essex et d'Ipswich, privilégiés par Heade. Aujourd'hui comme hier le peintre aurait regardé, sinon la maison grise isolée, du moins le ciel immense et serein, les brins d'herbe un peu jaunie – ces brins d'herbe si chers au poète Walt Whitman qu'il écrivit, en 1855, *Feuilles d'herbe* –, les arbres qui s'arrondissent en boules et les méandres de l'eau bleue à travers les prairies. Puis, trempant son pinceau dans la mer, il aurait commencé à peindre le ciel.

De notre envoyée spéciale
Danielle Tramard

CARNET DE ROUTE

Visites

A New-York, le Metropolitan Museum.

A Tarrytown : *Kykuit*, la maison des Rockefeller, ouverte ce printemps aux visiteurs, qui affiche complet pour un an (réservation obligatoire au 914-631-9491) – le voyagiste *Koré, évidemment, y a ses* entrées et *Sunnyside*, la maison de Washington Irving (même numéro).

A Poughkeepsie : Vassar College Art Gallery (914-437-5241).

A Hudson : *Olana*, la maison de Church (518-828-0135).

A Hartford : le Wadsworth Atheneum (203-247-9111) et les maisons de Mark Twain (203-493-6411) et Harriett Beecher-Stowe (203-525-9317).

A Concord, les deux maisons d'Emerson : *The Old Manse* (508-369-3909) et sa maison de Lexington Road (508-369-2236).
A Harvard : Fruitlands Museums (508-456-3924).

A Gloucester : le Cape Ann Historical Museum (508-283-0455).

A Boston, le Musée des Beaux-Arts. Attention aux heures d'ouverture (de 10 ou 11 heures à 17 heures).

Lectures

De Barbara Novak, professeur à l'université de Columbia et spécialiste de cette période, *Nature and Culture, American Landscape and Painting, 1825-1875* (Oxford University Press, 1980). De Jules David Prown (Skira), *la Peinture américaine*, tome 1 : *des origines à l'Armory Show.* Sur le roman américain, une étude passionnante de Jacques Cabau : *la Prairie perdue* (Points Seuil, 1981). Quelques traductions : *Astoria, le roman vrai de la première conquête de l'Ouest 1810-1814*, de Washington Irving (Phébus), *La Vie sur le Mississippi*, de Mark Twain (Payot) et *Walden ou la vie dans les bois*, de Henry David Thoreau (Gallimard). Utile et agréable : *A Guide to Writers'Homes in New England*, de Miriam Levine (Applewood Books, distribué par The Globe Pequot Press, Box Q, Chester, CT 06412). Consulter le Guide Bleu *Etats-Unis Est et Sud* (Hachette). On trouvera catalogues et livres d'art dans les musées américains et, à Boston, chez Waterstone's Booksellers (26 Exeter Street, tél. : 617-859-7300), une librairie ouverte sur trois étages jusqu'à 23 heures (le dimanche de 12 à 21 heures). Elle est proche du Lenox Hotel (617-536-5300), un trois étoiles de charme au cœur de la ville.

Voyage

Ce reportage a été réalisé à l'occasion du repérage d'un itinéraire exclusif conçu par le voyagiste Koré (86, boulevard des Batignolles, 75017 Paris, tél. : (1) 42-93-28-58) spécialiste de circuits culturels de qualité. Il aura lieu au meilleur moment de l'année, quand l'été indien rivalise avec la palette des peintres. A son programme, de New-York à Boston, les plus beaux musées et des maisons d'écrivains et d'artistes de Nouvelle-Angleterre. Commentaires passionnés et passionnants d'Annette Bonnet-Devred, professeur de langue et de civilisation américaine, auteur d'une thèse *Paysage et sensibilité américaine*. Du 22 au 30 octobre, 14 500 francs, vols inclus, en demi-pension, avec un déjeuner-croisière sur l'Hudson.

Vols

Paris-New-York et Boston-Paris : à partir de 4 040 francs avec Air France (tél. : 44-08-24-24), à partir de 3 690 francs avec TWA (tél. : 49-19-20-00). Renseignements : Office du tourisme des Etats-Unis (tél. : 42-60-00-66).



TABLE

La daube de Mme Cézanne

En passant par la Provence où quelques étapes gourmandes valent le détour.



L'obsession culinaire française est un fait de civilisation. Voyez la table de Claude Monet à Giverny. *« M. Cézanne, quel est votre met de prédilection ? » « Les pommes à l'huile »*, aurait répondu le maître. Et voici le Jugement de son commensal et ami, Emile Zola : *« Il se brisait à cette besogne impossible de faire tenir toute la nature sur une toile. »* Quel personnage de roman préfère-t-il ? Frenhofer, le héros du roman de Balzac *le Chef-d'œuvre inconnu* ; c'est l'histoire d'un peintre qui réinventait la peinture, comme le cuisinier Giardini, dans *Gambarra*, innovait dans l'art culinaire. C'est ainsi que le voyait Emile Zola, qui décrit Paul Cézanne dans *l'Œuvre*, l'histoire d'un échec pictural. Les deux amis rompirent, en avril 1886.

Alors, la daube de Mme Cézanne ? D'abord, il n'y avait pas de Mme Cézanne, mais une liaison ancillaire, comme en ont connu beaucoup d'artistes du XIXe siècle. Une belle femme douce aux traits régaliens. C'est Hortense Fiquet, dont il aura un fils. Mme Brémond, la gouvernante officie en cuisine. C'est *la Femme à la cafetière*. Emile Bernard, peintre, se souvient des dîners de la rue Boulegon, à Aix. Pas de folies ! Quelques plats, l'ordinaire d'un célibataire : pain trempé dans le bouillon et fricassée de volaille aux olives et aux champignons. A Médan, chez M. Zola, c'est bombance, nous racontent les Goncourt ; c'est Byzance même, lorsque l'auteur des *Rougon-Macquart* se met aux fourneaux. De là, la tradition Goncourt du bien-manger. Mme Brémond, à la fin du siècle, est bien vieille, le maître aussi. Elle a une jeune assistante, Thérèse Gidde, qui épousera ensuite un boucher aixois. Elle refusa de poser pour le peintre, mais elle cuisine avec passion.

Son histoire nous est rapportée par le docteur André Espinas, dépositaire du témoignage de Thérèse. Cette femme de métier, à soixante-dix ans, transmet ses souvenirs et la fameuse recette de la daube (prononcez « dobe »), ce plat méridional entre Rhône et Durance, une viande onctueuse grisée des saveurs de la garrigue, mouillée de vin rouge, parfois arrosée de cognac, selon la tradition des bateliers du Rhône. Le cognac, ou du moins le rhum, le bon maître d'Aix « se » le buvait nature, lorsque Mme Brémond n'avait pas caché la bouteille. La recette transmise stipule l'emploi de 1,5 kilo de viande de bœuf, dite « bec de dinde » ou « galinette » (c'est l'extrêmité de la cuisse désossée), que l'on fera tourner dans le vinaigre. Faire revenir du petit salé (poitrine demi-sel), y mettre la viande coupée en petits morceaux et, lorsque ceux-ci ont changé de couleur, y verser le vin jusqu'à recouvrir le fricot. A cuisson vive, laisser échapper les vapeurs d'alcool. Ajouter le laurier, un ou deux clous de girofle et quelques gousses d'ail non épluchées. Faire cuire quatre heures dans une marmite couverte d'une assiette remplie d'eau. A la table de Mistral, on réservait le jus de la daube pour assaisonner les macaronis.

On fera étape au pied de la grande vague calcaire au *Relais Sainte-Victoire* (13100 Beaurecueil, tél. : 42-66-94-98, fermé le dimanche soir et le lundi). Ici, le paysage aux lignes amples et découpées qui inspira Cézanne est encore préservé. René Bergès propose en son *Relais* une excellente cuisine de saveurs qui s'exprime dans des fleurs de courgette farçies ou bien un râble de lapin aux olives : menus à 170 francs (en semaine), 220 et 295 francs par ailleurs. Pour la daube, il faut se rendre à quelques kilomètres de là ; elle figure dans le menu à 100 francs de l'auberge familiale qui appartient au même propriétaire, au cœur du village : *Aux Sarments* (4, Rue-qui-monte, 13114 Puyloubier, tél. : 42-66-31-58, fermé le lundi soir et le mardi).

A Paris, chez *Campagne et Provence* (5e) ou bien à *l'Aillade* (7e), la daube est un plat d'hiver. En revanche, *la Farigoule* (104, rue Balard, 75015 Paris, tél. : 45-54-35-41, fermé le dimanche) et *les Senteurs de Provence* (295, rue Lecourbe, 75015 Paris, tél. : 45-57-11-98, fermé les samedi midi et dimanche) le maintiennent presque à l'année sur leur carte. Au *Bistrot Blanc* (52, rue Blanche, 75009 Paris, tél. : 42-85-05-30, fermé les samedi et dimanche), il n'y a pas vraiment de saison pour la daube. C'est selon l'humeur du chef, Bruno Borni, un jeune Marseillais qui fut saucier à *la Tour d'Argent* ; on en demande et on en redemande, comme le faisait le poète Joseph d'Arbaud au restaurant de *la Croix-de-Malte*, à Aix, réputé pour la succulence de ce plat. Mais au *Bistrot blanc*, où l'accueil est charmant, le choix sera difficile entre la morue « à la matrasso », les pieds et paquets et bien d'autres mets du répertoire provençal (compter environ 200 francs à la carte). Une excellente adresse à découvrir, ou à redécouvrir aussi, pour son nouveau et plaisant décor.

« La daube est [le plat] le plus en faveur chez les habitants de la Provence... », nous dit Marius Morard dans *le Manuel complet de la cuisinière provençale* (1886). Charles Blavette, héros des films de Giono et de Marcel Pagnol du temps des studios de la Victorine, détaille dans *Ma Provence en cuisine* l'origine antique de la daube, sa nécessaire marinade et l'adjonction à la cuisson d'un pied de veau fendu en deux et de couenne de porc : *« C'est un plat que j'attribue aux Romains ! Voilà ! Et sous les Romains, y avait pas de cochons ? »* (p. 95). Un conseil : inviter Raimu à table et surtout ne pas oublier le zeste d'orange séchée ! C'est ce que conseille aussi J.-B. Reboul dans *la Cuisinière provençale* (Tacussel). Simone Lheureux, une vestale des cuisines nîmoises, nous remet en mémoire le cuisinier Durand, qui servit chez les ci-devants, puis comme d'autres ouvrit boutique en 1790 à Alès, et enfin à Nîmes, jusqu'en 1854, où il connut la gloire. L'on dégustait à l'*Hôtel du Midi*, square de la Couronne, la *« daube de bœuf à la nîmoise et la macaronade qui l'accompagne »*. Dans cette variante, la viande détaillée en cubes doit mariner dans un plat creux assez grand, car *« il faut que la daube se sente à son aise »*.

Après le repas, nous dit Emile Bernard, l'on pouvait entendre le bon maître disserter de la vertu des études classiques. Cézanne écrivait en latin, et s'adressait à son ami Zola, en 1859, en vers réguliers ! L'ambition de Cézanne était de *« faire du Poussin sur nature »*. Pour cela, il allait sur la route du Tholonet à Château-Noir, où, le 15 octobre 1906, il fut surpris par un orage. Il attrapa froid et mourut le 22. Thérèse Gidde, la cuisinière, et la vieille Mme Brémond allèrent récupérer les toiles inachevées, à la montée des Lauves, et, nous dit notre correspondant, *« son émotion portait rétrospectivement autant sur la disparition de son patron que sur la valeur marchande des œuvres qu'elle avait eues entre les mains »*. Mœurs spartiates, cuisine rugueuse, peut-être ; et si c'était cela, la véritable cuisine provençale, celle qu'illustrèrent longtemps Maurice Brun puis son fils Frédéric, à Marseille (1) ? Couleur brune, saveur de l'huile d'olive, de l'amande, viande de canard et d'autres oiseaux, connus de rares spécialistes, tel René Girard, qui les observe en Camargue : chairs profondes, peu de couleur, mi-poisson mi-gibier ; l'ail judicieusement dosé, surtout pas l'éclat cru des poivrons et des tomates, les herbes avec avarice, une cuisine austère de tradition paysanne. *« Cette cuisine est tout un ensemble, inscrit avec cohérence dans la globalité de la culture provençale* (2). »

Cézanne à Emile Zola, l'Estaque, 24 septembre 1878 : *« Je reçois ta lettre au moment où se confectionne une soupe aux vermicelles à l'huile, si chère à Lantier. »* Véritable romain, le peintre des *Paysages avec figures absentes*, comme dit Jacottet, découvre la véritable substance translucide de la Sainte-Victoire en grignotant un quignon de pain frotté d'ail. La daube de Mme Cézanne, l'autre côté de la Provence.

Jean-Claude Ribaut

(1) *Aux mets de Provence*, quai Rive-Neuve à Marseille, change de propriétaire ; le restaurant est en travaux et ne réouvrira guère avant octobre. On patientera, agréablement, chez Patalain (49, rue Sainte, Marseille 1er, tél. : 91-55-02-78, fermé le samedi midi et le dimanche), où Suzanne Quaglia propose de magnifiques spécialités provençales.

(2) *Dictionnaire de la cuisine de Provence*. Philippe Blanchet et Paul Favrat. Editions Bonneton 1994. 99 francs. Passionnante présentation ethnographique et culturelle de la table provençale. Recettes.

▶ **Lire : *le Cahier de recettes provençales*. Michel Biehn. Flammarion 1994. Recettes de grand'mère, splendides illustrations.**

TOQUE EN POINTE

Chez Philippe

La parfaite ordonnance de l'esplanade des Quinconces n'a rien à envier au charme de la place du Parlement, toute de guingois, l'une des plus agréables de la ville cependant. C'est la dualité bordelaise. Philippe Téchoire, à l'enseigne « Chez Philippe », située sur cette place, s'astreint à offrir une cuisine de produits les plus frais de l'Atlantique. L'assiette du pêcheur, avec huîtres, clams et palourdes, le filet de bar à l'huile d'olive, font rêver d'un de ces admirables vins de graves, comme le Domaine de Chevalier blanc (cru classé) en 1991 (33850-Léognan, tél. : 56-64-16-16), d'un classicisme exemplaire. Mais le château de fieuzal, certes plus modeste, n'en est pas moins généreux, avec ses fragrances de melon, de figue et d'herbes fraîches. On le trouve ici à la carte, en millésime 1989. Richesse de la dualité bordelaise. Menu à 180 francs. A la carte, comptez de 250 à 300 francs.

▶ **Bordeaux. 1, place du Parlement. Tél. : 56-81-83-15, fermé le dimanche.**

ÉCHO GOURMAND

Cigares cubains

Selon les dirigeants de la Cubatabacco – qui commercialise tous les cigares cubains dans le monde – tout ira bientôt pour le mieux dans l'approvisionnement des cigares de La Havane. Acceptons-en l'augure.

Le retour des Monte-Cristo, *via* la SEITA, il est vrai, est plus qu'un symbole. C'était la marque la plus prisée en France. Sa disparition, voici deux ans, à la suite du procès intenté par la société espagnole Tabacalera, et des livraisons irrégulières avaient fait chuter la consommation – qui était d'environ 10 millions d'unités par an – à 7 millions. Du moins selon les chiffres officiels. Mais l'on sait aussi que des circuits parallèles, *via* les Caraïbes, alimentent le marché français.

On ne s'étonnera pas de ce que le marché du cigare soit un rideau de fumée.

LE VIN

Que sais-je ?

Apprendre le vin ? La belle histoire ! Contrairement à ce que beaucoup se plaisent à croire, les portes sont multiples qui autorisent l'entrée dans ce monde et cette culture. Encore faut-il les situer, oser les franchir. Trop souvent, le point de passage obligé demeure ce rituel linguistique et sensitif qu'est la dégustation. *Initialement* décourageante, parfois coûteuse, presque toujours empesée quand elle dépasse le cercle des professionnels, cette dégustation (les mots qu'elle réclame, le prestige qu'elle autorise) n'est pas chose facile. Sans doute cette étape est-elle indispensable. Mais, plus qu'une initiation, elle est une forme d'aboutissement. Autorisons-nous d'autres voyages puisque la richesse du vin facilite sa découverte bien en amont de sa consommation.

La plupart des grands châteaux du Médoc canalisent depuis quelques années déjà le formidable engouement pour toutes les choses du vin. Chaque année, entre Margaux et Saint-Estèphe, ils sont toujours plus nombreux à suivre en groupes serrés et respectueux de savantes explications sur les cépages et la vinification, sur l'élevage et les millésimes. C'est généralement de la fort belle pédagogie, parfois certes un peu guindée. On visite les châteaux médocains *in live*, comme jadis on apprenait à découvrir les châteaux de la Loire. Ici l'appétit de savoir confine parfois à la religiosité. Il y a les cultes célèbres voués à Yquem, à Château-Grillet, à Château-Chalon ou à la Coulée de Serrant. Mais le phénomène se renouvelle, ne cesse d'enfler.

Nous avons vu, de nos propres yeux, à Pauillac, des *laïcs se prosterner* devant les vignes du château Lynch-Bages et palper avec dévotion les feuilles de cabernet-franc et de merlot. D'autres dissertent durant des heures sur les provenances des chênes pour l'élevage en barriques et bientôt la forêt de Tronçais deviendra une balade œnologique.

Par où commencer ? Un tout récent et parfait ouvrage, destiné aux néophytes autant qu'à ceux qui croient ne plus l'être, dessine toutes les pistes de la plante à la cave. La densité fait ici merveille et, derrière la pédagogie, ouvre simplement fort joliment de multiples horizons.

Ainsi la vigne. Il y a les cépages bien sûr, ces fils conducteurs ampélographiques dans le labyrinthe gustatif. Mais peut-on faire une croix sur les porte-greffes et le sauvetage américain – il y a un siècle – du vignoble français, ignorer les hybrides, se désintéresser des rendements et des assemblages ? Découvrir la plante et sa culture, c'est rapidement faire connaissance avec ses ennemis, maladies ou parasites, ce qui conduit bien vite au débat devenu essentiel soulevé par quelques prophètes qui osent mettre en œuvre une viticulture débarrassée de la chimie de synthèse. Et c'est encore la plante qui guide vers le sol, les concepts de terroir, de climat, de typicité et d'appellation d'origine contrôlée.

Le vin arrive, lui que l'on voudrait réduire au produit obtenu exclusivement par la formation alcoolique totale ou partielle de raisins frais, foulés ou non, avec des moûts de raisins dont le titre alcoométrique acquis ne peut être inférieur à 8,5 degrés en volume. C'est l'heure du verre.

Puis, avec le temps, viennent les millésimes et cette formidable course-poursuite qu'ils autorisent, mémoires croisées de l'humain et du végétal reconstruites et conservées.

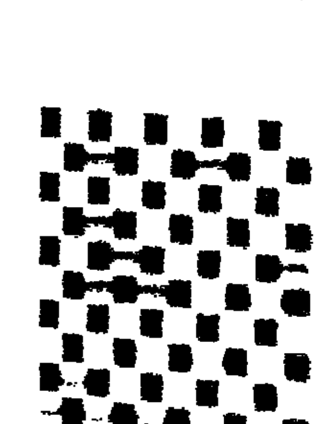
Après la dégustation et les transports, l'apprentissage s'achève. On est enfin libre de descendre sous terre pour bâtir son caveau et y contempler les plaisirs futurs et passés. La cave, seul endroit au monde à laisser entrevoir le début d'une éternité.

Jean-Yves Nau

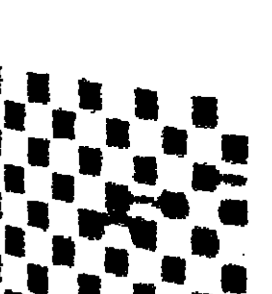
Guide pratique du vin Hachette, de Pascal Ribéreau-Gayon et Michel Dovaz (176 pages, 147 francs). Editions Hachette.

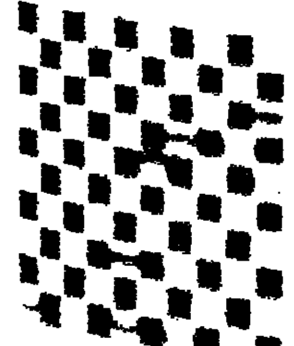


Mots crois



Dames





PHILATÉLIE

Argentat

La Poste mettra en vente générale, lundi 20 juin, un timbre à 4,40 F, *Argentat-Corrèze*.

On reconnaît Argentat de loin à ses toits en lauze, ces pierres plates issues des carrières que l'on fixait avec des chevilles en bois. Des quais d'Argentat, cité au riche passé, jusqu'à la fin du XIXe siècle, partaient des gabares chargées de piquets de châtaignier, destinés aux vignes bordelaises. Parvenues à Castillon, Bergerac ou Libourne, elles étaient débitées en planches pour la tonnellerie locale.



Le timbre, au format horizontal 36,85 × 22 mm, dessiné et gravé par Eve Luquet, est imprimé en taille douce en feuilles de cinquante. A noter qu'Argentat succède au château de Sédières, émis en 1988, œuvre du même artiste, dans la thématique corrézienne.

P. J.

▶ Vente anticipée à Argentat, les samedi 18 et dimanche 19 juin, au bureau de poste temporaire « premier jour » ouvert à la salle polyvalente, place Joseph-Faure.

▶ Souvenirs philatéliques : encart (40 F), enveloppes, cartes postales (15 F et 20 F), port en sus, auprès du club philatélique argentacois, Louis Albertin, 12, rue de l'Ouest, 19400 Argentat.

En filigrane

• **Arago, la biographie.** – Muriel Toulotte vient de publier *Etienne Arago 1802-1892, une vie, un siècle,* préfacée par Jean Tulard, biographie incontournable de celui qui fut, entre autres, ministre des postes en 1848 et initiateur à ce titre du timbre en France (370 p., 150 F, Publications de l'Olivier, 19, avenue du Général-de-Gaulle, 66000 Perpignan).

• **Ventes.** – Vente à prix nets Rivoli-Philatélie (146, rue de Rivoli, 75001 Paris) qui disperse cinq cent quatre-vingts lots dont, entre autres, les nº 33 B neuf 5 F chiffres bleus (25 000 F), feuille de cent du nº 88 *Sage* 4 C lilas-brun (2 000 F), etc.

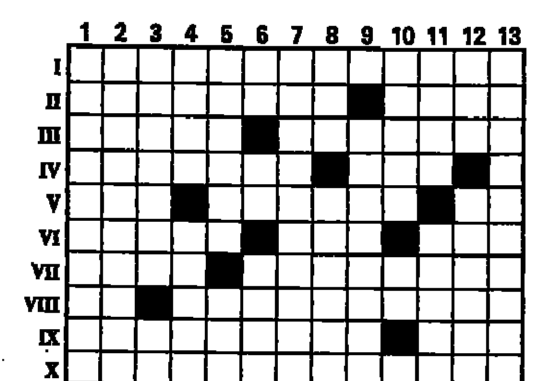
Vente sur offres Tomy-Anka (27, rue du Faubourg-Montmartre, 75009 Paris) clôturée le 21 juin. Plus de trois mille lots dont marques postales départementales, lots thématiques, cartes postales, France classiques, colonies françaises, etc.

• **Football.** – La Coupe du monde de football qui se déroule aux Etats-Unis suscite l'émission de nombreux timbres dans le monde entier : Etats-Unis, bien sûr, Andorre, Suisse, Bolivie, Laos, Cambodge, Saint-Marin, Mali... (deux spécialistes des nouveautés : Taillandiers, 65, rue de la Roquette, 75011 Paris, et Phila-Mail, 43, place de Mainvault, B-7812 Mainvault, Belgique).

• **A l'honneur.** – Guy Lormand, chef du Service national des timbres-poste, a remis le 5 mai à Marie-Noëlle Goffin les insignes de chevalier dans l'ordre national du Mérite. Deux autres concepteurs de timbres-poste ont été promus au grade de chevalier de ce même ordre, Charles Bridoux et Jacques Jubert. Enfin, Gérard Longuet a procédé, le 31 mai, à la remise des insignes de chevalier de l'ordre national du Mérite et de chevalier de l'ordre des Arts et des Lettres à Marie-Claude Le Floc'h-Vellay, directeur du Musée de la Poste de Paris.

Mots croisés

nº 819



HORIZONTALEMENT

I. ONG. – II. Hilares. Fruit. – III. Bouquet. Peut se faire sans craindre les répétitions. – IV. Font la fête. Direction. – V. Onomatopée. Pour un ami. En pointe. – VI. Voisin. Coup par derrière. Fait des coups par derrière. – VII. Fut italienne. Plutôt plaintif. – VIII. Note. Enfermée. – IX. Vexant. Entre elle et nous, c'est pour la vie. – X. Corrige les écarts de conduite.

VERTICALEMENT

1. Concernées par votre récent bulletin. – 2. Font de plus en plus fort. – 3. On l'expulse. Va à la baguette. – 4. Attend l'inondation. Avec lui, c'est une autre musique. – 5. Faisait la solennité du siège à Rome. A participé au mouvement. – 6. Pour rire. Dieu. Rebelle des Flandres. – 7. Donnerai à voir. – 8. Un rien provocant. Certains effluves s'identifient ainsi. – 9. Obéit aux lois. – 10. Cache. Possessif. – 11. On lui a ajouté quelques agréments. Transmise. – 12. Appelle du fond des bois. Pour se régaler en charentaises. – 13. Vous, hier ?

SOLUTION DU Nº 818
Horizontalement

I. Débarquement. – II. Ecuma. Avatar. – III. Chibre. Etuva. – IV. Oasiens. Eden. – V. Rusa. Chalets. – VI. Adonné. Las. – VII. Tentantes. Ur. – VIII. Nessos. Tsé. – IX. Obi. Aar. Meus. – X. Nues. Idéales. – XI. Structurelle.

Verticalement

1. Décorations. – 2. Echaudé. But. – 3. Buissonnier. – 4. Ambiante. Su. – 5. Rare. Nasa. – 6. Encensait. – 7. Ua. Sh. Tordu. – 8. Eve. Ales. Er. – 9. Matelas. Mae. – 10. Etudes. Tell. – 11. Navet. Usuel. – 12. Transgresse.

François Dorlet

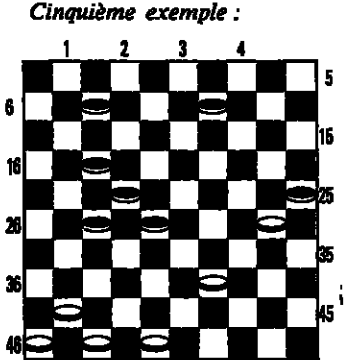
Dames

nº 483

LE COIN DU DÉBUTANT

• **En double prise simultanément (suite)**

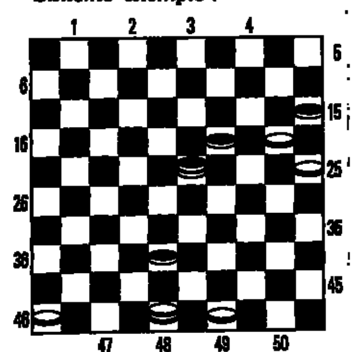
Cinquième exemple :



Les Blancs jouent et gagnent.

SOLUTION : 39-33 [et les Noirs se trouvent en double prise simultanément] (28 × 39) [si d'abord (25 × 34) résultat final identique] 47-42 (25 × 34) 48-43 (39 × 37) 41 × 1, dame (34-39) 1-6, + sur cette attaque à distance.

Sixième exemple :

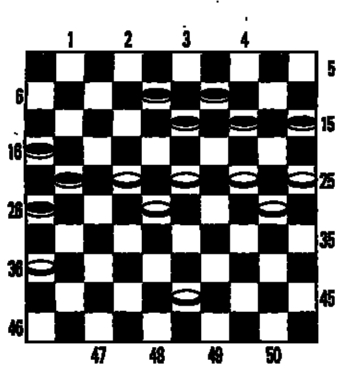


Les Blancs jouent et gagnent.

SOLUTION : 46-41 ! (23 × 46) [si d'abord (15 × 24) résultat identique] 48-43 (15 × 24) 48 × 5 enferme la dame (24-29) 25-20, etc., +.

L'UNIVERS MAGIQUE

Championnat du Damier bordelais 1959 entre le maître FAYET (Blancs) et son égal M. PUERTOLAS. Dans la position ci-dessous, PUERTOLAS força le gain par un jaillissement très brillant de mouvements tactiques et de sournois placements stratégiques (même les initiés devront se munir d'un damier). A noter que les Blancs ne disposent d'aucune colonne d'attaque.



Les Noirs dans leurs œuvres : (21-27)!! 22 × 31 (26 × 37) 43-38 [ou... ?] (8-12) !! 36-31 [forcé] (37 × 26) 38-32. En répondant par ce gambit les Blancs crurent s'assurer l'égalité, mais (13-18) !! les Noirs firent succomber les Blancs à la tentation du coup de dame 24-19 (18 × 29) 19 × 10 (15 × 4) 30-24 (29 × 20) 25 × 3 [dame] mais (12-17) 3 × 21 (16 × 38)! Les Blancs avaient bien sûr prévu les suites de leur coup de dame et espéraient parvenir toutefois à la nulle par 28-23. Les Noirs avaient anticipé au-delà et poursuivirent (38-43) !! 23-18 (43-49)! 18-12 (47-16)! 12-8 (16-2) 8-3 (2-11) !! splendide ! Les Blancs abandonnèrent.

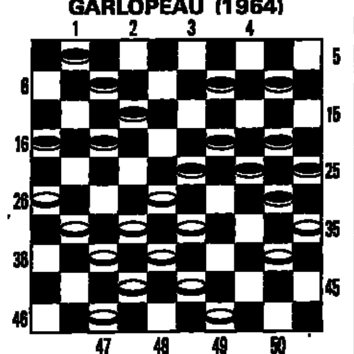
SOLUTION DU PROBLÈME nº 482
P. GARLOPEAU (1964)

Blancs : pions à 27, 28, 32, 33, 36, 39, 41, 42, 45, 48.

Noirs : pions à 8, 9, 10, 13, 16, 18, 19, 24, 26, 29 39-34 !! (29 × 47) 36-31 ! (26 × 46) 27-21 (16 × 38) 48-42 (46 × 40) 42 × 33 (47 × 29) 45 × 5 (19-23 forcé) 5 × 32 ! (24-29) 32-16 ! (29-33) 16-2 (13-18) 2-7 (18-22) 7-16 ! (33-39) *(a)* 16-11 (22-27) 11 × 44 (27-32) 44-33 (32-37) 33-47 ! Une cathédrale !

(a) (22-28) 16-43 (28-32) 43 × 27, etc., +.

PROBLÈME nº 483
GARLOPEAU (1964)



Les Blancs jouent et gagnent.

SOLUTION dans la prochaine chronique de cet autre problème choisi par ce grand maître problémiste pour les lecteurs du *Monde*.

Jean Chaze

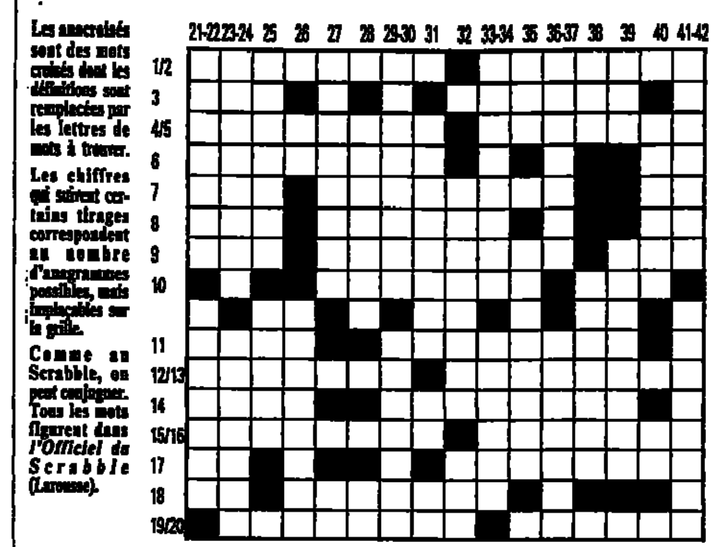
Anacroisés (R)

nº 820

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver.

Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille.

Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans *l'Officiel du Scrabble* (Larousse).



HORIZONTALEMENT

1. EERTUUVX. – 2. EGIRRUU. – 3. EFNORT (+ 2). – 4. CFGIINOT. – 5. ACEESSU (+ 1). – 6. ACEIRTUV (+ 2). – 7. AEIINNRS. – 8. AEILNV (+ 7). – 9. AEENNSTV (+ 1). – 10. EENOSST. – 11. AILNOSST. – 12. CEILMTU. – 13. AEERRSTU (+ 1). – 14. EEIPRRRT (+ 1). – 15. IIOOPPUU. – 16. EEORSTT. – 17. EEFINSSS. – 18. ABEETTU (+ 1). – 19. EEESSSUY. – 20. EHMNPY.

VERTICALEMENT

21. ACCINSV. – 22. ACDEEEP. – 23. CEEELOSU. – 24. EEGIMSS (+ 1). – 25. EEGRRST. – 26. AEERSTUU. – 27. EIINSTUV (+ 2). – 28. AINRSTT (+ 2). – 29. AEILNUVV. – 30. EIMOPRT. – 31. AEEFINNS. – 32. EINNOORS (+ 1). – 33. CEEEERRS. – 34. AEILRT (+ 5). – 35. AEGINNOT. – 36. EGOSSTU. – 37. ENRRSUY. – 38. EEEMRST (+ 1). – 39. DEERSSST. – 40. EEIPRU. – 41. EELRSTU (+ 2). – 42. ABEESSSS.

SOLUTION DU Nº 819

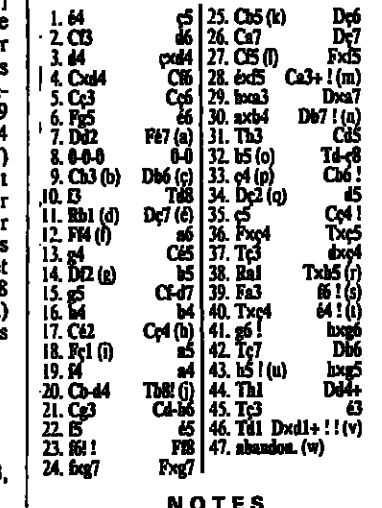
1. ECUREUIL. – 2. ESSOREE. – 3. OUSTACHI (TOUCHAIS). – 4. OPIOMANE. – 5. EVISCERE. – 6. OCEANES. – 7. RANALES (ARSENAL). – 8. ETHERISA (HESITERA, HETAIRES, HETRAIES). – 9. UNITAIRE. – 10. SEDATIF (DEFAITS). – 11. CUIRETTE, similicuir (Québ.). – 12. RASTELS. – 13. REGALIEN (ALGERIEN...). – 14. EMBATER (EMBATRE). – 15. EMPIREES (MEPRISEE, PERIMEES). – 16. ELYSEEN. – 17. RUSSISEE (RESSUIES, REUSSIES). – 18. TANDEMS. – 19. ECOLOGUE (EUCOLOGE). – 20. CORDEUR. – 21. CENTAURE. – 22. URICEMIE. – 23. ERGATIFS. – 24. EMMENTAL (EMMELANT). – 25. ETRIVEES (RIVETEES, SEVERITE). – 26. IONISERA (NOIERAIS). – 27. VERNISSE (INVERSES, REVINSSE). – 28. ETHERES. – 29. PRIERENT (EPRIRENT, PERIRENT, REPENTIR, RIPERENT). – 30. RAREFIA (FRAIERA). – 31. SCIENIDE (INDECISE, INDICEES). – 32. SABAYON. – 33. ASARET. – 34. RIGOLAT (LARIGOT). – 35. INALTERE (RALENTIE, RELAIENT). – 36. EMULSIF. – 37. ISERANES (ARSENIES, RENAISSE, RENIASSE, SENAIRES)

Michel Charlemagne et Michel Duguet

Echecs

nº 1592

OAKHAM SCHOOL MASTERS, 1994
Blancs : B. Martin.
Noirs : Th. Thorhallson.
Défense sicilienne.



1. é4	ç5	25. Cb5 (k)	Dç6
2. Cf3	d6	26. Ca7	Dç7
3. d4	çxd4	27. Cf5 (l)	Fxf5
4. Cxd4	Cf6	28. éxf5	Ca3+ ! (m)
5. Cç3	Cç6	29. bxa3	Dxa7
6. Fg5	é6	30. axb4	Db7 ! (n)
7. Dd2	Fé7 (a)	31. Th3	Cd5
8. 0-0-0	0-0	32. b5 (o)	Td-ç8
9. Cb3 (b)	Db6 (ç)	33. ç4 (p)	Cb6 !
10. f3	Td8	34. Dç2 (q)	d5
11. Rb1 (d)	Dç7 (é)	35. ç5	Cç4 !
12. Ff4 (f)	a6	36. Fxç4	Txç5
13. g4	Cé5	37. Tç3	dxç4
14. Df2 (g)	b5	38. Ra1	Txb5 (r)
15. g5	Cf-d7	39. Fa3	f6 ! (s)
16. h4	b4	40. Txç4	é4 ! (t)
17. Cé2	Cç4 (h)	41. g6 !	hxg6
18. Fç1 (i)	a5	42. Tç7	Db6
19. f4	a4	43. h5 ! (u)	hxg5
20. Cb-d4	Tb8! (j)	44. Th1	Dd4+
21. Cg3	Cd-b6	45. Tç3	é3
22. f5	é5	46. Td1	Dxd1+ ! ! (v)
23. f6 ! !	Ff8	47. abandon. (w)	
24. fxg7	Fxg7		

NOTES

a) Ou 7..., a6 ; 8. 0-0-0, h6 ou Fd7.

b) Dans cette variante Richter-Rauzer de la « défense sicilienne », les Blancs peuvent également choisir la voie 9. f4, Cxd4 ou 9..., h6.

ç) 9..., h6 est douteux : 10. Fxf6, Fxf6 ; 11. Dxd6, Fxç3 ; 12. bxç3, Dh4 ; 13. g3!, Df6 ; 14. Dç5, é5 ; 15. Fç4.

d) Ou 11. Fé3, Dç7 ; 12. Df2, d5 ; 13. éxd5, Cxd5 ; 14. Cxd5, Txd5 ; 15. Txd5, éxd5 ; 16. g4, Ff6, comme dans la partie Illescas-Kramnik, match de Ricobendas 1993).

é) Evitant le piège subtil 11..., d5 ; 12. Fxf6, dxé4 ; 13. Fxé7!, Txd2 ; 14. Cxd2, Cxé7 ; 15. Cç4, Dç7 ; 16. Cb5, Df4 (sans échec à cause de 11. Rb1) ; 17. Td8 mat.

f) Empêchant le dégagement d6-d5 tout en menaçant 13. Cb5. La manœuvre de Benjamin dans sa partie contre Anand à Groningue en 1993 est à retenir également : 12. Fxf6!, Fxf6 ; 13. g4, g6 (si 13..., a6 ; 14. g5, Fé7 ; 15. f4!) ; 14. h4, a6 ; 15. g5!, Fg7 ; 16. h5, b5 ; 17. hxg6, hxg6 ; 18. f4!, b4 ; 19. Ca4!, Tb8 ; 20. Dh2.

g) Ou 14. Dg2 ou 14. g5, Cf-d7 ; 15. Dg2.

h) 17..., a5 est aussi à envisager.

i) Probablement une perte de temps lourde de conséquences, dans ce genre de position où chaque camp attaque le roque ennemi. 18. h5 suivi de 19. g6 est sans doute plus approprié.

j) Menaçant éventuellement Ça3+.

k) Les Blancs craignent la suite 25. Cd-f5, Ca3+! ; 26. bxa3, bxa3.

l) Bien que le Ca7 ne soit pas en danger, 27. Cxç8 est meilleur.

m) Et non 28..., Dxa7 ; 29. Fxç4.

n) En se déclouant, les Noirs menacent 31..., Cd5.

o) 32. a3 est insuffisant : 32..., Cxb4! ; de même, si 32. ç3, Cxç3+ ; 33. Txç3, Dxb4+ ; 34. Rç2, é4 ; 35. f6, Td-ç8.

p) Une grave erreur. Plus les pions de l'aile-D avancent, plus ils sont vulnérables. 33. f6, Ff8 ; 34. Dd2 est nécessaire.

q) 34. Tç3, d5! ; 35. ç5 paraît plus prudent.

r) Menaçant mat en b1.

s) Empêchant 40. f6.

t) Le Fg7 entre en jeu sur la grande diagonale.

u) Un bel effort mais il est trop tard.

v) Jolie conclusion.

w) Si 47. Dxd1, é2 ; 48. Tç8+ (et non 48. Dxé2?, Tb1-mat), Rh7!

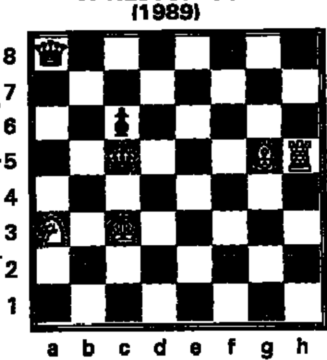
SOLUTION DE L'ÉTUDE Nº 1591
V. TARASYUK (1992)

(Blancs : Ra1, Tf8, Cf1, Fh1, Pd4, d7. Noirs : Rç3, Tb2 et b5, Ch4.).

1. Tç8+, Rd3 ; 2. Fé4+ !, Rxé4 ; 3. Cd2+, Txd2 ; 4. d8=D. La promotion en D est-elle suffisante pour éviter un échec perpétuel ?

4..., Td1+ ; 5. Ra2, Td2+ ; 6. Ra3, Td3+ ; 7. Ra4, Txd4+ ; 8. Tç4 !, Td5 ! ; 9. Dxh4+, Rd3 ! ; 10. Dh7+ !, Rxç4 ; 11. Dç2 mat.

ÉTUDE Nº 1592
V. NESTORESCU (1989)



Blancs (4) : Rç3, Th5, Fg5, Ca3.
Noirs (3) : Rç5, Da8, Pç6.
Les Blancs jouent et gagnent.

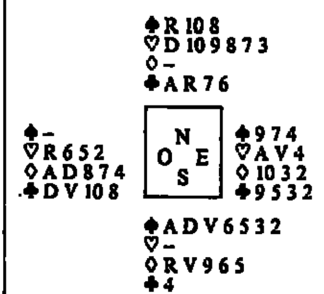
Claude Lemoine

Bridge

nº 1589

LE LIVRE DE L'ANNÉE

Cette donne est tirée du troisième livre de Vincent Labbé intitulé *Ne plus jamais chuter de chelem*. Il est édité par *le Bridgeur* au prix de 140 F. Il comporte 224 pages et chacune des 100 donnes a un titre drôle. Celui de « Mondo Dingo » correspond bien au « monde fou, fou, fou » où le grand chelem à Pique a été déclaré.



Ann. : S. don. E-O vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
–	–	–	2 ♣
passe	3 ♣	passe	3 ♠
passe	4 ♣	passe	4 ◊
contre	surc.	passe	4 ♡
passe	7 ♠	passe	passe...

Ouest entame la Dame de Trèfle, *comment gagner* ce GRAND CHELEM A PIQUE contre toute défense ?

Réponse

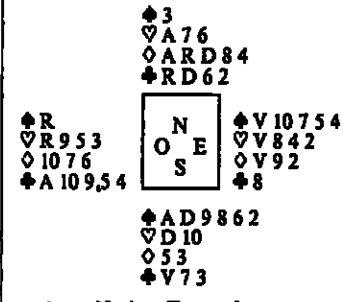
« Maintenant que le déclarant connaissait As Dame de Carreau à sa gauche, il ne laissa pas passer la chance de gagner : As de Trèfle, Roi de Trèfle (défausse d'un Carreau), Cœur coupé, Roi de Carreau pour l'As d'Ouest coupé du mort, Cœur coupé et Valet de Carreau. Si Ouest fournissait un petit, les deux derniers Carreaux pouvaient être coupés. En réalité, il couvrit de la Dame, le mort coupa, puis Cœur coupé, Carreau coupé (le 10 troisième d'Est s'écroula), Trèfle coupé, trois tours d'atout maîtres de la main pour purger les trois atouts d'Est et le 9 de Carreau affranchi. Egal !

» Observez les quatre jeux, aucune entame ne peut battre.

» A retenir : Ouest n'a sûrement pas contré avec la Dame de Carreau seulement troisième. Il est long à Carreau et votre seule chance de gagner est de trouver un 10 second ou troisième en Est. Il en serait tout autrement s'il n'y avait pas eu de contre... »

L'AVENIR D'UN ROI SEC

Un Roi sec bien placé « se fait toujours » d'après un vieux dicton, mais ce n'est pas exact, et les cas où ce Roi est condamné sont assez nombreux, l'un d'entre eux étant celui où il s'agit du Roi d'atout et où le déclarant craint une coupe. Voici un cas typique. La donne a été distribuée au célèbre Cercle de l'Automobile Club.



Ann. : N. don. Tous vuln.

Ouest Bernheim	Nord Descours	Est Damiani	Sud La Courtie
–	1 ◊	passe	1 ♠
passe	2 SA	passe	4 ♠

Ouest (Antoine Bernheim) a fait l'entame logique de l'As de Trèfle et a continué Trèfle coupé par le 5 de Pique d'Est (José Damiani) qui a contre-attaqué le 2 de Cœur pour le 10 couvert par le Roi et l'As de Cœur. Le déclarant (Xavier de La Courtie) a alors joué le 3 de Pique du mort et, Est ayant fourni, il a mis l'As pour pouvoir de nouveau battre atout et éviter d'autres coupes à Trèfle. *Comment le déclarant a-t-il ensuite joué* pour gagner QUATRE PIQUES contre toute défense ?

Note sur les enchères

Nord avait un problème au second tour d'enchère car sa main était trop belle pour se contenter de dire « 2 Trèfles ». Malgré son singleton à Pique, il a préféré montrer toute la force de la main en sautant à « 2 SA », une enchère plus simple qu'une inversée à « 2 Cœurs » que choisiraient certains experts.

COURRIER DES LECTEURS

Le danger d'une chicane (nº 1579)

Vingt-cinq lecteurs ont signalé à juste raison que le grand chelem à Cœur n'était pas réalisable avec la ligne de jeu proposée : *« Pour une fois, on vous prend en défaut,* écrit le docteur Rozoy. *Profitons-en. Le déclarant utilise cinq atouts d'un mort qui n'en a que... quatre ! »*

Exact, et, comme le précise notamment C. Millet, *« il fallait couper une deuxième fois Carreau de la main, et pour cela jouer As et Roi (et non pas Dame) de Cœur ».*

Et voici la conclusion humoristique du docteur Rozoy : *« On ne vous en veut pas, ce sont des choses qui peuvent arriver. Amicalement. »*

Philippe Brugnon

Le machiniste du Clos-Lucé

Où l'on reparle de Léonard de Vinci, de ses machines du futur et de son installation sur les bords de la Loire. Dans un Clos-Lucé remis à neuf.



GÉRARD RONDEAU

La Loire à Amboise prend des allures de boulevard du crime. Catherine, dit-on, se régala sous sa mantille au spectacle des conjurés, pendus au balcon du château comme à l'étal du boucher. Il faut s'arracher à la lumière du fleuve, où scintillent mille poignards, le laisser à ses trahisons, à ses amours furieuses, ses courbettes courtisanes. L'Histoire lasse, à force d'être assassine. Au Clos-Lucé, nous voici à nouveau chez les humains. Il suffit de peu de chose pour revenir à la vie, une prairie aux courbes molles, une ligne de grands arbres frissonnants, des effluves de fenaison. La Touraine n'a pas son pareil pour offrir des choses faciles. Mais il faut la prendre à revers, s'introduire dans les plis de ses coteaux, oublier le grand fleuve et le tapage arrogant de ses châteaux.

La Touraine est le refuge des grands laborieux et des grands révoltés. Les demeures de Saché, de La Devinière, et du Clos-Lucé ont ceci de commun : elles ont abrité des solitudes, des êtres trop lucides sur leur monde, dont ils avaient vite cerné les contours ridicules. Léonard avait passé les Alpes un peu comme Hannibal. Dans ses bagages, traînés par un mulet, le maître avait emporté trois tableaux, *la Joconde*, *Sainte-Anne* et *Saint Jean-Baptiste*. La Joconde était venue sourire au Clos-Lucé. Le manoir du Cloux, ainsi appelé à l'époque, était en fait un de ces caprices royaux, acquis à portée de vue, presque à portée de voix, de la grande demeure d'Amboise. Un marmiton de Louis XI y avait élu domicile, mais celui-ci, grisé par la promotion et devenu trop violent, avait été renvoyé aux cuisines. Puis le jeune François était venu jouer sous les grands arbres, et Marguerite, sa sœur, s'était enfermée dans une chambre pour y composer *l'Heptaméron*.

On sait peu de chose sur le séjour ligérien – de 1517 à 1519 – du Toscan. Il est accompagné du beau Salaï, qu'il a recueilli à l'âge de dix ans, en 1490, alors que lui en a quarante, et jamais dans ses *Carnets* il n'aura autant écrit sur un être humain. On ne lui connaît pas de compagnie féminine, et, dira Freud, *« il est douteux que Léonard ait jamais étreint amoureusement une femme »* (1). En 1476, il a été accusé de sodomie sur un prostitué sur la foi d'une dénonciation anonyme, mais vite disculpé il gardera de cette épreuve une *« nausée qui aiguillonnera sa rébellion »*. Il dessine les nus masculins plutôt par le bas, tandis que les nus féminins l'intéressent par le haut. Il est accompagné aussi d'un de ses élèves, Francesco Melzi, à coup sûr le plus fidèle, mais pas le plus talentueux. Il a un serviteur, nommé Battista De Villanis, et sur place on a engagé Mathurine, une servante du cru.

On sent l'Histoire, celle qui est peu sourcilleuse, prête à en rajouter sur les tisanes de la bonne Mathurine pour le grand homme vieillissant – il a 65 ans –, stature magnifique et barbe de prophète si l'on en croit l'autoportrait à la sanguine. Prête à boucher les trous de son emploi du temps pour marquer le Val de Loire de son empreinte. Plus sûrement on sait qu'il fit une dernière fois l'amuseur pour les puissants. A François, ultime mécène qui s'est attaché ses services pour 700 écus d'or, il offrit une féerie au Clos-Lucé même. Il avait figuré la voûte céleste. Quatre cents candélabres illuminaient la scène, au point qu'*« il semblait que la nuit fût chassée »*, dira un Visconti qui était de la fête. A-t-il inspiré Chambord et son fameux escalier ? Il y a trop de mathématiques, trop de géométrie, de calculs et de construction intellectuelle dans cet édifice, comme dans bien d'autres de cette époque dans le Val de Loire, pour que l'on ne pense pas à la main trop habile de Léonard. Plus certainement il aurait dessiné les plans du palais mirifique que projetait François à Romorantin – il va même sur place avec le roi et le chantier sera vite abandonné –, qui prévoient la canalisation et l'assèchement de la Sologne, et… des maisons démontables (ancêtres de nos préfabriqués ?) pour loger la cour. C'est la cité idéale, imaginée naguère à Milan chez le Sforza, qui semble encore le hanter.

C'est peu, disent certains. Les titans travaillent dans le somptuaire, mais dans le visible, le palpable. Et sa main paraît se dérober. En effet, le 15 octobre 1517 il a reçu la visite du cardinal d'Aragon, et le secrétaire de ce dernier, don Antonio de Beatis, a noté : *« A vrai dire par suite d'une paralysie de sa main, il ne faut plus s'attendre à ce qu'il fasse de belles choses. Il a formé un disciple milanais qui travaille assez bien, car s'il n'est plus capable de peindre avec ce velouté qui lui était habituel, il continue à dessiner et à prodiguer aux autres ses conseils. Messire Léonard a composé un traité d'anatomie très curieux donnant non seulement le dessin des membres, mais des muscles, des nerfs, des veines, des jointures, des intestins, et de tout ce qui peut s'expliquer aussi bien dans le corps des hommes que dans celui des femmes, et ceci d'une façon qui n'a jamais été faite par qui que ce soit. Nous avons vu tout ceci de nos yeux, et il nous l'a montré, et il nous a dit en outre qu'il avait fait la dissection de trente corps d'hommes et de femmes de tout âge. Il a écrit également une quantité de volumes sur la nature des eaux, sur diverses machines, et d'autres choses encore. Tous ces livres écrits en langue vulgaire* (Léonard ne sait ni le grec ni le latin) *seront une source d'agrément et de profit lorsqu'ils viendront au jour. »*

Alors quoi ? François Ier aurait engagé à prix d'or un vieillard déclinant, qui ne peut plus peindre et a abandonné ses travaux scientifiques ? Une vedette improductive et coûteuse, un objet de récréation, que le roi vient visiter à ses heures de loisirs comme un fauve en cage ou une bête prodigieuse de cirque ? N'y aurait-il plus au Clos-Lucé qu'une longue silhouette noire, la tête appuyée sur le chambranle de la cheminée, attendant la mort et priant qu'on le laissât en paix pour la braver ? D'autres spécialistes ne croient pas à la paralysie de Léonard, évoquée par Antonio de Beatis. La preuve selon eux est qu'il existe de nombreux manuscrits de Léonard datés de 1517 et après. Et, semble-t-il, le peintre était gaucher et savait écrire des deux mains.

En fait *« son instinct le dirige vers ce qui n'a pas encore pris forme »*, comme le dit Robert Lebel (2). Léonard possède le pouvoir de rétablir la relation entre les choses. Il est de son temps *« celui vers qui convergent le plus d'images »*. *« L'air*, dit-il, *dès que point le jour, est empli d'innombrables images auxquelles l'œil sert d'aimant. »* Léonard se vend, fait de l'« automarketing », rédige son curriculum vitae à l'adresse de Ludovic Le More, se définit comme un « offreur de services ». Il lui faut trouver mécène, besogne humiliante, pour poursuivre ses travaux scientifiques. Mais son désir semble déjà ne plus exister, et l'on devine, même s'il veut convaincre ceux qui l'emploient de son talent d'ingénieur, s'il se tue à la tâche et si les moyens de l'époque et les hommes ne sont pas à la hauteur de ses projets, qu'il ne détournera jamais le cours de l'Arno ni n'asséchera les marais Pontins. Sans doute est-il capable de voir fonctionner ses machines sans dépasser le stade du croquis et du calcul. Il est comme le musicien qui pour entendre son concerto n'a pas besoin qu'on le lui joue.

Ces « étranges machines », on peut les voir aujourd'hui au Clos-Lucé. Une quarantaine de maquettes ont été réalisées à partir des dessins contenus dans les *Carnets*, il y a une vingtaine d'années, à l'initiative d'IBM, qui s'ouvrait alors au mécénat. Elles sont présentées depuis le début de la saison au public dans une scénographie plus claire. Léonard s'intéressait à la guerre : les gens de son temps s'y adonnaient avec délices. Léonard avait dans son « catalogue » toutes sortes de gourmandises : mitrailleuses, orgues de Staline, chars d'assaut, etc… Le maître touchait aussi à la mécanique, à la dynamique, à l'hydraulique. Mais ce qui émeut le plus au Clos-Lucé, c'est sa machine volante, et ces maladroites ébauches pour imiter le vol du milan. Il eut l'idée aussi, on le sait, du parachute, de l'hélicoptère. L'heure n'était pas encore de peupler le ciel.

Le 23 avril 1519, il fit appeler le notaire Guillaume Boreau. Il dit son intention d'être inhumé à Amboise. A Melzi, qu'il nomme son exécuteur testamentaire, il lègue ses écrits, ses livres, sa pension, et *« tous les instruments et portraits concernant son art et métier de peintre »*. Salaï, *« l'enfant terrible »*, *« le joli voyou »* n'est gratifié que d'une moitié de vigne. A Mathurine, il lègue deux ducats et son manteau noir. On dit qu'il s'éteignit – le 2 mai 1519 – dans les bras du roi, après avoir regretté d'avoir *« offensé Dieu en ne travaillant pas dans son art comme il eût dû »*. Rien n'est moins sûr. Sans doute, s'il en avait eu la force, dit Serge Bramly, aurait-il noté dans un carnet *« comment, avec quelle « répugnance » et dans quelles douleurs une âme se sépare du corps qui l'abrite »* (3).

Le mystère du sourire est peut-être là, dans cette *« ironie lointaine du coureur qui se retourne vers des rivaux distancés »*.

De notre envoyé spécial
Régis Guyotat

(1) *Un souvenir d'enfance de Léonard de Vinci*, de Sigmund Freud, Gallimard 1992.

(2) *Léonard de Vinci ou la fin de l'humilité*, de Robert Lebel, illustration de Ipoustéguy, Le Soleil Noir, 1974.

(3) *Léonard de Vinci*, de Serge Bramly, Livre de poche, J.-C. Lattès, 1990.

▶ **Bibliographie :** ***les Carnets de Léonard de Vinci,*** **introduction et notes d'Edward Maccurdy, préface de Paul Valéry, deux volumes, collection « Tel », Gallimard, 1987.**

NOUVELLE VISITE

Sanctuaire en mouvement

Le Clos-Lucé fait peau neuve : nouvelle scénographie des « fabuleuses machines » de Léonard, restauration des fresques de la chapelle, présentation d'une suite de salons du XVIIIe, aménagement d'un jardin Renaissance, ouverture d'un audiovisuel, d'une boutique et de salles de séminaires. Entrouverte seulement au public il y a quelque trente ans, la demeure de Léonard de Vinci est devenue à présent une entreprise culturelle. Jean Saint Bris, son directeur, évoque une nouvelle fonction, celle de « médiateur » du patrimoine :

« Le temps du conservateur est-il révolu ?

– Pendant longtemps on a opposé le « conservateur » à l'« animateur » du patrimoine. C'est une guerre picrocholine, un débat caduc aujourd'hui. En matière de gestion de nos biens culturels, nous sortons de la préhistoire, il nous faut passer du patrimoine « naphtaline » à la notion de patrimoine en mouvement. Prenons un exemple. Dans ce Val de Loire prestigieux, de Blois à Langeais, le grand public reçoit des images architecturales qu'il perçoit comme identiques. Le touriste capte une même histoire, uniforme, faite des mêmes personnages royaux ou de femmes galantes, mais il ne capte pas le message de civilisation de la Renaissance. Si le touriste n'a pas le niveau de culture suffisant, il éprouvera une sorte de manque à comprendre. Il faut donc mettre en mouvement les monuments pour qu'ils assument leur rôle pédagogique et transmettent leur message de civilisation. Comprendre un monument, c'est le situer dans un contexte historique porteur de sens. Or trop souvent, dans nos monuments, pour le grand public, les « clefs » de cette lecture sont perdues.

» Nous devons être les « médiateurs » du patrimoine. Mais cette mise en mouvement doit se faire dans le respect absolu du sens et des lieux. Il n'est pas question de promouvoir un quelconque Disneyland.

– Comment avez-vous « mis en mouvement » le Clos-Lucé ?

– Tout monument vit avec son double. Nous avons sorti le Clos-Lucé de ce circuit conventionnel des « châteaux ». On ne peut « conserver » sans gagner la bataille de la fréquentation. Dans le Val de Loire, l'image est plus forte que le flux des visiteurs (1,5 million de visiteurs seulement). Le public « fait » en général trois monuments, dont un ou deux mastodontes institutionnels.

» Comment faire pour qu'un petit monument comme le Clos-Lucé soit ce troisième ? Il fallait sortir des canons classiques, de cette guerre de concurrence des « façades ». Le Clos-Lucé existait avec cette image de l'homme précurseur qu'était Léonard, mais c'était une image floue. Nous avons décidé que désormais nous aurions rendez-vous avec le génie précurseur de Léonard. Nous avons convaincu le public (de 35 000 nous sommes passés à 250 000 visiteurs en dix ans). Nous avons conquis cette troisième place.

– Peut-on « marier » économie et patrimoine ?

– Il nous faut rendre la parole au patrimoine. Cela veut dire d'abord pour chaque site extraire son concept, son principe fondateur, au-delà de sa puissance d'évocation, ou de l'imaginaire ou du rêve qu'il dégage. Derrière l'histoire chronologique, il y a ce quelque chose qui touche la conscience du public ; les gens ne vont qu'à la retrouvaille de quelque chose qu'ils portent en eux. Le public vient pour apprendre et se retrouver, encore faut-il que le patrimoine ne se contente pas d'être là, mais qu'il raconte une histoire et qu'il séduise.

» Quand on a réglé le problème du sens, on a réglé le problème économique. Il n'y a pas de conflit entre le sens – le sanctuaire – et l'économique, qui serait sa profanation. Nous avons alors les conditions de la réussite économique. Les savoirs économique et médiatique doivent être mis au service de la cause culturelle.

» C'est pourquoi j'ai remis récemment au premier ministre un projet de création de « pôles d'économie du patrimoine » qui auraient pour but de transformer les sites patrimoniaux actuels existants, mais sous-valorisés, en « produits culturels et touristiques ». Il y a là, à mon sens, beaucoup des métiers et des emplois de demain. »

Propos recueillis par Régis Guyotat